

LE MONDE LOISIRS

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12445 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 2 FÉVRIER 1985

Un succès pour l'Europe spatiale

S'il est un domaine d'activité où l'Europe existe, c'est bien celui de l'espace. La conférence de Rome en est une preuve : les ministres des onze États membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de trois pays observateurs l'ont unanimement considérée comme un succès. Pour M. Hubert Curien, ministre français de la recherche et de la technologie, la conférence « a permis d'affirmer sans ambiguïté les deux principes sur lesquels nous voulons bâtir l'Europe spatiale des quinze années qui viennent : l'autonomie et la cohérence ». Son homologue italien, M. Luigi Granelli, a, de son côté, estimé que la politique spatiale de l'Europe devenait « complète, avec des engagements financiers et des projets concrets ».

Ce que les ministres ont adopté à Rome est, en effet, ambitieux. Ils ont décidé de répondre favorablement à l'offre américaine de participer au développement et à l'utilisation de la station spatiale que les Etats-Unis vont construire. Mais, échaudés par « l'expérience amère de la coopération Spacelab », ils y ont mis plusieurs conditions : construire, à partir de la structure orbitale Columbus proposée par l'Allemagne fédérale et l'Italie, des éléments très spécifiques de la station américaine; avoir une garantie d'accès à bord et de libre utilisation; garder pour eux les résultats de leurs expériences. L'Europe veut bien participer, mais comme partenaire majeur.

A ce pas en direction des Etats-Unis s'ajoute une politique plus proprement européenne. Même s'il reste quelques détails à régler entre la France et l'Allemagne fédérale, la décision est prise d'engager le développement du lanceur lourd Ariane-5 et de Columbus : pour les études préparatoires, les Etats devraient verser, dans les deux ans, près de 1,5 milliard de francs. L'accord s'est fait aussi sur les augmentations annuelles du budget administratif (+ 3 %) et du budget scientifique (+ 5 %) de l'ESA, alors que les divergences étaient au départ importantes entre les Etats.

Les Français attendaient beaucoup des discussions sur leur projet de mini-navette spatiale Hermès. Ils sont satisfaits, puisque la Belgique et l'Italie ont répondu favorablement à leur invitation de s'associer aux études préparatoires. La Suisse et la Suède sont également intéressées, et, si elle reste encore en dehors du projet, la RFA n'a pas affiché pour autant une attitude négative. Le fait qu'Hermès soit mentionnée dans la résolution finale de la conférence est un succès pour les Français, qui considèrent que ce « taxi de l'espace » est un élément-clé de l'autonomie spatiale européenne. La reconnaissance de principe étant acquise, Paris sera sans doute moins exigeant sur le calendrier d'exécution de ce programme, qui pourrait être retardé de deux ou trois ans.

Ainsi, l'Europe sort de cette réunion romaine mieux à même de s'affirmer, aux côtés des Américains et des Soviétiques, comme puissance spatiale. Les Britanniques et les Allemands avaient depuis quelques années rejoint les Français sur la nécessaire autonomie spatiale de l'Europe. Les programmes engagés à Rome ouvrent ainsi la voie à la construction, au siècle prochain, d'une station spatiale purement européenne, qui servira de « maison de l'espace » pour des activités industrielles et stratégiques.

M. Edgard Pisani de plus en plus isolé

M. Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, doit revoir, à la demande du président de la République et du premier ministre, le document qu'il leur a adressé. Le souhait du gouvernement est que les propositions finales de M. Pisani, qui devront être prêtes à la mi-mars, intègrent certains aspects du dispositif mis en avant par M. Dick Ukeiwé, au nom du RPCR. Sur place, M. Pisani apparaît très isolé, mais, malgré l'hostilité dont il est l'objet, il s'efforce de convaincre les Néo-Calédoniens opposés à l'indépendance que la France a les moyens d'imposer des conditions qui soient pour eux autant de garanties.

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Si l'on en croit les collaborateurs de M. Edgard Pisani, les incertitudes qui subsistent sur l'avenir du plan d' « indépendance-association » préconisé depuis le 7 janvier par le délégué du gouvernement pour essayer de dénouer la crise calédonienne se résument à une variante du jeu du béret, bien connu, paraît-il, en Pays basque : « *Nous avons jeté le béret par terre et nous maintenons le pied dessus, en observant ceux qui tournent autour pour le récupérer. Mais nous ne bougerons pas* », dit-on au haut commissariat.

Il est clair toutefois que le report au mois de mars de la remise du rapport définitif que M. Pisani devait initialement remettre avant le 2 février au président de la République et au premier ministre traduit un certain embarras.

Deux mois après avoir abattu son jeu, M. Pisani demeure en Nouvelle-Calédonie presque totalement isolé. Pour l'instant, personne n'adhère vraiment à son plan. Non seulement le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) estime que cette démarche concerne surtout Paris et les caldoches, mais, au cours du séjour de M. Jean-Marie Tjibaou en métropole, les discussions qui se sont poursuivies à Nouméa entre M. Pisani et les autres dirigeants indépendantistes ont confirmé l'existence de nombreux obstacles à la recherche d'un éventuel compromis. Dans leurs contre-propositions qu'ils arrêteront lors d'un prochain congrès à Canala (prévu dans un mois), les dirigeants du FLNKS devraient continuer de réclamer l'annulation des élections territoriales du 18 novembre, insister sur leur volonté de voir décomptées à part, le jour du scrutin d'autodétermination, les suffrages de la communauté canaque, et demander une amnistie générale pour les militants emprisonnés, qui sont au nombre d'une centaine.

ALAIN ROLLAT.

(*Lire la suite page 7.*)

Compromis salarial dans la fonction publique

Les négociations salariales dans la fonction publique se sont achevées le 31 janvier sur la base d'un compromis, fixant à 4,5 % la hausse générale des traitements en niveau en 1985. Sous réserve des consultations de leurs instances, la FEN, La CFDT, la CFTC et les autonomes devraient signer cet accord le 13 février. FO est beaucoup plus réservée tandis que la CGT, et vraisemblablement la CGC, ne le signeront pas.

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé de la fonction publique, et la FEN, à quelques jours de son congrès de Lille, apparaissent comme les grands vainqueurs de la négociation qui s'est achevée le 31 janvier dans la fonction publique. Quels que soient les résultats des consultations syndicales engagées, il y aura le 13 février prochain, et contrairement à 1984, un accord salarial en 1985. Politiquement, c'est un bon point pour le gouvernement qui avait perdu beaucoup de crédibilité chez les fonctionnaires qui figurent parmi ses gros bataillons électoraux.

Le 17 décembre dernier, M. Le Garrec avait souligné que « *l'entente ne pourrait se faire que sur le terrain de la rigueur* ». Le projet d'accord entre dans ce cadre. C'est sur des taux « *prédéterminés* » – et non sur une prise en compte *a posteriori* du glissement des prix – que la hausse de 4,5 % (en niveau) s'opérera. On anticipe sur la désinflation au lieu de courir derrière l'inflation. La désindexation est poursuivie, comme l'a relevé Mme Thérèse Hirszberg (CGT) en le regrettant avec véhémence. De plus, tous les syndicats, à l'exception de la CGT, ont *de facto* passé l'éponge sur 1984.

La FEN aussi s'en sort assez bien. Elle a réussi à négocier une clause de sauvegarde qui, dans une large mesure, lui donne satisfaction puisqu'elle écarte – contre l'avis de la CFDT – toute prime uniforme et permet théoriquement un rattrapage à la fois en masse et en niveau. Avec FO et la CFDT, elle a obtenu des mesures très substantielles pour les bas salaires, le gouvernement ayant relevé la barre au cours des négociations. Ce faisant la FEN a dû, quoiqu'elle dise, lâcher du lest, en mettant entre parenthèses le fameux glissement vieillesse technicité (GVT) qui se trouve intégré dans la masse salariale. L'augmentation prévue de 5,2 % (masse à effectif constant) se compose de 2,43 % de mesures générales, 1,91 % d'effet report, 0,2 % de mesures bas salaires, 0,2 % de mesures catégorielles et 0,50 % de GVT.

MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 28.*)

Victoire de Peugeot dans le Rallye de Monte-Carlo

Moins de deux ans après avoir lancé la 205 turbo-16, Peugeot a récolté le fruit de ses efforts, en gagnant, vendredi 1er février, le Rallye de Monte-Carlo, l'épreuve la plus prestigieuse du championnat du monde. Déjà victorieuse en 1984 de trois compétitions importantes, la 205 confiée, comme l'an dernier à Ari Vatanen, s'est révélée imbattable.

Les dirigeants de Peugeot sont en train de gagner un pari commencé en 1983, à une période où l'entreprise était confrontée à des pertes accumulées d'environ 4 milliards et demi de francs, et à des dettes à long terme de plus de 12 milliards.

Le pari consistait à lancer, en même temps qu'une voiture de production, un modèle comparable pour les rallyes, destiné à aider la promotion de la marque. Les premiers résultats de la 205 turbo-16 ont donc dépassé toutes les espérances du fabricant. En 1984, la 205 a été produite à trois cent soixante-quinze mille exemplaires. Avec cent soixante-douze mille exemplaires vendus en France, elle occupait déjà 9,77 % du marché national où elle a détrôné la Renault 5. Mais la 205 se vend aussi très bien à l'étranger où elle représente 41 % des exportations de Peugeot dans le monde et 58,7 % de ses exportations en Europe. En République fédérale d'Allemagne, le pays de l'Audi Quattro, sa grande rivale dans les rallyes, Peugeot a même vendu trente-sept mille 205 en 1984. Cette victoire du Rallye de Monte-Carlo devrait encore accroître le succès commercial de la 205.

(*Lire nos informations page 10.*)

Le Monde des livres

Pages 17 à 22

Lire Claude Roy, c'est cambrioler le temps

Thomas Bernhard interdit la vente de ses œuvres en Autriche

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Déplacements dégagements », d'Henri Michaux

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, ancien ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Delors répondra en direct depuis le siège de la Commission de Bruxelles aux questions de Bruno Dethomas et de Philippe Lemaître, du *Monde*, de Jean-Yves Hollinger et d'Olivier Mazerolle, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

LA CRISE DE L'AGRICULTURE AMÉRICAINE

Descente aux enfers du Middle-West

De notre envoyé spécial BERNARD GUETTA

Buffalo-Prairie (Illinois). – *Il lui* reste un toit et assez de dignité pour taire un désespoir, dont l'agitation désordonnée de ses lourdes mains caleuses trahit la violence. « *Vous pouvez,* dit-il fièrement, *vous arrêter dans chacune des vingt prochaines fermes des environs et demander comment Paul Price et ses fils travaillaient, comment nous gérions nos terres et si nous ménagions nos efforts. Allez-y, sans dire que vous me connaissez, et vous verrez les réponses.* »

Dehors, un vent glacial souffle sur les plaines enneigées du Midwest. A lui seul, il suffirait à vous dissuader d'aller sonner aux portes de Buffalo-Prairie (Illinois) pour chercher des témoins de vertu paysanne, mais l'entreprise serait, de toute manière, superflue. Vingt mille autres fermes américaines ont déjà été mises aux enchères depuis 1981, l'hécatombe s'accélère, déprimant des villes entières. Les agriculteurs n'exagèrent qu'à demi en comparant la crise actuelle à celle qu'ils avaient connue durant la dépression des années 30, et ce n'est visiblement pas en jetant les dollars par la fenêtre que la famille Price a perdu les 800 hectares qu'elle exploitait hier encore.

Même au temps des vaches grasses, le seul luxe qu'elle se soit permis est d'avoir un peu agrandi la cuisine par laquelle on entre chez eux. Les coussins brodés, les bibelots de pacotille et, partout, les photos de famille donnent de la chaleur à leur maison géométrique, mais les meubles sont rares et bon marché, la chemise et le pantalon de M. Price de toile robuste, et la laine dont Mme Price couvre ses épaules a été tricotée de ses mains.

Leur faillite résume une crise générale et lorsqu'ils ont dû, le 17 novembre dernier, mettre leurs machines en vente, non seulement les voisins ne les montraient pas du doigt mais, solidaire, l'Association des femmes de Buffalo-Prairie s'était chargée du buffet qu'il fallait assurer aux enchérisseurs. Dans d'autres ventes, après saisie celles-là, on a déjà vu souvent des voisinages entiers se mobiliser pour tenter d'empêcher la dispersion forcée d'exploitations noyées sous les dettes. Chaque fois, la ruine était née, comme chez les Price, de la prospérité, celle des années 70 durant lesquelles le montant des exportations agricoles des Etats-Unis avait quintuplé.

A cette époque-là, les fermiers américains rêvaient de nourrir le monde à eux seuls ou presque, leurs champs étaient des mines d'or et les banques se battaient pour leur financer l'achat des terres, dont la valeur avait triplé, quadruplé ou plus encore. Paul Price, lui, s'était montré plus prudent que beaucoup d'autres. Lorsque ses quatre fils étaient devenus des hommes et qu'il avait décidé, en 1975, de les associer à son exploitation (« *Mon père était fermier, mes enfants voulaient l'être : je devais les aider* »), il n'avait pas acheté, mais loué les 600 hectares qui, ajoutés à ceux qu'il exploitait déjà en location ou en toute propriété, allaient en faire 800.

Engrais, pesticides, loyers, main-d'œuvre saisonnière, traites sur les nombreuses et coûteuses machines agricoles qu'il avait fallu acheter : tout cela pesait lourd, mais l'investissement était productif. En 1980 (« *ce n'est pas pour rien que les banques nous prêtaient de l'argent* »), les cinq Price ont 200 000 dollars de revenus à se partager, et le père ne croit pas fou d'imaginer que le jour où il prendra sa retraite, les fils seront à la tête de « *peut-être 1 600 hectares* ».

(*Lire la suite page 3.*)

AU JOUR LE JOUR

Maladie

Les médecins sont inquiets : le nombre des Français déprimés ne cesse d'augmenter. Ils seraient actuellement près de sept millions à souffrir du mal de vivre.

Il y a de quoi être perturbé. Les impôts diminuent, mais le pouvoir d'achat aussi. La France se modernise, mais le chômage augmente. L'essence sera moins chère, mais on n'achète plus d'autos. Il y a de moins en moins de mariages, de plus en plus de divorces et trop peu d'enfants. La Nouvelle-Calédonie nous échappe, le terrorisme redresse la tête, la France vieillit, la jeunesse doute.

Le seul élément positif, dans ce tableau, c'est qu'il n'y ait, précisément, que sept millions de déprimés.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

étranger

EUROPE

Pologne

APRÈS UNE ÉTONNANTE PLAIDOIRIE DE LA DÉFENSE

Le procès des assassins du Père Popieluszko est ajourné au 5 février

Torun *(AFP)*. – Le procès des policiers assassins du Père Popieluszko a été ajourné jeudi 31 janvier au 5 février à l'issue d'une audience surprenante consacrée aux premières plaidoiries des avocats de la défense. L'ajournement du procès est dû a un malaise cardiaque de Mᵉ Barbara Marczuk, avocate du colonel Adam Pietruszka, survenu pendant une interruption de séance juste avant sa plaidoirie.

Le verdict n'interviendra au mieux qu'en fin de semaine prochaine : le tribunal doit en effet encore entendre Mᵉ Marczuk, puis une nouvelle fois le procureur Pietrasinski pour un « droit de réponse » à la partie civile et enfin les dernières déclarations des inculpés. Le principal inculpé, le capitaine Grzegorz Piotrowski (trente-trois ans) contre qui la peine de mort a été requise s'apprêterait à faire une longue déclaration. Le procureur a requis vingt-cinq ans de prison contre les trois autres policiers du ministère de l'intérieur, le colonel Pietruszka (quarante-sept ans) et les lieutenants Waldemar Chmielewski (vingt-neuf ans) et Leszek Pekala (trente-deux ans).

Mᵉ Ilasz, avocat de Piotrowski, a plaidé l'homicide involontaire en affirmant que si le capitaine Piotrowski avait *« voulu tuer le prêtre, il se serait servi de son revolver »*. Selon l'avocat, l'aumonier de Solidarité serait *« mort en paix »* en *« s'étouffant lui-même »*.

« Il ne s'agissait de rien d'autre qu'un enlèvement » a dit Mᵉ Ilasz ; à ce tire, l'avocat a demandé que l'on applique à son client un article du code pénal polonais prévoyant deux ans de prison minimum (le maximum n'étant pas fixe).

La surprise de la centaine de personnes présentes dans une salle surchauffée a été portée à son comble quand Mᵉ Ilasz, déclarant la *« peine de mort en contradiction avec les principes de la législation socialiste »*, a évoqué les *« possibilités de réinsertion sociale »* du capitaine Piotrowski. *« C'est un homme qui est certes nerveux et impulsif, mais il sait aussi être pondéré : il n'a jamais battu sa femme, son épouse ne l'a jamais trompé, et lui ne l'a jamais fait non plus »*, a dit l'avocat, provoquant des rires jusque sur le banc des accusés.

Union soviétique

Rumeurs à propos de l'exécution de quatre pirates de l'air géorgiens

De notre correspondant

Moscou. – Quatre pirates de l'air géorgiens, condamnés à mort après un détournement d'avion manqué en novembre 1983 sur l'aéroport de Tbilissi, auraient été exécutés il y a environ deux mois, selon des bruits qui circulent avec insistance à Moscou. Les familles des quatre jeunes gens conservent cependant un certain espoir ; les quatre condamnés à mort se trouvaient depuis plusieurs mois dans un camp à Magadan, dans l'extrême Nord-Est du pays, dans la région de Kolyma.

Ont-ils été passés par les armes là-bas ? Il était impossible vendredi 1ᵉʳ février de savoir avec certitude si l'exécution, plusieurs fois annoncée officieusement ces derniers temps, sans doute pour sonder la réaction de l'opinion publique géorgienne, a réellement eu lieu.

Ce détournement d'avion, qui s'est soldé par de nombreuses victimes, avait eu un grand retentissement en raison de la personnalité et de l'origine sociale de ses auteurs. Trois membres de l'équipage, deux passagers et deux pirates avaient été tués le 19 novembre 1983 au cours d'une fusillade confuse sur l'aéroport de Tbilissi.

Quatre des pirates survivants avaient été condamnés à mort le 23 août dernier, au cours d'un procès spectaculaire, dont certaines séquences furent diffusées par la télévision géorgienne. Les frères Iverieli, tous deux médecins, le comédien Kobakhidzé et le prêtre orthodoxe Tchikhladzé, sont bien connus de la jeunesse intellectuelle et artistique de la capitale géorgienne. Leurs parents, artistes ou cinéastes, bénéficient de positions-clés dans la vie culturelle de cette République. Une pétition avait circulé aussi bien à Tbilissi qu'à Moscou pour demander la grâce des quatre condamnés. Parmi les signataires, on comptait, outre la quasi-totalité de l'élite artistique géorgienne, un député au Soviet suprême. Certains depuis se sont rétractés et ont retiré leur signature. Mais la plupart ont maintenu leurs noms sur ce document, avec les risques que cela comporte pour leur carrière.

En octobre dernier, le premier secrétaire du parti de Géorgie, M. Chevarnadzé, qui est aussi membre suppléant du bureau politique, avait qualifié les auteurs du détournement de *« renégats »* et de *« traîtres à la patrie »*. Il avait critiqué, à cette occasion, l'*« absence d'éducation internationaliste à l'école et dans les collectifs de travail »*, et stigmatisé *« certains parents occupant des postes de responsabilité qui permettent tout à leurs enfants et encouragent chez eux l'esprit de consommation »*. M. Chevarnadzé aurait été lui-même contesté à Moscou pour sa façon de « traiter » toute cette affaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

NOUVELLE RÉAPPARITION DU MARÉCHAL OGARKOV ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le maréchal de l'Union soviétique Nikolai Ogarkov, limogé en septembre dernier de son poste de chef de l'état-major général des forces armées, est moins que jamais une « non-personne ». *L'Etoile rouge*, organe de l'armée soviétique, signale dans son numéro du 25 janvier une nouvelle réapparition du maréchal, qui a pris la parole au cours d'une conférence des responsables du komsomol (jeunesses communistes) du contingent des forces soviétiques en Allemagne.

L'Etoile rouge ne précise toujours pas les fonctions de l'ancien chef de l'état-major – celui-ci est signalé seulement par son grade – mais le fait que le maréchal Ogarkov ait clos cette rencontre, où l'un des intervenants était le commandant des forces soviétiques en RDA, le général d'armée Zaitsev, indique qu'il occupe un poste supérieur à celui de ce dernier. Peut-être s'agit-il en effet de la responsabilité du *« front ouest »*, un nouveau commandement qui regrouperait les troupes des régions occidentales de l'URSS et celles stationnées en RDA, en Pologne et en Tchécoslovaquie, comme l'avait laissé entendre un membre de l'entourage de M. Romanov, secrétaire du parti et membre du Politburo, au cours d'une visite en Finlande (*le Monde* du 16 octobre 1984). Rappelons que le maréchal Ogarkov, après son limogeage le 6 septembre, avait été reçu par M. Honecker, chef de l'Etat est-allemand. Il avait été aperçu également à la fin novembre parmi les députés réunis au Kremlin à l'occasion d'une session du Soviet suprême.

Relancée à Moscou

L'IDÉE D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES PC EST REJETÉE A PÉKIN

L'idée d'une nouvelle conférence internationale des partis communistes vient d'être implicitement relancée à Moscou par un article de M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central du PC d'URSS, publié dans le dernier numéro de la revue *Kommunist*.

Préconisant un resserrement des rangs au sein du Mouvement communiste international, M. Ponomarev note l'importance qu'ont revêtue aux yeux de Moscou *« les réunions* (communistes) *internationales, complétées par des rencontres régionales et bilatérales »*.

« La nécessité de confronter régulièrement les opinions et les jugements sur l'action commune face aux impératifs du moment se manifeste de plus en plus au sein du mouvement communiste », affirme-t-il. Le succès de la lutte menée par la classe ouvrière contre l'*« impérialisme »* est, ajoute-t-il, *« directement lié à sa cohésion »* à l'échelle mondiale.

La convocation d'une conférence internationale des partis communistes avait été suggérée au début du mois de décembre dernier à Prague par le représentant du PC est-allemand, lors de la réunion de quatre-vingt-onze partis organisée par *la Nouvelle Revue internationale*, mensuel communiste prosoviétique.

A Pékin, indique notre correspondant Patrice de Beer, un porte-parole du PCC a déjà rejeté l'idée d'une telle conférence, qui, a-t-il dit, *« ne ferait, dans les circonstances présentes, qu'exacerber les divergences et les tensions »*. Le porte-parole a, d'autre part, déclaré que la question du rétablissement des relations entre les PC chinois et soviétique *« n'était pas à l'étude pour le moment »*.

Italie

Selon l'hebdomadaire « L'Europeo »

L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE AURAIT ÉTÉ COMMANDITÉ PAR LE GÉNÉRAL OUSTINOV

Rome *(AFP)*. – L'attentat du 13 mai 1981 contre Jean-Paul II avait été décidé en novembre 1980 lors d'une réunion des ministres de la défense du pacte de Varsovie, écrivait mercredi 30 janvier l'hebdomadaire italien *l'Europeo*, citant un document des services secrets militaires (SISMI) italiens.

Le SISMI a eu connaissance de l'implication du Kremlin le 19 mai 1981, six jours après l'attentat, affirme le document, dont *l'Europeo* précise qu'il a été saisi sur ordre du juge d'instruction italien Domenico Sica. Le magistrat a refusé de commenter les informations de l'hebdomadaire. Il a simplement confirmé la saisie du document.

Selon *l'Europeo*, ce document commence ainsi : *« Selon certaines indiscrétions, l'attentat contre Jean-Paul II a été combiné par le GRU* (services secrets militaires soviétiques) *sur indications du ministre de la défense, le maréchal Dimitri Oustinov. Il faut rapprocher la décision soviétique de l'expansion, préoccupante pour le Kremlin, du syndicat polonais Solidarité. »*

Le rapport cité par *l'Europeo* affirme que la décision finale fut prise en novembre 1980, au cours d'une réunion secrète et restreinte, à Bucarest, des ministres de la défense du pacte de Varsovie. Elle n'aurait été accueillie avec enthousiasme que par les représentants de la RDA, les autres étant moins convaincus, en particulier les Roumains.

La préparation de l'attentat fut confiée au GRU, poursuit le rapport, de manière à en faire clairement assumer la responsabilité par le ministre de la défense. *« Le GRU*, est-il précisé dans le rapport, *a demandé au KGB de lui trouver un terroriste, parmi les meilleurs, catalogué comme extrémiste de droite. Le choix tomba sur Ali Agça. »*

[La presse italienne n'a que très brièvement repris les « révélations » de *l'Europeo*. Le rapport que cite l'hebdomadaire émane d'un groupe d'anciens dirigeants des services secrets italiens, qui sont aujourd'hui poursuivis pour diverses affaires, notamment la construction de toutes pièces d'une fausse piste, quelques mois après l'attentat commis en août 1980 à la gare de Bologne. Selon le quotidien *Repubblica*, le juge Domineco Sica tient ce rapport pour une affabulation et l'a versé au dossier de l'accusation dans le procès contre les anciens dirigeants du SISMI qui doit s'ouvrir le 20 février.]

Turquie

● *Soixante-dix arrestations.* – Le commandement de l'état de siège d'Istanbul a annoncé jeudi 31 janvier l'arrestation à Istanbul de trente-sept extrémistes de gauche qui s'apprêtaient à fuir à l'étranger. Le même jour, le commandement militaire d'Ankara a indiqué qu'avaient été arrêtés neuf militants séparatistes. Mercredi, les autorités militaires d'Elazig (est de le Turquie) avaient annoncé l'arrestation de vingt-quatre séparatistes kurdes, vraisemblablement des membres du Parti des travailleurs kurdes (PKK). Les activités des neuf séparatistes arrêtés à Ankara sont, selon les autorités militaires, antérieures au coup d'Etat de septembre 1980. Aucune action armée ne leur est reprochée. Les militants kurdes d'Elazig sont notamment accusés d'avoir tué en décembre dernier à Karakocan, au nord de la province, un officier et deux gendarmes. – *(AFP)*

● *M. Defferre à Madrid.* – Le ministre français de la planification et du développement, M. Gaston Defferre, est arrivé ce jeudi 31 janvier à Madrid, pour une visite de travail de dix heures en Espagne. M. Defferre aura des entretiens avec le ministre espagnol de l'économie, M. Miguel Boyer, et le ministre des travaux publics, M. Julian Campo. – *(AFP.)*

Portugal

● *Attentats à Beja contre des employés allemands de l'OTAN.* – Huit bombes ont explosé vendredi 1ᵉʳ février à Beja, au sud de Lisbonne, dans un quartier de ressortissants ouest-allemands de l'OTAN, faisant un blessé léger. C'est la deuxième fois en deux semaines que cette ville, capitale de la province du sud de l'Alentejo, est secouée par des explosions. Le 19 janvier, un attentat avait été revendiqué par le mouvement clandestin d'extrême gauche des Forces populaires 25 avril, qui a revendiqué également, lundi 28 janvier, l'attentat contre des navires de l'OTAN ancrés dans le port de Lisbonne. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN CHEF DE LA RÉSISTANCE TUÉ DANS UN COMBAT. – Les forces soviétiques ont tué un chef de la résistance intérieure au cours d'une récente opération de lutte anti-guérilla, a-t-on indiqué, jeudi 31 janvier, de source proche de la résistance à Peshawar (Pakistan). Qari Abdus Samad, vingt-neuf ans, a été tué, le lundi 28 janvier, au cours d'un combat dans le village de Siah-Cho, province de Nangarhar proche du Pakistan, après que le groupe qu'il commandait eut été encerclé par une unité larguée par hélicoptère. Il était l'adjoint d'un responsable de premier plan de la guérilla, Zabih Ullah, lui-même tué il y a quelques semaines dans le nord-est du pays (*le Monde* du 29 janvier). – *(UPI)*.

Etats-Unis

● VISITE A WASHINGTON DE M. NEVES. – Le président élu du Brésil, M. Tancredo Neves, est arrivé, le jeudi 31 janvier, à Washington en provenance de Lisbonne. Dans une première déclaration, il a assuré que son gouvernement accepterait tous les accords conclus entre son pays et les banques créancières sur le rééchelonnement de la dette. M. Neves, qui devait rencontrer le président Reagan vendredi, a indiqué aussi qu'il y avait seulement, entre le Brésil et les Etats-Unis, *« des problèmes économiques, mais pas de problèmes politiques »*. – *(Reuter, UPI.)*

Groenland

● LE DÉPART DU GROENLAND DE LA CEE DEVIENT EFFECTIF. – C'est ce vendredi 1ᵉʳ février que devient effective la décision groenlandaise de quitter la Communauté européenne, à laquelle il avait adhéré, comme territoire danois, en 1972. Il continuera cependant de vendre ses produits sans droits de douane à l'intérieur de la CEE et de percevoir certaines aides de Bruxelles. De leur côté, les navires appartenant à des Etats membres pourront pêcher dans les eaux groenlandaises. – *(AFP.)*

Israël

● LA COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉNONCE LA TORTURE EN CISJORDANIE. – La commission internationale des juristes a accusé, mercredi, l'armée israélienne d'avoir torturé de jeunes Arabes au camp de prisonniers d'Al-Fara'a, dans les territoires occupés. Vingt anciens détenus, âgés de quinze à vingt-cinq ans, ont déclaré qu'ils ont été soumis à la torture physique et psychologique et que les soins médicaux, la nourriture et les précautions hygiéniques appropriées leur ont été refusés, indique un rapport de la commission. Le rapport, qui couvre la période 1982-1984, affirme que les militaires israéliens ont isolé les prisonniers, souvent les yeux bandés et les menottes aux poignets, durant plusieurs jours dans des cellules inondées d'eau sale ou les ont laissés nus la nuit sous la pluie. Selon ce rapport, les militaires les frappaient sur les parties génitales, leur donnaient des coups à l'aide de chaussures cloutées, les brûlaient avec des cigarettes et les arrosaient de baquets d'urine et d'eau froide. A Tel-Aviv, un porte-parole a qualifié le rapport de la Commission de *« tissus l'allégation erronées et d'accusations sans fondement »*. – *(Reuter.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

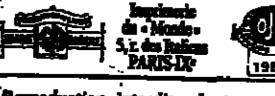
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

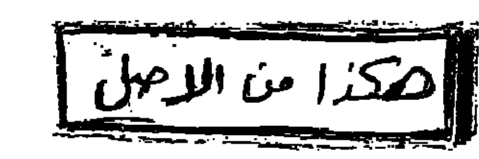
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.







AMÉRIQUES

LA VISITE DE JEAN-PAUL II EN AMÉRIQUE LATINE

Le pape Jean-Paul II, qui s'est rendu jeudi dans les villes de Latacunga et de Cuenca, dans les Andes équatoriennes, devait visiter, ce vendredi 1er février, un quartier ouvrier de Guayaquil, le grand port équatorien de la côte Pacifique. Puis il partira directement pour Lima, au Pérou, où il était attendu dans la soirée de vendredi.

L'étape péruvienne de ce voyage en Amérique du Sud de Jean-Paul II est la plus longue (cinq jours), la plus importante, car les principaux représentants de la théologie de la libération (qui séduit des secteurs non négligeables des autres églises latino-américaines) sont péruviens. C'est aussi l'étape la plus attendue, car le Pérou, en crise, affronte, à un niveau très élevé, tous les drames et les problèmes des pays en voie de développement d'Amérique latine.

Après Lima et Arequipa, dans le Sud, où il se rendra samedi, Jean-Paul II doit faire une brève escale dimanche 3 février, à Ayacucho, fief de la guérilla de tendance maoïste du Sentier lumineux. Jean-Paul II ne visitera pas les campagnes où les forces de l'ordre ont engagé une contre-offensive brutale dont les paysans sont les premières victimes.

Le pape restera à l'aéroport de la capitale du département d'Ayacucho, où des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises. Près de cinquante mille policiers et soldats ont été mobilisés dans l'ensemble du pays.

CHEZ LES INDIENS DE L'ÉQUATEUR

« Rien, nous n'attendons rien de lui... »

De notre envoyé spécial

Latacunga. – Au cœur de la sierra équatorienne, Jean-Paul II avait rendez-vous avec le fatalisme, avec un peuple qui vit sa condition d'exploitation séculaire. Un destin qui se reflète dans le regard d'adulte des enfants, dans celui, déjà au-delà de la révolte, de leurs parents,

« Rien, nous n'attendons rien de lui. Je suis là pour qu'il me voie. » Combien, parmi les deux cent mille Indiens rassemblés sur l'aéroport de Latacunga, après plusieurs jours de marche pour rencontrer l'« homme vêtu de blanc », dont leur avaient parlé les prêtres, partageaient le sentiment de cet adolescent qui était venu de « là-bas », de ces montagnes bleutées qu'il désignait du doigt ?

Lorsque Jean-Paul II descendit de l'avion, dans la matinée du jeudi 31 janvier, la foule massée derrière une rangée compacte de soldats hésita quelques instants à crier son salut, se contentant de dresser vers *le ciel des milliers de croix de bois.*

Puis, retentit le son profond et triste des longues cornes (les *boeinas*) utilisées jadis pour honorer le dieu-soleil. Alors la foule se décida : « *Javay !* » (Viva !). Lorsque le pape commença son discours, d'abord en quechua, la langue du groupe indien le plus important de l'Equateur, puis en espagnol, l'assistance resta de même impassible.

Ni joie ni hostilité, mais le respect d'un peuple brisé. Cet énorme déploiement de forces, ces soldats en treillis, armes à la hanche, plantés tous les cinq mètres, n'avaient pas de sens face à la passivité évidente de l'assistance et contribuait à donner à *toute la scène un caractère* poignant. Dans la province de Cotopaxi, qui doit son nom au volcan encore en activité, vivent les groupes indiens les plus nombreux. Mais ce ne sont pas les plus démunis. La situation est pire à Chimborazo, à 100 kilomètres au nord de Latacunga : « *Rien n'a changé depuis le seizième siècle* », dit un prêtre de cette région. « *La domination, l'humiliation et le racisme sont toujours les mêmes* », déclare le secrétaire général de l'Ecuarunari, une organisation indienne, qui a dit au pape : « *Nous sommes un peuple de culture millénaire qui subit l'exploitation des mauvais chrétiens, et nous attendons de vous qu'il fasse reconnaître nos droits.* »

« *Je connais les difficultés et les souffrances que vous avez endurées au cours de votre histoire passée et présente, et qui, parfois, vous ont fait douter de vous-même et de votre identité*, a déclaré Jean-Paul II. *Je désire être le porte-parole de vos plus profondes aspirations. (...) L'Eglise fait sienne votre désir d'être respectés. Votre dignité n'est pas inférieure à celle de toute autre personne ou de toute autre race. (...) Personne ne peut se dire un vrai chrétien s'il méprise les autres à cause de leur race ou de leur culture.* »

Jean-Paul II a également souligné l'étroite relation entre la culture indienne et la terre : « *Votre culture est marquée par la possession de la terre* », a-t-il déclaré, appelant à « *compléter la réforme agraire par la fourniture d'équipement technique et une aide économique* ». Le pape a *ensuite exprimé sa satisfac*tion de la prise en compte par l'épiscopat équatorien des aspirations des Indiens.

Dans plusieurs diocèses, dont celui de Chimborazo, un programme de *promotion économique et culturelle* a été mis sur pied par Mgr Proano, le plus progressiste des évêques équatoriens. Il est proche de la retraite (il a soixante-quinze ans), mais, comme le demande expressément au pape le secrétaire de l'Ecuarunari, beaucoup souhaitent qu'il reste l'« évêque des Indiens ».

L'Equateur a déjà décrété deux réformes agraires (en 1963 et en 1974), mais elles sont incomplètes et l'absence d'un vrai système de crédit et d'équipements ne permet pas aux petits paysans de produire dans des conditions satisfaisantes. Beaucoup d'Indiens sont, en outre, toujours liés au système féodal *huasipongo* (1). Malgré les prises de position en faveur des Indiens, la visite de Jean-Paul II à Latacunga a laissé un sentiment d'amertume. Pourquoi ne pas avoir célébré une messe pour les Indiens ?

Pourquoi n'avoir consacré qu'une heure à ces hommes et à ces femmes, « *symboles parfaits de l'oppression* », comme le dit Mgr Proano ? Le message de Jean-Paul II a paru faible, trop général, compte tenu de la gravité du problème et du nombre de personnes concernées : un tiers environ de la population équatorienne.

PHILIPPE PONS.

(1) Le système, hérité de la période coloniale, du *huasipongo* transforme l'Indien en véritable serf. Il travaille sur les *terres du « patron » en échange* d'un très maigre salaire et de l'exploitation, pour lui-même et sa famille, d'un très petit lopin de terre. Le paysan indien, victime, en outre, des usuriers, vient *grossir la population misérable* des villes, et d'abord de Quito. *(NDLR.)*

LA LONGUE ÉTAPE DU PÉROU

Une nation gravement menacée

Le Pérou (environ vingt millions d'habitants pour un territoire près de deux fois et demi grand comme la France) est une démocratie. Une démocratie sans doute plus vivante, et en un sens moins formelle que celle d'autres pays, moyens ou grands, d'Amérique latine.

Les élections de 1980, qui ont restauré un régime civil – après une parenthèse militaire d'abord très volontariste puis très ambiguë, de douze années – ont très régulièrement installé à la présidence M. Fernando Belaunde Terry, déjà président de 1963 à 1968. Des élections générales (présidentielle et législatives) doivent avoir lieu le 15 avril prochain. Le gouvernement de coalition de centre droit de M. Belaunde s'est rapidement et terriblement usé au pouvoir. La cote de sa propre formation, l'Action populaire, est en chute libre.

Le vainqueur probable de l'élection présidentielle d'avril est M. Alan Garcia, le jeune et dynamique nouveau « patron » de l'APRA (la formation populiste créée par Victor Raul Haya de la Torre), un APRA rénové, modernisé, et très proche aujourd'hui des partis sociaux-démocrates européens.

M. Alan Garcia lui-même est un ami personnel de M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, et il rêve de remettre le Pérou « *sur de bons rails* » en s'inspirant de l'exemple de la démocratie espagnole. Il a des atouts sérieux, mais la tâche apparaît redoutable.

Le Pérou de 1985 est, en effet, une nation gravement menacée, au bord de la faillite, submergée par des problèmes économiques, sociaux et culturels d'une ampleur sans précédent. Il affronte la plus grave et la plus profonde crise de son histoire contemporaine. Aucun régime, civil ou militaire, de gauche ou de droite, ne paraît en état, seul, de trouver les solutions. L'issue, démocratique et raisonnable, passe sans doute par un regroupement de toutes les bonnes volontés et par une aide *extérieure solide et rapide*. Les Etats-Unis envisagent de doubler leur assistance militaire, pour moderniser l'équipement des forces de l'ordre engagées dans une lutte impitoyable contre les guérilleros, parculièrement déterminés, du Sentier lumineux.

La dette extérieure du Pérou se monte à environ 13 milliards de dollars. Et le Pérou est à la limite de la cessation de paiement. En 1984, le taux d'inflation a dépassé les 100 %. La monnaie nationale se dévalue chaque jour davantage. Chômage, sous-emploi, petits métiers, mendiants, vendeurs ambulants, qui ont littéralement investi le centre de Lima ; squatters descendus des hautes terres et qui submergent les environs *des villes du littoral, à commen*cer par la capitale, immenses bidonvilles – les *barriadas* – où subsistent plus de la moitié des six millions de Liméniens : le Pérou profond et populaire « survit » en organisant des formes parallèles d'existence. Cette économie « informelle » représente, selon les experts, environ 60 % de toute l'activité économique « légale », et elle n'apparaît pas, bien entendu, dans les statistiques officielles.

Autre drame et non le moindre : l'offensive menée depuis 1980 par le Sentier lumineux a *déclenché une dynamique de* la violence, une escalade de la répression. Elle a suscité une « sale guerre », qui rappelle l'Argentine des années sombres et des militaires. Les dirigeants péruviens estiment que l'on parle beaucoup du Sentier lumineux, qu'on en parle trop. Ils ont raison : le terrorisme n'est pas la seule plaie qui affecte leur pays. Mais tous les témoignages concordent pour dénoncer l'aggravation des violations des droits de l'homme par les responsables de la lutte anti-guérilla. *C'est aussi un problème* que devra affronter la prochaine équipe dirigeante, quelle qu'elle soit...

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

Descente aux enfers du Middle-West

(Suite de la première page.)

L'année suivante est beaucoup moins prospère. En 1982, les pertes sont de quarante mille dollars ; en 1983, de 100 000, et elles devraient, lorsque les comptes seront au net, avoir atteint les 300 000 dollars pour 1984. Plus ce qui restait dû sur les machines agricoles, Paul Price and Sons était endettée de 750 000 dollars impossibles à rembourser sans liquider l'exploitation. « *J'ai eu de la chance : les enchères ont été élevées*, dit M. Price d'une voix atone, et sa femme enchaîne : « *J'avais fait faire une belle affiche. Tout le monde m'en a fait compliment. Vous voulez la voir ?* » Elle la tire d'une étagère, la déroule, l'offre au visiteur comme en témoignage d'une splendeur passée et se rassied bien droite aux côtés de son mari, gentil sourire absent aux lèvres sous sa mise en plis impeccable.

Entre l'euphorie et les années noires, les fermiers américains ont été assaillis par l'embargo de M. Carter sur les exportations agricoles vers l'URSS, la récession des deux premières années de M. Reagan, la baisse des achats par les pays du tiers-monde pliant sous leurs dettes ou parvenus pour certains à l'autosuffisance, l'envolée des taux d'intérêt et celle surtout du dollar, qui place l'agriculture des Etats-Unis en aussi mauvaise posture que leur industrie sur le marché international. L'addition du tout fait quotidiennement la « une » des journaux du Midwest, suscite, ici et là, des débuts d'organisation en mouvements de défense et des manifestations de rue (10 000 personnes à Saint-Paul, Minnesota, le 21 janvier) et forme une litanie de statistiques rythmant le grand blues de la campagne américaine.

De 32 milliards de dollars en 1979, les profits globaux des fermiers sont tombés à 16 milliards en 1983, le plus bas niveau depuis quatorze ans. Leur endettement est, lui, passé de 80 milliards en 1974 à *215 milliards* actuellement. Après avoir frôlé les 44 milliards de dollars en 1981, la valeur des exportations n'est plus aujourd'hui que de 38 milliards malgré la levée par M. Reagan de l'embargo vis-à-vis de l'URSS. La valeur des terres a chuté suivant les régions de 25 % à plus de 60 %, ce qui représente dans le seul Iowa une perte en capital de 35 milliards. Dix-sept mille des cent treize mille fermes de ce même Etat sont, à court terme, menacées de faillite, ainsi – autre exemple – que 10 % des soixante trois mille que compte le Nebraska voisin. A moyen terme, c'est quelque 40 % des exploitations des Etats centraux du Nord qui marcheraient, selon une étude récemment citée par le *Washington Post*, vers le dépôt de bilan.

Encore ces prévisions ne tiennent-elles pas compte du ravage que provoquerait la réduction drastique, souhaitée par M. Reagan, des multiples formes d'aides fédérales constamment accordées à l'agriculture depuis les années trente. Ces aides qui avaient coûté 3 milliards de dollars aux contribuables américains en 1981 leur en ont coûté 19 en 1983, ce qui est jugé d'autant plus intolérable, en cette période de bataille pour la réduction du déficit budgétaire, qu'elles n'ont pas empêché les faillites de se multiplier et qu'on est en plein cercle vicieux puisque les taux des intérêts et la surévaluation du dollar dont souffre l'agriculture tiennent à l'ampleur de ce même déficit.

Aux termes d'un projet de loi qui devrait être très prochainement soumis au Congrès, le système des « prix d'objectifs », fixés chaque année à Washington et garantissant un cours minimum aux producteurs, devrait ainsi être progressivement éliminé. Le « loan-rate » qui permet aux agriculteurs d'emprunter sur la récolte à venir et de céder cette récolte pour stockage à un organisme fédéral si sa valeur au moment de sa mise en marché n'atteint pas celle de l'emprunt contracté devrait, lui, être réduit par étapes. Le payment in kind, dans le cadre duquel, afin de soutenir les cours, les mises en jachère étaient compensées par des subventions fédérales, devrait, quant à lui, être supprimé tout comme, progressivement et entre autres mesures, les prix de soutien aux produits laitiers.



PLANTU.

Bénéfique pour le budget, ce traitement de choc pourrait – si le Congrès y donnait son accord – redonner une meilleure compétitivité internationale à l'agriculture américaine en assainissant sa structure et réduisant les cours. L'ennui est que, bien avant de faire sentir ses premiers effets positifs, il précipiterait sur les chemins d'autres dizaines de milliers de ces familles d'agriculteurs dont les drames ont, ces derniers mois, déjà inspiré à Hollywood trois films à succès. Plus grave encore, la remise en question des soutiens fédéraux risquerait aussi d'amplifier spectaculairement les difficultés ressenties par tous ceux qui ont à souffrir, en dehors des fermes, de la crise agricole.

A une heure de voiture de chez les Price, s'étend, sur les deux rives du Mississippi et à cheval sur l'Iowa et l'Illinois, Quad-City, anarchique conurbation de 360 000 habitants poussée au gré d'une prospérité passée. Les quartiers industriels succèdent aux alignements de pavillons proprets, les rues de la misère aux hauts immeubles de banques et de sièges sociaux, et les trottoirs sont aussi déserts que sont animées les contre-allées des voies rapides, bordées des restaurants de fast food, des motels et des centres commerciaux.

Comme tant de petites villes américaines, Quad-City semble courir après son unité, mais elle l'a maintenant trouvée dans le malheur. L'industrie des machines agricoles dont *elle tirait son bien-être est en plein* marasme. Depuis trois ans, John Deere, International Harvester et Tenneco, trois des grandes compagnies qui se partagent le marché, multiplient les mises à pied, qui ne sont provisoires qu'en théorie, et Harvester vient maintenant de céder tous ses intérêts dans la branche à Tenneco. Une usine entière, au demeurant arrêtée depuis août dernier, disparaît dans la fusion, et le taux de chômage de Quad-City a fait, en décembre, un bond d'un point et demi en atteignant le chiffre de 13,5 %, contre 7 % au niveau national.

D'ici à mars, les laissés-pour-compte d'Harvester seront arrivés au bout des six mois d'indemnités (quelque 200 dollars par semaine dans l'Illinois) auxquels ont droit les chômeurs américains. Après ? L'angoisse de la déchéance et la quête effrénée, puis molle, des petits boulots retardant la descente vers les bureaux d'aide sociale – la trajectoire banale que raconte Jon Schumacher.

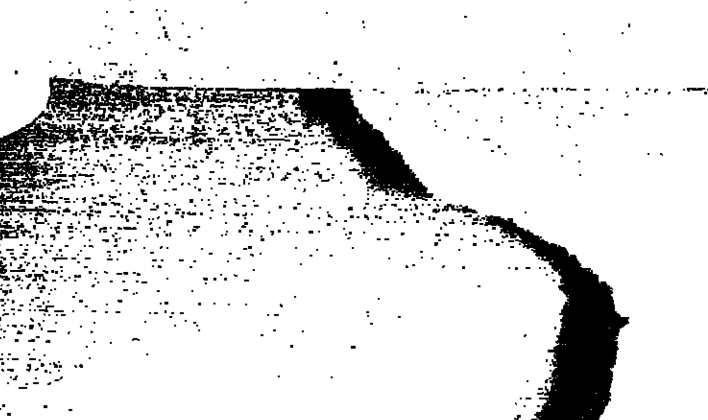
Quand il vous ouvre la porte de chez lui, on croit pénétrer dans un foyer américain tel qu'en montraient les publicités télévisées de la campagne présidentielle de M. Reagan. Des rideaux de voile blanc ornent les fenêtres. La moquette épaisse brille de tout son bleu. Une voiture est au garage, et un petit garçon blond dort sur le canapé de velours du salon, tandis que les chiens s'amusent dans la cuisine. Ce convenable bonheur, Jon avait cru qu'il serait toute sa vie. Entré à vingt ans comme ouvrier chez John Deere, il s'y faisait près de 30 000 dollars par an, car les salaires sont élevés dans les industries traditionnelles, où les syndicats sont puissants. Deux années plus tard, en 1980, il avait les 5 000 dollars nécessaires à l'achat à crédit de la maison, qui en valait 50 000, et l'avenir était rose.

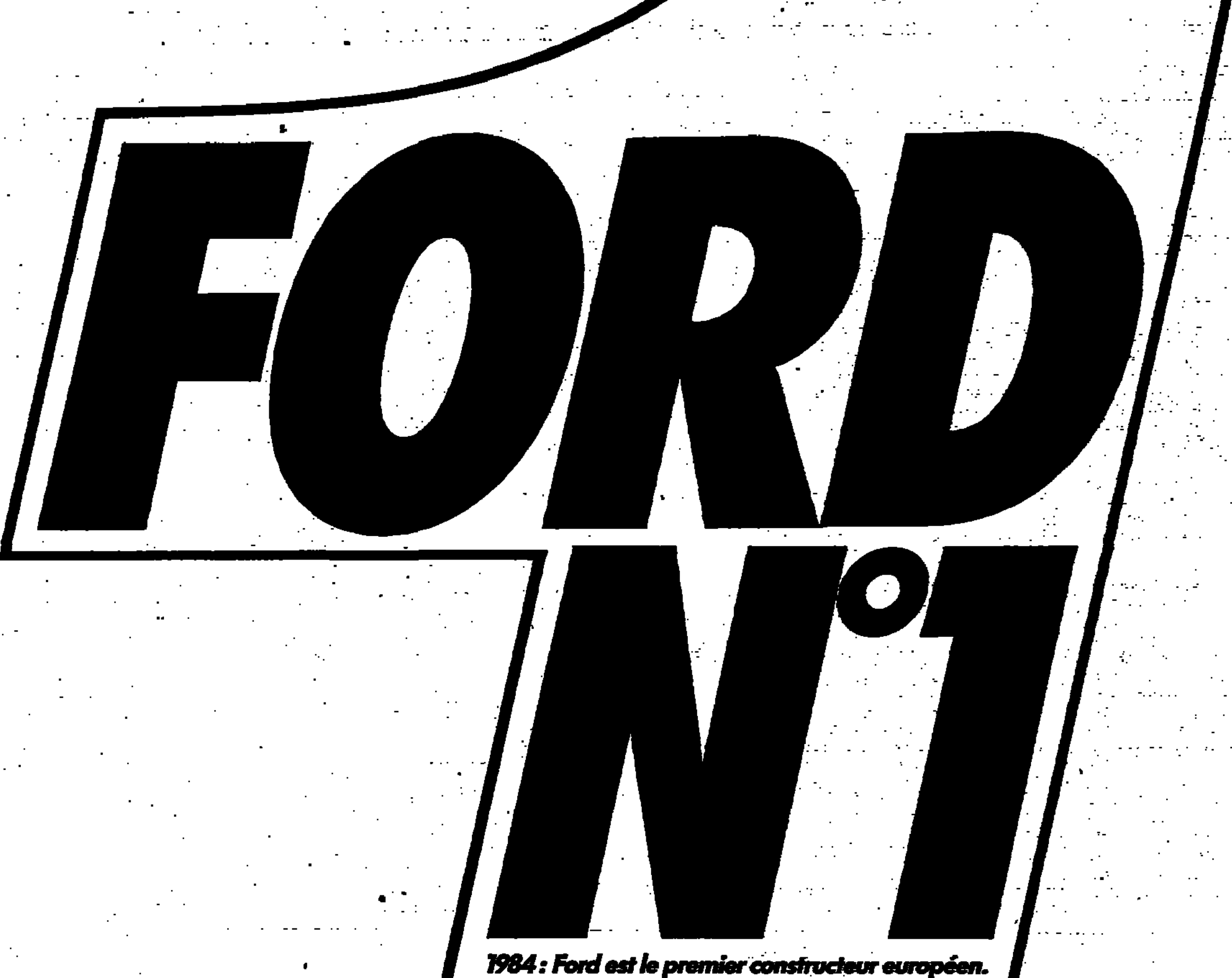
« *On se débrouillait bien, nous étions d'honnêtes gens faisant tout comme il se doit* », dit-il aujourd'hui sans avoir encore admis l'injustice *de sa mise à pied*, il y a trois ans. Il a d'abord travaillé au noir dans une station-service tout en touchant le chômage : ça pouvait encore aller, mais il s'est fait prendre et a dû rembourser les indemnités – ce qui a mangé ses économies et commencé à *lui faire voir le fond*. A temps, un marchand de pièces détachées le prend à 4,40 dollars de l'heure quarante-huit heures par semaine, mais pour deux mois seulement. Depuis quatorze mois, rien, rien que des espoirs sans cesse déçus, le vide des jolis placards de la cuisine, la peur de tomber malade sans avoir de *couverture médicale, la peur surtout* de perdre la maison, dont le beau-père, ouvrier à la retraite, ne pourra pas éternellement payer les traites en même temps que les factures qui continuent à tomber. Jon a un rêve : entrer dans la police, mais c'est très demandé. *Il reçoit de l'Etat 208* dollars par mois de bons alimentaires (« *avant je méprisais les gens qui en sortaient de leur poche à l'épicerie* »), mais pour les autres aides, ce sera difficile : il possède une maison.

La vendre ? Ce n'est même pas possible : il y en a deux mille deux cents d'invendues à Quad-City, où *les vitrines de nombreux commerces* avertissent qu'ils n'ont pas d'emploi à offrir. « *Quand j'entends Reagan parler du redressement de l'économie, ça me fout en rage* », dit le doux Jon Schumacher, qui « *ne voit pas d'avenir* » et dont la femme a *voté démocrate pour la première fois* de sa vie en novembre dernier.

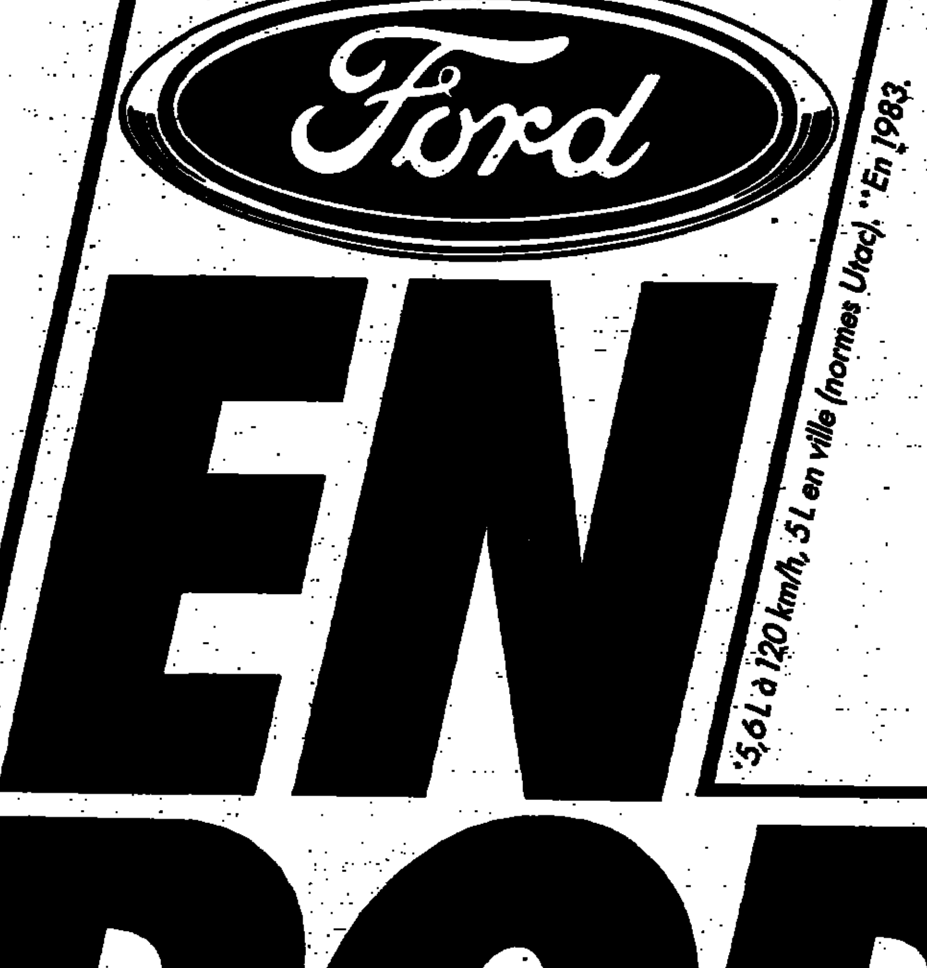
Dans un seul des quartiers d'une des villes composant la conurbation, le montant des aides d'urgence a un doublé d'une année sur l'autre. Seules de très rares familles se sont pour l'instant présentées au foyer de l'Armée du Salut, mais la responsable d'une soupe populaire parle de ces hommes qui « *n'avaient pas rejeté la vie sociale dans les années 60, qui gagnaient il y a peu 30 000 à 40 000 dollars par an* » et qui commencent maintenant à se mêler à « *nos gens* » d'hier (marginaux ou anciens prisonniers). A deux pas de ce local, droit sorti de l'*Opéra de Quat'Sous*, une dizaine de licenciés de chez Harvester discutent de leur avenir dans un club para-syndical pour l'entraide entre chômeurs. Ceux dont la femme travaille s'apprêtent à une longue retraite anticipée. Ceux dont la femme ne travaille pas – ou plus – répètent à chaque phrase le mot « *dénuement* ». Aucun n'espère retrouver un emploi, et tous disent que le départ vers le Sud ou l'Ouest sera le dernier des derniers recours, car « *lorsqu'on a une maison, des amis, des enfants à l'école, ses racines dans la région, on reste* ».

BERNARD GUETTA.





1984 : Ford est le premier constructeur européen. Ce n'est pas un hasard. 1984, pour Ford c'est une année de records : record d'Europe d'économie pour la Fiesta avec 3,8 L à 90 km/h.* Record du monde d'économie pour le véhicule expérimental UFO (0,07 L aux 100 km). Record du monde** des ventes pour l'Escort. Succès record en France : 7,9 % du marché. Jamais autant de Français n'ont fait confiance à Ford. On ne devient pas premier européen par hasard : toujours à la recherche de la perfection, en Europe et en France, Ford innove, crée, investit... En 1985, cette volonté de perfection de Ford s'exprimera avec encore plus d'évidence.



EUROPE

*5,6 L à 120 km/h, 5 L en ville (normes Utac). **En 1983.

هكذا من الأصل

ASIE

Inde

PREMIÈRE MESURE DE « SALUBRITÉ POLITIQUE »

Les élus ne pourront plus changer de parti en cours de mandat

De notre correspondant

New-Delhi. – La première mesure de *« salubrité politique »*, promise par M. Rajiv Gandhi au cours de la campagne électorale, vient d'être votée à l'unanimité au Lok-Sabha, la Chambre du peuple.

Désormais, un député ou un représentant d'une assemblée provinciale, élu au nom d'un parti politique déterminé, ne pourra plus aussi facilement qu'autrefois abandonner son étiquette pour rejoindre, sous des motifs divers et pas toujours d'ordre politique, une autre organisation.

Le phénomène, inauguré et largement utilisé – avec quelques millions de roupies à l'appui – par le parti d'Indira *Gandhi* pour renverser des gouvernements régionaux d'opposition (notamment en Andhra-Pradesh et au Cachemire, l'an dernier), prenait, depuis une quinzaine d'années, une ampleur particulièrement inquiétante pour la démocratie indienne. Il n'était pas rare qu'un homme politique change de nombreuses fois d'appartenance au cours d'une carrière...

Désormais, s'il n'a pas de bonnes raisons – prévues par le nouveau texte – ou s'il n'est pas accompagné par au moins un tiers des membres de son organisation politique, l'élu qui souhaitera passer d'un camp à l'autre en cours de mandat perdra automatiquement son siège et devra se représenter devant l'électorat.

La loi dite *« anti-défection »* a fait l'objet, depuis une quinzaine de jours, de nombreuses consultations entre le Congrès, majoritaire (403 sièges (1) sur 513), et les partis d'opposition. Le vote a eu lieu le mercredi 30 janvier – journée ô combien symbolique pour l'Inde puisqu'il s'agissait du trente-septième anniversaire de l'assassinat du mahatma Gandhi – et a été suivi d'une courte intervention, fort applaudie, du jeune premier ministre.

Ce texte, qui constitue la première législation majeure introduite par le nouveau gouvernement *« était nécessaire à l'assainissement de notre vie publique*, a déclaré M. Rajiv Gandhi. *Il s'agit pour nous d'un premier pas (...). Il y aura encore des réformes, électorales et autres (...). Notre gouvernement a la volonté politique de mettre en œuvre tout ce qui a été promis, et je suis heureux que l'opposition nous ait soutenu. Nous poursuivrons nos efforts pour obtenir chaque fois son accord »*.

Cette décrispation n'exclut pas certaine fermeté. Avant le vote, M. Gandhi avait prévenu les députés éventuellement opposés au projet de loi qu'ils devraient alors accepter de voir leur intégrité personnelle mise en question. Malgré quelques réserves exprimées ici et là sur certains détails du texte, personne ne s'y est risqué. *« Monsieur Propre »* s'est mis à l'œuvre...

PATRICE CLAUDE.

(1) Le Parti du Congrès (I), qui détenait 401 sièges après les élections législatives du mois de décembre, en a remporté deux nouveaux parmi les cinq pour lesquels la consultation, reportée pour des raisons diverses, a eu lieu le 28 janvier. Deux des trois autres sièges ont été enlevés par le Telegu Desam, parti régional d'Andhra-Pradesh et principal groupe d'opposition à la Chambre du peuple, où il compte maintenant trente membres, et le dernier par le parti tamoul *DMK*.

Philippines

JUGÉS POUR LE MEURTRE DE BENIGNO AQUINO

Le général Ver et ses coïnculpés plaident non coupables

Le chef des forces armées philippines, le général Ver, et vingt-cinq autres personnes *inculpées dans le meurtre de l'ancien dirigeant de* l'opposition Benigno Aquino – assassiné le 21 août 1983 à son retour à Manille – ont comparu le vendredi 1er février devant un tribunal spécial. Après lecture de l'acte d'accusation, les inculpés ont décidé de plaider non coupables.

Diverses protestations s'élèvent cependant aux Philippines contre le *traitement de faveur réservé, semble-t-il, aux accusés et contre la protection* qui leur reste assurée par l'armée.

Détention « indéfinie » pour Lino Brocka

De notre correspondant

Tokyo. – Le président Marcos a ordonné, mercredi 30 janvier, la détention *« indéfinie »* d'une douzaine d'opposants à son régime, parmi lesquels deux personnalités du monde du spectacle populaires aux Philippines et à l'étranger : le cinéaste Lino Brocka et le réalisateur de télévision Ben Cervantes. Ces personnalités ont été arrêtées au début de la semaine au cours d'une manifestation dirigée contre le régime (*le Monde* du 1er février), et plus particulièrement contre le traitement de faveur dont bénéficieraient certains généraux impliqués par la justice dans l'assassinat de l'ancien sénateur Benigno Aquino. Les détenus sont inculpés de *« rassemblement illégal »*, une infraction théoriquement passible de la peine de mort.

Depuis l'assassinat d'Aquino, au mois d'août 1983, des centaines de manifestations ont eu lieu à Manille. Lino Brocka a été à l'avant-garde du mouvement, jouant un rôle important dans la mobilisation des artistes contre le régime et dans ce qu'il appelle le *« réveil de l'identité culturelle des Philippins »*. Il a également été à la tête du boycottage *dirigé* contre un coûteux Festival du film patronné par Mme Imelda Marcos.

Le cinéaste n'est d'ailleurs pas le seul à protester contre le traitement privilégié dont semblent bénéficier, avec l'assentiment du pouvoir, les généraux et soldats impliqués dans le meurtre d'Aquino. Inculpé il y a quelques jours par la justice, le général Fabian Ver, parent du président Marcos et chef d'état-major des forces armées (en congé temporaire), a, par exemple, été laissé en liberté sous caution de 1 500 dollars, sans d'ailleurs avoir jamais été arrêté.

De même, l'armée a refusé de remettre à la justice civile les vingt-trois autres accusés. Les autorités pénitentiaires avaient d'ailleurs fait opportunément savoir que les prisons étaient trop pleines pour pouvoir accueillir ces justiciables supplémentaires. A la suite de quoi, Agapito Aquino a demandé au gouvernement l'autorisation de construire une prison assez spacieuse pour recevoir les personnages inculpés dans le meurtre de son frère. Ceux qui ne sont pas en liberté y perdraient sans doute au change : s'il faut en croire la rumeur de Manille, l'armée les traiterait *« comme des VIP »*.

R.-P. PARINGAUX.

DIPLOMATIE

M. WEINBERGER DÉMENTI PAR SON PORTE-PAROLE

Les Soviétiques n'ont pas détruit leur missile égaré au-dessus de la Finlande en décembre

L'affaire du missile soviétique égaré à la fin de décembre dernier au-dessus de la Norvège et de la Finlande (*le Monde* du 4 janvier) a donné lieu ces derniers jours à des interprétations contradictoires. A Washington, M. Weinberger, ministre américain de la défense, qui témoignait jeudi 31 janvier devant la commission des affaires étrangères du Sénat, a surpris son auditoire en déclarant que les Soviétiques avaient *« abattu un de leurs propres missiles de croisière qui avait échappé à leur contrôle et avait commencé à survoler la Norvège et la Finlande. (...) Il existe donc des systèmes de défense »*, avait-il conclu. Cette affirmation a été commentée avec embarras par le porte-parole du Pentagone lui-même, selon lequel M. Weinberger *« n'a pas voulu dire que le missile avait été abattu »*... L'engin, a ajouté le porte-parole, *« s'est apparemment écrasé, soit qu'il ait piqué vers le sol, soit qu'il ait été à court de carburant »*.

Toutes les capitales intéressées ont en tout cas démenti une version rapportée par le *Daily Express* de Londres, selon laquelle le missile aurait été programmé par erreur pour se diriger vers Hambourg en RFA, et que les militaires soviétiques auraient alerté le Pentagone par le « téléphone rouge » avant d'abattre eux-mêmes l'engin avec des chasseurs Mig-25. Rappelons que l'engin était un vieux modèle de missile de croisière, un SS N-3, portant à 350 kilomètres et dont l'armée finlandaise a récupéré jeudi des débris au fond du lac Inari, dans le nord du pays.

M. Weinberger, pense-t-on à Washington, avait surtout voulu tirer argument de cet incident pour prouver le bien-fondé de l'*« initiative de défense stratégique »* du président Reagan, un projet qui reste au cœur des controverses Est-Ouest. Ainsi, dans des réponses données – par écrit – à la chaîne américaine de télévision CNN, M. Tchernenko réaffirme que *« la militarisation du cosmos mettrait en cause le traité américano-soviétique sur les missiles anti-missiles, ainsi que de nombreux autres accords internationaux actuellement en vigueur »*. Pour le dirigeant soviétique, l'initiative américaine repose sur *« un concept offensif ou plus précisément agressif, dont le but est de désarmer l'adversaire et le priver de toute capacité de représailles en cas d'agression nucléaire contre lui. »*

A Athènes, où il participait à une conférence pour « La paix dans les cinq continents » organisée à l'initiative du premier ministre grec, M. Papandréou, en présence de plusieurs présidents ou chefs de gouvernement déjà présents à la rencontre de New-Delhi (*le Monde* du 30 janvier), M. Arbatov, membre du comité central du PC soviétique, a estimé que les négociations sur les armements qui vont s'ouvrir à Genève le 12 mars *« peuvent être très longues, peu fructueuses et même négatives »*. Le même porte-parole soviétique a précisé au journal grec *Ta Nea* que M. Tchernenko *« travaille »* et *« prend activement part aux affaires du parti »*. Il n'a cependant pas démenti que ce dernier est un malade puisqu'il a ajouté en réponse à une question : *« J'espère qu'il guérira. » – (AFP, UPI).*

La Tunisie a obtenu l'accord de principe de la Mauritanie, de l'Algérie, du Maroc et de la Libye pour la réunion d'un sommet maghrébin

Le bureau politique du FLN s'est réuni, le jeudi 31 janvier à Alger, pour *« étudier la situation prévalant dans la région à la lumière des contacts qui ont eu lieu entre l'Algérie et les Etats voisins »*, a annoncé un communiqué. Les derniers en date de ces contacts, nous indique notre correspondant à Alger, Jean de la Guérivière, avaient eu lieu, mercredi, à l'occasion d'une nouvelle *« visite secrète »* de M. Guedira, conseiller politique du roi *Hassan II*, dans la capitale algérienne.

De notre correspondant

Tunis. – Les Tunisiens estiment que, avant la fin de la première quinzaine de février, ils devraient être en mesure de décider de lancer ou non des invitations officielles pour la tenue, dans le courant de mars, d'un sommet maghrébin à cinq (*le Monde* du 12 janvier). Sa décision sera arrêtée selon les résultats des contacts bilatéraux qui doivent se poursuivre dans les prochains jours, principalement entre l'Algérie et le Maroc.

Les visites qu'a effectuées, durant le mois de janvier, le chef de la diplomatie tunisienne, M. Beji Caïd-Essebsi, en Mauritanie, en Algérie, au Maroc et en Libye, ont permis d'obtenir l'accord de toutes les parties sur le principe de cette rencontre, ce qui constitue déjà un succès appréciable. Mais la tenue d'un sommet *« n'est pas une fin en soi »*, expliquent les Tunisiens. Encore faut-il être assuré qu'il permettra de déboucher sur des progrès tangibles dans la voie de l'édification du Maghreb.

Aussi, les conversations qui doivent avoir lieu prochainement entre Algériens et Marocains seront-elles déterminantes. Si, de part et d'autre, on ne s'en tient pas à des positions tranchées sur le problème du Sahara et si le terrain peut être suffisamment déblayé pour aller plus avant dans la recherche de solutions possibles, rien ne s'opposera, dit-on à Tunis, à ce que le président Bourguiba, leur doyen, invite ses pairs à venir à Carthage.

« Notre objectif est la construction du Maghreb et toutes les autres questions devraient lui être subordonnées, mais sans pour autant être éludées », nous a déclaré M. Caïd-Essebsi. *« Le Maghreb doit être édifié sur des bases saines et solides où la paix et la concorde entre ses membres doivent reposer sur une réalité tangible. Le chemin pour y parvenir – il ne faut pas se faire d'illusions – ne sera pas court. Nous traînons un lourd passé colonial, précolonial et postcolonial. »*

Pour le ministre, le problème du Sahara occidental fait partie de ce *« lourd fardeau »*. La Tunisie n'a pas de solution à proposer, mais, ajoute-t-il, *« nous préconisons qu'il soit résolu dans le cadre de la dynamique maghrébine que le sommet est appelé à mettre en place »*.

Pour la Tunisie, qui n'aspire à aucun rôle de médiation, précise M. Caïd-Essebsi, la seule ambition est de réunir autour d'une table *« les cinq partenaires maghrébins »*, afin que s'instaure *« une concertation globale* [sur] *les problèmes du présent et les défis de l'avenir »*.

MICHEL DEURÉ.

● *Conversation en vidéophone entre MM. Mitterrand et Soares.* – Le premier ministre portugais et le président français ont eu, jeudi matin 31 janvier, une conversation en vidéophone (téléphone avec écran de télévision, permettant de voir son interlocuteur), à l'occasion d'un colloque franco-portugais sur les nouvelles technologies de l'information, qui a actuellement lieu à Lisbonne. M. Soares a remercié M. Mitterrand de *« tout ce qu'il a fait durant sa présidence du conseil européen en faveur de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté »*, entrée en laquelle le chef de l'Etat a rappelé qu'il voyait *« depuis longtemps »* une *« nécessité »*.

L'AFFAIRE DU CRIMINEL DE GUERRE WALTER REDER

Trente-trois parlementaires du Conseil de l'Europe demandent la destitution du ministre autrichien de la défense

De notre correspondant

Strasbourg. – Fait sans précédent dans les annales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : jeudi 31 janvier, a été présentée une demande de *« destitution immédiate »* du ministre autrichien de la défense, M. Frischenschlager. Les trente-trois membres de l'Assemblée qui en sont les auteurs déclarent ne pouvoir *« taire leur vive émotion »* devant la réception, par le ministre, du *« criminel de guerre Walter Reder, libéré des prisons italiennes »* (*le Monde* du 1er février) et réclament sa destitution immédiate, à défaut de sa démission. En exprimant leur défiance à son égard, ils soulignent qu'ils ne pourront coopérer avec ce ministre *« comme ils ont l'habitude de le faire en toute amitié et toute confiance avec le gouvernement comme avec leurs collègues autrichiens »*.

Des socialistes français sont à l'origine de cette démarche, qui a jeté le trouble parmi les membres autrichiens de l'Assemblée.

Le texte de cette déclaration, qui a été reconnue recevable par le président de l'Assemblée, M. Karl Ahrens (SPD), mais n'a été contresigné par aucun délégué scandinave, allemand ou autrichien, a été mis en distribution selon le règlement pour recueillir d'autres signatures. Cette initiative ne s'inspire, selon ses promoteurs, que du souci de faire respecter les droits de l'homme. Elle survient au moment où le Parlement autrichien, dominé par la coalition socialiste-libérale, doit se prononcer sur la motion de censure présentée par l'opposition populiste, à propos de cette affaire.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *Le MRAP appelle à une manifestation à Paris.* – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a exprimé le mercredi 30 janvier sa *« vive protestation »* après la libération anticipée du criminel de guerre Walter Reder. Il *« s'indigne qu'un ministre du gouvernement autrichien l'ait accueilli à son arrivée à Graz »*. Une délégation du MRAP se rendra lundi 4 février, à 18 heures, à l'ambassade d'Autriche, 6, rue Faber, Paris-7e. Le MRAP appelle *« tous ceux qui entendent marquer leur fidélité à la lutte contre le nazisme et le racisme à soutenir cette délégation par leur présence ou par leur message »*.

● RECTIFICATIF. – En raison d'une erreur de composition, les lecteurs de notre première édition datée du vendredi 1er février ont pu lire dans le « bulletin de l'étranger » consacré à l'affaire Frieschenschläger que *« l'antisémitisme et le pangermanisme persistent dans toutes les mentalités autrichiennes »*. Nous avions écrit *« dans trop de mentalités autrichiennes »*.

AFRIQUE

Le récit des deux otages français libérés au Soudan

« Le bon Dieu était avec nous »

MM. Yves Parisse et Michel Dupire, les deux Français qui ont regagné Paris lundi 28 janvier après onze mois de captivité dans le Sud soudanais, ne sont pas près d'oublier leur mésaventure. Apparemment en bonne santé, les deux employés des GTM — Grands Travaux de Marseille, — qui avaient été capturés le 10 février 1984, alors qu'ils travaillaient sur le chantier du canal de Jongleï, ont été présentés à la presse, jeudi 31 janvier, après quarante-huit heures d'examens à l'hôpital de Corbeil. *« Le bon Dieu était avec nous ! »*, s'est écrié l'un d'eux.

Otages de l'ALPS (Armée de libération du peuple soudanais) — mouvement du colonel John Garang, actif dans le sud du Soudan, — ils ont passé leurs premiers mois de captivité en compagnie d'un Britannique et d'un Kenyan, libérés en même temps qu'eux, à Addis-Abeba, le 27 janvier. Le 19 avril 1984, ils ont été rejoints par deux journalistes suisses, toujours détenus. Les six otages ont vécu ensemble pendant de longs mois, d'abord en dormant à la *belle étoile*, ensuite dans *les « vingt mètres carrés de liberté totale »* qui leur étaient concédés autour de leur *tukul*, la hutte traditionnelle de la région.

Les otages, qui recevaient la même nourriture que les rebelles — riz et haricots, — décrivent ceux-ci comme des guérilleros formant des sections d'une soixantaine d'hommes, *« âgés de dix-sept à cinquante ans »*, pas méchants, très disciplinés, en uniforme, et armés de Kalachnikov. *« Nous étions relativement bien traités, compte tenu de ce qu'ils possédaient, c'est-à-dire pas grand-chose »*, disent-ils. Les otages préféraient faire eux-mêmes leur cuisine et souffraient de ce que l'eau fût *« dégueulasse »*. Communiquer avec les soldats de l'ALPS n'était pas facile, car seuls les hommes de la première section parlaient anglais ; *« mais, de toute façon, nous n'avions pas grand-chose à nous dire »*.

Les deux Français ont reçu un colis de leurs familles ainsi que quelques lettres, que leur employeur est parvenu à leur transmettre. Ils ont pu aussi se procurer des piles, ce qui leur a permis d'écouter les nouvelles sur leur radio. Mais ils ignoraient où ils se trouvaient. *« Ils nous ont fait marcher vers l'est, en direction de la frontière éthiopienne. Au début, on est passé dans des zones habitées, mais nous n'avons eu aucun contact avec la population. Ensuite, on ne nous déplaçait que de nuit, en évitant les villages »*, disent-ils.

Vingt coups de fouet pour tentative d'évasion

A quatre reprises, leur bivouac a essuyé des *« tirs de mortier et des rafales d'armes automatiques »*. Chaque fois, les rebelles *« nous ont évacués, rapidement, dès les premiers coups de feu »*.

A deux reprises, les otages ont rencontré le chef de l'ALPS, le colonel Garang, qu'ils dépeignent comme *« un homme dur, énergique, sachant se faire obéir et bon chef militaire »*. La première fois, en mai 1984, il leur a promis de les libérer et leur a dit qu'en échange il voulait *« de l'argent »*. Aucun des deux hommes ne consent à rapporter les tractations qui se sont sans doute produites. Ils insistent seulement sur leur reconnaissance à l'égard des GTM, du Quai d'Orsay et de tous ceux qui se sont démenés pour obtenir leur libération.

Le 24 août 1984, *« la veille de l'anniversaire de la libération de Paris »*, les otages ont tenté de s'évader. Hélas, leurs gardiens ont surpris deux d'entre eux en train de préparer leurs *« bagages »*. Ils ont été punis de vingt coups de nerf de bœuf, ce qui est *« le régime imposé également aux soldats »*. Ils ont reçu l'ordre de quitter leur dernier bivouac le 27 décembre, à l'exception des deux Suisses, qui étaient *« en bonne santé »* quand ils sont partis. Un mois plus tard, ils étaient libérés, et après quatre heures de marche, remis aux Ethiopiens, qui les ont conduits à Addis-Abeba.

Les dirigeants de GTM présents à la conférence de presse, se défendent d'avoir « caché » leurs deux collaborateurs à leur retour. *« Nous ne leur avons pas lavé le cerveau, ils n'ont pas été séquestrés depuis leur arrivée »*, disent-ils. Pendant ces deux journées d'examens médicaux, les deux hommes ont logé avec leurs familles dans un hôtel proche de l'hôpital, à l'abri des indiscrets. La seule rançon que les GTM reconnaissent avoir versée, *« en ce qui les concerne »*, est *« un matériel médical peu important »*. Le chiffre de 1 million de dollars, avancé, pourtant de bonne source, ou la livraison aux rebelles de matériels de communication n'ont pas été mentionnés.

M. Michel Dupire tient à préciser que Mᵉ Miquel — qui s'est plaint de la façon dont les deux Français avaient été « cachés » lors de leur arrivée à Villacoublay (*le Monde* du 30 janvier) — n'était pas son avocat, mais celui de *« certains de ses parents »*. *« Il a cru bien faire et je me prononcerai pas sur son attitude »*, a-t-il dit.

L'affaire aurait connu un épilogue pleinement heureux si les deux otages suisses avaient été eux aussi libérés. Les Ethiopiens semblaient s'y attendre. Quel rôle ont-ils joué dans les tractations ? Quelle est l'importance de leur soutien à M. John Garang ? Quel a été le marché passé ? Autant de mystères...

J.-C. P.

Madagascar

● *Le corps d'un religieux italien a été retrouvé mutilé.* — Le missionnaire italien découvert mort à Madagascar au début du mois a été *« horriblement mutilé »* et décapité par ses meurtriers, a annoncé, jeudi 31 janvier, l'agence catholique FIDES à Rome. Le Père Sergio Sorgone, âgé de quarante-six ans, vivait à Madagascar depuis 1969. Selon FIDES *« prouvent qu'il a été volé, tué, horriblement mutilé et décapité. Son portefeuille, son argent et ses documents ont disparu »*. FIDES ajoute que la région où son corps a été retrouvé le lendemain est *« infestée de voleurs, de brigands et de prétendus révolutionnaires qui ont un label politique, de couleur rouge »*.

L'agence rappelle que c'est le second missionnaire étranger tué à Madagascar en un an. — (AP.)

[A Paris, de source généralement bien informée, on confirme que le religieux a été décapité après avoir été torturé. On s'interroge sur les raisons de ce meurtre, qui s'est voulu apparemment « exemplaire » et que certains interprètent comme un « acte d'intimidation » à l'égard des églises chrétiennes de Madagascar, qui conservent une profonde influence dans la Grande Ile en dépit des options socialistes du régime et des relations étroites qu'il entretient avec Moscou. — J.-C. P.]

République sud-africaine

M. BOTHA ÉVOQUE LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE M. NELSON MANDELA

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Le président Pieter Botha a répondu indirectement, jeudi 31 janvier, à M. Nelson Mandela, le dirigeant noir emprisonné depuis vingt-deux ans. Au cours d'une intervention au Parlement du Cap, M. Botha a déclaré que le gouvernement examinerait sa remise en liberté si le bénéficiaire de cette mesure était prêt à renoncer à la violence et ne se conduisait pas de telle manière *« qu'il faille l'arrêter de nouveau »*.

Dimanche dernier, un journal britannique, *Mail on Sunday*, avait publié un entretien de M. Mandela avec Lord Bethell, député anglais au Parlement européen, lequel avait été autorisé à rendre visite au détenu à la prison de Pollsmoor, près du Cap. Lord Bethell avait réclamé la libération de l'ancien président de l'ANC (Congrès national africain) et avait affirmé que, selon M. Mandela, une trêve était possible si l'ANC était reconnu par les autorités comme un interlocuteur (*le Monde* du 29 janvier).

Se référant à cet entretien, le chef de l'Etat sud-africain a franchi un petit pas supplémentaire en ne mettant qu'une seule condition (le non-recours à la violence) à la remise en liberté de M. Mandela. Auparavant, le gouvernement avait toujours exigé que le militant noir fût assigné à résidence au Transkei, le « homeland » auquel il est rattaché ethniquement, pour prix de son élargissement, exigence à laquelle M. Mandela avait, à plusieurs reprises, refusé de se soumettre.

M. Botha a déclaré jeudi que *« son gouvernement n'était pas insensible au fait que Mandela et d'autres aient passé une longue période en prison »*. M. Nelson Mandela, aujourd'hui âgé de soixante-six ans, avait été condamné à la prison à perpétuité en juin 1964 pour haute trahison.

MICHEL BOLE-RICHARD.

PROCHE-ORIENT

Washington suspend temporairement ses ventes d'armes dans la région et augmente son aide militaire à Israël

Washington (*AFP*). — Les Etats-Unis ont décidé de retarder pendant au moins quatre à six semaines toute nouvelle vente d'armes au Proche-Orient dans l'attente d'une *« révision globale de la stratégie et des intérêts de sécurité »* américains dans la région, a annoncé, jeudi 31 janvier, la Maison Blanche. Cette décision affecte notamment la fourniture d'armes ultra-modernes aux pays arabes modérés, tels que l'Arabie saoudite, la Jordanie et Oman, précise-t-on de source officielle.

Le gouvernement soumettra au Congrès un *« plan global »* de ventes d'armes aux pays concernés, une fois ce réexamen achevé, a précisé la Maison Blanche. Washington continuera à fournir, comme prévue, les armements, dont la vente a déjà été approuvée.

La mesure prise sous la pression du « lobby pro-israélien » au Congrès intervient à l'approche de la visite à Washington du roi Fahd d'Arabie saoudite prévue pour le 11 février.

Selon certaines informations, l'Arabie saoudite souhaiterait obtenir des Etats-Unis la vente d'armements pour près de 8,5 milliards de dollars. Quarante intercepteurs F-15 Eagle, des missiles sol-air et air-sol, ainsi qu'un millier de missiles portatifs anti-aériens Stinger seraient sur la liste saoudienne. Le sultanat d'Oman, pays où les Américains disposent d'une base militaire, voudrait acquérir vingt-quatre chasseurs F-14 Tomcat.

La décision de Washington n'affecte pas l'octroi annoncé, mercredi, d'une aide militaire de 1,8 milliard de dollars à Israël au cours de l'exercice fiscal 1986 commençant le 1ᵉʳ octobre prochain. Cette aide est en augmentation de 400 millions de dollars par rapport au niveau actuel. M. Rabin, ministre israélien de la défense, qui a effectué cette semaine une visite à Washington, s'est félicité de ce geste de bonne volonté tout en soulignant que cet accroissement n'était *« pas exactement ce qu'Israël souhaitait »*. Jérusalem désirait que M. Reagan demande au Congrès l'octroi d'une aide de 2,25 milliards de dollars.

Aucune décision n'a, en revanche, été prise au cours de la visite de M. Rabin sur le montant de l'aide économique américaine. Celle-ci dépend, aux yeux de Washington, des mesures d'austérité qu'adoptera l'Etat hébreu pour surmonter la grave crise financière qu'il traverse. Israël souhaiterait obtenir, en ce domaine, une assistance d'urgence de 800 millions de dollars pour l'exercice en cours et une aide économique de 1,9 milliard de dollars pour 1986.

● *Les négociations israélo-égyptiennes sur Taba suspendues.* — Les entretiens de Beersheba sur l'avenir de la minuscule enclave de Taba (*le Monde* daté 27-28 janvier) se sont achevés mardi 29 janvier sur un constat de désaccord, mais elles reprendront en février ou mars à Ismaïlia, sur les rives du canal de Suez. Ils avaient pour objectif essentiel de définir le rôle que jouerait la Force multinationale et observateurs du Sinaï (FMO) en entrant à Taba, comme le prévoit l'accord intérimaire israélo-égyptien découlant du traité de paix d'avril 1982. Au cours des entretiens, l'Egypte a suggéré, comme prévu, de soumettre le litige de souveraineté à un arbitrage international. Israël a proposé, en retour, de former un comité de conciliation avant tout arbitrage. — *(Corresp.)*

Jordanie

La démission du ministre de l'information

DES CARICATURES MAL VENUES...

(Correspondance)

Amman. — La démission du ministre jordanien de l'information, Mᵐᵉ Leila Charaf (*le Monde* du 30 janvier), a jeté un pavé dans la mare politique d'Amman, où l'on n'est guère habitué à de tels coups d'éclat de la part des membres du gouvernement. Fait sans précédent, en effet, Mᵐᵉ Charaf n'a pas hésité à rendre publiques les raisons qui l'ont amenée à quitter un cabinet où elle était entrée il y a tout juste un an et dont elle était la seule femme.

Au lendemain de sa nomination et dans le sillage du rétablissement du Parlement jordanien en janvier 1984, Mᵐᵉ Charaf s'était engagée à promouvoir une libéralisation de l'information fondée sur *« la crédibilité, l'objectivité et la responsabilité »*. Le fait que depuis un an on a pu noter un changement sensible de ton dans la presse jordanienne qui n'hésite pas, dans certains éditoriaux, à critiquer la politique du gouvernement ou de ses institutions, ou à publier des informations moins « aseptisées » qu'auparavant.

Mᵐᵉ Charaf n'a pu cependant imposer au sein du cabinet une politique pour laquelle elle avait pourtant eu l'appui du roi Hussein. De fait, c'est après avoir pris connaissance d'une lettre du souverain jordanien au premier ministre, M. Ahmed Obeidat, qu'elle a décidé de présenter sa démission. Dans ce document, le roi Hussein dénonçait le caractère tendancieux d'articles et de caricatures parus récemment dans les journaux jordaniens. Le roi demandait enfin à M. Obeidat d' *« attirer immédiatement l'attention »* des journalistes jordaniens *« sur le fait que la liberté s'arrête là où elle commence à porter atteinte à la dignité et à l'intégrité d'autres personnes ou groupes »*.

Mᵐᵉ Charaf affirme avoir été *« surprise »* par la lettre du roi Hussein. *« J'ai senti qu'il y avait là*, affirme-t-elle, *une nouvelle orientation en contradiction avec ce que nous étions convenus et avec mon idée de la liberté d'expression. »*

E. J.

● *Guerre du Golfe : une contre-offensive irakienne.* — L'attaque irakienne lancée, jeudi 31 janvier à l'aube, au centre du front irako-iranien (*le Monde* du 1ᵉʳ février), dans la région de Qasr-e-Cherine, a échoué, et les troupes irakiennes ont subi des pertes importantes, a assuré dans la soirée l'agence iranienne Irna. Elle précise que les combats se sont déroulés dans le secteur de Chagha-Hammam. L'Irak a annoncé, pour sa part, qu'un bataillon de ses troupes (environ six cents hommes) a réussi à *« s'emparer de positions iraniennes sur le front central »*. Le communiqué de Bagdad, qui fait état de *« très lourdes pertes infligées à l'ennemi et d'un grand nombre de soldats iraniens capturés »*, ne précise pas si les positions attaquées se trouvent en territoire iranien. Il semble s'agir toutefois, compte tenu des faibles effectifs engagés, d'une opération localisée. — *(AFP.)*

politique

LA CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Edgard Pisani de plus en plus isolé

(Suite de la première page.)

Certains ajoutent, dans l'hypothèse où le « oui » à l'indépendance l'emporterait, que *l'Assemblée* constituante chargée alors d'élaborer le traité d'association avec la France et le pacte communautaire appelé à servir de règle du jeu entre les différentes communautés du nouvel Etat devrait être désignée uniquement par les Canaques.

C'est dire que les négociations seront difficiles. D'autant plus que les propositions faites par le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sont présentées désormais par les adversaires du pouvoir socialiste comme une solution de rechange. Les dirigeants du FLNKS, pour leur part, continuent de s'opposer à ce contre-projet. En l'absence de M. Tjibaou, certains partisans du sénateur RPR ont essayé de convaincre localement d'autres dirigeants indépendantistes de discuter de ce plan, mais leurs discrètes démarches se sont heurtées à la même fin de non-recevoir.

Pour éviter que son initiative ne soit à coup sûr vouée à l'échec, M. Pisani avait donc besoin d'un délai de réflexion. Il l'a obtenu. Selon les indications fournies dans son entourage, le gouvernement n'adopterait pas avant le mois de mars le projet de loi portant organisation de la consultation. Le scrutin aurait lieu *« entre le 1er juillet et le 15 septembre »*. M. Pisani veut utiliser ce laps de temps, en dépit des nombreuses incompatibilités en présence, pour essayer de négocier et de « ficeler » avec les principales parties concernées les bases minimales d'accord sur lesquelles le pouvoir exécutif fonderait, fin mars ou début avril, les clauses définitives du *« contrat de confiance »* proposé aux communautés antagonistes, conformément au schéma souhaité par le président de la République et le premier ministre (*le Monde* du 26 janvier).

Eviter le pire

La tension qui caractérise les relations du délégué du gouvernement avec les élus de la majorité territoriale n'apparaît pas toutefois de bon augure. Si l'opération de séduction de l'opinion publique métropolitaine tentée par M. Tjibaou avait été tout à fait concluante, M. Pisani aurait peut-être pu bénéficier d'un contexte politique plus favorable. Tel n'est pas le cas. Le voilà contraint de poursuivre son cavalier seul, en ne pouvant compter que sur lui-même pour la défense de ses propres options. M. Pisani entend le faire en réaffirmant sa conviction, qui est aussi celle du pouvoir exécutif, que seule une indépendance intelligemment conçue et préparée peut désormais éviter le pire, et que la France possède les moyens de maîtriser totalement le déroulement du processus d'indépendance-association.

M. Pisani le dit clairement dans une lettre publiée le jeudi 31 janvier par le quotidien local : *« Il faut que la Nouvelle-Calédonie s'affranchisse de son passé. C'est de son histoire propre qu'il faut s'inspirer pour imaginer son avenir. Il faut bien prendre garde aux leçons de l'histoire. Elle ne sont jamais si simples qu'on croit. Penser par exemple que les traités n'ont aucune valeur, ne constituent qu'une garantie illusoire puisqu'ils peuvent être dénoncés, c'est se tromper sur leur nature et sur leur utilité. C'est oublier, d'une part, que ceux-ci ne font que constater des rapports de forces et que, de ce point de vue, aucune situation n'est jamais équivalente : la France en Nouvelle-Calédonie ne se trouve pas, loin s'en faut, dans la situation où elle se trouvait en Indochine ou en Algérie... Elle est en mesure d'imposer à une indépendance éventuelle les conditions qu'elle juge nécessaires et d'en assurer le respect. »*

Pour M. Pisani, toute la question est justement de tenter d'en convaincre, très vite, une majorité de Calédoniens.

ALAIN ROLLAT.

M. Ukeiwé : le gouvernement « vend les libertés de l'Ouest aux pays de l'Est »

M. Dick Ukeiwé, qui attend toujours une réponse à la demande d'audience qu'il a adressée à M. Mitterrand, poursuit son séjour en France en participant à des réunions publiques en province. Jeudi 31 janvier, le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie a été l'hôte à Bordeaux de M. Jacques Chaban-Delmas. Il a répondu à M. Pisani, qui avait émis des doutes sur la constitutionnalité du contre-projet qu'il avait exposé au Sénat, en disant : *« L'envoyé spécial du président de la République est à Nouméa pour accomplir sa mission et non pour juger de la constitutionnalité du plan proposé par le RPCR et approuvé par l'ensemble de l'assemblée territoriale. Sinon, c'est un dialogue de sourds, et il vaut mieux que M. Pisani revienne en France »*.

M. Ukeiwé a ajouté : *« Le gouvernement vend les libertés de l'Ouest aux pays de l'Est. C'est ce qu'il fait depuis trois mois à Nouméa.*

Au cours du même meeting, M. Chaban-Delmas a affirmé : *« Si la France perdait la Nouvelle-Calédonie, elle perdrait ensuite toutes ses possessions du Pacifique jusqu'à en devenir rabougrie »*, M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, a fait remarquer : *« Les deux seuls pays qui ont instauré la loi d'état d'urgence au cours des dernières années sont le Chili de Pinochet et la Pologne de Jaruzelski : on a les inspirateurs qu'on mérite »*.

M. Ukeiwé a également relevé le propos de M. Pisani disant à la télévision qu'il était prêt à *« prendre un certain nombre d'hommes politiques de l'opposition et à leur mettre le nez dans leur pipi »*, en faisant remarquer : *« Si ces propos s'adressent aux dirigeants calédoniens, ils sont incompatibles avec la compréhension de la réalité calédonienne »*.

Cette déclaration de M. Pisani a provoqué une vive réaction de M. Philippe Séguin, député des Vosges, membre du secrétariat national du RPR, qui a dit : *« Le cas de M. Pisani relève maintenant du rapatriement sanitaire. Il est des propos totalement déplacés dans la bouche d'un représentant de la France. Il se comporte comme le représentant du PS et non comme celui du gouvernement de la République. Les leçons de gaullisme sont irrecevables de la part d'un homme qui a trahi le général de Gaulle. Quant aux élégantes allusions aux erreurs de tel ou tel, elles sont mal venues de la part de l'inventeur de La Villette. »*

D'autre part, comme M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne) l'avait publiquement souhaité lors du débat sur le rétablissement de l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, jeudi soir 24 janvier, au Sénat, le bureau de la Haute Assemblée a décidé d'imprimer sous forme d'affiches, le discours prononcé à cette occasion par M. Dick Ukeiwé. M. Alain Poher, président du Sénat, a présenté, jeudi après-midi 31 janvier, à M. Ukeiwé, cette affiche, qui a été envoyée dans toutes les mairies de France.

La dernière initiative de ce type au Sénat remonte à octobre 1962. Le discours prononcé alors par M. Gaston Monnerville, lors de l'installation du bureau de la HauteAssemblée, le 9 octobre, qui critiquait la procédure référendaire engagée par le général de Gaulle pour l'élection au suffrage universel du président de la République, avait été affiché dans les mairies de France.

● *M. Gaudin : pas d'uniformité.* – A l'occasion d'une réunion des élus locaux de l'UDF à Lyon, jeudi 31 janvier, M. Jean-Claude Gaudin a expliqué que *« l'opposition est unie mais n'est pas uniforme : si nous étions uniformes, ce serait le meilleur moyen de renforcer Le Pen »*. Pour le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *« le RPR, huilé comme une Bentley, arbitre facilement ses conflits »*, alors qu'à l'UDF *« la diversité rend les choses plus difficiles »*.

● *Le Cercle Denis-Diderot vient de naître.* – Des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, se réclamant des valeurs de la gauche et préoccupés par l'évolution de l'environnement socio-économique, viennent de constituer un *« Centre d'échanges et de réflexion sur la crise »*. Le Cercle Diderot est placé sous la présidence de M. Claude Gruson (secrétaire : M. Pierre Garrigues ; trésorier : M. Claude Laigle). Pour tout renseignement : Claude Laigle, 98, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

« La France a intérêt à réussir la décolonisation »

nous déclare M. Nidoish Naisseline

Après MM. Dick Ukeiwé et Jean-Marie Tjibaou, M. Nidoish Naisseline, président du mouvement LKS (Libération kanake socialiste) et grand chef coutumier de l'île de Maré (îles Loyauté), est arrivé à Paris le mercredi 30 janvier. Il a répondu à nos questions. Mouvement indépendandiste, le LKS a néanmoins accepté de participer aux élections territoriales du 18 novembre dernier, et compte six élus à l'assemblée territoriale

« Le RPCR demande à M. Pisani de rentrer à Paris. Le FLNKS donne l'impression d'aller négocier à reculons. Pour votre part, soutenez-vous encore le plan Pisani ?

– Bien sûr. Il n'est pas dépassé. Mais il doit être remanié. Par exemple sur le corps électoral : nous allons proposer un droit de vote pour les seuls Calédoniens dont le père ou la mère sont nés sur le territoire. Nous avons soumis cette idée à M. Pisani, qui nous a répondu qu'il devait tenir compte de l'opinion publique locale. Mais si les caldoches, sur place, crient si fort, c'est parce qu'ils croient être soutenus par l'opposition en métropole. C'est pourquoi nous venons ici. Nous sommes peut-être mieux placés que le FLNKS pour faire entendre un certain nombre de choses à la droite.

– Par exemple ?

– Nous allons tenter de rencontrer des représentants de l'opposition pour leur expliquer qu'une victoire au référendum serait à la fois celle du peuple canaque et celle du peuple français. Tout le monde perdrait à faire de la Nouvelle-Calédonie un enjeu de politique intérieure française. Tout mouvement de décolonisation attire des convoitises. On a déjà vu se profiler les Libyens. A l'inverse, l'extrême droite calédonienne rêve de vivre le cinquante-deuxième Etat des Etats-Unis. Si la France souhaite continuer à rester présente en Calédonie, elle a intérêt à réussir la décolonisation.

– Mais la négociation peut-elle s'appuyer sur les forces politiques locales ?

– Oui. Aucun des deux camps n'est monolithique. Au RPCR, vous avez des gens proches du Front national, mais aussi des élus *favorables à l'indépendance*, comme Henri Wetta *(vice-président de l'assemblée territoriale)*. Et au FLNKS, beaucoup de militants souhaitent qu'on négocie avec Pisani. Le *Journal des nouvelles* a publié, récemment, la lettre d'un jeune caldoche. Je vous lis le texte : *« Au lieu d'appeler les gens à descendre dans la rue et d'organiser des liturgies tricolores pour fanatiser les foules, nos leaders feraient mieux de dépenser leur énergie à susciter la réflexion calme, l'échange, la discussion au sein de leurs adhérents, comme avec l'opposition locale. »* Vous voyez, le dialogue est encore possible.

– Quel est votre sentiment sur le plan récemment défendu à Paris par M. Dick Ukeiwé ?

– Le meilleur moyen de retarder l'indépendance, c'st de mettre en place le régime d'autonomie qu'il propose. En outre, la création des assemblées régionales qu'il préconise favoriserait la séparation d'un monde canaque et d'un monde blanc. Cela équivaudrait à dire : *« Vous, les Canaques, gouvernez chez vous ; nous, on gouverne chez nous avec nos sous. »* Cela dit, nous prenons en compte le souhait de dialogue qu'il a exprimé. Mais tout le monde parle de dialogue mais personne ne prend place autour d'une table. Il est vrai qu'après le plan Pisani et le plan Ukeiwé il manque encore un plan Tjibaou. On a l'impression que le FLNKS en est encore à réclamer avant tout un hymne, un drapeau et une représentation à l'ONU ; dans ce cas, je préfère encore le plan Pisani, car, au moins, il donne un contenu à l'indépendance.

Propos recueillis par
DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'opposition s'inquiète d'une modification des règles de désignation des membres des conseils régionaux

« Non au jeu de qui perd gagne » : c'est ainsi que les quatorze présidents de conseils régionaux favorables à l'opposition rassemblés au sein de l'Association nationale des élus régionaux (ANER) que préside M. Michel Giraud (RPR) ont résumé leur hostilité à un projet de décret qui modifie les règles de désignation, par les conseils généraux, des représentants des collectivités locales aux conseils régionaux.

A l'exception de l'Ile-de-France, pour laquelle la loi du 6 mai 1976 laisse au Conseil de Paris et aux conseils généraux le libre choix des règles de désignation (chacune de ces collectivités a retenu le système majoritaire) c'est un décret du 5 septembre 1973, pris en application de la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions qui régit le mode de représentation des collectivités locales aux conseils régionaux, assurée par les conseils généraux.

Ce décret retient le mode de scrutin uninominal et majoritaire. Le projet de décret du ministère de l'intérieur et de la décentralisation dénoncé par l'opposition institue le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, selon la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. L'ANER dénonce ce *« changement capital »* qui intervient alors que, rappelle-t-elle, le gouvernement avait affirmé son intention de ne pas modifier le régime électoral des conseils régionaux *« aussi longtemps que tous les transferts de compétence prévus par les lois de décentralisation ne seraient pas effectifs soit au plus tôt en 1986 »*. Pour l'ANER *« le seul droit »* du gouvernement consisterait à *« respecter son engagement »* en procédant à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct.

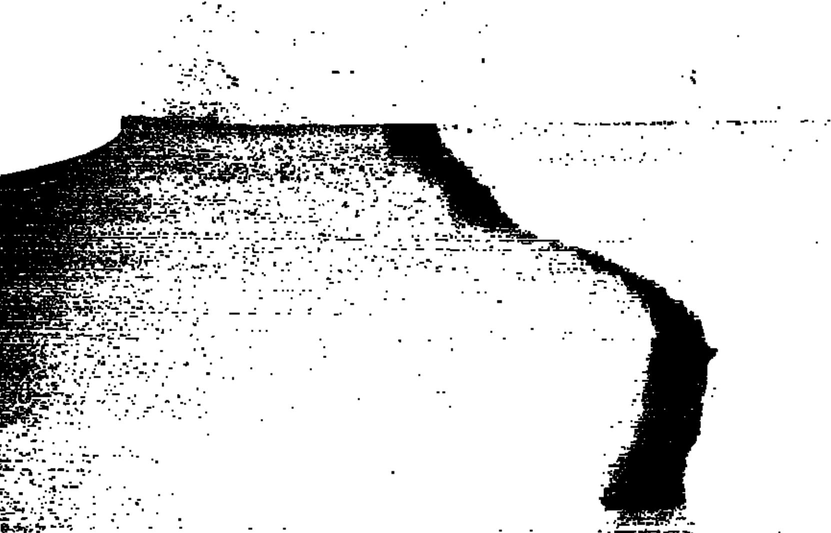
M. Giraud, qui étudie actuellement les recours pour attaquer ce décret au Conseil d'Etat, considère qu'une telle décision du gouvernement a pour objectif de *« camoufler les conséquences sur la composition politique des conseils régionaux et sur leur présidence de la nouvelle et irréductible défaite du PS »* aux prochaines élections cantonales.

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF et président du conseil général de Seine-Maritime, a affirmé que ce futur décret qu'il a qualifié d'*« étrange manœuvre »*, sera attaqué en cas de publication.

Pour l'opposition, ce changement de mode de scrutin (1) *aurait les* conséquences politiques suivantes : le conseil régional d'Auvergne ne serait gagné par l'opposition qu'avec une faible marge, celui de la Franche-Comté serait attribué au bénéfice de l'âge alors que l'opposition y est actuellement majoritaire, celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur resterait à gauche au lieu d'être attribué au bénéfice de l'âge, ceux de Picardie et de Poitou-Charentes resteraient à gauche, ceux de Haute-Normandie et de Bourgogne seraient perdus par l'opposition au profit de la gauche. Ces « pronostics » sont fondés sur les espoirs de gain escomptés par l'opposition au scrutin des 10 et 17 mars prochain.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) M. François Mitterrand, lors de son entretien sur Antenne 2, mercredi soir 16 janvier, avait indiqué : *« Chaque fois que nous aurons l'occasion de commencer à instiller de la proportionnelle dans nos modes de scrutin, ce sera bien. »*



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU XXVe CONGRÈS DU PCF

La direction fait pression sur l'appareil

Le bureau politique du Parti communiste a examiné, jeudi 31 janvier, la préparation du vingt-cinquième congrès du parti, qui doit se réunir du 6 au 10 février à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis. M. Georges Marchais doit présenter, à l'ouverture du congrès, le traditionnel rapport de la direction sortante, qui, généralement, tient compte de la discussion menée dans le parti sur le projet de résolution. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure le secrétaire général fera droit aux critiques qui se sont exprimées, notamment à travers les amendements votés par les conférences fédérales.

La perspective de la recherche d'un compromis n'est pas à exclure, mais il apparaît, dans le même temps, que la direction entend procéder à un tri sévère parmi ceux qui pouvaient être ses partenaires pour ce compromis. Ainsi a-t-elle demandé à la direction de la fédération des Hauts-de-Seine, dont la conférence devait s'ouvrir ce vendredi soir, que deux membres du comité central, M. Lucien Sève, responsable de l'Institut de recherches marxistes, et M. Daniel Lacroix, secrétaire de la section de Renault-Billancourt, ne soient pas proposés par la conférence pour être reconduits dans l'instance dirigeante du PCF.

La mise à l'écart de ces deux responsables, qui avaient voté le projet de résolution du comité central tout en émettant certaines critiques, signifierait que la direction cherche à provoquer un clivage profond dans les rangs du parti.

Cette orientation, si elle l'emporte, se heurtera à une forte résistance. Les responsables des Hauts-de-Seine n'ont pas satisfait à la demande de la direction. Dans une petite fédération comme celle de la Meuse, où le projet de résolution a recueilli 75,86 % des voix de la conférence, M. Marc Zamichei, minoritaire, qui s'était abstenu au comité central en octobre, a néanmoins été proposé pour être reconduit dans cette instance.

Contrairement à l'habitude, le comité central ne se réunira pas avant le congrès pour établir ses propositions de candidatures pour son renouvellement. Cette façon de procéder paraît discutable au regard des statuts, puisque le comité central sortant, qui, en principe, cesse d'exister à l'ouverture du congrès, se réunira pourtant, après le vote de la résolution, pour établir sa liste de candidatures. Cette démarche a surtout pour effet de faire peser sur les responsables communistes, pendant le déroulement des débats, l'incertitude quant à leur sort ultérieur.

La même incertitude pèse sur les dirigeants des fédérations, puisque, en vertu d'une circulaire du bureau politique, leur désignation par les conférences fédérales est soumise à la ratification du futur comité central. Ainsi les responsables élus ou réélus par les conférences ne sont pas sûrs d'être confirmés dans leurs fonctions ; d'autre part, leur confirmation éventuelle pourra toujours, dans l'avenir, être retirée par le comité central.

P. J.

HAUTE-VIENNE : le parti comme un poisson dans l'eau

De notre correspondant

Limoges. – C'est la célébrité pour la fédération de Haute-Vienne du PCF depuis qu'elle a rejeté à une forte majorité (66 voix contre 30, plus 62 abstentions et 12 refus de vote), le projet de résolution proposé par le comité central pour le vingt-cinquième congrès. Ses dirigeants n'apprécient pas trop cette publicité ; car les médias les font souvent apparaître comme *« dissidents »* alors que, affirment-ils, *« nous avons agi conformément aux statuts et dans le cadre normal du centralisme démocratique tel que ces statuts le définissent »*.

D'où la *« mise au point »*, publiée lundi 28 janvier en réponse au flot des commentaires (y compris à celui de *l'Humanité*), explique la direction fédérale. En fin de compte *« la conférence fédérale de la Haute-Vienne a adopté par 139 voix pour, 12 contre et 19 abstentions le texte du projet de résolution du comité central enrichi de soixante-trois amendements »*.

Ce double vote, ajoute-t-elle, n'a pas été suscité. La discussion a porté normalement sur le projet, et cent vingt-huit amendements ont été proposés. Sur ces cent vingt-huit, soixante-trois ont finalement été retenus. C'est ensuite qu'une majorité de militants présents à la conférence ont exigé *« dans un souci de clarté »* un vote sur le projet initial afin de bien affirmer l'importance qu'ils attachaient à *« l'enrichissement »* que ces amendements apportent au texte initial.

Place forte

La fédération de la Haute-Vienne n'est pas la seule à s'être singularisée. Mais ce département est pour le PCF une place forte. Les trois députés de la Haute-Vienne, avant la « vague rose » de 1981 étaient communistes ; le recul des présidentielles a tout de même laissé à Georges Marchais 24,26 % des suffrages exprimés, ce qui plaçait le département au quatrième rang national après la Seine-Saint-Denis, les Bouches-du-Rhône et le Gard.

A l'élection présidentielle de 1969, M. Jacques Duclos, qui avait commencé sa campagne en Haute-Vienne, y avait totalisé 33,64 % des suffrages. Aux européennes du 17 juin dernier, alors que le PCF avait subi le nouveau recul que l'on sait, le score était encore de 21,7 % ce qui plaçait la Haute-Vienne à quelques dizièmes de point de la Seine-Saint-Denis. L'accession en 1981 de M. Marcel Rigout, député de la Haute-Vienne, à une responsabilité ministérielle avait été vécue par tout le département comme la consécration d'un travail politique long et obstiné.

L'implantation du PCF en Haute-Vienne a été, en effet, forte dès le congrès de Tours en 1920. Elle est née d'une tradition ancienne, à Limoges – *« la Rome du socialisme »*, disait-on en 1848, – où Michel Chevallier avait fondé un des premiers cercles saint-simoniens, qui avait connu son insurrection communaliste en avril 1871, berceau de la CGT, née en 1895. Dans les campagnes où les idées socialistes furent drainées très tôt par les émigrants-maçons limousins qui créèrent ce « communisme rural » très particulier à la région.

Cette influence, simple tradition politique, est entretenue par une présence très forte et publique. En Haute-Vienne, le PCF est comme un poisson dans l'eau : 5 000 adhérents, 283 cellules (dont 134 rurales ou locales, et 49 d'entreprise) et 35 sections (dont 4 d'entreprise : SNCF, PTT, RVI-Limoges, organismes sociaux) ; 700 élus municipaux, 44 maires (sur 200 communes), 14 conseillers généraux (sur 40), des vice-présidences au conseil général et au conseil régional. Un pouvoir bien réel donc et que la régionalisation a beaucoup amplifié depuis 1981.

D'autant que les milieux socio-professionnels traditionnellement liés à la droite politique – patronat, commerçants, propriétaires terriens – ont en Haute-Vienne renoncé pour l'essentiel à jouer un rôle politique direct. Ils préfèrent négocier avec le pouvoir départemental de gauche plutôt que se lancer dans des aventures de reconquête électorale très aléatoires. Un dialogue s'est ainsi établi, et les élus communistes de la Haute-Vienne, qui partagent le pouvoir départemental avec le PS, ont généralement l'estime des milieux d'affaires locaux qui leur savent gré de mener une réflexion économique sérieuse sur l'avenir de leur région.

Autre point d'appui pour le PCF, son quotidien régional, *l'Echo du Centre*, qui apparaît, bien qu'étant un organe de parti, comme largement ouvert sur les préoccupations générales de la région et qui bénéficie d'une estime (notamment dans les milieux culturels et économiques) dépassant largement son audience « naturelle ».

La « force tranquille »

Ce quotidien a vécu voici une décennie une expérience significative. Logé dans une sorte de taudis, il avait décidé de rénover ses locaux en lançant un appel aux militants. Pendant plus d'un an, plusieurs centaines d'entre eux lui consacrèrent leurs week-ends. Cette version limousine des « samedis communistes » chers aux Soviétiques permis d'effectuer gratuitement, selon les estimations faites à l'époque par l'administration du journal, l'équivalent de quelque 60 millions de centimes de travaux.

L'Echo du Centre est l'organe commun de cinq fédérations communistes (outre la Haute-Vienne, la Corrèze, la Creuse, l'Indre et la Dordogne), cinq fédérations qui n'ont pas la même attitude vis-à-vis du projet de résolution du comité central. Le quotidien s'efforce de tenir la balance égale entre ces diverses sensibilités politiques.

Bref, la fédération communiste de la Haute-Vienne, c'est un peu dans ce département l'image de la « force tranquille ». Ce qui n'exclut pas une pratique importante de l'action dite « de masse ». Dans le syndicalisme agricole, par exemple (même à la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et au Centre départemental des jeunes agriculteurs, dont les directions nationales ne sont pas suspectes de sympathie pour le PCF) ; l'université et le mouvement coopératif, qui est en Limousin une tradition séculaire et une puissance économique.

Certains militants qui, à la conférence fédérale, ont voté pour le texte du comité central voient justement dans cette omniprésence la preuve d'une déviation opportuniste : *« Il y a ici des positions électorales à conserver, un pouvoir à sauvegarder, même au prix de la rigueur et de la clarté politiques. »* Objection rejetée, sur le mode théorique, par un délégué : *« Comme disait Lénine, l'âme vivante du marxisme, c'est l'analyse concrète d'une situation concrète ; et c'est de notre activité quotidienne qu'est sortie la position mûrement réfléchie de notre conférence fédérale.* Sur le mode plaisant, par un autre : *« Le nouveau rassemblement populaire majoritaire que l'on nous propose aujourd'hui existe depuis longtemps dans ce département. »*

Conclusion de M. Eric Fabre, secrétaire fédéral et nouveau candidat au comité central aux côtés de M. Marcel Rigout et de Mme Ellen Constans : *« C'est avec le souci de contribuer à l'enrichissement de la politique du parti, porteuse de la diversité de la réflexion des communistes du département en même temps que de leurs décisions majoritaires que la délégation de la Haute-Vienne se rendra au vingt-cinquième congrès. »*

GEORGES CHATAIN.

LA DIRECTION FÉDÉRALE DU FINISTÈRE-NORD CONTESTÉE

(De notre correspondant.)

Brest. – La conférence fédérale du Parti communiste du Finistère-nord (deux mille adhérents) a voté à une très forte majorité le projet de résolution soumis au vingt-cinquième congrès du parti, avec 147 voix pour, 2 contre et 5 abstentions, mais ce score ne traduit qu'une unité apparente au sein de la fédération. On a appris en effet, jeudi 31 janvier, que celle-ci se trouve sans bureau, plusieurs membres du comité fédéral ayant refusé de passer au vote à l'issue du débat. M. Louis Le Roux, membre du comité central, premier secrétaire de la fédération, semble être très contesté, bien qu'il démente le vide existant à l'heure actuelle au bureau fédéral : *« Nous avons été réélus*, dit-il; *ce sont seulement les tâches qui n'ont pas été distribuées. »*

Des membres du PCF ne cachent pas leurs réticences quant à de l'orientation de la fédération du Finistère-nord, qui, jusqu'ici, était très proche de la direction du parti. M. Le Roux a même été mis en minorité lors de la préparation de la conférence fédérale, au cours de laquelle le bilan des actions menées par la fédération a été dressé. Onze membres ont voté contre ce bilan et cinq pour.

Selon certaines informations, un membre du bureau politique du PCF devrait se rendre à Brest pour tenter de régler ce conflit. – G. S.

MEURTHE-ET-MOSELLE : qui détient le pouvoir ?

De notre envoyé spécial

Nancy. – Les communistes lorrains ne sont pas des militants commodes. En 1976, lorsque la direction du parti, en difficulté sur la façon dont elle avait annoncé l'abandon de la *« dictature du prolétariat »*, avait lancé un débat de diversion sur la morale, les Lorrains lui avaient donné du fil à retordre, et, en Moselle, elle avait été battue sur cette question. En avril 1978, après l'échec aux élections législatives d'une union de la gauche brisée, puis replâtrée au dernier moment, la critique de la façon dont les responsables du parti avaient orienté sa campagne électorale était venue, notamment de la Lorraine.

Un an plus tard, éclatait la première bataille de la sidérurgie à Longwy. Les communistes, qui menaient cette bataille au premier rang, lançaient une station de radio, Lorraine-Cœur d'acier, ouverte à tous, même à MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber ou Alain Krivine. Après s'être félicitée officiellement de la popularité de « LCA », la direction du parti avait fini par imposer la fermeture de cette station, qui, au fond, la gênait.

Bref, ce n'est pas d'hier que les communistes lorrains se veulent et se montrent libres de leurs initiatives et de leur réflexion, dans la seule région qui ait connu, sous le précédent et sous l'actuel septennat, de véritables luttes ouvrières de masse. Autant dire qu'il n'étaient pas disposés à accepter sans sourciller le *« grand écart »* qui leur fut imposé, au printemps 1984 : combattre le plan acier, qui rompait avec les engagements pris devant les électeurs, tout en restant au gouvernement et en votant, à l'Assemblée nationale, la « confiance ».

La sanction des élections européennes fut ressentie, ici, comme un camouflet immérité. La fédération de la Meurthe-et-Moselle, dont les deux branches – celle du sud du département et celle du Pays-Haut – avaient été réunies en mai, se rangeait, au comité central, parmi les partisans d'un réexamen complet de la politique du PCF et de son fonctionnement à tous les niveaux, y compris celui de la direction. Un reportage, publié par l'hebdomadaire *Révolution*, portait à la connaissance de tous l'état d'esprit des militants de la Meurthe-et-Moselle et de leurs dirigeants, qui refusaient de chercher seulement « ailleurs » – dans la politique du PS, puis dans celle du gouvernement, ou dans le lointain passé du PCF – les raisons des échecs. On lisait, dans ce reportage, des questions acérées sur les conséquences, pour le PCF, des positions qu'il avait prises sur l'Afghanistan et sur la Pologne.

Les pires accusations

C'est ainsi que la fédération de la Meurthe-et-Moselle s'est lancée dans un débat, dont le moins qu'on puisse dire est que la direction du parti ne le souhaitait pas. Parmi les dirigeants de cette fédération, ceux qui siègent au comité central sont apparus, évidemment, au premier plan.

M. Alain Amicabile, le premier secrétaire, est un jeune cadre du parti, entré au comité central en 1979, et venu de la sidérurgie. M. Roland Favaro, responsable régional, a derrière lui une longue expérience du militantisme et des responsabilités dans l'appareil du PCF. Ni l'un, ni l'autre ne font partie des six membres du comité central qui se sont abstenus en octobre dernier, lors du vote sur le projet de résolution du vingt-cinquième congrès. Mais c'est le cas de M. Marc Zamichei, jeune conseiller général, qui se partage entre ses responsabilités dans ce département et ses fonctions au secteur « communication » du PCF, dirigé par M. Pierre Juquin. Tous trois, en revanche, avaient été de ceux qui, au-delà même des points de vue qu'ils entendaient défendre, demandaient, d'abord, la fin de l'obligation, pour les responsables, de *« faire passer »* dans leur fédération les positions de la direction.

Ce point étant acquis, puisque le projet de résolution permet *« à tout communiste »* non seulement de *« conserver son opinion »* mais de *« la défendre dans le parti »*, les dirigeants de la Meurthe-et-Moselle ont pu, comme aussi ceux de la Haute-Vienne, par exemple, débattre avec leur fédération, et non pas contre elle. Attitude insolite, qui leur a valu les pires accusations, mais qui n'a pas rencontré de réprobation parmi les militants. A la conférence fédérale, réunie à la fin de la semaine dernière, 90 % des délégués ont avalisé, en votant pour le rapport de M. Amicabile, la démarche de la direction fédérale. Qui plus est, les 10 % restants se sont bornés à s'abstenir (*le Monde* du 29 janvier). La direction du parti n'est donc pas parvenue à trouver, au sein de la fédération, de véritables relais de son offensive contre les responsables fédéraux.

M. Jean-Claude Gayssot, qui *« suit »* les deux principales fédérations lorraines pour le bureau politique, n'a pu que donner des signes de mauvaise humeur au cours de la lecture du rapport, qui doit être édité et diffusé dans la fédération, puis lors de la discussion des amendements. Une attaque de certains délégués contre la direction, à l'ouverture de la conférence, en raison d'une émission d'Europe 1 enregistrée dans cette fédération entre autres, n'a pas eu d'écho. Les responsables fédéraux peuvent estimer qu'ils sont parvenus à mener le débat, chez eux, sans laisser personne « au bord de la route ».

En Meurthe-et-Moselle, comme dans plusieurs autres fédérations, la préparation du vingt-cinquième congrès n'aura pas seulement tordu le cou à la règle qui voulait que les responsables fédéraux fussent indéfectiblement solidaires de la direction nationale. Un autre principe non formulé a vécu, celui selon lequel le projet de résolution proposé par la direction ne pourrait être amendé que sur des détails, *« amélioré »* et *« enrichi »*, mais non transformé. Les principaux amendements adoptés ici mettent en question, en effet, les orientations essentielles du document. Ils n'ont pas toujours été votés par des majorités aussi massives, ni composées des mêmes délégués, mais la façon dont ils ont été examinés et adoptés n'a été contestée par personne.

Que pensent donc les communistes de Meurthe-et-Moselle dans leur(s) majorité(s) ? Ils observent, par exemple, que le décalage entre la dénonciation du *« virage à droite »* du PS, dans la période 1977-1981, et l'espoir du changement, avait conduit à une première sanction électorale à l'élection présidentielle ; puis qu'un nouveau décalage, le PCF demeurant dans un gouvernement qui ne tenait pas les promesses de 1981, a entraîné une deuxième sanction en juin 1944. Ils estiment que, dans les deux cas, la stratégie nouvelle, revendiquée par le PCF à partir de 1979 et consistant à favoriser *« tout pas en avant réel »*, mais à ne favoriser que ceux-là, a été mal appliquée, voire négligée. Or ils admettent que la direction puisse se tromper, mais pas qu'elle refuse de le reconnaître ; ou, pire, qu'elle tente de camoufler ses erreurs.

Le cimetière du parti

A travers la critique de la période 1981-1984 est posée la question de l'union de la gauche, dont les communistes de Meurthe-et-Moselle souhaitent qu'elle donne lieu à une clarification. Le débat, pour eux, n'est pas tranché entre ceux qui pensent, comme l'a dit un délégué, que *« l'union de la gauche, c'est le cimetière du parti »*, et ceux qui redoutent le repli sectaire et la marginalisation, face à une alternance, qui serait institutionnalisée, entre la droite et la social-démocratie.

Le débat sur les pays socialistes a été, lui aussi, difficile, surtout à cause d'un amendement qui présentait toute atteinte aux libertés individuelles comme *« une occasion pour l'impérialisme d'accroître la tension internationale »*. N'était-ce pas rejeter sur les pays socialistes la responsabilité du risque de guerre, alors que l'existence de ces pays est fondamentalement, aux yeux des communistes, un facteur de paix ? Aussi cet amendement n'a-t-il été adopté que par 203 voix contre 88, avec 24 abstentions.

Enfin, les communistes de Meurthe-et-Moselle se sont accordés pour estimer que le *« centralisme démocratique »* doit évoluer dans sa pratique, non pas vers la constitution de tendances, qui serait la négation de ce principe, mais vers une redéfinition du *« centre »*. La question posée, en fait, est celle du pouvoir au sein du parti : doit-il se surimposer au parti dans son ensemble, ou bien en émaner ?

L'actualité de cette question est apparue dans la procédure de désignation de la direction fédérale. Conformément à une circulaire du bureau politique, M. Gayssot a enregistré les votes émis, qui reconduisent la direction sortante, et il a indiqué qu'ils seront soumis à la ratification du comité central. Les communistes de Meurthe-et-Moselle auront-ils, en fin de compte, les dirigeants auxquels ils ont confirmé leur confiance ?

PATRICK JARREAU.

« Jean Fabien » publie des documents internes datant de 1977

L'Express fait paraître, dans son numéro daté 1er-7 février, un article de « Jean Fabien », pseudonyme choisi par les auteurs de la publication, dans le livre *Kremlin-PCF*, de notes de Jean Kanapa, ancien responsable de la politique extérieure du Parti communiste, sur les rapports de ce dernier avec le PC soviétique en 1968. L'auteur de l'article dément les affirmations parues dans certains journaux et selon lesquelles l'opération « Jean Fabien » aurait été orchestrée par la direction du PCF pour déconsidérer ses adversaires.

L'auteur anonyme accompagne son article de deux documents. Il s'agit, en premier lieu, de notes prises au cours d'une réunion du comité fédéral de la Seine-Saint-Denis, au cours de laquelle, le 14 février 1976, la délégation du PCF au vingt-cinquième congrès du PC soviétique avait fait un compte-rendu de ce congrès. Le second document est constitué aussi de notes prises au cours d'une réunion du comité central, fin mars 1977, sur une lettre adressée au PCF par le comité central du PC soviétique. Celui-ci critiquait l'attitude du PCF vis-à-vis de l'Union soviétique.

Ces deux documents n'apportent pas de révélations, les appréciations de la direction du PCF sur le PC soviétique, à cette époque, étant connues, notamment, par la publication officielle d'une conférence de Jean Kanapa à l'école centrale du PCF. Quant à la lettre du PC soviétique, M. François Hincker en avait fait état dans son livre, *le Parti communiste au carrefour*. Ces documents permettent, en revanche, de situer « Jean Fabien » – ou tel des membres du groupe qui se fait appeler ainsi – parmi les responsables au moins passés du PCF.

L'Humanité écrit pour sa part, vendredi 1er février : *« Le néant du personnage suinte goutte à goutte : ses « révélations » sont de la qualité des peaux de lapin. Mais tout n'est pas perdu pour tout le monde :* l'Express *vend du papier et fait des affaires. »*

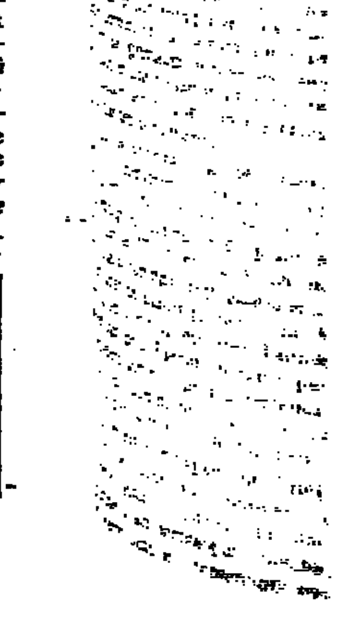
LE COMPORTEMENT DU SÉNAT VU PAR M. POHER...

Devant l'Association des amis de la République, M. Alain Poher a écarté, mardi 29 janvier, le reproche fait à la Haute Assemblée d'être *« un bastion ou une barricade »*. Le président du Sénat a expliqué : *« nous avons voté les textes* [du gouvernement] *chaque fois qu'ils nous paraissaient raisonnables. Nous les avons amendés lorsqu'ils nous paraissaient modifiables sans que notre effort de dialogue soit toujours payé de retour à l'Assemblée nationale. Mais nous nous y sommes toujours opposés lorsque leurs principes nous paraissaient inacceptables »*.

...ET PAR M. LABARRÈRE

Présentant ses vœux à la presse, mercredi 30 janvier, M. André Labarrère a affirmé qu'*« il arrive au Sénat d'outrepasser son rôle »*. Après avoir ajouté que *« le rôle du Sénat n'est pas de se transformer en Assemblée nationale bis »*, le ministre chargé des relations avec le Parlement a précisé qu'il a *« beaucoup d'amitié pour le président Poher »* [qui] *« n'apprécie pas toujours certains excès »*, mettant ainsi en cause M. Charles Pasqua, président du groupe RPR en disant : *« Il faut se le farcir M. Pasqua ! »*, et ajoutant : *« On ne comprend rien au Sénat si on ignore les rapports entre M. Poher et M. Pasqua. »*

● *M. Jospin : pas besoin de surfers.* – M. Lionel Jospin, qui participait, jeudi 31 janvier, à une réunion de présentation des candidats socialistes pour les élections cantonales en Gironde, à Carbon-Blanc, a affirmé que *« la France n'a pas besoin pour la gouverner d'un trio de surfers instables »*. Comparant MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing à des surfers qui *« sourient à la caméra mais tentent, par-derrière, de se flanquer mutuellement à l'eau »*, le premier secrétaire du PS a déploré que le programme de la droite *« se limite à profiter jusqu'aux législatives de la vague de mécontentement »*.



société

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE RENÉ AUDRAN

« Action directe » est devenu un groupe franco-allemand

Au lendemain des obsèques de l'ingénieur général René Audran, promu officier de la Légion d'honneur à titre posthume dans la cour des Invalides, jeudi 31 janvier, l'enquête policière sur l'assassinat, le 25 janvier, du directeur des affaires internationales au ministère de la défense reste marquée par la revendication écrite d'Action directe.

Parvenue à plusieurs quotidiens et agences — dont *le Monde* — dans la journée du 31 janvier, ce texte ne se contente pas en effet de mettre fin aux rumeurs fantaisistes qui entouraient les investigations policières, en confirmant l'authenticité de la revendication téléphonique auprès d'un journaliste de l'AFP et de *Libération*, vingt-cinq minutes après le crime. Il éclaire d'un jour nouveau la nature et l'orientation du groupe terroriste : Action directe n'est plus un groupuscule strictement français ; *son idéologie converge avec les thèmes soviétiques sur l'Europe.*

Le communiqué est signé « *commando Elisabeth Van Dick Action directe* », accompagné d'une étoile à cinq branches. Alors que la version en allemand, parvenue au siège parisien de l'agence ouest-allemande DPA, est rédigée dans un style correct, la version en français semble en être une traduction laborieuse. De même, la présentation typographique est identique à celle du texte commun d'Action directe et de la Fraction armée rouge (RAF), annonçant, le 15 janvier, leur fusion en vue d'une « *guérilla communiste en Europe de l'Ouest* » et dont les spécialistes avaient souligné la tonalité plutôt ouest-allemande. Enfin, Elisabeth von Dyck est une membre de la RAF, tuée par la police ouest-allemande en mai 1979.

Renforts étrangers

Ces éléments, ajoutés au coup de téléphone d'une personne à l'accent allemand reçu par la fille de René Audran dans la demi-heure précédant l'assassinat, permettent aux enquêteurs d'estimer que, sous le sigle Action directe se cache aujourd'hui *une organisation et une logistique* franco-allemandes. Ainsi en proportion de son isolement, de son absence d'enracinement social et de l'efficacité de la répression — dix-neuf membres d'Action directe emprisonnés, sept mandats d'arrêt sans résultat pour l'instant — les quelques activistes français d'Action directe ne semblent avoir trouvé d'issue que dans un « suivisme », idéologique et *militaire*, au-delà de nos frontières.

Cette évolution, qui s'accompagne d'une radicalisation meurtrière, est entamée depuis l'année 1983, qui vit une première transformation d'Action directe en groupe franco-italien. Les spécialistes français du terrorisme constatent que, dans tous les affrontements meurtriers d'Action directe avec la police (fusillade de l'avenue Trudaine en mai 1983, hold-up en octobre 1983), des Italiens issus de groupes de la Péninsule étaient présents. Cette violence accrue, sur le sol français, serait donc liée, selon eux, à ces renforts étrangers, parfaitement entraînés. Un seul membre français d'Action directe est en effet présenté par les enquêteurs comme un « tueur », très déterminé : Régis Schleicher, actuellement en grève de la faim à la prison de la Santé à Paris.

Quant à la question sur l'orientation idéologique de ce nouveau terrorisme dont la cible est « *l'américanisation de l'Europe* » et, concrètement, les installations militaires de l'OTAN, elle est inévitablement, suscitée par plusieurs passages du communiqué de revendication de l'assassinat de René Audran, dont cette phrase : « *La force armée française* [est passée] *d'une défense du territoire en [sic] une position de « défense avancée » face aux pays socialistes.* » Ces convergences avec les *thèses soviétiques, bien plutôt* qu'avec celles des mouvements pacifistes (« ni Pershing ni SS-20 ») nourrissent une interrogation plus insidieuse.

Les objectifs choisis par cette nouvelle vague terroriste, notamment les mystérieuses cellules communistes combattantes (CCC) apparues en Belgique en octobre 1984 sont parfois très précis : par exemple, en Belgique, au mois de décembre dernier, les oléoducs de l'OTAN. Or, le plan de ce réseau faisait partie d'un lot de mille documents transmis à l'Est par Lothar et Renate Lutze, deux fonctionnaires du ministère ouest-allemand de la défense arrêtés pour espionnage au profit de la RDA en juin 1976...

E. P.

LE COMMUNIQUE DE REVENDICATION

Un alignement sur les thèses de l'Union soviétique

Dans son communiqué de revendication en langue française, Action directe fait de l'ingénieur *général* René Audran *moins* le symbole des ventes d'armes de la France que l'incarnation de la coopération en matière militaire entre l'Allemagne fédérale et la France au service de l'OTAN.

« Audran, par son rôle militaire et économique, se situait au cœur du projet stratégique de l'impérialisme, est-il notamment expliqué. *La force politique, économique et militaire passe par une répartition précise du rôle des deux Etats, en liaison avec la stratégie impérialiste US : la France, avec son influence géostratégique et sa force de frappe, la RFA, avec sa force économique, financière et son armée (quantitativement la plus importante de l'OTAN). Avec, comme résultats déjà acquis, les projets d'armes conventionnelles et spatiales, la redisposition de la force de frappe française, la création des FAR* [Force d'action rapide], *la concentration des industries de haute technologie, la décision de l'UEO* [Union de l'Europe occidentale], *à la demande de la France, de lever toutes les restrictions concernant la construction d'armes en RFA, le changement d'orientation de la force armée française passant d'une défense du territoire en une position de « défense avancée » face aux pays socialistes.*

» Au travers du renforcement du pilier européen dont la réalisation repose sur l'axe Paris-Bonn, ce sont tous les fondements politiques, économiques et militaires qui, en tant qu'élément de la stratégie impérialiste globale et front avancé dans l'attaque au prolétariat international, sont homogénéisés », est-il ajouté dans le communiqué.

Au-delà du jargon, la revendication présentée par Action directe a ceci de particulier que, pour la première fois, le groupe dissous s'aligne — y compris dans son vocabulaire qui fait référence par exemple, à *« la défense avancée face au pays socialistes »,* aux *« pilier européen »* fondé sur *« l'axe Paris-Bonn »* et à *« la standardisation et à l'interopérabilité »* des armements — sur les critiques que, publiquement et officiellement, l'Union soviétique adresse régulièrement à la politique militaire de la France : à savoir, la thèse selon laquelle les Français sont progressivement rentrés dans le rang d'une organisation collective de la défense pro-atlantique et pro-européenne, et qu'ils en sont même devenus l'élément moteur.

Cet alignement est si total que l'explication donnée par Action directe va jusqu'à reprendre certaines des erreurs ou interprétations de mauvaise foi traditionnellement contenues dans les accusations lancées par Moscou, comme le fait d'assimiler le Groupe indépendant des programmes européens — auquel participait René Audran en tant que délégué de la France pour accroître la coopération militaire européenne — à une structure dépendante du conseil de l'OTAN. Action directe ne manifeste ainsi aucune distanciation par rapport à la dénonciation de la politique française par les Soviétiques.

APRÈS L'ARRESTATION DU NUMÉRO DEUX DE L'ETA MILITAIRE

L'Espagne se félicite de la collaboration de la police française au Pays basque

Juan Lorenzo Lasa Michelena, le numéro deux de l'ETA militaire et les sept autres personnes appréhendées en sa compagnie, mercredi 30 janvier, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), devaient être inculpées vendredi, pour détention d'armes, de munitions et de faux papiers. Ce succès policier est *« la plus grosse prise effectuée au Pays basque français »,* selon la police française. Quatre pistolets, cinq fusils de chasse, un équipement pour falsifier les papiers d'identité et les cartes de police espagnoles, un matériel permettant la fabrication d'un millier de grenades offensives, des explosifs et une roquette antichar de fabrication soviétique, ont été saisis ainsi que des documents.

Lasa Michelena (ou Mitxelena selon la transcription basque), dit « Txikierdi » est considéré par la police espagnole comme le dirigeant le plus dur de *l'ETA militaire*. On lui attribue notamment sept assassinats, dont ceux de quatre gardes civils. A ses côtés a été arrêté José Ramon Martinez de la Fuente Inchaurregui, considéré comme l'un des responsables des commandos action de l'ETA dans la province de Navarre.

Le ministre espagnol de l'intérieur, M. José Barrionuevo, a adressé, jeudi 31 janvier, un télégramme à son homologue français, M. Pierre Joxe, le *« remerciant très sincèrement de la collaboration de la police française »*. Lasa Michelena figurait dans une liste de cinq indépendantistes basques remise aux autorités françaises, en novembre 1983, afin qu'elles les arrêtent et les remettent à l'Espagne. Ces arrestations interviennent une semaine après un voyage au Cap-Vert du sous-secrétaire général du ministère de l'intérieur espagnol, qui avait eu comme objet l'*« urgent besoin »* pour l'Espagne de trouver de nouveaux pays africains prêts à recevoir des nationalistes basques : le Cap-Vert serait prêt à en accueillir huit.

Parallèlement à cette opération policière, la gendarmerie de Saint-Jean-de-Luz a interpellé, mercredi, Jean-Pierre Sainte-Marie, vingt-deux ans, qui a reconnu le dynamitage de la gendarmerie de Lecumberry, revendiqué en novembre 1984 par Iparretarrak, groupe nationaliste basque français. Un autre militant nationaliste basque français, Xavier Manterola, âgé de vingt-sept ans, a été légèrement blessé, vendredi 1er février, vers 2 heures à Bayonne, dans une explosion à l'intérieur de sa voiture personnelle. La police laisse entendre qu'il aurait été atteint par un engin qu'il transportait tandis que les nationalistes affirment que le véhicule aurait été piégé.

EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Dix hommes politiques «condamnés à mort» par la Fraction armée rouge

Le quotidien *Bild* a reçu jeudi 31 janvier un document signé par le groupe Holger Meins (du nom de l'un des fondateurs de la Fraction armée rouge, mort en 1974 après une grève de la faim de cinquante-sept jours) et qui donne la liste de dix personnalités politiques ouest-allemandes «condamnées à mort» par le groupe. La lettre annonce qu'une personnalité sera exécutée à chaque fois qu'un gréviste de la faim mourra. Le chancelier Kohl, son prédécesseur Helmut Schmidt, le ministre président de Bavière Franz-Josef Strauss, ainsi que des hauts fonctionnaires et un ancien ministre de la justice figurent sur la liste. La police fédérale ne s'est pas encore prononcée sur l'authenticité de ce document.

De leur côté, les trente détenus de la Fraction armée rouge qui, dans plusieurs prisons de la République fédérale d'Allemagne, font la grève de la faim commencée le 4 décembre par leurs chefs de file sont déterminés à continuer ce jeûne, même après la mort de l'un d'entre eux, ont annoncé jeudi 31 janvier, à Stuttgart, leurs avocats. Le ministère de la justice de Stuttgart a indiqué que l'état de santé d'un de ces détenus, Günter Sonnenberg, qui purge un peine de prison à vie, s'était encore détérioré ces derniers jours, bien qu'il ait commencé à se réalimenter.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Seize Chinois pour 20 kilos d'héroïne

M. Tiet Cam Guyen, chinois de *Paris, a été obligé de se lever très tôt* le 15 août 1982. Il devrait être, à 6 h du matin, à l'aéroport de Roissy avec M. I Kiung Lim, chinois de Timor, pour accueillir M. Apong Pong, thaïlandais, qui arrivait de Bangkok. Deux heures plus tard, MM. Tiet et Lim, porteurs d'une grosse valise, se retrouvaient devant la porte d'un immeuble de la rue de Civry à Paris (16e). Les policiers de l'Office de répression du trafic illicite des stupéfiants et les agents de la direction nationale des enquêtes douanières, bien renseignés, les y attendaient. La valise contenait 13,367 kg d'héroïne pure et, dans le studio où elle devait être déposée, ils saisissaient, en outre, 6,300 kg de la même drogue, 25 kg de caféine et d'autres ingrédients, tels que du chlorhydrate de strychnine. A partir de là, *par le jeu classique des carnets* d'adresses, des numéros de téléphone, ils devaient appréhender, de studios en hôtels, une vingtaine d'autres Asiatiques, les uns en possession de fortes sommes d'argent, en devises diverses, les autres détenteurs d'héroïne ou de cocaïne.

Il reste, aujourd'hui, à les juger, ce qui n'est pas une mince affaire. Car, devant la 16e chambre correctionnelle de Paris, où le procès s'est ouvert le mercredi 30 janvier, les seize membres de cette « filière chinoise » — cinq autres ont bénéficié d'un non-lieu — donnent pas mal de fil à retordre au président Michel Albarède.

D'abord, aucun de ces Chinois, Cambodgiens, Thaïlandais ou Laotiens n'entend le français. Pour compliquer davantage les choses, les *Chinois n'entendent* pas *non plus le* cambodgien, comme les Thaïlandais n'entendent pas davantage le chinois. Il ne suffit donc pas à quatre interprètes de service de traduire en français, il leur faut, encore, traduire d'une langue à l'autre les propos des différents prévenus, dès lors que tel Chinois a parlé de tel Cambodgien.

Deux millions de doses

Pour tout compliquer, les prévenus reviennent sur leurs déclarations. Ils ne reconnaissent plus les faits. M. Tiet, comme M. Lim, dans leurs premières déclarations aux policiers, avaient bien convenu que la fameuse valise aux 13 kilogrammes d'héroïne était destinée à M. Kao Wong, que toute la drogue en provenance de Bangkok et arrivant à Paris passait par ce Cambodgien fluet, qu'il contrôlait le marché *« au besoin par la violence et même le crime »*. Ils ne le disent plus, mais plus du tout. M. Kao Wong, qui, apparemment, *n'est pas un tendre, n'en sourit pas* moins.

Alors il faut reprendre, pièce par pièce, l'énorme dossier, opposer aux subtiles autant que *superbes* dénégations des uns et des autres les pièces qui leur sont contraires, leur demander *ce qu'ils ont à répliquer, pourquoi* chez les uns tant de dollars, de florins, de deutschemarks, de francs français ? Pourquoi chez les autres cette héroïne, cette caféine, cette strychnine, ces balances, ces sachets, dont la présence indique l'existence d'autant d'officines où se préparaient les doses à commercialiser ? Les calculs ont été faits : ce qui a été saisi devait permettre la confection de deux millions de sachets destinés à la vente.

Les réponses sont imperturbables. Aux demandes cartésiennes d'une justice française, elles opposent, avec la plus grande courtoisie, le flot des mots du pays de Confucius. Il faut s'y retrouver avant de comprendre que les possesseurs d'argent entendent se présenter en simples touristes venus tout bêtement voir l'Arc de triomphe, la tour Eiffel et visiter le Louvre... Quant à ceux chez qui se trouvait tant d'héroïne, ils se contentent de dire qu'elle avait dû être oubliée par le locataire qui les précéda, et dont, bien sûr, ils ignorent l'identité. Pourquoi les uns et les autres se *connaissaient-ils, se rencontraient-ils ?* Parce que, entre Chinois, entre Asiatiques, on aime bien se rencontrer. *« Un Européen, monsieur le président, ne peut pas comprendre ces choses simples. »*

De fait, le président Albarède montre assez clairement qu'il ne les comprend pas. Il comprend, lui, ce que montre le dossier. Et le dossier montre que M. Kao Wong, le chef présumé, a beaucoup téléphoné aux hôtels où demeuraient les autres. Il montre aussi que ces cuisiniers, serveurs de restaurant ou commerçants aux revenus modestes, sinon incertains, furent, dans les mois qui précédèrent leur arrestation, de bien grands voyageurs, prenant l'avion pour le Portugal, les Pays-Bas, Bangkok, Cayenne, le temps d'un aller-retour.

En définitive, ils encourent des peines de vingt ans de prison et la direction des douanes leur réclame, s'agissant d'une contrebande de marchandises prohibées, 20 770 000 francs à titre de restitution et demande leur condamnation à une amende du même montant. Ce singulier procès durera jusqu'au 8 février, et l'on attend beaucoup ce que va dire M. Kao Wong.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

Un rapport de l'INSERM tente d'établir un premier recensement des handicapés

Un rapport, rendu public le 1er février par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), présente pour la première fois une évaluation détaillée des handicaps en France. Les auteurs proposent une série de mesures destinées à diminuer la fréquence des handicaps et à en atténuer la sévérité ou l'intensité.

Les handicaps n'échappent malheureusement pas à cette constante française qu'est la profonde carence en épidémiologie. Qui sont les handicapés ? Combien sont-ils ? Quelle est la nature et l'origine des troubles dont ils souffrent ? On ne dispose pour toute réponse que de données anciennes et fragmentaires.

Les dix-neuf groupes de travail associés à la rédaction du rapport estiment à un million deux cent mille la population des « *handicapés sévères* » âgés de moins de soixante ans. Leurs chiffres se fondent souvent sur ceux des associations de malades ou de leurs familles. Il y aurait ainsi en France 30 à 50 000 personnes concernées par les affections neuro-musculaires. On dispose aussi d'estimations relativement précises dès lors que le handicapé bénéficie de techniques lourdes et coûteuses. C'est notamment le cas des insuffisants rénaux chroniques (13 000 malades traités par hémodialyse pour un coût de 2,8 milliards).

Ailleurs, les rares données existantes n'autorisent que des approximations. C'est vrai pour les handicaps respiratoires : 2,5 millions de bronchitiques chroniques, dont une minorité seulement est handicapée ; 1,5 million d'asthmatiques ; 60 000 victimes d'inhalation professionnelle de poussières métalliques ou minérales. C'est vrai également pour les handicaps d'origine rhumatismale (qui correspondent à 10 % des actes de médecine libérale) ou des handicaps mentaux de l'enfant (entre 1 000 et 6 000 cas d'autisme). La seule incontinence urinaire, handicap souvent méconnu, concernerait 2 millions de personnes, avec une « fourchette » allant de 500 000 à 4 millions.

Pour le professeur Michel Fardeau, coordinateur du rapport, « *la carence épidémiologique s'accompagne de l'absence de données économiques sur les handicaps* », alors pour les études psychologiques abondent. Cela ne peut que freiner les initiatives préventives ou thérapeutiques.

(1) *Réduire les handicaps*. Ce rapport est publié par la Documentation française (556 pages, 180 F). D'autre part le Conseil de l'Europe vient de publier un « *programme-type de politique de réadaptation des personnes handicapées* », bilan des études et résolutions élaborées depuis vingt ans par les experts gouvernementaux des différents Etats membres. (Section des publications du Conseil de l'Europe. F 67006 Strasbourg Cedex).

LE RER A SERA ACCESSIBLE AUX FAUTEUILS ROULANTS

Les handicapés verront, dans les cinq prochaines années, leurs déplacements facilités dans les couloirs de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye, Paris, Marne-la-Vallée, Boissy-Saint-Léger). M. Claude Quin, président de la RATP, a annoncé, le 31 janvier, que toutes les gares de cette ligne seraient équipées de plates-formes élévatrices, soit une vingtaine au total.

Celles-ci permettront d'acheminer les fauteuils roulants en bordure des escaliers ordinaires au moyen d'un plateau tracté par une chaîne. Ce système est déjà expérimenté à la station Nation. Il devrait être étendu, dans un premier temps, aux stations Auber, Noisiel et Neuilly-Plaisance.

Selon une étude américaine l'autisme serait d'origine génétique

Une étude publiée dans le dernier numéro de *Journal américain de psychiatrie* et qui a porté sur deux jumeaux dont l'un au moins sur les deux était atteint d'autisme indique de façon frappante que cette maladie a une origine génétique.

Quarante paires de jumeaux (soit la quasi-totalité des jumeaux américains atteints d'autisme) ont été étudiées, dont vingt-trois paires de *jumeaux « vrais »* (au patrimoine génétique semblable) et dix-sept paires de faux jumeaux (nés en même temps mais de deux œufs différents). Dans vingt-deux cas sur vingt-trois, les jumeaux vrais étaient atteints d'autisme en même temps et de la même façon. Chez les faux jumeaux (dont le patrimoine génétique diffère) ce n'était le cas que dans cinq cas sur dix-sept. Les auteurs de ce travail en concluent que l'autisme est dû, pour une très large part, non pas comme on l'a si longtemps affirmé à des troubles relationnels parents-enfants, mais à une anomalie génétique. Cette anomalie est dite récessive, c'est-à-dire qu'elle ne peut s'exprimer pleinement que si l'enfant a reçu le gène atteint de ses deux parents, et qu'il le possède donc en double exemplaire.

Cette conclusion est corroborée par le fait que 10 % des frères et sœurs de jumeaux autistes souffrent, selon l'étude américaine du docteur Ritvo, de troubles psychiques moins graves que l'autisme, mais du même type. Ces enfants possèdent le gène anormal en un exemplaire seulement. Les généticiens ont à présent entrepris des recherches visant à repérer l'emplacement du gène atteint.

Rappelons que, selon les critères de la nomenclature actuellement admise, l'autisme est une maladie de type schizophrénique qui se manifest avant l'âge de deux ans et demi par une fermeture à l'égard des autres, un repli complet dans un monde intérieur imaginaire et des désordres importants du langage. La maladie est plus fréquente chez les garçons que chez les filles, et elle a donné lieu à l'élaboration de théories multiples, pour beaucoup d'ordre psychanalytique, qui ont servi de base à des structures thérapeutiques pour nombre d'entre elles inopérantes, coûteuses et indûment culpabilisante pour les parents. En revanche, la prise en charge compétente de ces enfants permet, sinon de les guérir, du moins d'améliorer très nettement leur situation.

Dr. E. L.

ENVIRONNEMENT

Retrouvailles écologistes

Etonnante convergence : à la même tribune, le 29 janvier à Paris, se tenaient côte à côte les porte-parole des mouvements écologistes qui, depuis dix ans, ne s'adressent parfois plus la parole. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, était assis — à bonne distance, mais c'était l'ordre alphabétique — à la même table que le représentant des Verts. Aux dernières élections européennes encore, ils s'accusaient mutuellement de traîtrise et de forfaiture. Jean-Claude Delarue, animateur de SOS Environnement et unique représentant des « écologistes » au Conseil économique et social, voisinait avec la représentante de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), qui s'indignait récemment que le gouvernement n'ait désigné que lui à l'assemblée de la place d'Iéna...

Comment une telle convergence, inimaginable il y a seulement quelques mois, a-t-elle pu se produire ? Réponse : la catastrophe de Bhopal. Ces deux mille Indiens et plus, morts par inhalation d'isocyanate de méthyle après l'accident du 3 décembre 1984, ont agi comme un révélateur sur les groupes et associations qui se préoccupent de promouvoir un *« autre mode de développement »*, qu'il s'agisse de mouvements d'entraide en faveur du tiers-monde (Frères des hommes, Comité solidarité-Inde), d'écologistes militants (Greenpeace, Fondation Cousteau) ou de promoteurs d'un autre mode de consommation (Union fédérale des consommateurs, Nature et progrès). Tous se sont retrouvés pendant une heure pour dénoncer les pesticides, *« l'agriculture productiviste »* et, d'une manière générale, ces risques que la société industrielle multiplie et exporte aujourd'hui vers le tiers-monde.

Certes, on a un peu confondu les risques proprement industriels (fabrication de produits chimiques dont la manipulation est dangereuse) et les dangers pour le consommateur (absorption de produits agricoles contaminés et accumulation de produits toxiques dans le milieu naturel), mais toutes les sensibilités de « vert » *se sont retrouvées pour saisir* l'occasion de Bhopal, symbole des méfaits de l'industrie et de l'agriculture réunies, frappant une population sans défense. Greenpeace, qui ne veut pas se mêler d'agriculture, s'intéresse aux transports maritimes de produits dangereux ; Nature et progrès en profite pour relancer son programme d'agriculture biologique ; SOS Environnement demande que l'on crée un *« corps de prescripteurs de pesticides »*, sur le modèle des médecins et pharmaciens ; les Amis de la Terre suggèrent un contrôle de l'industrie chimique aussi étroit que pour le nucléaire ; les Verts, par souci d'économie, proposent que l'on remplace les coûteux dérivés du pétrole par les biotechnologies...

ROGER CANS.

SPORTS

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Vatanen « dans un fauteuil » avec la Peugeot 205

Le Finlandais Ari Vatanen et l'Irlandais Terry Harryman sur Peugeot 205 turbo 16 ont remporté, vendredi 1er février, le 53e Rallye de Monte-Carlo devant l'équipage ouest-allemand Walter Röhrl – Christian Geistdörfer à 5 mn 17 s. Au total, Vatanen a remporté vingt et une épreuves chronométrées sur les trente-trois de l'épreuve monégasque ; Röhrl a dû se contenter d'en gagner cinq.

(De notre envoyé spécial.)

Monaco. — « *Sauf accident, Ari Vatanen gagnera le Rallye avec près de deux minutes d'avance. Sur sol sec, il me reprend une seconde au kilomètre, et sur route humide ou enneigée une seconde et demie.* » Malgré une avance de deux minutes, Walter Röhrl, quadruple vainqueur du Rallye de Monte-Carlo, ne se faisait déjà plus aucune illusion avant le départ du parcours final Monaco-Monaco, long de 825 kilomètres et entrecoupé de onze épreuves chronométrées. Etonnant Vatanen, étonnante 205. Le pilote finlandais et la voiture française ont réussi une performance exceptionnelle. Sur des routes sèches, enneigées ou verglacées, ils ont repris seconde après seconde à l'Allemand de l'Ouest.

Dans le premier passage du Turini, haut lieu du Rallye, où s'étaient rassemblés des dizaines de milliers de spectateurs, dans la Couillole, le Finlandais a marqué d'entrée de jeu sa supériorité. Dans le Saint-Raphaël, il reléguait l'Allemand de l'Ouest à... 2 minutes 23 secondes. L'Allemand avait choisi des pneumatiques pour revêtement sec. Röhrl a-t-il à ce moment-là tenté un pari audacieux ?

Peu importe alors que Röhrl ait eu un sursaut d'orgueil dans une des épreuves chronométrées. Vatanen venait de gagner le Monte-Carlo après une étonnante course-poursuite. La pénalisation de 8 minutes qu'il avait subie deux jours plus tôt, pour s'être présenté avec 4 minutes d'avance au contrôle de Gap, avait surtout servi à révéler son étonnant sang-froid.

Le Finlandais, qui a débuté aux côtés du Suédois Björn Waldegaard et de son compatriote Hannu Mikkola, n'est pourtant pas un inconnu. A trente-deux ans, il a été avec Ford champion du monde des pilotes en 1981. Il n'a pas sans doute le palmarès de Water Röhrl, même s'il a remporté les rallyes de l'Acropole (1980 et 1981), du Brésil et des Mille-Lacs (1981) ou le Safari (1983). Il est toutefois dans la grande tradition des Makkinen et Altoonen, Finlandais eux aussi, qui dans les années 60 dominaient le monde des rallyes. Comme ces *derniers, il a des « trucs »* de conduite qu'il a appris, dès l'âge de quinze ans, sur les routes verglacées de son pays, en empruntant l'automobile de sa mère.

GILLES MARTINEAU.

● TENNIS : *tournoi de Memphis.* — Yannick Noah s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Memphis (Tennessee), doté de 315 000 dollars, en battant successivement les Américains Sandy Mayer 6-4, 6-3 et Tim Gullikson 7-6, 3-6, 6-3. En revanche, Thierry Tulasne et Tarik Benhabilès ont été éliminés au premier tour, respectivement par l'Américain Mark Dickson 6-3, 6-3 et par le Yougoslave Marco Ostoja 6-4, 6-2.

ÉDUCATION

LÉGER RECUL DE LA MAJORITÉ SOCIALISTE AU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

Les élections pour le renouvellement du bureau national du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), qui viennent d'avoir lieu, mettent en évidence la baisse d'audience de la tendance Unité indépendance et démocratie (UID) proche des socialistes, qui dirige ce syndicat, le plus important de la FEN. L'autre leçon de ce scrutin (où le nombre des votants n'a pas dépassé les 50 %) est la percée modeste, mais significative, de la tendance animée par les trotskystes du Parti communiste internationaliste (PCI). Nombre de militants de ce courant de pensée avaient quitté le SNI, il y a plus d'un an, pour rejoindre FO. Or, malgré ces départs, cette tendance réalise un score supérieur à celui qu'elle avait obtenu en 1982, date des précédentes élections. Les responsables de cette tendance semblent avoir capté les suffrages d'adhérents déçus par la politique de l'actuelle direction, trop « *alignée* », à leur avis, sur celle du gouvernement.

La tendance UID, qui perd 2 sièges au bureau national, demeure néanmoins majoritaire. Elle obtient 58,76 % des mandats (61,9 % en 1982) et 18 sièges. Le principal courant minoritaire, Unité et action (animé surtout par des militants communistes), recueille 31,18 % des mandats (29,79 % en 1982) et 10 sièges (+ 1). M. Jean-Claude Barbarant a été réélu secrétaire général.





LE LUXEMBOURG

L'Europe au cœur



ON peut tenir le fait d'être un très petit Etat pour un handicap fondamental, surtout lorsque nul exotisme, nul grand conflit idéologique, ne vient ranimer l'intérêt de la communauté internationale. On peut aussi décider qu'il s'agit là, au contraire, d'un avantage considérable, achever de s'en convaincre au spectacle de « grands » voisins empêtrés dans leurs rêves de puissance et leurs querelles intestines, et, à défaut d'avoir peut-être tout ce que l'on aurait aimé, aimer ce que l'on a. C'est le pari qu'a pris – et gagné haut la main – le Luxembourg.

Au demeurant, ses partenaires ne s'y sont pas trompés. Si jamais la tentation de la condescendance leur était venue, la réussite spectaculaire du grand-duché – dont l'appellation fleure bon la vieille Europe – les en aurait rapidement dissuadés. A bien des égards le Luxembourg pourrait servir d'exemple.

Cette monarchie benoîtement familiale est à plus d'un titre une République à peu près irréprochable. Ce petit Etat, grand comme le tiers d'un département français, peuplé comme le dixième de Paris, n'a cessé de prodiguer aux Européens la fameuse adresse de Jean-Paul II aux chrétiens : « N'ayez pas peur. » Pas peur de vous unir, de mettre en commun vos richesses, vos personnalités, voire de renoncer à une partie de votre souveraineté pour mieux croître et vous défendre. Pas peur d'affirmer clairement ce que vous êtes, c'est-à-dire un rassemblement unique au monde de talents, de possibilités, de souvenirs, de cultures et de libertés.

Il est vrai que le grand-duché est lui-même beaucoup plus composite qu'on ne le croit de l'extérieur. Toutes les activités économiques y coexistent, de la sidérurgie à la banque, de la viticulture aux organisations internationales, de l'agriculture traditionnelle aux services, de la sylviculture aux assurances. Trois langues – le français, l'allemand et surtout le luxembourgeois – s'y pratiquent officiellement, sans parler de celles de l'immigration venue du sud de l'Europe, et de l'anglais des affaires. Et si le consensus politique y reste très fort, toutes les opinions, d'un bout à l'autre de l'éventail, y sont représentées.

Pourtant, cette petite mosaïque a su inventer des moyens de faire vivre ensemble, et plutôt plus harmonieusement qu'ailleurs, des gens d'origine, de pensée et d'intérêts divers. Au point que la paix sociale qui y règne, et qui n'exclut pas la contestation, n'a pas fini d'attirer les investisseurs étrangers. Cependant que le siège de différentes organisations européennes, en particulier la Cour de justice de Luxembourg, et d'une manière générale un sentiment très fort de la population en faveur de l'unification du Vieux Continent achèvent de lui donner un rayonnement international très supérieur à ce qu'il pourrait normalement espérer.

On aurait pourtant tort de ne voir dans le Luxembourg qu'une sorte de carrefour européen, empruntant sans vergogne aux Allemands leur sens de l'efficacité et leur concertation sociale, aux Belges et aux Néerlandais leur attachement à la Communauté, aux Français leur joie de vivre et leur goût des *bonnes choses. Avec l'Europe au cœur, le grand-duché* n'a jamais renié l'héritage d'un passé très fort et très personnel, dont les souvenirs sont partout présents, de la capitale à Vianden, d'Echternach à Clairvaux, des rives de la Moselle à la frontière du Nord.

Les gens heureux ont parfois une histoire.

B. B.

L'art d'être heureux en politique

IMAGINE-T-ON un pays où le premier ministre sortant, au soir d'un scrutin où son parti n'a perdu qu'un siège, et son partenaire au sein de la coalition gouvernementale un seul autre – ce qui ne menace pas arithmétiquement sa majorité parlementaire – déclare qu'il faut tenir compte du désir de changement que le pays vient d'exprimer ? Le Luxembourg, c'est cela... Place aux jeunes, s'écrie le chef du gouvernement, M. Pierre Werner, en cédant son fauteuil à son dauphin du Parti chrétien-social, M. Jacques Santer. Ouverture à gauche, renchérit ce dernier devant la poussée du Parti socialiste. Nous avons été désavoués, disent en substance les libéraux du Parti démocratique en se retirant sous leur tente. Ah ! les braves gens !

Le grand-duché aurait-il inventé la démocratie idyllique ? En fait, ce mélange de loyauté et de réalisme qui a dominé les réactions enregistrées dans les états-majors des trois grands partis au lendemain des législatives du 17 juin – qui avait lieu en même temps que l'élection des députés européens – ne doit pas faire oublier que la campagne avait été, elle, d'une âpreté assez rare au Luxembourg. On avait même manifesté en masse pour l'échelle mobile des salaires et contre la politique sociale du gouvernement Werner. Dans la capitale, fief traditionnel des libéraux, la polémique entre le POSL (Parti ouvrier socialiste luxembourgeois) et les amis de Mme Colette Flesch, leur dynamique chef de file, d'autant plus redoutable bretteuse politique qu'elle fut championne internationale d'escrime, laissait parfois penser qu'on avait oublier de moucheter les fleurets.

Une mise à jour économique

Il n'empêche : les électeurs, tant pour le scrutin européen qu'en choisissant leurs députés nationaux, avaient clairement manifesté que les thèses des socialistes ne les laissaient pas indifférents, et le « système » se devait d'en tenir compte. Devenu le second parti du pays, le POSL devait entrer dans une « grande coalition » dont le PCS (Parti chrétien-social) conserverait la direction. Sur les neuf ministres qui composent le cabinet, quatre sont donc socialistes. Et non des moindres, puisque M. Jacques Poos, qui s'occupait déjà des relations internationales du POSL (fort actives dans le domaine européen), a reçu le portefeuille aussi vaste que composite des affaires étrangères, de l'économie, du commerce extérieur, des classes moyennes, de la coopération et du Trésor, tout en assurant les fonctions de vice-président du gouvernement...

Il est vrai que la gauche, de son côté, était de toute façon décidée à revenir au pouvoir à l'occasion de ce scrutin du 17 juin, et qu'elle s'était bien gardée, en conséquence, de doter ses candidats d'un programme inconciliable avec celui des éléments les plus « sociaux » du PCS. Ce dernier, pressentant d'ailleurs la poussée socialiste, avait de son côté tenu compte, en rédigeant des propositions électorales, de la *prévisible nécessité* (au moins morale) d'aboutir ensuite à un compromis acceptable par les deux grandes formations. La modération des uns et des autres leur a ainsi servi deux fois : en leur permettant de se rapprocher, après le vote, mais aussi en séduisant des électeurs du centre qui ont accentué la montée du POSL et limité la chute du PCS... au grand dam des libéraux du Parti démocratique.

C'est probablement chez les socialistes que cet effort a été le plus grand, en tout cas le plus prolongé. Dès 1980, les dirigeants du parti ont compris que, faute d'une adaptation sinon de la doctrine, du moins des compétences de ses cadres à la nouvelle donne des économies occidentales, le POSL risquait fort de s'enfoncer dans un certain archaïsme. Certains concepts – *« saine gestion », « compétitivité », « concurrence », « libre entreprise »* – ont été réexaminés et ont cessé d'être tenus pour des *synonymes de capitalisme débridé* ou de politique anti-ouvrière.

Il n'était évidemment pas question, dans une formation qui doit beaucoup à ses origines syndicales et qui reste celle que préfèrent les Luxembourgeois de condition modeste, de renoncer à « faire du social ». Mais il s'agissait de montrer à l'ensemble du pays que la gauche pouvait y parvenir sans méconnaître les règles du jeu économique qui sont celles du Luxembourg. Et qu'une politique sociale plus sélective, moins attachée aux mots d'ordre et davantage aux réalités, pouvait en définitive servir l'ensemble du pays en préservant et la prospérité et la paix sociale, tout en accroissant la justice, la protection des plus démunis, l'égalité des chances.

Cette nécessité était d'autant plus impérieuse, pour le POSL, que le *Luxembourg n'échappait pas* à cette vague néo-libérale venue d'Allemagne fédérale, et qui voyait s'accroître la crainte de nombreux électeurs, point nécessairement de droite, devant l'emprise croissante des Etats, quels qu'ils fussent, sur les mécanismes de l'économie, mais aussi de la vie quotidienne des citoyens. Ce n'était donc pas seulement un problème de crédibilité économique : il fallait aussi montrer que plus de justice sociale, au sens large, ne signifiait pas nécessairement plus d'impôts, des nationalisations à outrance et une bureaucratie envahissante.

La personnalité de M. Jacques Santer

Mais à droite aussi, on n'était pas hostile, quoi qu'on en ait dit durant la campagne, à une « ouverture à gauche » qui permettrait d'apaiser une certaine agitation syndicale (bien relative au regard des critères français, mais tout de même préoccupante pour les dirigeants politiques de l'époque). Au demeurant, le système luxembourgeois, traditionnellement fondé sur le consensus et sur la concertation, s'y prêtait – l'exigeait sans doute, même. Vieux routier de la démocratie chrétienne luxembourgeoise, chef historique du PCS et personnalité d'un grand rayonnement national et européen, M. Pierre Werner a eu la sagesse de mesurer qu'à ce tournant politique devait répondre un changement d'hommes à la tête du cabinet.

Celui à qui il a laissé la place avait tout pour incarner cette ouverture, et diriger un gouvernement de coalition qui n'est ni le premier, ni certainement le dernier où la droite et la gauche du grand-duché – toujours pour appliquer des critères français que l'on conteste souvent ici – feraient bénéficier le pays des bienfaits de leur coexistence pacifique. *« Il est jovial, souriant, ouvert, sympathique », dit-on de lui au Parti socia*liste, où on le situe dans l'aile « sociale » du PCS. A quarante-sept ans, ce juriste de formation avait déjà exercé des fonctions *ministérielles avant de prendre* la tête du gouvernement, et il était, depuis quelque temps, président de son parti. Sa femme, française, a enseigné à Paris. Son caractère le porte à *la synthèse – disposition* d'esprit indispensable au chef d'un cabinet de coalition, – et ses ministres socialistes ne sont pas les derniers à se féliciter de la *« très bonne atmosphère »* dans laquelle le gouvernement délibère, y compris des projets sociaux les plus « sensibles ».

Sans doute le problème majeur de M. Santer est-il désormais d'affirmer sa personnalité, après deux premiers ministres aussi connus sur le plan européen que MM. Thorn et Werner. Pour l'instant, il a encore besoin de la protection tutélaire, discrète mais réelle, de son prédécesseur. Il mesure que, pour un très petit Etat comme le Luxembourg, qui doit une part de son rayonnement et de sa prospérité au rôle international *exceptionnel qu'il joue (exceptionnel* en tout cas par rapport à sa superficie ou sa population), la gentillesse et l'intelligence ne suffisent pas tout à fait à un chef de gouvernement. *Il y faut, si incongru* que le mot puisse paraître dans cette démocratie on ne peut plus parlementaire, une pointe de charisme, une aura personnelle que seul le temps peut conférer. Mais au PCS comme à gauche, on considère qu'il fait pour l'instant ses classes avec un talent prometteur.

Quant au bilan de six mois de gouvernement de coalition, on tombe également d'accord, chez les deux partenaires, pour le trouver très largement positif. Le document qui sert de contrat de mariage aux socialistes et aux chrétiens-sociaux avait d'ailleurs été relativement long à rédiger. Il n'avait fallu que quarante-huit heures à M. Werner, *chargé d'une mission d'information* par le grand-duc au lendemain des législatives, pour convaincre le PCS et le POSL de rechercher un accord de gouvernement.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 12.)

L'art d'être heureux en politique

(Suite de la page 11.)

Mais il a ensuite fallu près d'un mois pour que le texte en soit élaboré puis ratifié par un congrès extraordinaire des deux partis. Comme il était prévisible, l'un mettait l'accent sur le changement, l'autre sur la continuité. Au total, les socialistes peuvent estimer que leur stratégie d'*aggiornamento* a été payante, et qu'ils ont d'ores et déjà réussi à faire entrer dans les faits un infléchissement qui, naguère encore, semblait difficile.

Echelle mobile et chômage

A commencer par cette fameuse échelle mobile. Il s'agissait de lier la hausse des rémunérations, publiques mais aussi privées, à celle des prix. Que l'inflation ait été réduite de moitié entre le début des années 80 et aujourd'hui, où elle est inférieure à 5 %, a certainement facilité les choses à cet égard : l'argument selon lequel l'indexation des salaires est un mécanisme profondément inflationniste a moins de poids lorsque la hausse des prix demeure limitée. Mais les chrétiens-sociaux en ont admis le principe, longtemps tenu pour hérétique à droite, et la Chambre des députés l'a officiellement adopté en décembre. De leur côté, les socialistes sont convenus qu'un « garde-fou » devait être inscrit dans la loi, pour éviter qu'une éventuelle flambée des prix ne soit automatiquement accélérée par une hausse brutale des salaires, provoquant un accroissement des coûts de production comme de la demande.

Le second point sur lequel la gauche luxembourgeoise peut estimer que son arrivée au pouvoir aux côtés des sociaux-chrétiens aura eu des retombées positives pour les plus démunis est l'adoption d'un plan de lutte contre la pauvreté. Sans doute le terme n'a-t-il pas ici le même sens qu'en Ethiopie ! Ou même dans tel autre pays de la Communauté européenne. Mais les experts gouvernementaux estiment qu'un Luxembourgeois sur cinq gagne encore insuffisamment sa vie. Un revenu minimal sera ainsi garanti à toute personne vivant en permanence dans le grand-duché. Y compris pour les résidents étrangers, précision qui n'est pas négligeable lorsqu'on songe que ceux-ci représentent par exemple plus de *10 % des habitants de la capitale* (il est vrai qu'une partie d'entre eux, fonctionnaires internationaux, ne font pas précisément partie des nouveaux pauvres).

La lutte contre le chômage demeure un des soucis prioritaires de la coalition. On comptait environ deux mille huit cents demandes d'emploi non satisfaites à la fin de l'année dernière. Il y en avait... cinq en 1974 ! Mais avec la règle qui veut que l'indemnisation cesse après dix-huit mois, cela laisse environ mille cinq cents personnes sans ressources théoriquement. Encore la formidable expansion du travail au noir vient-elle corriger cette triste réalité statistique, surtout chez les immigrés, notamment portugais. Mais aucun gouvernement ne saurait évidemment s'en satisfaire.

Enfin, le dossier de la sidérurgie *(lire d'autre part l'article d'Alvin Sold)* a mobilisé lui aussi l'attention du gouvernement de coalition. Les socialistes étaient d'autant plus portés à s'y intéresser que la crise a frappé la région sud du pays, où ils sont électoralement puissants, et qu'un long débat avait eu lieu au sein de leur parti pour savoir si la nationalisation de l'ARBED était la meilleure solution à y apporter. Dès le 31 octobre dernier, un plan a été adopté par le Parlement, qui prévoit, en gros, un apport financier de l'Etat, afin de viabiliser certaines activités sidérurgiques essentielles, lequel sera transformé en participation au capital. « *Mais,* explique M. Ben Fayot, nouveau président du POSL depuis que M. Robert Krieps est devenu ministre de la justice, des affaires culturelles et de l'environnement, *nous voulions que la sidérurgie devienne une entreprise économiquement viable, une « affaire », pas un secteur porté à bout de bras par les contribuables.* » On ne saurait mieux définir le néoréalisme des socialistes luxembourgeois...

Quatre circonscriptions bien distinctes

Cette belle unanimité pourrait laisser croire que le grand-duché est un Etat monocolore, ou du moins que les distinctions politiques y tiennent plus à la survivance d'un certain folklore qu'à de véritables conflits d'intérêts et d'analyses. Il n'en est pourtant rien. A droite comme à gauche, on veille d'ailleurs à ce que les partis ne s'identifient pas au gouvernement. Et les clivages demeurent très perceptibles lorsqu'on examine, par exemple, la sociologie électorale des quatre circonscriptions du pays.

Le Sud demeure le bastion industriel des socialistes. Sans doute les mutations économiques et sociales que l'on a pu observer dans l'ensemble du pays, en particulier le très classique glissement des activités secondaires vers le secteur tertiaire, n'ont-elles pas épargné cette terre électoralement si socialiste. Mais le POSL y a obtenu 11 élus sur 25, et plus de 42 % des voix contre un peu moins de 34 % aux chrétiens-sociaux et de 12 % aux libéraux. Le Centre, qui désigne 23 élus, n'a donné que 6 députés aux socialistes ; même après le tassement des voix du Parti démocratique, il reste un fief du centre droit.

Mais c'est probablement là que le « changement » s'est joué, car dans ce secteur — essentiellement Luxembourg-ville, — les libéraux ont enregistré un recul qui a scellé le sort de la coalition sortante. Dans l'Est, mosellan et viticole, traditionnellement plus tourné vers l'Allemagne et le Nord agricole et ardennais, qui élisent respectivement 7 et 13 représentants, la gauche a également marqué des points. Mais ces clivages politiques régionaux n'en demeurent pas moins vivaces ; et l'on aurait tort de déduire de la taille du pays qu'il forme une sorte de circonscription unique et homogène : même lui a, à sa façon, son « Midi rouge », sa bourgeoisie urbaine centriste et ses paysans conservateurs...

Les « trouble-fête »

Il a, aussi, ses trouble-fête. A commencer par les communistes, les plus anciens en date parmi ceux qui refusent de célébrer les vertus du système. Ils doivent leurs deux sièges à leur base ouvrière du Sud, où ils ont recueilli 7,3 % des voix. Leur déclin est à peu près constant. Il n'est pas total. Mais leur force relative demeure limitée à une circonscription où les socialistes dominent.

Il y a aussi les Verts, ces écologistes plus ou moins tentés par le pacifisme qui, chez les voisins ouest-allemands, posent tant de problèmes à la social-démocratie. Ils ont obtenu entre 5 et 6 % des voix en juin 1984. Résultat qui n'est donc ni déterminant ni négligeable. « *Nous ne prenons pas ce phénomène à la légère* », dit-on au POSL, non sans ajouter que le programme socialiste comporte justement la défense de l'environnement, *et, pour ce qui est du* pacifisme, le rejet de la « double décision » de l'OTAN, qui, au demeurant, ne concerne pas directement le Luxembourg.

D'autres écologistes, il est vrai, préfèrent demeurer dans une certaine neutralité politique. Le parti « vert », s'il veut avoir un avenir parlementaire, devra se structurer mieux qu'il n'a pu le faire jusqu'à présent. Les « grandes » formations se consolent en observant que, traditionnellement, le système électoral luxembourgeois a permis à de tout petits partis de faire une apparition fugace sur la scène politique, y compris, en 1979, le Mouvement des enrôlés de force ou le Parti socialiste indépendant. Des feux de paille, voire des étincelles... Pour *l'instant,* on ne paraît pas vraiment redouter de « *contagion allemande* » en la matière ; du moins se défend-on de sous-estimer l'importance du risque.

Quant aux libéraux, ils attendent de leur cure d'opposition, non certes au régime, mais, de façon très critique, au gouvernement de M. Santer, qu'elle leur refasse une santé électorale. Cette attitude est notamment dictée par la crainte de suivre le chemin pris par leurs homologues ouest-allemands du FDP, et elle ne leur épargne pas les querelles internes. Elle comporte aussi un danger : celui de ne pas se trouver associés à la possible réussite d'une expérience de « grande coalition », qui, après six mois de pouvoir, ne semble pas mal partie. Et qui illustre à merveille l'efficacité tranquille d'un système fondé sur le consensus politique et sur la concertation sociale. Il est vrai que les Luxembourgeois, à qui leur en fait compliment, répondent invariablement : « *C'est l'avantage d'être un tout petit pays !* »

BERNARD BRIGOULEIX.

Walferdange à l'heure des marées... terrestres

LA Terre « respire », et cette « respiration » est mesurée avec précision à Walferdange, dans une ancienne mine de gypse située à 6 kilomètres au nord de la ville de Luxembourg.

Les marées marines sont connues de tout le monde. Attirées surtout par la Lune (petite, mais proche) et aussi par le Soleil (gros, mais lointain), l'eau des océans oscille, montant et descendant — parfois de plusieurs mètres — selon des rythmes immuables qui obéissent aux lois de l'attraction universelle.

En revanche, on sait moins que l'attraction de la Lune et du Soleil joue aussi sur l'ensemble de la masse planétaire en y engendrant des marées... terrestres. La matière solide ou visqueuse dont est faite la planète « gonfle » et « dégonfle » localement — comme un être vivant qui respire — en fonction des positions relatives de la Terre, de la Lune et du Soleil. Bien entendu, les marées terrestres sont bien moins importantes que les marées marines : leur amplitude maximum est de l'ordre d'une quarantaine de centimètres. Leurs périodes, comme celles des marées marines, sont très complexes (douze et vingt-quatre heures, quatorze et vingt-huit jours, six et douze mois) et, en plus, l'amplitude de chacune d'entre elles varie selon la latitude et selon l'axe des composantes horizontales et verticale.

Mesurer les « gonflements » de la Terre n'est pas aisé, puisqu'aucun endroit de la surface de la planète n'est fixe et ne peut servir de référence. Les déplacements horizontaux (le long des deux axes nord-sud et est-ouest) sont déterminés, soit par des inclinomètres qui mesurent des variations infimes d'angle (de l'ordre du millième de seconde d'arc), soit par des extensomètres qui détectent des allongements ou des raccourcissements minuscules (un micron pour une trentaine de mètres) sur une distance horizontale. Les déplacements verticaux sont mesurés par les variations infimes de la valeur de la pesanteur (qui est, en un lieu donné, fonction de la distance séparant la surface du centre de la Terre).

Toutes ces variations sont extraordinairement petites. Pour pouvoir les mesurer, il faut que les instruments soient placés dans des sites où sont rassemblées des conditions très particulières : l'observatoire doit être loin de la mer, dans une région sismiquement calme, sur un solide substratum rocheux, à l'abri de toute saute brusque de température, ou de toute vibration due au vent, et dans un environnement sec.

Un des meilleurs sites du monde

L'ancienne mine de gypse de Walferdange réunit toutes ces conditions : elle est à 350 kilomètres de la mer, et la région n'est pas sismique. Des salles étaient disponibles à 800 mètres de l'entrée de la mine. La couverture est faite de 70 à 80 mètres de marne, de calcaire et de grès. Enfin, le gypse est un merveilleux absorbeur d'humidité.

En 1968, sous les doubles auspices du ministère luxembourgeois des affaires culturelles et de l'Observatoire royal de Belgique, furent installés les premiers appareils dans le site choisi pour abriter le laboratoire souterrain de géodynamique de Walferdange, la direction de ce laboratoire étant assurée conjointement par M. Paul Melchior, directeur de l'Observatoire royal de Belgique et spécialiste mondialement connu des marées terrestres, et par M. Jean Flick, directeur du service topographique de la ville de Luxembourg (et, à ses heures, merveilleux ténor...).

Très vite, le site de Walferdange s'est révélé un des meilleurs du monde. Les universités Columbia (New-York), de Bonn (Allemagne fédérale), de Kyoto (Japon), de Cambridge (Grande-Bretagne), l'observatoire de Mizusawa (Japon), l'université de Madrid, y ont installé leurs instruments. Des chercheurs de diverses nationalités — française et chinoise notamment — viennent y faire des expériences particulières. Et, depuis 1970, les Journées luxembourgeoises de géodynamique rassemblent, quatre fois par an, une quarantaine de spécialistes, essentiellement européens, qui y tissent les liens d'une collaboration étroite, efficace et permanente.

YVONNE REBEYROL.

L'acier, cet «intérêt vital»

LE Luxembourg est un don du fer, comme l'Egypte est un don du Nil. En 1980, après cinq années de crise, l'acier représentait encore 15,5 % du produit national brut luxembourgeois, et 50,8 % de la production industrielle du pays. Il employait 47,6 % de la main-d'œuvre industrielle, versait 56,2 % de la masse salariale industrielle et mobilisait 63,6 % des investissements industriels. Ces ordres de grandeur valent encore aujourd'hui.

En 1984, la sidérurgie luxembourgeoise, c'est-à-dire la société Arbed, a produit 3,98 millions de tonnes d'acier (+ 21,1 % par rapport à 1983) et 3,44 millions de tonnes de laminés (+ 24,3 %). La France, qui compte cent quarante deux fois plus d'habitants que le Luxembourg, fabrique à peine cinq fois plus d'acier : 19 millions de tonnes.

Si le déclin de la sidérurgie a posé de graves problèmes régionaux à des pays comme l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la France, ou encore la Belgique, la crise de l'acier menaçait l'existence même du Luxembourg, dont les structures économiques, sociales et politiques reposent sur cette industrie de base. Aussi les efforts de structuration technique et d'assainissement financier, entrepris dès 1975, présentent-ils toutes les caractéristiques d'un plan de sauvetage national.

De la récession à la crise aiguë

Un comité tripartite, réunissant les dirigeants de l'Arbed, le gouvernement et les syndicats, est parvenu à redresser la situation, au prix, notamment, de la suppression de 12 933 emplois, soit 48 % des effectifs de 1975. Mais la fermeture de plusieurs usines et la modernisation extrême des installations n'ont entraîné aucun licenciement. Le repli a pu se faire dans l'ordre, parce que les trois partenaires ont pleinement assumé leurs responsabilités en négociant des compromis, certes durs, mais acceptables pour chacun. C'est cela, le « modèle luxembourgeois ».

La contribution des salariés de l'Arbed au redressement de la société fut et reste considérable. Les salaires, bloqués depuis 1975, ont été réduits en moyenne de 6 % en 1981. Puis, à partir de 1982, l'indexation automatique, qui compensait l'inflation, était partiellement suspendue (elle a cependant été réintroduite le 1er janvier 1985, après le retour des socialistes au gouvernement). Pour éviter des licenciements, la « tripartite » avait organisé, vers la fin des années 70, des travaux d'utilité publique pour les sidérurgistes en surnombre, regroupés, au sein de l'Arbed, dans une « division anticrise » (DAC) comptant parfois 2 000 à 3 000 ouvriers et employés. En 1975, il est vrai, on ne parlait pas encore de crise, mais simplement d'une récession cyclique. A l'Arbed, on ne s'en inquiétait guère. Le groupe était alors à l'apogée de sa puissance : plus de 100 000 personnes employées dans quelque deux cents sociétés en Europe, en Asie, en Amérique. Une capacité de production dépassant 15 millions de tonnes d'acier au Luxembourg, en Sarre et en Belgique ; de gros profits et, surtout, la perspective de consolider l'empire en y intégrant ceux que les difficultés y contraindraient.

Les experts s'étaient trompés. On n'avait pas affaire à une banale récession, mais à une véritable crise qui obligeait toutes les sidérurgies occidentales à des révisions déchirantes. En 1974, l'endettement de l'Arbed était raisonnable : 17,1 milliards de francs luxembourgeois (1). En 1982, il était terrifiant : 55,3 milliards, provoquant 4,6 milliards de francs de charges financières.

Cette hausse vertigineuse de l'endettement découlait d'abord des investissements consentis pour la modernisation : 32 milliards depuis 1974, mais aussi du financement des pertes impressionnantes tout au long de ces années. La dévaluation du franc belgo-luxembourgeois, décidée en 1982 par Bruxelles sans consultation préalable de Luxembourg, donc en contravention aux accords de l'union monétaire entre les deux pays, renchérit lourdement les emprunts de l'Arbed en devises fortes : on estime à 7,4 milliards les pertes dues à ce seul facteur.

Le « modèle luxembourgeois », c'est-à-dire la recherche systématique du consensus entre l'Etat, la société Arbed et les syndicats, était, en 1981-1982, confronté à un choix dramatique : ou bien sauver la sidérurgie, toujours en péril malgré tous les efforts, ou l'abandonner à son sort, ce qui rendait la faillite inévitable. On a calculé à l'époque que le remplacement des emplois directs et indirects offerts par l'Arbed reviendrait à un investissement de l'ordre de 150 milliards de francs, à condition de trouver des créateurs d'entreprises voulant s'installer à Luxembourg, soit deux fois le budget national du grand-duché. Dès lors, il était certain que le bon choix devait être le sauvetage à tout prix de l'Arbed en perdition.

Un expert français

Le gouvernement chargea alors M. Jean Gandois, ancien PDG de Rhône-Poulenc, d'établir un rapport – neutre – sur la situation du colosse malade, et de proposer des solutions. Avec trois années de recul, il faut bien avouer que le rapport, qui fit l'effet d'une bombe au Luxembourg, ne disait rien, en fait, de très nouveau. Il corroborait simplement des analyses faites par des gens clairvoyants, tant au sein de l'Arbed que dans les milieux politiques et syndicaux. Mais seul un étranger pouvait demander ce que M. Gandois exigea : la fermeture d'un certain nombre d'installations, la recherche d'accords avec un plusieurs partenaires en Belgique, la liquidation des principaux actifs pour réduire l'endettement, et donc la charge financière.

Parmi les actifs que l'expert français proposait de réaliser se trouvait la participation majoritaire de l'Arbed dans Sidmar, joyau de la sidérurgie flamande. La «tripartite» n'a pas suivi M. Gandois sur ce point précis : maintenant que l'Arbed commence à sortir du tunnel, sa prospère filiale Sidmar peut lui être utile pour maintenir un réseau de vente à l'échelle mondiale et aussi pour s'assurer une position de force dans la nouvelle sidérurgie transnationale belgo-luxembourgeoise, née à la suite des « accords de synergie » conclus par l'Arbed avec son homologue belge Cockerill-Sambre à Bruxelles, en janvier 1984. Notons, à titre de curiosité, que M. Gandois est, actuellement, le patron intérimaire de Cockerill.

En 1974, l'Arbed comptait parmi les sidérurgies les plus performantes occidentales, avec sept heures et demie de travail pour une tonne d'acier. En 1985, on espère parvenir à quatre heures, ce qui en ferait alors la meilleure productivité d'Europe. Nul doute que, au plan technique et administratif, l'Arbed soit aujourd'hui assainie et pleine de vigueur. Si ses résultats comptables ne sont pas encore satisfaisants, c'est que la charge financière reste trop importante par rapport aux tonnages produits et vendus. L'Etat luxembourgeois, devenu entre-temps le principal actionnaire de l'Arbed, a élaboré pour résoudre ce problème un plan assez complexe, qui doit obtenir l'accord de la Commission de Bruxelles au cours des prochains mois. On sait que toutes les aides directes et indirectes au fonctionnement de la sidérurgie devront cesser fin 1985, dans les pays de la CEE. En attendant, la Commission européenne examine les dossiers sidérurgiques avec une sévérité croissante. L'Arbed – et avec elle le Luxembourg – pourrait devenir la victime de cette sévérité si le plan luxembourgeois, introduit en octobre dernier, ne pouvait pas *être réalisé intégralement*.

Sauver un petit pays indépendant

Il prévoit la réduction de l'endettement, pour un montant de 10,4 milliards de francs, par tout un train de mesures financières, dont le rachat par l'Etat d'actions de l'Arbed et de Sidmar, à un prix que Bruxelles semble juger surfait, et constituant donc une aide illicite. Ces 10,4 milliards, d'ailleurs, ne suffisent pas, aux yeux des syndicats, dont le spécialiste, M. Mario Castegnaro, parle de « *bricolage* » : on va seulement, selon lui, donner un sursis à la sidérurgie luxembourgeoise, au lieu de la sauver pour de bon.

La Commission Thorn n'a pas approuvé ce plan dans toute son ampleur, en décembre 1984. Il appartient maintenant à la Commission Delors d'examiner les points litigieux et de trancher définitivement. Inutile de souligner combien les Luxembourgeois, qui paient tous de lourds impôts supplémentaires pour renforcer leur industrie de base, espèrent que Bruxelles débloquera l'intégralité des aides. Car, de toute évidence, il ne s'agit pas ici de sauver une société semi-privée ou semi-publique, mais un petit pays indépendant.

ALVIN SOLD.

(1) La valeur actuelle du franc luxembourgeois est d'environ 0,15 F français.



Une forteresse qui s'est ouverte à l'Europe

MURAILLES, remparts, tours espagnoles, tout témoigne d'un passé pendant lequel on s'est querellé en beaucoup de langues. Les agresseurs ne manquèrent pas au cours des siècles, la ville forteresse se trouvant à l'intersection des intérêts des grandes puissances. Perchée sur ses rochers de grès, elle constituait un obstacle quasiment insurmontable, convoité par les puissants. D'où l'idée de Vauban de transformer la ville et ses alentours en véritable bastion. C'est de là qu'on *surveillait le Rhin, et là que le Roi-Soleil* séjourna, en 1687, dans un bâtiment spécialement construit pour son passage, devenu le palais de justice de Luxembourg.

Vingt-deux kilomètres de casemates sont également l'œuvre de l'ingénieur français et constituèrent une voie de liaison et d'installations de défenses souterraines. Département des forêts sous Louis XIV, le Luxembourg connut le centralisme administratif. Ce fut aussi le temps de la construction de nombreuses casernes, comme *celle du plateau* du Rham, qui fête ses trois cents ans cette année. Juchée sur la corniche, elle domine la vallée de l'Alzette et l'ancien monastère-forteresse qui, des années durant, devait servir de prison.

Aujourd'hui l'ancien quartier du Grund, ses vieilles maisons qui, récemment encore, *abritaient les plus* démunis et cachaient une misère souvent épouvantable, font l'objet d'une vaste entreprise de restauration.

Goethe, s'arrêtant à Luxembourg lorsqu'il accompagnait les troupes autrichiennes et prussiennes à la bataille de Valmy, avait regretté que son ami Poussin ne pût y exercer ses talents. Le poète ne reconnaîtrait plus la ville aujourd'hui. Dans les quartiers hauts, les boulevards *sont séparés de la plupart* des maisons de maîtres, qui ont cédé la place aux immeubles modernes des banques. Seuls le quartier gouvernemental et la vieille ville ont échappé à l'appétit vorace des promoteurs et retrouvent progressivement leur charme d'antan. Autour du marché aux poissons, le quartier le plus ancien de la capitale reprend vie peu à peu.

La ville a su préserver ses espaces verts, comme *en témoigne la vallée de la Pétrusse*, havre de paix que traverse une rivière, et que franchissent de nombreux petits ponts. Autre îlot vert, le parc municipal qui abrite la villa Louvigny (siège de RTL) où aimait se promener Victor Hugo lorsque, chassé de France, il opta pour l'exil luxembourgeois. Tout *près*, la villa Vauban héberge depuis 1960 la collection de tableaux de Jean-Pierre Pescatore, que le richissime banquier parisien avait léguée à la ville.

Mais la capitale du grand-duché, qui abrite plus de quatre vingt mille des trois cent soixante-dix mille habitants du pays, est une vraie ville cosmopolite. Depuis 1966, soit après la signature des accords de Paris d'avril 1965, Luxembourg accueille le siège de nombreuses institutions européennes, *comme* la Cour européenne de justice, la Banque européenne d'investissements, la Cour des comptes européenne, l'Office des publications, le Secrétariat général du Parlement européen... Quelque dix mille Européens résident dans la ville et ses alentours, et contribuent à faire de Luxembourg une capitale pas comme les autres.

Si les Luxembourgeois continuent à se parler dans leur langue, ils admettent avec grand naturel que le français et l'allemand soient langues officielles, au même titre que le luxembourgeois. Habitué à côtoyer quotidiennement une population européenne et immigrée très importante, aucun d'entre eux ne s'étonnera d'entendre des jurons bon enfant en luxembourgeois, entremêlés de cris et d'appels en français, en italien ou en portugais.

Le Luxembourgeois est conscient de l'étroitesse de son pays, il sait qu'il a besoin de l'Europe. Les fonctionnaires européens sont parfois accusés d'avoir contribué au renchérissement de la vie, et, notamment, d'avoir poussé vers le haut le prix des loyers. Mais on n'ignore pas que c'est à eux que l'on doit l'essor de la ville, qui fait d'elle aujourd'hui une véritable capitale européenne.

La ville n'en garde pas moins un petit air de province, avec ses rues qui se vident dès la clôture des magasins. Mais restaurants et cinémas font le plein, et la vie culturelle connaît une animation sans précédent. Les Luxembourgeois sont assez fiers de leur infrastructure hôtelière, qui s'est sensiblement améliorée ces dernières années avec l'arrivée des chaînes Holiday Inn, Sheraton, Novotel et, en février, Intercontinental.

Place financière, centre européen, la capitale grand-ducale a su faire preuve d'esprit d'ouverture en montrant que sens des affaires, réalisme politique et bonheur de vivre pouvaient aller de pair.

DANIÈLE FONCK.

Au bonheur des banques

LE *sort des tout petits pays, a fortiori* lorsqu'ils abritent une place financière importante, est d'attirer l'attention de leurs grands voisins. C'est pourtant la notion de souveraineté et d'indépendance, y compris à l'égard de la *Belgique, à laquelle le Luxembourg* est lié par l'union monétaire belgo-luxembourgeoise, qui est très largement à l'origine de la création du centre financier. Et aussi une perception prémonitoire de l'utilité future de la notion de holding...

Lorsque la loi sur les sociétés holding fut adoptée en 1928, ce fut presque une gageure : cette pratique n'avait encore guère cours en Europe. Pourtant, depuis cette date, l'utilisation et la technique du holding ont fait le renom de la place financière, qui compte près de 6 000 sociétés, ainsi que 115 banques, dont 9 françaises.

La réputation de la place financière fut amplifiée par l'existence d'une instance de contrôle très souple, qui, s'il y a lieu, peut recourir aux appréciations cas par cas. Ce commissariat au contrôle des banques, présidé par M. Pierre Jaans (dont les attributions ont été élargies par la création, le 3 mars 1983, de l'Institut monétaire luxembourgeois), a beaucoup contribué à la qualité de la place financière. La rigueur pratiquée est la même que dans les autres pays, et va de pair avec une approche pragmatique, favorisant le contact personnel. Le commissariat est soutenu en cela par le gouvernement, qui encourage et « couvre » *l'action du contrôle bancaire*, unanimement reconnu par les milieux professionnels comme sérieux et peu bureaucratique.

Autre atout : le pluralisme linguistique, élément important des relations internationales. Ce phénomène joue pleinement dans un pays qui est rompu au maniement de plusieurs langues nationales ou étrangères, et où un contrat garde toute sa valeur, qu'il soit rédigé en japonais ou en arabe.

S'y ajoutent quelques avantages fiscaux (politique généreuse de provisions en risques), le secret bancaire et l'absence de conventions contre la double imposition. Par ailleurs, le contrôle du crédit n'existe pas au Luxembourg, qui est une zone de libre conversion des devises européennes. Toutefois, le pays s'est aligné, depuis le début de l'année, sur la modification récente de la législation allemande, en limitant les engagements d'une banque vis-à-vis d'un client particulier à 30 % de son capital propre.

Enfin, les banques elles-mêmes cultivent le savoir-faire de leurs agents, au niveau individuel et dans le cadre de l'association luxembourgeoise des banques et des banquiers. Cette dernière s'est donné pour champ d'activité le règlement des problèmes communs d'ordre technique et l'émission d'avis concernant les projets de loi en cours, mais aussi la formation du personnel bancaire (800 à 1 000 personnes par an) et la négociation des contrats collectifs avec les syndicats. La paix sociale et la stabilité politique exceptionnelles dont bénéficie le pays a d'ailleurs, de tout temps, attiré les investisseurs.

Les mouvements d'eurodollars

L'essor des années 60 fut intensifié par les mouvements d'eurodollars investis au Luxembourg. La plupart des grandes banques internationales y ont créé des filiales ou des établissements, où elles pratiquent quotidiennement, au sein de consortiums, le financement de toutes sortes d'opérations : 70 % de l'activité totale des banques consistent dans l'octroi d'eurocrédits dans le cadre des « syndicats » de banque, notamment pour les crédits très importants envers les pays de l'Est et, plus qu'on ne le croit généralement, avec les pays en voie d'industrialisation, particulièrement d'Amérique du Sud.

Détournements de capital ? A cela, les banquiers répondent qu'il n'y a détournement que *là où la libre* circulation des capitaux n'est pas assurée. Luxembourg n'est pas une place de dépôts, comme Zurich ou Genève. Ainsi, on a constaté, en mai 1981 lors du changement politique en France, que l'évasion de capitaux français s'est faite en direction de la Suisse et très peu en direction du Luxembourg. A peine plus que la normale, disent les banquiers.

Les autorités luxembourgeoises estiment d'ailleurs que cela a rassuré la France, qui, dans le passé, a souvent considéré avec méfiance la place financière, et elles voient l'avenir avec sérénité.

Le boom des années 70 ne se reproduira certainement pas, ne serait-ce que du fait de la création de nombreux centres « offshore » dans le monde. Et notamment à Hongkong, à Singapour ou dans les Antilles néerlandaises, et même en Europe, où les îles Anglo-Normandes sont en net progrès.

Tout indique que l'offshore continuera son développement et qu'il ne servirait à rien de vouloir stériliser Luxembourg. Les facilités qu'offre cette place sont utilisées par les institutions financières publiques des pays voisins et par le secteur nationalisé (EDF et GDF) pour des emprunts jugés plus sûrs qu'ailleurs. Le secteur public français émet nombre de ses emprunts en ECU au Luxembourg, le choix de l'ECU représentant pour lui une garantie contre le risque de change.

Il va de soi que les avantages évoqués tendront à se relativiser dès lors que la libre circulation des capitaux sera réalisée partout en Europe. Les récents scandales, comme celui de la FMH dite d'Ambrosiano, n'ont guère ébranlé la place financière. Et si certains ont voulu en profiter pour jeter le discrédit sur le Luxembourg, les banquiers *sérieux n'ont à aucun* moment douté de ses qualités. Le président de l'ABDL, M. Rémy Kremer, avait d'ailleurs souligné à ce propos que les difficultés des banques en question avaient, sans exception, leur origine à l'étranger.

Au Luxembourg, on accepte de plus en plus l'idée que l'avenir est celui d'une centrale de services *chargée non seulement de faire des* opération bancaires mais aussi de promouvoir le financement des entreprises et des investissements à l'échelon européen et mondial. Le marché de la clientèle privée a augmenté sensiblement, ainsi que celui de l'or : les transactions sur le métal précieux sont exonérées de TVA, ce qui, bien sûr, rend les opérations de ce genre *particulièrement intéressantes* pour la clientèle allemande.

On mise également sur le développement de services accessoires, comme celui des assurances. Enfin, la palette d'offres s'est élargie par la gestion de portefeuilles de valeurs et de certificats de dépôt. Les investissements considérables de l'électronique permettent de maintenir le contact avec la *« petite » clientèle* qui dispose de liquidités et qui a d'ores et déjà répondu favorablement à la possibilité d'investissement en ECU.

C'est donc avec un optimisme modéré que les Luxembourgeois envisagent l'avenir de leur place financière. Conscients aussi de ses limites, ne serait-ce que du fait que le pays ne veut en aucun cas provoquer l'exaspération d'un de ses voisins. Mais la grande controverse qui opposait jadis Luxembourg à Bruxelles s'est transformée en paix relative depuis que la Belgique a compris que la lutte contre la fuite des capitaux est d'abord « son » problème, avant d'être celui de ses voisins, fussent-ils très proches.

Si une *certaine* sélection s'est faite au cours des dernières années, on a constaté, parallèlement, une grande stabilité, comme le prouve la somme des bilans des banques. Le marché stagne en valeur réelle mais, comme l'affirment volontiers les banquiers, il s'agit d'une « stagnation stable ».

D. F.









POINT DE VUE

La difficile recherche de l'autonomie audiovisuelle

par MARIO HIRSCH (*)

IL n'est pas facile d'abriter le premier groupe commercial européen de communication sur son territoire. Le grand-duché en a fait l'expérience tout au long du demi-siècle pendant lequel la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), principal contribuable de ce pays minuscule, a exercé ses activités depuis Luxembourg. Malheureusement pour le gouvernement luxembourgeois, qui a parfaitement conscience des dimensions européennes de l'entreprise, ses homologues étrangers ont plutôt tendance à isoler la partie des programmes qui les concerne directement, et à chercher noise aux Luxembourgeois à chaque fois qu'un chroniqueur de RTL dépasse les limites de la bienséance, ou ce qui est supposé en tenir lieu. Cet aspect quelque peu anecdotique souligne parfaitement que tout ce qui se trame en matière d'audiovisuel au grand-duché ne saurait laisser indifférents les pays voisins, et vice versa.

Mais la CLT-RTL n'est pas seulement une source de désagrément politique. Elle est aussi et surtout la traditionnelle concurrente des services publics de la radio-télévision dans les pays où s'étende son activité, et même au-delà. Le pays qui a cependant donné le plus de fil à retordre à ce propos est certainement la France, qui n'a pas cessé de faire preuve d'une sollicitude qui dépassait parfois ce qui était acceptable pour le gouvernement luxembourgeois, puissance concédante.

La récente tentative de limogeage de M. Jacques Rigaud n'est que la dernière manifestation en date. Fort heureusement, le grave différend créé en 1965, quand la SOFIRAD tentait de se porter acquéreur des parts détenues par la Compagnie générale de télégraphie sans fil (CSF), ne s'est pas reproduit.

Pour se prémunir contre ce genre de mauvaise surprise, le gouvernement luxembourgeois avait considérablement renforcé son contrôle sur les cessions et les transferts d'actions en 1973. Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché certaines opérations de se faire, comme par exemple l'alliance entre Havas et le groupe Bruxelles Lambert (1974), qui avait pour effet de donner une minorité de blocage à Havas au sein du holding Audiofina, qui contrôle effectivement la CLT. Les modifications intervenues au sein de l'actionnariat de Hachette depuis 1980 n'ont pas manqué de placer la CLT et le gouvernement grand-ducal dans une situation délicate en termes de rapport avec un des principaux concurrents (Europe 1, Images et sons) et d'indépendance vis-à-vis du gouvernement français. Ces manœuvres ont laissé comme un sentiment d'amertume chez les dirigeants luxembourgeois.

Enfin, quand, sous M. Giscard d'Estaing, la CLT souhaitait obtenir la concession du troisième canal du satellite TDF-1, on lui préférait un projet Matra-Europe 1-Hachette. Et quand la CLT s'est lancée dans l'aventure de son propre projet, Luxsat, elle a très vite rencontré les réticences de ses actionnaires français. Contrainte de renoncer à ce projet, et en quelque sorte client captif, la CLT n'avait pas d'autre choix que de réintégrer bien sagement le giron français en acceptant de discuter de l'offre de deux canaux sur TDF-1.

Le gouvernement luxembourgeois ne l'entendait cependant pas tout à fait de cette oreille, et M. Pierre Werner a lancé, en 1984, le projet luxembourgeois autonome Coronet. En effet, on n'avait pas manqué de relever la singulière métamorphose de l'attitude française. Peu avant la contre-proposition de Paris, les dirigeants influents étaient prêts à sanctionner la CLT, la considérant comme le cheval de Troie des Etats-Unis ou l'accusant d'agir sans scrupules. En 1984, ces temps paraissaient bien lointains, et le réalisme ainsi qu'une certaine modestie aidant, on trouvait soudain à Paris à cette multinationale bien des vertus, aptes à conférer à l'opération TDF-1 une caution de rentabilité commerciale. Il est vrai que la CLT présente l'avantage indéniable de poursuivre depuis bon nombre d'années une stratégie multimédia avec un certain bonheur.

Une pilule amère ?

Tout cela n'empêchera cependant pas de nombreux responsables luxembourgeois, qui ont la mémoire longue, de trouver la pilule un peu amère. On craint en effet que, dans le cadre de l'exploitation en commun de TDF-1, la CLT ne se trouve isolée dans son rôle d'investisseur privé. Malgré cela, le Luxembourg a cependant joué loyalement le jeu. On souligne aussi qu'on ne saurait tenir rigueur au Luxembourg si l'affaire TDF-1 traîne maintenant depuis plus de deux ans, dans la mesure, précisément, où les querelles internes en France à propos de télévision par satellite ont fait naître des doutes sérieux quant à la détermination du partenaire français de poursuivre le projet TDF-1.

Il faut se rendre à l'évidence : malgré la déclaration commune d'octobre 1984, l'essentiel reste à négocier. La CLT, qui entend quand même rester une société commerciale, qui ne consent aux investissements considérables requis que pour autant qu'elle peut espérer en tirer des bénéfices appropriés, risque fort de ne pas être à même de payer le prix de la marchandise offerte.

Les retards cumulés du côté français ont d'ailleurs contraint récemment la CLT à prendre en considération des solutions « intermédiaires ». Ainsi, en décembre 1984, le conseil d'administration de RTL-Plus, la société d'exploitation du programme de télévision allemand, a déclaré que ce programme serait diffusé le plus tôt possible par un satellite de télécommunication.

Cette stratégie a entre-temps abouti. Le 25 janvier, EUTELSAT, l'organisme commun des PTT européennes, qui gère le système de satellites ECS, a non seulement accédé à la requête du Luxembourg d'obtenir un répéteur sur le satellite ECS-FS (lancé avant la fin de l'année), mais elle a aussi et surtout débloqué un répéteur de réserve sur le satellite ECS-FI déjà en opération. Que la CLT ait emprunté cette voie ne signifie pas nécessairement l'abandon de la solution TDF-1.

Il faut noter que le programme français de RTL, toujours supposé être diffusé un jour par TDF 1, n'est pas affecté par ce changement de stratégie. Sous la pression de son partenaire allemand Bertelsmann, la CLT s'est tout simplement rendue à l'évidence : pour ne pas rater le train en RFA, il fallait réagir le plus rapidement possible à la présence sur le terrain d'un programme privé concurrent, diffusé depuis janvier 1985 sur l'ensemble du territoire fédéral par un satellite ECS, alors que RTL-Plus est diffusé pour le moment par voie hertzienne à partir du grand-duché et n'a de ce fait qu'une pénétration limitée en RFA.

En France, on semble avoir été surpris par ces développements, dans la mesure, précisément, où l'on considère toujours avec une certaine myopie les dimensions multinationales de la CLT, porté qu'on est à n'y voir qu'une affaire purement française, une « station périphérique » parmi d'autres. En raison de sa vocation européenne, la CLT ne peut s'aligner purement et simplement sur une stratégie audiovisuelle nationale. Elle a des intérêts à défendre qui vont bien au-delà de la France, et il faut d'ailleurs souligner que, grâce à elle, des intérêts français occupent une place de choix dans l'espace audiovisuel et publicitaire de pays comme la Belgique ou la RFA.

En ce qui concerne la Belgique, pays d'où la CLT tire l'essentiel de ses revenus grâce à ses activités de télévision, tout indique qu'on va assister bientôt à la fin d'une sinécure avec l'introduction de la publicité sur les antennes de la RTB-F. Comme il s'agit d'un enjeu qui dépasse 300 millions de francs par an, la réduction de cette ressource majeure et le partage prévisible du gâteau publicitaire entre RTL et la RTB-F ne manqueront pas d'avoir des répercussions considérables sur la viabilité de la CLT.

Les leçons de l'expérience belge

Celle-ci commence à tirer les leçons de son expérience belge. La même évolution risque fort de se faire à la suite de la libéralisation de la télévision en France annoncée par le président de la République.

La CLT doit maintenant savoir que les conditions exceptionnelles qui lui étaient offertes en contrepartie de la location de deux canaux sur le satellite TDF-1 (en particulier la fameuse clause de non-concurrence, qui revenait à lui accorder l'exclusivité de programmes financés essentiellement par la publicité en France) ne la mettront pas à l'abri de la concurrence. Avec la libéralisation envisagée, les conditions d'exploitation de TDF-1 changent profondément, et la CLT se voit contrainte à demander, tout comme ses futurs concurrents, des fréquences hertziennes.

Forte de l'appui financier d'importants groupes, la société Coronet, qui est en passe d'avoir réuni près du tiers de son capital de 360 millions de francs, a révisé son calendrier, et elle va annoncer dans les jours à venir une option ferme pour un satellite à moyenne puissance de 16 canaux qui sera lancé en 1986.

Cette accélération du programme vise à apporter au gouvernement luxembourgeois la confirmation que le pari Coronet peut être gagné. Même du côté de la CLT, qui l'an dernier avait fait un bout de chemin avec la France pour combattre Coronet, on s'est ravisé depuis lors et on va même jusqu'à admettre que si l'accord TDF-1 se fait, le mérite en reviendra paradoxalement à l'« épouvantail Coronet ». Cette société reste une alternative véritable pour la CLT, et son attitude vis-à-vis de ce projet dépendra sans doute de la stratégie des autres grands groupes de communication en Europe, qui vont tous se positionner par rapport aux différents systèmes de satellites en 1986. Il n'y a pas une urgence particulière pour la CLT dans cette affaire, car le gouvernement luxembourgeois a obligé Coronet à réserver jusqu'à 3 des 16 répéteurs du satellite pour la CLT, quoi qu'il arrive.

Dans ce domaine où tout est lié, le gouvernement luxembourgeois et la CLT, par solidarité européenne, doivent scrupuleusement veiller à ne pas se voir portés responsables du renoncement au projet TDF-1. Cela ne veut pas dire que le Luxembourg doive renoncer à optimiser sa ressource orbitale avec la technologie de son choix.

(*) Directeur de la communication de Coronet.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Marie-Noëlle LIENEMANN,
Patrice FINEL,
ont la joie de faire part de la naissance de

Marianne-Françoise-Edwige,

le mardi 29 janvier.
8, square des Néerlandais,
91300 Massy.

— Angélique a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Dimitri,

le 21 janvier 1985.

M. et Mme N. Nazman,
36, rue Charles-Martel,
Résidence Charles-Martel, B. 4.
54000 Nancy.

Décès

— Mme Solange Decornoy,
Le docteur et Mme Pierre Montête,
M. et Mme Jacques Decornoy,
Le docteur et Mme Philippe Montête,
Myriam, Noémi et Laurent,
sa belle-sœur, ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien ALLIENNE,
née Mariette Decornoy,

dans sa quatre-vingt-troisième année, le 25 janvier 1985.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 29 janvier 1985.

102, rue du Maréchal-Foch,
45 Cléry-Saint-André.
101 *bis*, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.
3, rue Chaptal, 75009 Paris.

— Christine, Philippe, Marie-Hélène Audran,
ses enfants,
Anne et Yves Sconarnec,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme L. Bassou,
ses beaux-parents,
Elisabeth, Nicole, Pierre-Yves, Yann, Anne-Sophie,
ses neveux et nièces,
Les familles Dufour, Richard, Dorbec, Dufrasne, Basseu, Destresse, Trolard,
ont la douleur de faire part du décès de

l'ingénieur général de l'armement
René, Pierre, Lucien,
Elie AUDRAN,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'aéronautique,

survenu dans l'exercice de ses fonctions.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 31 janvier 1985 en l'église Saint Louis des Invalides, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à La Celle-Saint-Cloud.

35, avenue des Gressets,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— M. Emile Blanc,
délégué général pour l'armement, et l'ensemble des personnels de la DGA ont la douleur de faire part de la disparition dans l'exercice de sa haute mission de

l'ingénieur général
René AUDRAN,
directeur des affaires internationales.

— Alger. Ajaccio. Montpellier.

Mme Jocelyne Dumontet
fait part du décès survenu le 17 janvier 1985 de son époux

Pierre DUMONTET,
professeur à l'université
des sciences et techniques
du Languedoc à Montpellier,
ancien recteur de l'académie
de la Corse,
ancien président de l'université
des sciences et techniques
du Languedoc,
ancien doyen
de la faculté des sciences d'Alger.

7, rue Chaptal, 34000 Montpellier.

[Né le 23 septembre 1927 à Meudon (Hauts-de-Seine), Pierre Dumontet était professeur de physique théorique. Après des études à la faculté des sciences d'Alger, il était nommé assistant en 1950 et maître de conférences en 1958, de cet établissement. Docteur ès sciences en 1959 pour sa thèse sur « la cohérence en optique », il devenait doyen de la faculté des sciences d'Alger en 1963. L'année suivante, il était nommé professeur à la faculté des sciences de Montpellier. Président de cet établissement universitaire en 1971, il devenait recteur de l'académie de Corse en novembre 1975. Il a occupé ce poste jusqu'en 1979, avant de reprendre ses activités d'enseignant à l'université Montpellier-II.]

— « *Tu es à moi. Je t'ai appelé*
» *Par ton nom.*
» *Je t'ai gravé sur la paume de ma main.*
» *Ainsi parla l'Eternel.* »
« Esaïe »

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

M. Charles-Marie HEYL,
ancien secrétaire général de la bourse de commerce de Strasbourg,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,
médaille de la valeur militaire serbe,
médaille de la Résistance,

enlevé à notre affection le 28 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Familles : Heyl, Madon, Heusch.
Strasbourg, 3, place du Conseil-des-Quinze.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Saverne, sa ville natale, dans la plus stricte intimité.

— La famille Khoury-Helou a la douleur de faire part du décès du regretté

Jean KHOURY-HELOU,
ingénieur chimiste,

survenu le 25 janvier 1985.
Les obsèques auront lieu le samedi 2 février à l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm (Paris-5e), à 10 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière Montmartre, 15 avenue Rachel (Paris-18e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean-Paul Leclerc,
son épouse,
M. Georges Leclerc,
son père,
Franck, Benjamin et Denis,
ses fils,
Emilie,
sa filleule,
Et toute la famille,
font part du décès accidentel du

docteur Jean-Paul LECLERC,
médecin des hôpitaux de Paris,
professeur agrégé,

survenu le 27 janvier 1985 dans sa quarante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 février, à 15 h 30, en l'église d'Epinay-sous-Sénart, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Epinay-sous-Sénart.

— M. et Mme Bernard de Bousquet de Florian,
M. et Mme Jean-Paul Meyer,
M. et Mme Jean de L'Estang du Rusquec
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Bousquet de Florian
et leur fils,
M. et Mme Bertrand de Bousquet de Florian,
Le capitaine et Mme Pierre-Henri Durand-Delacre
et leur fille,
Mlle Christine Meyer,
M. et Mme Thierry Meyer
et leurs enfants,
Mlle Isabelle Meyer,
Mlle Dorothée Meyer,
M. Marc Meyer,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 28 janvier à Saumur

Mme Maurice LENOIR
née Marcelle Dubois

munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise et suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

38, rue d'Alsace, 49400 Saumur.
39, rue de Turenne, 75003 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Fernand MOULIER,
ancien directeur
de la rédation de l'AFP,

décédé le jeudi 31 janvier à Paris, à l'âge de soixante et onze ans.

[Fernand Moulier était l'un des meilleurs dans la cohorte des « agenciers », ces journalistes d'une qualité professionnelle, d'une exigence, d'un dévouement tout à fait remarquables et qui n'occupent pas la vedette parce que leur travail, au demeurant indispensable à celui des vedettes, reste anonyme.

Il était né en 1913 à La Tour-d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme et avait fait ses débuts dans la presse, à *l'Excelsior*. Entré à l'Agence Havas en septembre 1939 et affecté à son bureau de Londres, il allait devenir codirecteur de l'Agence française indépendante installée pendant la guerre dans la capitale britannique, et, à la Libération, membre du conseil de direction de l'Agence France-Presse. Chargé d'avril 1950 à mars 1951 de l'inspection générale des bureaux de l'AFP aux Etats-Unis et au Canada, il fut ensuite rappelé à Paris, au siège de l'AFP pour assurer les fonctions de directeur de l'information.

Inspecteur général de l'information en mars 1958, envoyé en mission à Hongkong et à Pékin, Fernand Moulier avait dirigé le bureau de Londres de février 1961 à septembre 1964. Rédacteur en chef à Paris jusqu'en 1970, il avait assumé de nouveau la direction des bureaux de l'AFP aux Etats-Unis jusqu'à son départ en retraite.

Pour M. Jean Marin, ancien PDG de l'AFP — et qui fut le compagnon de Fernand Moulier à Londres dans les services d'information de la France libre, — il était *« l'auteur le plus remarquable de dépêches d'agence que l'on puisse trouver »*. M. Henri Pigeat, actuel PDG de l'AFP, a également rendu hommage au professionnel qui restera *« un modèle pour son sens de l'information et ses qualités d'expression ».*]

— M. et Mme Jacques Pelletier
leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Pierre Dewavrin
et leurs enfants
M. et Mme François Pelletier
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Pelletier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Demogue
et leurs enfants,
Les familles Pellot, Harmel, Cadillac, Reimbeau,
ont la grande peine de faire part de la mort de

Mme Jean *PELLETIER*,
née Nicole Demogue,

endormie dans la paix du Seigneur le lundi 28 janvier 1985, dans sa quatre-vingtième année.
Selon son désir, la cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le mercredi 30 janvier à Villers-en-Prayères.
Prions pour elle.
Villers-en-Prayères, 02160 Beaurieux
Chevenon 58160 Imphy,
35, rue Mahieu, 02200 Soissons,
Villers-en-Prayères, 02160 Beaurieux,
1, rue de Lille, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de :

Mme Maurice SCHLUMBERGER,
née Françoise Monnier,

survenue dans sa maison de Marnes-la-Coquette, près de Versailles, le 29 janvier 1985.
Mme Schlumberger avait quatre-vingt-treize ans.
De la part de
Odile et Guy de Rouville,
Rémy et Diane Schlumberger,
Georges et Xavier Schlumberger,
Henriette et Alexandre Babeanu,
ses enfants et leurs conjoints,
Marie, Franck, Cécile, Elisabeth, Xavier, Henry ; Martin, Grégoire, Emmanuel, Valérie, Judith, Thomas, Basile, Igor ; Alexandra, Ion, Laetitia, Coralie, Aurélienne,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants, ses neveux, ses nièces, ses fidèles amis.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans une stricte intimité familiale, au Val-Richer (Calvados), le 1er février 1985.

« Veillez, demeurez fermes dans la Foi. »
I. Cor. 16. V. 13.

123, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Remerciements

— Guy Dumoulin
et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre à la multitude des messages d'amitié, remercient tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de

Liliane.

— Claude Seignot et Hervé Karleskind remercient toutes les personnes touchées par le décès de

Axel KARLESKIND.

« War reitet so spaet, durch nacht und wind... »

— Mme Léon Roudine,
M. et Mme Gérard Roudine,
infiniment touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, lors du décès de

M. Léon ROUDINE,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Il y a dix ans,

Henry GRANGÉ

nous quittait, que ceux qui l'ont connu se souviennent et ne l'oublient pas.

— Il y a dix ans nous quittait

le docteur Joseph REICH Z"L

Un office de Hazkarah sera célébré le samedi 2 février à la synagogue, 13, quai de Tilsit, Lyon.

Sa mémoire est une bénédiction.

— Il y a deux ans disparaissait tragiquement

Sophie WINTER,
née Rosenthal.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Messes anniversaires

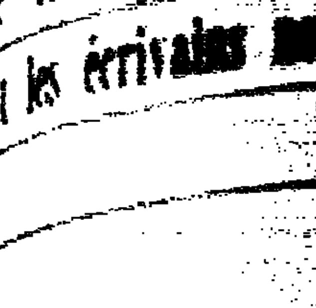
— Pour le troisième anniversaire de la mort de

M. Hubert HUSSON,
préfet,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée au sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour (Lot).
Le 3 février 1985.

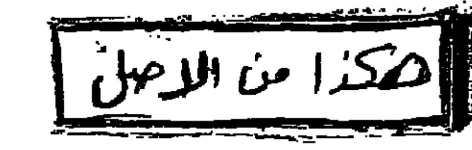
Erratum

— Dans l'avis de décès Maurice Duault, paru dans nos éditions datées 1er février, l'adresse, 25, rue Dareau, 75014, concerne la famille et non l'église.









Le Monde des livres

Lire Claude Roy, c'est cambrioler le temps

Des maximes à la manière taoïste, et des poèmes qui sont des prières.

SOUS le titre *Temps variable avec éclaircies*, Claude Roy tient son journal de bord. Mais, de la traversée des heures et des années, il ne garde que l'essentiel : ces pensées soudaines qui révèlent un homme à lui-même, puisque, venues des lointains de sa mémoire, ou des profondeurs de son avenir, elles ont un air d'étonnement lorsqu'elles obtiennent un permis de séjour. « *J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire* », dit Claude Roy.

En effet, les vraies méditations doivent au discours plus qu'il ne leur doit. Elles en sont moins les inspiratrices que les créatures. Leur visage se dessine quand se réveille, d'une façon presque magique, le vieux langage que nous recélons en nous.

Je recommanderai volontiers le livre de Claude Roy aux voyageurs de toutes sortes — ceux qui font le tour de la Terre comme ceux qui font le tour de leur chambre, — pour qu'ils emportent dans leurs bagages des pensées de très bonne compagnie. Je conseillerai également ce livre aux voleurs de temps, vous savez, ces gens qui se glissent dans les années pour y dérober les vérités ou les plaisirs qu'on leur refusait.

Lire Claude Roy, comme lire un moine zen ou un sage taoïste, c'est cambrioler le temps. D'ailleurs, il a pris un air de ressemblance avec les penseurs taoïstes et les maîtres zen. Il suffit de l'écouter :

« Rien n'est pire qu'une victime sans pitié. »

« Ils osèrent enfin annoncer au tyran qu'il était mort depuis deux jours. »

« La vérité est trop cruelle pour qu'on puisse la regarder sans rire et la dire sans plaisanter. »

« Toutes les religions ont tort, toutes les prières raison. »

« Le danger du bonheur, c'est le même que celui du malheur : les croire mérités. »

« Je n'espère plus trouver beaucoup de réponses exactes mais j'aspire à poser bien les questions. »

« La délivrance, c'est d'être désarmé. La prudence serait de ne pas le montrer. »

Dessin de BERENICE CLEEVE.

Les lecteurs auront compris pourquoi nous parlions d'une « *très bonne compagnie* ». Les pensées de Claude Roy ont, en effet, la courtoisie de mêler presque toujours le funèbre et le gai. Elles sont empreintes de cette sombre allégresse qui distingue certains hommes à peine revenus du désespoir. L'infortune a ravivé chez eux l'amour fou des choses et le désir infini de les connaître. Dès lors, les ressentiments qu'ils éprouvent à l'égard de l'existence se transforment en gratitude.

Un enfant, rencontrant Claude Roy chez un boulanger et s'apercevant qu'il prenait des notes sur un carnet de même que le commerçant, voulut savoir si l'écrivain consignait, lui aussi, « *ce qu'on lui devait* ». « *La réponse*, dit Claude Roy, *serait plutôt que je note ce que je dois à la vie, au monde...* »

∴

Nous retiendrons encore cette maxime : « *Comme il est rare que quelqu'un traite autrui mieux qu'il ne se traite lui-même, avant de donner sa confiance à un homme, regarder comment il se conduit avec lui-même.* » C'est d'autant plus nécessaire que beaucoup de gens ne se respectent pas. Ils soignent leur mise et leur manière d'être aussi mal que leur âme.

∴

Claude Roy vient de publier également un recueil de poèmes, *A la lisière du temps*. Nous y découvrons un homme doutant de « *la divinité des dieux* », mais priant « *la statue de bois chinoise Kuan Yin, déesse de la pitié* ». Nous le revoyons sur un lit d'hôpital, apprenant sa « *leçon de ténèbres* ». Nous rencontrons un promeneur dont les pas « *s'éloignent* » sur les bords du Pacifique :

Mes pas échappés de moi-même
Et qui marchent là-bas sans moi
Ayant oublié qui je fus
Et ne sachant plus où ils vont.

Ecrire, c'est prier d'une certaine façon : non pas implorer la faveur d'être moins précaire, mais trouver, « *à voix très basse* », les mots qui maîtrisent l'infortune. Dans ce sens, les poèmes de Claude Roy, remplis de tressaillements, sont une très belle prière.

FRANÇOIS BOTT.

★ **Claude Roy : TEMPS VARIABLE AVEC ÉCLAIRCIES, Gallimard, 110 p., 50 F ; A LA LISIÈRE DU TEMPS, Gallimard, 204 p., 82 F.**

« Une excellente mémoire du futur »

En flânant, quelques questions posées à Claude Roy

« Votre roman la Traversée du pont des Arts (1) *contait l'histoire d'un musicien qui cherche, plutôt qu'« une musique passe-temps », une musique « dépasse-temps » ou « remonte-temps ». Les deux livres que vous publiez aujourd'hui semblent prolonger cette obsession.*

— Souvent l'art est un souvenir de l'avenir, une excellente mémoire du futur. Fictions et poèmes m'ont donné bien à l'avance des nouvelles de ce qui allait m'arriver. Je ne m'intéressais à l'époque si passionnément au temps que parce que le temps allait risquer de me manquer. L'imaginaire précédait l'expérience.

— L'expérience, c'est-à-dire la maladie ?

— La maladie, physique ou psychique, travaille comme un caricaturiste : elle exagère certains traits « normaux ». Nous sommes tous mortels. Simplement, être atteint, par exemple d'un cancer, en persuade mieux. Nous sommes tous sujets aux intermittences du temps, mais les vertiges, les syncopes et les anesthésies les rendent plus évidentes.

— Ecrire aide-t-il à regarder la mort en face ?

— Le soleil ni la mort... Mais le soleil et la mort nous regardent de côté, sans nous demander notre permission. Ils ont ceci de commun que leur double lumière éclaire notre vie. Ce sont eux qui, parfois, la font briller de tout son éclat.

— Que peut-on « contempler » quand, comme vous l'écrivez dans un de vos poèmes, la terre « se dérobe » sous (vos) pas ? »

— On peut se contempler *comme animal précaire*, ce qui a des inconvénients connus depuis l'Ecclésiaste, Pascal et Leopardi ; mais aussi des avantages certains. Ça rend plus facile d'être moins arrogant, plus attentif à la vie et aux autres. Ça oblige à mieux veiller, et peut-être donc à être plus bienveillant, c'est-à-dire à avoir une meilleure vue.

*— Un des textes d'*A la lisière du temps *s'intitule « Pas exactement un poème : documentaire. » Qu'entendez-vous par là ?*

— Je voudrais que ces cent dix poèmes puissent se lire comme des comptes rendus aussi précis que possible d'une période où j'avais maille à partir avec le temps. Et à la fois soient lus comme des poèmes. J'ai demandé à la poésie de régler mon souffle qui battait la chamade. J'ai demandé au chant malgré tout, à l'amour avant tout, et à l'humour après tout d'essayer de prendre conscience d'un malaise, de l'apprivoiser, de le dominer, et peut-être de le rendre « maniable » aux autres, si ça leur arrive. *Temps variable avec éclaircies*, ce sont les cailloux blancs ou gris, laissés sur le chemin par un Petit Poucet qui a passé la limite d'âge. *A la lisière du temps*, c'est l'évocation des clairières, des halliers, des sentiers, des futaies et des labyrinthes végétaux de cette forêt du dehors et du dedans, la vie. »

Propos recueillis par
SERGE KOSTER.

(1) Gallimard, 1979.

Un grand roman noir de Toni Morrisson

Le Cantique des cantiques des descendants d'esclaves

« Oh ! mon homme s'est envolé.
Il est parti mon homme
Mon homme à travers la nuée
L'est rentré chez lui mon homme. »

PRÉCIPITÉ dans l'émancipation un jour de 1869, le nègre est cette « *mauvaise graine* » qui ne trouve pas sa place sur terre. Le héros de *la Chanson de Salomon*, Macon Mort Jr, dit le Laitier (et on ne le connaîtra plus que sous ce nom-là), témoigne de cette quête dans ce livre magique, admirablement construit, rythmé comme un blues, véritable voyage dans les profondeurs de l'âme noire.

C'est un vrai grand roman, en effet, que cette *Chanson de Salomon*, qui valut, en 1977, à Toni Morrisson le Grand Prix des critiques. Un grand roman noir, sans que cette épithète soit limitative. « *Les écrivains sont parfois poussés par la critique dans d'étranges culs-de-sac*, nous disait Toni Morrisson en 1982, lors de son premier voyage à Paris. *Aux Etats-Unis, on parle du roman des Noirs comme si c'était de la sociologie, pas de la littérature. Quand ils s'expriment sur leur culture à eux, les écrivains noirs sont accusés de « provincialisme ». On les encourage à « transcender » leur négritude. C'est seulement une façon de nous dire : « S'il vous plaît, ne » nous imposez pas votre négri- » tude* (1). »

Elle n'a pas honte, elle, Toni Morrisson, d'imposer sa négritude. C'est même son sujet par excellence. Au-delà de la revendication politique ou féministe, au-delà de tout militantisme (et pourtant l'histoire se passe dans les années du Black Power), elle remonte aux origines de sa race, et pas seulement en Gambie comme l'auteur de *Racines*, le livre noir à la mode des années 70. Elle écrit, à sa façon, le Cantique des cantiques des descendants d'esclaves (2), la chanson de ses origines.

Née dans une ville sidérurgique de l'Ohio, près de Cleveland, il y a cinquante-trois ans, au sein d'une famille venue du Sud, de l'Alabama et de Géorgie, Toni Morrisson a l'âge du principal personnage de son livre. Elle se souvient que son enfance a été baignée de folklore noir, accompagnée de rites et de divinités appartenant à des tribus qu'elle ne connaissait pas, mais qui l'ont nourrie et que l'on retrouve dans ses livres. Ses parents racontaient de terrifiantes histoires de fantômes et lui ont appris le pouvoir des rêves.

Après qu'elle eût fait de brillantes études secondaires, sa famille se saigna aux quatre veines pour l'envoyer à l'Université et elle partit pour Washington, devenant étudiante à Howard (la seule université fédérale noire), puis à Cornell, où elle soutint une thèse sur « *le suicide dans l'œuvre de Faulkner et de Virginia Woolf* ».

Mariée à un architecte jamaïquain, mère de deux fils, Toni Morrisson étouffait dans le mariage. Elle divorça et commença à écrire, en se cachant. Dans son premier livre, *l'Œil le plus bleu* (3), elle raconte l'histoire d'une petite fille qui veut avoir les yeux bleus pour être aussi belle qu'une Blanche et qui sombre dans la folie.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 20.)

(1) Voir « le Monde des livres » du 19 février 1982 : rencontre avec Toni Morrison.

(2) *Song of Solomon* est la traduction anglaise du Cantique des cantiques.

(3) *L'Œil le plus bleu* a été édité chez Laffont en 1972. Epuisé, ce livre est annoncé chez Acropole.

A LA VITRINE

ROMANS

Les jeux de la mémoire

Les mensonges d'un homme sont quelquefois plus révélateurs que ses aveux. Henri Baker, le narrateur de *l'Ordinaire de la nuit*, change ainsi de passé à chaque rencontre. Il se laisse prêter des vies qu'il n'a pas eues pour mieux oublier la sienne. Cet homme en fuite, qui considère que *« mieux vaut une déchéance qu'on a choisie soi-même plutôt que tout assujettissement »*, habite les visages des femmes qu'il croise dans des bars où l'ivresse invite au voyage.

Le poète Hervé Carn (1) a construit son premier roman comme un puzzle auquel il manquerait toujours une pièce. Son texte séduit par une *irréalité* dans laquelle brillent les jeux de la mémoire. De tous ces instants collés se dégage la silhouette de Nora, une jeune femme qui *a le pouvoir d'éveiller l'aube* dans le regard du narrateur.

Henri Baker se laissera guider par Nora. Les deux amants ne ramèneront rien de leur voyage immobile. Comme deux parallèles qui jamais ne se rejoindront, ils auront vainement essayé d'unir leurs imaginations.

P. D.

★ **L'ORDINAIRE DE LA NUIT, d'Hervé Carn, Editions de la Différence, 169 pages, 69 F.**

(1) *Les Chaises vides* (Editions Ubacs).

Une joyeuse ogresse

Anne Vergne aime l'outrance, l'affreux détail, les derniers outrages. Il faut que ça saigne, que ça gueule ; sinon, où serait le plaisir ? Et les personnages tombent comme des quilles, une demi-douzaine de morts, dont quatre crimes parfaits. Allez donc traîner en justice un assassin innocent, qui tue au petit bonheur, par hygiène, par goût de l'ordre ! Il y a des gens qui appellent le couteau, des provocateurs inconscients, des victimes prédestinées. D'un coup d'œil l'exécuteur les repère et leur règle leur compte. Voici transformés en boudin la journaliste aux dents longues, en andouille le restaurateur machiste, en galantine l'humble putain, en pâté oriental le maître à danser japonais.

Pourquoi ces raffinements gastronomico-sadiques ? Par horreur du gaspillage et vocation culinaire. Quoi de plus redoutable qu'un cordon bleu d'humeur vengeresse ? Quoi de plus savoureux aussi que les farces (aux deux sens du mot) que confectionne cette jeune romancière ? Les fins gosiers lui reprocheront d'abuser parfois de condiments, mais elle a si bel appétit, la main si généreuse et le rire si gaillard qu'on en oublie ces vétilles pour partager le festin de l'ogresse.

G. R.

★ ***L'INNOCENCE DU BOUCHER*, d'Anne Vergne, éditions J.-C. Lattès, 232 pages, 85 F.**

RÉCITS

De raffinés tourtereaux

Un homme et une femme parcourent la Crète, lieu de leur amour, et explorent le dédale de leurs destins croisés. *Ils s'interrogent* : comment échapper aux pièges du temps, du moi, de la parade sociale ? Georges (Vignaux) exhorte Hortense (Dufour) à l'accompagner dans le « labyrinthe », sorte de chemin spirituel calqué sur l'histoire d'Ariane et de Dionysos. A tour de rôle, ils célèbrent leur union par des joutes poétiques. Hortense affectionne l'image du jardin, grand terrain de projections diverses. Habile à vanter les mérites d'un bec d'arrosoir, elle est une Ariane chétive qui dévide, en guise de fil, l'écheveau de ses inflammations vésiculaire et dentaire. Georges, lui, prend de la hauteur, et réécrit avec un brio tout universitaire des épisodes de la mythologie grecque.

C'est un dialogue d'une sévère beauté, environné de symboles courus — miroirs, arbres — et baigné d'un intimisme étrangement sonore. Très vite, le duo vire au duel littéraire, chacun faisant assaut de délicatesses et d'emphase. *Insolites jardiniers, plus prompts à manier la métaphore que la bêche et le sarcloir !* Tant d'artifices déconcertant. A l'écoute de ces raffinés tourtereaux, et avant de se retirer sur la pointe des pieds, le lecteur, cet intrus, songe à ce jugement de Borgès : *« L'allégorie est une erreur esthétique. »* Et la métaphore, un art voluptueux du *mensonge*.

V. L.

★ ***JARDINS LABYRINTHES*, de Hortense Dufour et Georges Vignaux. Editions Grasset, 215 pages, 59 F.**

HISTOIRE

La fin des barbares

Au moment où le premier tome d'une grande histoire de France est confié à un historien allemand (1), une thèse vient confirmer que les farouches envahisseurs de l'Occident romain sont arrivés à leur crépuscule historiographique. Les barbares, et c'est particulièrement vrai des Goths, sont les sauveurs de la civilisation romaine et les créateurs des Etats modernes.

Certes, les Goths franchissent la frontière du Danube en 376, tuent un empereur, marchent sur Constantinople puis sur Rome qu'ils pillent en 410, et s'installent finalement en Aquitaine et en Espagne. Cela représente bien quelques destructions. Mais si nous nous situons dans cette même Espagne trois siècles après le passage du Danube, nous voyons un certain Julien de Tolède dresser en latin, sur le mode de celui des empereurs, le panégyrique du nouveau roi des Goths d'Espagne, Wamba (672-680). Et pendant ces trois siècles, une vigoureuse littérature latine, d'Orose et Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville et Julien, n'a cessé de réfléchir sur l'histoire des Goths. Pour y lire quoi ?

Dans un premier temps, bien sûr, que les Goths sont le fléau du monde romain. Mais très vite apparaît une vision plus positive de leur œuvre. On peut même situer au sixième siècle le passage de l'idée d'Empire romain à celle de nation gothique ; le passage aussi d'une conception négative de la nation barbare vue par les lettrés romains à une conception nouvelle de la nation gothique réunie autour de son roi. Et cette idée de nation, initialement opposée à celle d'empire, va porter avec elle le concept d'Etat, qui est fondamentalement romain. C'est par le relais de cette nation-royaume, telle qu'elle se constitue au septième siècle en Espagne, que l'idée d'Etat, reléguée à Byzance dans sa forme impériale, *réapparaîtra* dans l'Espagne médiévale et moderne.

Il faut donc non seulement nuancer les idées reçues sur le « choc des barbares », mais bien voir que toutes les mutations qui ont pu avoir lieu se pensent en latin, dans les catégories de la culture romaine. Suzanne Teillet le montre avec une très grande finesse, dans le domaine privilégié des idéologies politiques.

M. S.

★ **DES GOTHS A LA NATION GOTHIQUE. LES ORIGINES DE L'IDÉE DE NATION EN OCCIDENT DU CINQUIÈME AU SEPTIÈME SIÈCLE, de Suzanne Teillet, les Belles Lettres, 687 p., 450 F.**

(1) *Les Origines*, de Karl Ferdinand Werner, Fayard.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Jean Blot, Pierre Drachline, Vincent Landel, Gabrielle Rolin, Raphaël Sorin et Michel Sot.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

● DAVID SHAHAR, avec *Nin-Gal*, publie le quatrième tome de sa série romanesque *Le Palais des vases brisés*. A partir d'une rencontre à Jérusalem entre le narrateur et un ami perdu de vue, l'auteur évoque le destin des juifs d'origines et de mentalités diverses dont la merveilleuse *Nin-Gal* à l'œil de biche, et fait resurgir l'histoire récente d'Israël. (David Shahar : *Nin-Gal*, traduit de l'hébreu par Madeleine Neige, Gallimard, 238 p., 110 F.)

● EMMANUEL ROBLÈS renoue, dans son *dernier roman, avec l'un des thèmes de son œuvre* : le jeu des hommes avec leur destin. Serge et Pierre sont comédiens et amis. Pierre rencontre la passion avec Madeleine, l'épouse d'un riche antiquaire. Tandis que Pierre et Madeleine se libèrent peu à peu des faux-semblants, Serge, le violent, le pur, s'enfonce dans une situation dramatique. (Emmanuel Roblès : *la Chasse à la licorne*, Seuil, 254 p., 85 F.)

● JEAN SOUBLIN, l'auteur de *Lascaris d'Arabie*, conte cette fois les aventures mouvementées d'un groupe de vétérans de la Grande Armée partis en Amérique pour fonder une colonie agro-alimentaire. Mais, cultiver la terre du Texas, capturer des mustangs, affronter les ouragans, résister aux Indiens, c'est une autre affaire que la guerre... (Jean Soublin : *le Champ d'asile*, Seuil, 254 p., 85 F.)

● SERGE KOSTER, dans son nouveau roman, conte l'histoire d'un homme qui ne veut aimer qu'une seule femme et parie sur l'avenir du couple. Mais ce *goût* de l'absolu est-il partagé par la femme ? (Serge Koster : *Une femme de si près tenue*, Flammarion, 286 p., 90 F.)

● CARMEN constitue l'un des grands mythes de l'Occident, le seul né d'un opéra. Dominique Maingueneau s'est livré à une analyse serrée du livret de Meilhac et Halévy et explique le fonctionnement et les structures de toutes les interprétations qui en ont été faites, de celle des premiers spectateurs à la « carménologie » contemporaine. (Dominique Maingueneau : *Carmen – les racines d'un mythe*, Ed. du Sorbier, 212 p., 86 F.)

● RENÉ DUMONT estime n'avoir plus le droit de se taire après ce qu'il a vu au Bangladesh où l'aide financière du « monde qui se dit libre » est utilisée en fait contre le développement. Ainsi la Banque mondiale finance aussi les usuriers, l'aide alimentaire engraisse d'abord les forces de répression, dit-il. Il donne aussi la parole aux ruraux sans terre du Bangladesh et aux paysans des collines du Népal pris au piège de la dépendance. (René Dumont : *Bangladesh Népal : « l'aide » contre le développement*, Seuil, 286 p., 95 F.)

● A L'ANTIÉTATISME PRIMAIRE, *« discours vaniteux, sans fondement théorique sérieux »*, l'ancien ministre de la fonction publique, Anicet Le Pors, oppose *« l'Etat des citoyens »*. Dans une République « réinventée », cet Etat sera *« l'ensemble organisé des compétences et des bonnes volontés de tous ceux qui auront conquis leur responsabilité dans les affaires de la cité et auront trouvé dans cet élan le chemin de la liberté »*. (Anicet Le Pors : *l'Etat efficace*, Robert Laffont, 236 p., 64 F.)

● UN GUIDE peu commun : celui des droits de l'homme dans le monde pour 1985. L'auteur a recensé, pays par pays, les faits relatifs à la liberté, la répression et le pouvoir des Etats et donne un taux d'application des droits de l'homme à partir d'une liste de cinquante questions. Cet ouvrage a reçu l'appui de nombreuses institutions qui militent en faveur du respect des droits de l'homme, Amnesty international en particulier. (Charles Humana : *Guide mondial des droits de l'homme*, traduit de l'anglais par Daniel Lemoine, Buchet/Chastel, 336 pages, 99 F.)

● JEAN MARKALE, avec cet essai vif et informé, intervient à son tour dans le débat breton. Il montre, notamment, comment la vision mythique d'un pays minoritaire, privé *de son âme, de sa langue, condamné à la pauvreté*, entretient une appréciation erronée de la réalité de la Bretagne par les autres et par les Bretons eux-mêmes. Pour définir ce que peut être l'indentité bretonne, il examine les singularités linguistiques, historiques et économiques des « diverses Bretagnes ». (Jean Markale : *Identité de Bretagne*, Editions Entente, 218 pages, 65 F.)

● FRANÇOIS FONVIEILLE ALQUIER s'en prend à toutes les formes du poujadisme dans un pamphlet alerte et caustique. Au risque de *paraître « démodé », il oppose le* civisme au poujadisme des élites, ouvrier, de la chansonnette, du PC et des tartuffes de l'apolitisme. (François Fonvieille Alquier : *Une France poujadiste ?*, Editions universitaires, 184 pages, 95 F.)

● *« POLITICIENS ET INTELLECTUELS, S'ABSTENIR »* prévient la bande-annonce du dernier ouvrage de Louis Leprince-Ringuet au risque d'écarter des catégories intéressantes de la population sans pour autant gagner la faveur des lecteurs à l'humilité incertaine. *L'auteur invite à partager ses réflexions sur* l'immigration, la télévision, la construction européenne, etc. (Louis Leprince-Ringuet : *les Pieds dans le plat*, Flammarion, 314 pages, 75 F.)

● UNE FEMME ACCUSÉE DE TREIZE EMPOISONNEMENTS et reconnue innocente après trois procès et douze années de bataille judiciaire, des expertises remises en cause, le climat de la France encore peu urbanisée des années 50 : voilà l'affaire Marie Besnard racontée aujourd'hui par l'un des avocats. (Jacqueline Favreau-Colombier : *Marie Besnard, la force de l'innocence*, Robert Laffont, 410 p., 92 F.)

● ANCIEN CONFIDENT DE L'IMPÉRATRICE FARAH, EX-PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TÉHÉRAN jusqu'en février 1979, condamné à mort en mai de la même année, exilé en France où il a déjà publié deux ouvrages sur la révolution islamique d'Iran (chez Albin Michel en 1981 et chez SEGEP en 1983), Houchang Nahavandi a réuni cette fois *« le dossier noir de l'intégrisme »* où il dévoile notamment les origines de la conception aberrante des droits de l'homme appliquée par les ayatollahs. (Houchang Nahavandi : *le Grand Mensonge*, Nouvelle Editions Debresse, 128 p., 60 F.)

● LES DESSOUS DU TRAFIC DES OBJETS D'ART sont *révélés* par Peter Watson. *Journaliste au Sunday Times, il se lança* en 1979 dans une enquête sur les réseaux des grands trafiquants internationaux de chefs-d'œuvre disparus, avec l'appui de Scotland Yard et de grande galeries d'art. Il évoque les escrocs, les receleurs, la Mafia et les dangers qu'il rencontra au cours de sa chasse aux trésors. (Peter Watson : *les Pirates de l'art*, traduit de l'anglais par Pauline Byrde, Grasset, 356 p., 92 F.)

● POUR RAYMOND TRIBOULET, l'histoire du gaullisme commence avec les sinistres accords de Munich en 1938. Il évoque ses débuts dans le journalisme et la vie publique, et raconte ce que fut le combat gaulliste de la débâcle de 1940 au retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Retour au pouvoir dans lequel ce « gaulliste historique » joua un rôle déterminant trop souvent méconnu. (Raymond Triboulet : *Un gaulliste de la IVe*, Plon, 352 p., 85 F.)

● LA BIOGRAPHIE DE CATHERINE DE MÉDICIS de Jean Héritier (1892-1969) est considérée aussi comme une subtile *analyse* psychologique et un brillant essai politique. Alain Decaux a préfacé la réédition de ce maître livre. (Jean Héritier : *Catherine de Médicis*, Librairie académique Perrin, 608 pages de hors textes, relié, 130 F.)

● LIV ULLMANN, révélée par les films de Bergman, ambassadrice aujourd'hui de l'Unicef auprès du tiers-monde, raconte ses épreuves, ses joies et ses expériences. (Liv Ullmann : *Décisions*, traduit de l'anglais par Bernard Willerval, Stock, 236 pages, 78 F.)

● *LE GRAND AGE* des parents, avec le déclin physique ou psychique qui l'accompagne parfois, pose des problèmes moraux, affectifs ou pratiques. Jean Ormezzano fait des propositions lucides pour une vieillesse décente au terme d'une sérieuse enquête. (Jean Ormezzano : *le Grand Age de nos proches*, Robert Laffont, 240 pages, 78 F.)

● UNE LONGUE INTIMITÉ ENTRE LA FLORE ET LES HOMMES a imprégné la mémoire collective. *La Flore*, réédition d'une série parue au *début du siècle, qui* a pour auteur Paul Sébillot (1843-1918), un des *maîtres* de l'ethnographie française, rassemble les croyances d'antan sur le monde végétal, *récits* et légendes, préjugés et rites, devinettes et proverbes inscrits dans la tradition populaire. (Paul Sébillot : *la Flore*, préface de Pascal Dibie, éd. Imagino, diff. Payot, 218 pages, 98 F.)



DU LIBRAIRE

• TÉMOIGNAG

Paris -)udapest - Dachau

VOILA un récit q vous prend à la gorge et ne lâche plus prise. Pourtar son histoire est connue puisqu'il s'agit du martyre j: sous l'occupation et dans l'enfer nazi. Mais Wachtenheim asouvient si bien que le cauchemar renaît et que l'on entend denouveau les coups frappés à nos portes, au printemps de 194, que l'on revoit les familles un instant paralysées par la pause disperser ensuite et trouver, au milieu de la haine et de l'différence, les quelques âmes héroïques, généreuses qui les sereront.

Raymond, marouinier de dix-sept ans, son frère Jogu, quinze ans, seront reueillis par des résistants qui les placeront comme valets dans is fermes. Le cadet, charme et douceur, est aussitôt adopté.Plus dur, et surtout privé de la carte d'alimentation qu'il aû céder à sa sœur, Raymond éveille les soupçons des paysan et doit regagner Paris. Cerné de partout, il court au danger, prt travailler en Allemagne, nourrissant le plan absurde, et touchant par tout ce qu'il révèle de candeur et de nostalgie, de gager la Hongrie dont il est originaire, dont il parle la langue et o vivent encore ses grands-parents. Il est arrêté, s'évade et parient à Budapest. Arrêté de nouveau, il est déjà dans la cellule is condamnés à mort quand un gardien le prend en pitié et lxpédie à Dachau. Malgré les coups, la maladie, la faim, Ѣymond ne perd jamais sa volonté de survivre. C'est elle q résonne à travers tout le livre, qui en fait la force et le prix.Il y parviendra, retrouvera les siens et, quarante ans plus td, nous apportera ce témoignage bouleversant, écrit avec la fîcheur et la brutalité de l'adolescence, sur l'infamie des homm. mais aussi sur l'indomptable courage de certains d'entre eux.

J. B.

★ LA VIE AFOUT PRIX, de Raymond Wachtenheim, Albin Michel (coll. résence du judaïsme), 384 pages, 89 francs.

ALBUMS

Un nouvel Atlas géographique

Depuis Ptolémée etlercator, il y a eu de nombreux recils cartographiques. Avec trois éteurs étrangers, les éditions Atß ont réalisé un ouvrage digne droes glorieux ancêtres. Le *Grand Ass géographique et encyclopédiq* est aussi, au terme de quinze ande travail, le résultat du progrès des connaissances géographiqu.

Il comprend une partie encyclopédique qui traite e la formation des reliefs, des forts, des fleuves, du vent ou de la glae. Tout cel est visualisé et détaill dans des planches. La partie cartographique compte soixante-x doublepages, avec diverses données, telle que les barrages, les grands monuments, les topoymies en plsieurs langues, etc. Une partie lexicographique présente en deux iodx une somme d'entrees de cent mille noms. Une symbolique annex permet de repérer les îles, les vcans, les lacs ou les fosses.

Ce *Grand Atlas*, « fait à la main », s'appuie sur des surces originales et sur une documentation récente : statistiques, recnsements, photographies prises àartir de satellites... Avec lui, toute planète est entre nos mains.

RS.

★ GRAND ATLAS GÉGRAPHIQUE ET ENCYCLOÉDIQUE. Ed. Atlas, un volume rié de 454 p., format 26,5 × 36,5, 85 F.

« L'Ardenne cingle vers l'infini... »

Yanny Hureaux et le photographe Alain Grillon ont braconné, après Dhôtel, un pays traversé par les vents, des légendes et la guerre : les Ardennes. Rien ne leur échappe. Ils admirent le *« ressac des genêts en fleur sur l'éperon de schistes de Fumay, de Revin ou de Vresse »*. Ils descendent dans le val du Sedanais, en avril, jusqu'à la prairie de Bosseval. Ils suivent la Semois en Belgique. Passé la frontière française, cette rivière devient la Semoy.

Ils entrent dans les *« forêts aussi implacables que les toundras des confins artistiques »*. Ils y voient des villages. Les paysans d'autrefois ont laissé des souvenirs, des mots anciens, *« écobuage »* (culture en forêt), *« usoir »*. Ils semaient sur des cendres du seigle et du sarrasin. Il y avait des moulins à écorce à Chimay, Hargnies, Gédinne, Couvin. Des personnages d'aujourd'hui sortent du paysage : M. Parizel, un maître-forgeron à Nohan-sur-Semoy, Louis Dugaugnez au stade Albeau, Flora Drumaux à Mouzaive. Ce livre chaleureux est rempli d'odeurs, de visages, de jeux de lumière et de nostalgie. Les Ardennes, si méconnues, y prennent une dimension troublante, infinie.

R. S.

★ TROUBLANTES ARDENNES, de Yanny Hureaux, photographies de Alain Crillon, Collection « Paysages et Ecrivains », La Manufacture, 178 p., 180 F.

• EN POCHE

• KLÉBER HAEDENS mort en 1976, reçut en 1974 le grand prix du roman de l'Acadéim française pour cet *Adios*, réédité dans les « Cahiers rouges » de rasset. Jérôme Dutoit, aussi avide de connaissances et d'expérnces que ses parents furent conformistes et bornés, conduit a vie à sa guise. Il rencontre l'amour avec Marie-Louise alors qu'n'y croyait plus. Cette passion absolue et fulgurante s'interromprar l'adieu à la vie de Marie-Louise... A cette confession drôle et gave s'ajoute la sincérité de l'autobiographie.

• L'ÉCRIVAIN INCONU qui a publié en 1956 *Madame Solario* (traduit de l'anglai par R. Villoteau, préface de Marcel Brion), réédité en « 10/18, a réussi la gageure de garder son anonymat. Salué par la crique comme un événement littéraire, *Madame Solario* dépeint magistralement le petit monde cosmopolite du début de ce siècle en villégiature au bord du lac de Côme.

• « PARMI TOUTES CES CARCASSES HIDEUSES DEUX SQUELETTES DONT L'UNTENAIT L'AUTRE *SINGULIÈREMENT* EMBRASSÉ » : ainsi retrouve-on les restes de la Esmeralda et de Quasimodo dans *Notre-Damde Paris*. Léon Cellier, professeur à la faculté des lettres et scienœ humaines de Grenoble, donne une préface savante et une chrologia au célèbre roman historique de Victor Hugo pour une rééditn dans la collection « GF » Flammarion.

• JACQUES LACARRRE, avec son roman *Marie d'Egypte* (le Livre de poche), entraîn ses lecteurs dans l'Alexandrie du quatrième siècle, alors que lelieu des chrétiens *« pénètre le cœur des hommes »*. Marie, la plusbelle et la plus libre des prostituées, part dans le désert à la recherhe de l'infini qui la délivrera de ses remords. Une méditation surl désert et l'ascèse.

• PROUDHON, l'homme du fameux cri : *« La propriété, c'est le vol »*, fut l'un des théoriciens du socialisme autogestionnaire parmi les plus controversés du dix-neuvième siècle. Pierre Ansart présente dans le Livre de poche un *Proudhon* réunissant les exposés essentiels de sa pensé et les dernières études qui lui ont été consacrées.

LA VIE LITTÉRAIRE

Jacquard, Pontalis, Moscovici et Kristeva face au racisme

A lire de toute urgence ce numéro de la revue *le Genre humain* (numéro 11, Ed. Complexe, Bruxelles, 278 pages), qui traite de *« La société face au racisme »*. Il s'ouvre sur un entretien entre le généticien Albert Jacquard et le psychanalyste Jean-Bertrand Pontalis, le premier s'étonnant, avec une naïveté feinte, qu'en dépit de toutes les réfutations scientifiques et de toutes les condamnations morales le racisme continue à prospérer, et le second lui expliquant quels mécanismes psychiques entrent en jeu dans le rejet de l'autre. L'idée que le racisme est de l'ordre du « cauchemar social », et donc que le discours n'a pas prise sur lui, se retrouve dans les réflexions, souvent amères dans leur extrême lucidité, de Serge Moscovici sur le ressentiment. *« J'ai pris conscience*, écrit-il, *que dans ce fatras humain qu'est le racisme il y a un noyau dur, un matériau palpable qui résiste, autour duquel on peut tourner comme les électrons tournent autour de leur noyau, mais dans lequel on ne pénètre pas. Un noyau aussi dur et résistant que la mort elle-même. »*

Faut-il alors se résigner à une fatalité du racisme ? Julia Kristeva, dans un admirable article : *« Le nouveau monde solitaire »*, laisse entrevoir ce que pourrait être la communauté de demain : une communauté qui n'aurait plus en commun que la reconnaissance des particularismes de chacun. Évoquant l'admirable légèreté des cosmopolites qu'une certaine distance ironique sépare de tout, y compris d'eux-mêmes, Julia Kristeva rêve d'une société plurielle, mais non pluraliste, multiple, mais non harmonisée, où chacun deviendrait l'étranger de l'autre. En d'autres termes, contre le triomphe de l'Un, la victoire de l'individu !

R. J.

Une approche chrétienne de Flannery O'Connor

La traduction de la correspondance de Flannery O'Connor chez Gallimard (voir *le Monde* du 12 janvier) donnera peut-être l'occasion de se pencher avec plus d'attention sur cette œuvre mince autant qu'étrange. La satire grinçante, la peinture outrée de quelques traits régionaux, en sont les aspects les plus immédiatement visibles. Mais il est clair que la préoccupation essentielle, exclusive pourrait-on dire, qui habite l'œuvre de l'écrivain est d'ordre religieux. Du propre aveu de F. O'Connor, la foi catholique se trouve à la source de son inspiration et son projet littéraire n'en est pas séparable.

Chacun de ses textes pourrait se lire en rapport avec les grands thèmes de la théologie chrétienne autour desquels implicitement il s'articule et se développe. Un universitaire américain, Stephen Maddux, analyse avec pertinence, dans la revue *Communio* (1), l'une des dernières nouvelles, *Révélation*, sous le titre *« Flannery O'Connor et le Pharisien chrétien »*. Il étudie le bouleversement opéré par la grâce divine dans la conscience d'une *« bonne chrétienne »*, version moderne du pharisien sanglé dans ses vertueuses certitudes. Ce changement de perspective spirituelle, passage de l'état de cécité à celui d'une certaine clairvoyance, se retrouve, sous diverses formes, dans l'œuvre entière. Il est l'un des éléments de ce « mystère » que F. O'Connor tentait de situer en écrivant : *« Le romancier révèle le mystère à travers les mœurs, la grâce à travers la nature, mais après qu'il en a fini doit demeurer dans sa conscience ce sentiment de mystère dont nulle formule humaine ne parvient à rendre raison* (2). »

PATRICK KÉCHICHIAN.

(1) *Communio*, revue catholique internationale, tome X, nº 1, janvier-février 1985, « Le jugement dernier » (thème de l'ensemble du numéro), 28, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

(2) *Le Mystère et les Mœurs*, Gallimard (1975).

Pour saluer le « mal aimé »

La revue *Grande Nature* (Bibliothèque de Vercheny, 26 340 Saillans) consacre sa première livraison (36 pages, 95 F) à Guillaume Apollinaire, qui aurait, n'en doutons pas, apprécié la superbe facture de cette publication.

Au hasard des contributions, on a le plaisir de relire l'article de Léo Ferré, *Guillaume, vous êtes toujours là*, publié dans « Le Monde des livres » du 29 août 1980 (à l'occasion du centenaire de la naissance du poète), et *Voyage trop grands*, de Pierre Reverdy.

Les textes de Nabile Farès, Michel Decaudin et Patrick Frechet sont autant de lectures personnelles de l'œuvre du « mal-aimé ». Quant à Tristan Cabral, il s'est contenté d'être fidèle à sa sensibilité en confiant trois poèmes à la revue. *« Je sais qu'ici les jours sont des mains qui se ferment »*, note ce poète en errant dans Prague.

Grande Nature s'offre même le plaisir de publier un poème inédit de Guillaume Apollinaire : *le Voyage du Kabyle*.

PIERRE DRACHLINE.

Han Suyin perd son procès contre Claude Roy

Déboutée en première instance du procès en diffamation qu'elle avait intenté à Claude Roy, déboutée en appel, Han Suyin a vu rejeté son pourvoi en cassation par un arrêt de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation. Han Suyin avait engagé cette longue bataille judiciaire à la suite d'un article de Claude Roy dans *le Nouvel Observateur*, où celui-ci constatait que, de son propre aveu, elle avait été parfaitement au courant des atroces *réalités de la révolution culturelle*, mais les avait sciemment dissimulées à ses lecteurs. *« Je mentais effrontément »*, écrivait-elle notamment. *« Je suis comme un caméléon »*, confessait-elle.

Les attendus des deux premiers jugements qui la déboutaient étaient sévères pour la romancière. En deuxième instance, on avait jugé que Claude Roy avait manifesté *« une indignation qui n'était pas feinte »* en notant *« chez l'intéressée une certaine bassesse, jointe à la flatterie des grands et des gens en place »*. La cour d'appel avait estimé que Claude Roy n'avait fait qu'*« exercer son droit légitime de critique »* en *« appelant l'attention de ses lecteurs sur les variations »* dans les témoignages successifs de Han Suyin.

Les attendus de l'arrêt en cassation la déboutant ne sont pas moins sévères pour Han Suyin. Celle-ci arguait par exemple que, en se comparant à un caméléon, elle le faisait *« au sens propre »* et que, en citant la formule, Claude Roy, lui, prenait le mot caméléon *« au sens figuré »*. La cour a estimé sans valeur un tel argument, confirmé les appréciations assez dures des deux premiers jugements et condamné la demanderesse aux dépens.

• EN BREF

• UNE « ASSOCIATION DES AMIS D'ELSA TRIOLET ET DE LOUIS ARAGON », qui se crée, invite à l'adhésion ceux qui *« souhaitent manifester leur attachement »* aux deux écrivains disparus. Dans la liste des premiers signataires figurent les noms de Raphaël Alberti, Jean-Louis Barrault, Edmonde Charles-Roux, Jean Ferrat, Claude Gallimard, André Masson, Madeleine Renaud, Yannis Ritsos, Philippe Soupault (cotisation annuelle : 100 F, membre bienfaiteur : 1000 F et plus à l'ordre de l'association. S'adresser à Charles Dobzynski, 86, rue de la Jarry, 94300 Vincennes). Elle se réjouit, d'autre part, *« de la décision du gouvernement de respecter les volontés testamentaires d'Aragon en acceptant le legs du Moulin de Saint-Arnoult en Yvelines et en créant une fondation qui aura pour mission de préserver la mémoire des deux écrivains et d'assurer le rayonnement de leurs œuvres »*. (*Le Monde* du 23-24 décembre 1984.)

• A L'OCCASION DU CINQ CENTIEME ANNIVERSAIRE DE L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE EN BRETAGNE, la Bibliothèque municipale de Rennes expose deux cent cinquante documents parmi lesquels quelques incunables bretons prêtés par la Bibliothèque nationale. Un catalogue illustré retrace l'histoire de l'imprimerie en Bretagne. (75 p., 40 F). – 1, rue de la Borderie – 35000 Rennes – Tél. : (99) 63-05-33.

• PIERRE LARTIGUE sera au centre du « *Rendez-vous de poésie* » du Théâtre national de Chaillot qui aura lieu le lundi 4 février à 20 h 30, au grand foyer (entrée par le hall, place du Trocadéro).

• UNE SAISON DE POÉSIE AU QUARTIER MOUFFETARD A PARIS. – Chaque jeudi, à 22 heures, se déroule un spectacle autour d'un poète au café-théâtre le Fer Play, (13, rue du Pot-au-feu ; 31, rue de Tournefort, 75005 Paris. Tél. : 707-96-99). Seront reçus : Jean Fanchette (31 janvier), Armand Olivennes (7 février), Gaston Miron (14 février), Juliette Darle (21 janvier), Robert Brechon (28 février), Jean L'Anselme (7 mars) et Isabelle Normand (14 mars).

• LE RECUEIL DE L.-F. CÉLINE, « LETTRES A SON AVOCAT », publié par la Flûte de Pan (55, rue de Rome, 75008 Paris), est vendu 120 F et non 200 F comme nous l'avions écrit par erreur dans *le Monde* du 25 janvier.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Quand Paris fascinait les écrivains noirs américains

De Harlem à la Seine, ils n'auront été que d'« éternels étrangers parmi d'éternels inconnus ».

AU dix-neuvième siècle, les rares intellectuels *noirs américains qui se* rendaient à Paris rêvaient de rencontrer Alexandre Dumas, incarnation même du *« mérite nègre consacré par la France »*. Entre les deux guerres, ils viendront saluer l'Antillais René Maran, l'auteur de *Batouala*, lauréat du prix Goncourt en 1921. Le début des années 50 verra, quant à lui, déferler le gros de la vague noire, celle dite des « expatriés », venus chercher non plus des images ou des modèles mais davantage un refuge, une terre d'asile presque. Et puis, de séjour « obligé », Paris ne va plus devenir qu'un simple lieu de passage, une escale sur la route du pèlerinage africain.

Dans le livre passionnant où il étudie ce phénomène, Michel Fabre note que *« les Noirs qui séjournent sur notre continent au cours des années 20 ne sont jamais mentionnés dans les ouvrages consacrés (...) à Hemingway, Fitzgerald, Gertrude Stein et à la prétendue « génération perdue »*. Un « oubli » d'autant plus regrettable que tous les grands noms de la prose (ou de la presse) noire américaine, de Langston Hughes à James Baldwin, feront des séjours plus que prolongés à Paris. Il est vrai que pour ces écrivains, à la différence de leurs homologues blancs, la capitale française n'était pas une gigantesque salle des fêtes. William Gardner Smith écrit ainsi dans *l'Amérique noire* (1), que *« l'homme noir, pour si longtemps qu'il vécût en Europe, errait, au sein des sociétés, éternel étranger parmi d'éternels inconnus »*.

Michel Fabre met en lumière, dans son essai, les raisons de cette immigration des artistes noirs, à chaque époque : non seulement les événements sociaux ou politiques, mais aussi l'idée que ces créateurs se faisaient de la France. Fabre dégage ainsi deux aspects qui représentent véritablement les clefs de ce mouvement. Le premier est significatif de la période comprise entre la seconde moitié du dix-neuvième siècle et les années 20 : pour les Noirs de l'époque, la France incarne un double idéal, intellectuel et politique.

Intellectuel, il l'est par la fascination qu'exercent les poètes et les romanciers français, symboles suprêmes de la culture, sur les jeunes intellectuels d'alors (comme sur ce curieux groupe des Cenelles, regroupant de jeunes poètes francophones de La Nouvelle-Orléans vers 1845). L'idéal politique, quant à lui, résulte du fameux héritage de la Révolution française : Paris, c'est la liberté. Tandis qu'aux Etats-Unis on lynche des Noirs, en France, le racisme semble inexistant (c'est du moins l'expérience que feront les soldats noirs américains venus combattre ici en 1917).

Le tournant des années 20

Cette vision quelque peu idyllique va se trouver largement remise en question dès les année 20. Pour le poète Claude McKay (1890-1945), *« les Américains noirs sont exagérément fascinés par le passé culturel de l'Ancien Continent et par la place faite aux artistes dans les sociétés européennes »*. Et Michel Fabre d'ajouter : *« McKay reproche aux Noirs du Nouveau Monde, tout émerveillés par l'accueil français (...), d'être aveugles au colonialisme et au racisme local, bref, de n'avoir pas compris qu'ils étaient privilégiés parce que américains. »*

Dès lors, la position des Noirs américains arrivant à Paris oscillera, d'une manière quasi dialectique, entre l'attirance et la méfiance. A *« la Belle, la Douce, la Grande »* France chantée par le poète Countee Cullen (1903-1946) répond l'appréciation du romancier à succès Frank Yerby (né en 1916) : *« Je croyais que la France était à l'abri du racisme qui m'opprimait aux Etats-Unis, mais je me suis vite rendu compte qu'elle souffrait également du préjugé racial, d'une façon seulement plus subtile. »*

Un point de vue que l'on retrouvera, entre autres, dans le célèbre *Banjo*, roman dans lequel McKay, militant communiste, *« analyse la hiérarchie des ethnies et des races à l'intérieur du système colonial français »*. Le scepticisme, pour ne pas dire l'hostilité des créateurs noirs se trouvera plus que renforcé lors de la guerre d'Algérie. C'est là une période charnière que Michel Fabre éclaire parfaitement.

Si tant d'écrivains noirs quittent les Etats-Unis pour la France, c'est parce qu'ils fuient une société qui les méprise et leur refuse le droit à une existence digne. Lorsqu'ils arrivent en France, les rares intellectuels parisiens qu'ils rencontrent se désintéressent, pour la plupart, de cette situation. Or, dans le même temps, les Noirs américains commencent à se tourner vers la terre de leurs racines, l'Afrique. Significative de ce fossé est la réponse que fit Sartre à Richard Wright en 1953, lorsque celui-ci lui demanda de signer une pétition en faveur d'un mouvement africain : *« Ecoutez, on s'occupe déjà de l'Est. On a bien assez de problèmes avec l'Europe, on ne va pas s'occuper du tiers-monde tout de suite. »*



On comprend, dès cet instant, que le conflit algérien ne pouvait que creuser le fossé existant. Chester Himes ira ainsi « s'exiler » en Espagne, tandis que James Baldwin rejoindra le combat pour les droits civiques aux Etats-Unis.

Le livre de Michel Fabre n'est pas seulement précieux à cause des analyses qu'il propose. Il l'est aussi par l'ensemble des portraits qu'il comporte. Richard Wright apparaît sans conteste comme le grand maître de ces voix noires, infatigable militant de la cause des siens, mais aussi pilier de bar au Tournon ou au Monaco, deux bistrots du quartier Latin où la colonie noire américaine de Paris côtoie les petits vieux, amateurs de belote, des Suédois, des Polonais ou des Allemands. James Baldwin et Chester Himes (dont l'arrivée la gare Saint-Lazare est un ment digne des meilleures a hologies de l'humour... noir !) pparaissent sous des dehors on leur connaissait peu.

Des fig es moins nnues

Ces traits sont également l'occasio pour Fabre de « réhabiliter des figures moins connues, omme celles de William Ga ner Smith « le Parisien », du surréaliste Ted Joans (« *hasard objectif cher aux sur listes lui fait aborder André B on à un arrêt de bus de la rue naparte »*).

La Riv oire est à sa façon un tour de ce. Michel Fabre, à travers antité de récits et d'anecdot réussit non seulement à no faire connaître tous ces grand onshommes presque de l'intérie, mais surtout, avec finesse et sibilité, il réussit à nous les fa e aimer. Mieux : à nous les fai comprendre. Après avoir lu *laRive noire*, il n'est plus possi d'aborder de la même faço *Black Boy* ou *la Reine des pmes.*

Et Paris ns tout cela ? Restons modeste La capitale, de lieu de création, 'est plus devenue qu'une lumiè brillant à des milliers de kilo tres de l'Afrique. Le conseil qu donnait la femme de John Ree à McKay prend dorénavant ute sa valeur : *« Retourne Harlem ou retourne en A que, mais quitte Paris. Et écris »*

BER ARD GENIES.

★ LA RIVE NOIRE – DE HARLEM A LA SEINE, de Michel Fabre. Editions Lien commun, 3 0 pages, 9 francs.

(1) itions Casterman, 1972.

Un grand roman noir de Toni Morrisson

(Suite de la page 17.)

En 1977, *la Chanson de Salomon* lui apportera la célébrité *(« les deux premiers tiers sont simplement merveilleux. Les cent dernières pages sont un triomphe »*, écrira le critique du *New York Times)*.

Venue s'établir au Nord, la famille de Macon Mort Jr, dit le Laitier, vit dans le Michigan, après un passage en Virginie, dans la région mythique de Shalimar. Son père, homme d'affaires prospère, propriétaire immobilier qui exploite ses locataires, est le Noir le plus important de la ville. Sa fille est la fille du premier médecin de couleur du lieu installé là en 1896. Le grand-père paternel a été tué par des Blancs qui voulaient lui prendre sa ferme. Son nom, qui effrayait les superstitieux, et qui allait être transmis de génération en génération, avait été donné à l'esclave par quelque soldat ivre, appartenant à l'armée nordiste (il lui avait demandé où il était né : *« A Mâcon »*, et qui était son père : *« Mort »*). Le surnom du jeune garçon – le Laitier – lui a été donné un jour où un voisin l'a surpris en train de téter sa mère à un âge où ses jambes pendaient presque jusqu'à terre. *(« Il était trop jeune pour être ébloui par les seins de sa mère, mais assez vieux pour être lassé du goût insipide de son lait ; si bien qu'il s'avançait à contre-cœur, comme pour une corvée, se couchait dans les bras de sa mère ainsi qu'il l'avait fait au moins une fois par jour depuis sa naissance, et s'efforçait de soutirer de sa chair le lait clair, vaguement sucré, sans la blesser avec ses dents. »)*

Pilate, le ventre d'un ange...

Entre les parents du Laitier, c'est la haine, solide, insoutenable, malgré la belle maison, la Packard qu'on sort le dimanche pour éblouir les autres nègres, malgré les costumes trois-pièces-cravate. *Mariée à quinze* ans, mère à seize de deux filles, Lena et Corinthiens – qui seront vieilles filles et passeront leur vie à coudre des pétales de rose de velours rouge, – l'épouse a recouru à la sorcellerie pour attirer une fois encore son mari, et avoir un fils. *« J'avais vingt ans quand ton père a cessé de dormir dans le même lit que moi »*, explique-t-elle, éperdue de désir inassouvi, de rancœur et de haine contre ce mari qui lui répugne et qu'elle soupçonne d'avoir tué son père, d'avoir jeté le médicament qu'il prenait. Son père, l'homme de sa vie, qu'elle rejoint parfois au cimetière pour passer la nuit couchée sur sa tombe...

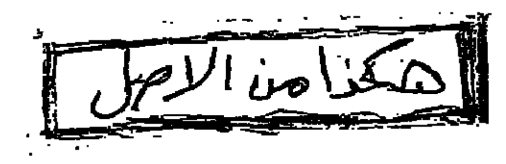
A douze ans, le Laitier va rencontrer Pilate, la petite sœur de son père, le personnage le plus extraordinaire du Livre. Pilate, née d'une mère déjà morte, et que son frère a élevée dans les bois de Shalimar avec l'aide de la bonne Circé... Pilate, laide, pauvre et ivrogne, qui a parcouru les *Etats-Unis avec pour tout bagage* son manuel de géographie, et qui a élevé seule Rebecca dite Reba, sa fille. Pilate, qui a tous les talents – bonne mère, bonne cuisinière, sorcière à ses heures – au *« ventre lisse comme un genou »*, car elle est née sans ombilic. Pilate, véritable pilote de cette histoire, maître des chœurs de la vie et de la mort, avec le ventre d'un ange.

Même riche, même dans le Nord, un nègre reste un nègre. *Le Laitier ne peut ignorer qu'il* est cerné par ces Blancs qu'on ne voit jamais, mais qui bornent son existence sur cette terre *(« Y'a que deux toilettes en ville où ils laissent entrer les gens de couleur... »)*. La haine des Blancs gouverne la vie de Guitare – le copain du Laitier, – dont le père est mort pour 40 dollars, avec lesquels sa mère lui a acheté une sucette. Depuis il ne supporte pas le goût du sucre et met son énergie à trucider des Blancs (œil pour œil !), militant d'une société secrète fondée sur la terreur. La chasse au trésor, le rêve de posséder de l'or dissimulé chez Pilate, vont nouer la tragédie dans une époustouflante chasse à l'homme, à l'issue de laquelle, revenu au pays de ses origines, le Laitier va accomplir son destin : s'envoler *« chez lui »* retrouver Salomon, l'ancêtre venu d'Afrique, qui fut le premier esclave de la famille.

« C n'est pas une légende, pour oi, nous disait Toni Morrisson *cela fait partie de mon patrimoine. On m'avait raconté qu'av t leur arrivée en Amérique i ut un temps où les Noirs pouv nt voler. C'est un don que nous ons perdu je ne sais comment. »* Le Laitier volera-t-il jusqu la mère Afrique ou bien mou -t-il à l'âge du Christ, écras au pied d'une falaise de Virgi e ?... La réponse ne sera pas nnée à l'issue de ce parcour initiatique. Toni Morrisson a l'a de nous plonger dans cette fabl étrange et quotidienne, plei de sensualité et de brutalité, enue d'une longue tradition oral mais composée comme une chan on avec son refrain qui se répè, qui se précise, au fur et à mesure que le dernier des Mort (no lourdement symbolique) découvre son passé dans une ode douceâtre de gingembre, de é et de girofle.

NICOLE ZAND.

LA CHANSON DE SALOMN, de Toni Morrisson. Traduit de l'américain par Sylviane Rué. Acpole, 320 pages, 89 francs.





• PORTRAITS

Les confessions cruelles de Marie Chaix

Une romancière qui se raconte toujours l'histoire d'une petite fille coupable et non coupable.

PETER HANDKE note dans son journal, c'est en mars 1976 : « *Contre ma volonté je racontai, une fois encore, mon histoire.* »

Une phrase-exergue pour les livres de Marie Chaix. Son histoire est lourde d'être à la fois mythique et ordinaire. Comment s'y retrouver, sinon en la reprenant encore, sous un autre angle, à travers une nouvelle chance d'y voir clair avec une autre voix qui serait la bonne.

L'histoire : celle d'une petite fille née en 1942, dont le père, Albert Beugras, était le bras droit de Doriot. Au fond, c'est tout. Une petite fille coupable et non coupable d'avoir eu une enfance heureuse, disons plus heureuse que beaucoup d'autres, et de n'avoir, longtemps, rien voulu comprendre, ni savoir. « *A vingt et un ans, des mots comme collabo, je refusais d'en connaître le sens.* »

Quand ont paru *les Lauriers du lac de Constance*, où Marie Chaix retraçait l'histoire de ce père, à partir des cahiers qu'il avait laissés, et la vie à la maison, les visites à Fresnes, son enfance, elle s'est attendue au pire, à toutes les accusations. « *On m'a couverte de lauriers et c'est aujourd'hui, quand je parle de Juliette, que viennent, comme à retardement, les reproches.* »

Juliette, chemin des cerisiers, raconte donc encore la même histoire, à travers Juliette Perrin, née au début du siècle, fille de paysans pauvres des bords de la Saône, qui vint se placer un jour dans la famille de Marie et y restera trente-sept ans. Bien sûr l'histoire déborde, puisqu'il y a d'abord l'enfance de Julie, avec sa voix qui ressuscite, brièvement toujours, sans guère d'adjectifs, le hameau d'Arciat, les deux écoles (c'est l'argent qui fait la différence), les crues de la Saône, la mère, vite veuve, plutôt rude, la Marthe Condemine qui mène la danse, une délurée, qui incite la meute de gamins à courrir les petites boiteuses dans les chemins... Enfance dure et pleine, dans un monde où l'on n'imagine pas qu'un enfant puisse être désiré : c'est toujours et simplement une catastrophe.

Cette étrange écriture qui cherche et se défend

On retient la pêche à la grenouille, un tas de rires cascadés, les fêtes de la Saint-Jean, les jours de lessive, et s'ouvrent des pistes.

« *Tu apprends vraiment ce que ça veut dire, à la sueur de ton front, quand en pleine chaleur tu passes après la faucheuse.* » Marie laisse parler Juliette-la-sécurité, Juliette qui chante, et grâce à qui, quoi qu'il arrive, on est obligé de s'asseoir à table et de manger la soupe, à heure fixe, parce que c'est ainsi qu'on signale à tous les malheurs du monde que la vie continue... Juliette, le bon sens... L'amour que lui porte Marie Chaix la conduit parfois à ne pas prendre assez de distance. Mais l'histoire de Juliette n'est qu'un prétexte. C'est une histoire-écran derrière laquelle se dessine une écriture neutre, dépouillée, et affective pourtant : l'auteur derrière ses personnages. Marie Chaix est toute d'élans et de cassures, trop combative et directe d'apparence pour qu'on ne devine pas l'angoisse. Sa voix vibre d'émotions contradictoires, elle a visiblement horreur du laisser-aller, de donner prise aussi. De la séduction facile.



IRMELI JUNG

Sans doute aime-t-elle bien provoquer, il y a tant de choses qui l'agacent. Elle donne l'impression d'être convaincue qu'un malentendu va se produire, et que c'est miracle s'il n'a pas lieu.

Ses yeux noirs lui mangent la figure, une grande bouche, un visage décidé. « *Jamais je n'ai su discuter*, dit-elle, *rien ne me fait aussi peur que ceux qui croient avoir raison. A quoi je tiens ? A ce que mes filles sachent que rien n'est donné, et que ce qu'elles ont aujourd'hui leur fera peut-être défaut demain. J'ai horreur du gâchis, j'aime les lieux, les maisons, j'ai (ça a l'air réac, et idiot) l'esprit de famille.* »

Dès qu'elle formule quelque chose, Marie Chaix se demande si ce n'est pas idiot, ou réac. Mais elle balaie tout cela. Tant pis... Le doute persiste à ronronner sournoisement, bien sûr. Là on rejoint cette étrange écriture qui cherche et se défend. Marie Chaix a cela vissé en elle : tout à reconstruire, dans le moindre détail, sur fond de culpabilité maîtrisée, qu'il serait vulgaire d'étaler. La dignité c'est d'aller de l'avant, de chercher « *le vrai sens à la sueur de son front* » avec la crainte, que tout ne s'effondre. Que Juliette trouve mensonger ce qui a été écrit pour elle. Mais Juliette s'en moque. Ce qui est gai et triste. Et Marie transcrit avec subtilité, honnêteté et courage cette indifférence.

Quand Juliette a vu sa photo sur le livre, elle a eu un fou rire. Voilà tout. Ça n'empêche pas Marie d'écrire, c'est sa façon à elle de trouver les gestes réguliers, la permanence rigoureuse, par quoi la vie continue.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **JULIETTE, CHEMIN DES CERISIERS, de Marie Chaix. Le Seuil. 221 pages, 75 F.**

• ROMANS POLICIERS

Une enquête du commissaire Jacques-Pierre Amette

A travers les brumes qui baignent les alentours de Rennes et engourdissent la circulation des mots et des êtres, une Mercedes va et vient, se range et repart sans bruit. A l'intérieur, le commissaire Demange en fin de carrière, en bout de piste : il croit chercher un meurtrier alors qu'il est lui-même *« à la place du mort »* et regarde la vie, *« séparé d'elle par le hublot »*, qui le séparera bientôt de lui-même. Tel est le ton, le tempo d'*Enquête d'hiver*, que Jacques-Pierre Amette déroule dans une sorte de ralenti, escortant le héros qui court à sa perte en *« un lent et discret délire »*.

Roman policier ? Le titre invite à le croire. Mais si *« suspense »* il y a, il réside surtout dans les blancs qui hachent les dialogues, dans les trous du *tissu narratif*, dans les silences d'un *récit* habile à suggérer le mystère des vies. A cet égard, on retrouve ici la déchirure nostalgique d'un livre comme *Jeunesse dans une ville normande* (Seuil, 1981).

Comme chez Simenon, l'atmosphère, qui est essentielle, recouvre une intrigue. C'est sur la mort d'un homme que le commissaire Demange enquête, relayé par Hansen, un flic cinéphile. Roland Sallenave, comédien qui interprète le rôle de Rosencrantz dans *Hamlet*, a terminé son existence dans sa voiture *écrasée sur les rochers de la côte bretonne*. Accident ? Suicide ? Meurtre ? Avec l'épaisseur impénétrable, attentive et attachante d'un cousin de Maigret, dont la carrure laisserait bientôt deviner une secrète et définitive fêlure, Demange s'acharne distraitement à percer l'énigme d'une histoire qui nous assiège avec l'insistance d'une pluie chargée d'odeurs d'algues et de menaces diffuses.

Le charme et le chagrin

Jenny, héritière de la riche famille Boislevent, oisive et infidèle, femme de la victime, quel est son rôle dans cette affaire ? Et Chapec, l'ouvrier agricole devenu homme de main, nabot au cran d'arrêt facile ? Et Thierry Gonzalès, le directeur du théâtre municipal où la pièce de Shakespeare continue de sécréter son angoisse séculaire ? Et Linda, la maîtresse du policier, elle aussi entraînée inexorablement vers la débâcle ? Les collègues de Demange ont bientôt fait le point et classé le dossier, mais lui-même ne peut échapper au piège mortel que ses interrogatoires et ses filatures ont tissé autour de lui : *« Ne me punissez pas. Ne vous punissez pas »*, lui crie Jenny. Tout à la passion d'un métier qui consiste à scruter *« les vies pétrifiées par la mort violente »* et à vous voler votre ombre, Demange coule lentement. Devant des adolescents qui jouent au ballon, il contemple *« une dernière fois l'image même des années enfuies, sachant que le malheur n'était pas de ne plus être un de ces joueurs, mais d'avoir été un de ces joueurs et de ne pas en avoir profité »*.

Roman policier, dont la façade se *lézarde pour laisser entrevoir les reflets des* trahisons que Hamlet, Rosencrantz et bien d'autres s'infligent scrupuleusement, *Enquête d'hiver* imprime en nous pour finir *« le visage d'un homme enfermé dans sa voiture sous l'eau »*. Telle est l'étrangeté fantomatique qui environne la lecture de ce roman plein d'ellipses et d'allusions, où Jacques-Pierre Amette a su mêler le chagrin d'une poursuite impossible et le charme d'une narration plausible.

S. K.

★ **ENQUÊTE D'HIVER, de Jacques-Pierre Amette, Editions du Seuil, 185 p., 67 F.**



Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Déplacements dégagements », d'Henri Michaux; « Michaux, passager clandestin », de Jean-Michel Maulpoix

École d'insécurité

Par Bertrand POIROT-DELPECH

PRÉCAUTION : si vous estimez que la réalité fait assez de siennes comme ça, que le chatouillis de nos sensations est déjà bien peu fiable, si vous lisez pour oublier le rude tourment d'être, *alors n'entrez dans aucun grand livre, mais surtout pas* dans ceux de Michaux, modèles d'inconfort, apprentissage de l'improbable, écoles de vertige. *« Ce magicien de l'insécurité »,* dit Char.

La publication de *Déplacements dégagements,* Michaux l'avait prévue et préparée avant de mourir, en octobre dernier. Il ne s'agit pas d'inédits mais de textes parus, sauf erreur, chez Fata Morgana, dans *les revues le Débat* et *l'Ire des vents.* On ne les trouvait pas facilement, et leur regroupement met si bien en rapport les recherches principales du poète qu'il mériterait de leur servir d'introduction. Avis aux veinards qui ont encore devant eux — *l'ignorance a de ces avantages* — la jubilation *toute neuve* de découvrir cette œuvre majeure du vingtième siècle.

ON est peu de chose. Notre idée de l'espace, notre impression d'une nouveauté en art, une artériole bouchée, peuvent en être la cause. Michaux l'a éprouvé un jour au cinéma *(Une foule sortie de l'ombre).* Le film l'avait étonné par ses déformations d'images. Cet *« infini s'abouchant avec le fini et s'y écoulant »,* n'était-ce pas l'explosion cubiste en peinture ? Or Michaux souffrait simplement d'un trouble circulatoire de l'œil. Il en fut quitte pour l'éblouissement. La révolution du septième art, ce serait pour une autre fois.

Un état d'âme, une saute d'humeur, peuvent aussi modifier nos perceptions. Dans un hôtel moderne, par grosse chaleur, le poète éprouve comme un remords, une légère hostilité ; et voilà que la réalité se mine, la ville se désagrège. Une autre fois, ce sera l'inverse : un *petit instrument de musique africain,* dont Michaux *n'avait perçu* jusque-là qu'un : *« cra-cra dévastateur de corbeau »,* sans note unissable aux autres, des *« torchons sonores »,* lui est devenu supportable, presque suave, grâce au découragement rageur, batailleur, où il l'a plongé. Une lame plus crissante que d'autres évoquait et provoquait chez lui le refus de s'attendrir (si fréquent en musique), une malfaisance d'incrédule, des cris rentrés dans les gorges...

Michaux dessinait, peignait ; toute une ménagerie intime, taches prêtes à bouger, silhouettes. Un profane parlerait de « bonshommes », au sens enfantin. Cela tombe bien : Michaux dit ici ce qu'il pense des dessins d'enfants. Comme il les a observés ! C'est un bonheur de découvrir grâce à lui que le génie dont s'émerveillent les parents est fait de manques, de mauvais vouloir. Michaux analyse à merveille la démangeaison enfantine du gribouillis en cercle, qui reproduit le manège, le cerceau, qui inclut tout *sur son passage,* et qui revient à son point de départ, ivre de son mouvement.

La drogue, on le sait, fit partie des expériences méthodiques dont Michaux attendait une meilleure connaissance de nos mécanismes physiques et mentaux. Dans *Par surprise,* il raconte les effets *d'une erreur de dose.* Comme souvent dans son œuvre, il s'agace de son étourderie. Choses et phrases se disloquent. Des salves d'obnubilations l'assaillent. C'en est fini des braves renseignements des sensations. Le réel tel que s'y fie un chien se dérobe, coulisse, se chiffonne. Le mur est atteint dans sa raideur, dans son être.

Un *mur sans sa nature de mur,* un jardin qui aspire à plus d'ampleur, qui se prend pour une musique, quoi de plus éprouvant ! Quelle posture leur opposer ? Se terrer ? S'arc-bouter ? Michaux, tel l'insomniaque, n'en finit pas de *chercher la moins mauvaise position.*

SUR ce refus aventureux et harassant des données de l'existence, les essais n'ont pas manqué, *depuis Gide* (1941) : *Berthelé* (1946), *Bréchon* (1959), *Bellour* (1965). L'étude de Jean-Michel Maulpoix *propose* aux découvreurs de *Michaux* d'utiles clefs, sachant, et il le sait le premier, qu'avec l'auteur de *l'Espace du dedans* rien n'est jamais sûr ni acquis.

Peu d'œuvres mettent à ce point *le lecteur* en éveil et en péril. Elle exige de lui *qu'il se transforme, qu'il se risque.* Car elle ne quitte jamais l'essentiel : en savoir plus sur l'incernable bizarrerie d'exister. De l'homme Michaux, par exemple, qui nous reposerait du questionneur hagard, on ne sait que ce qu'il a bien voulu dire sèchement : voyages en Amérique centrale, en Asie, dans les drogues, dans le fouillis de soi.

Cet explorateur de nos mondes intérieurs et du désarroi primordial reste incertain, effacé, neutre. S'il se met en scène, c'est de *manière chétive, meurtrie, désolante, honteuse.* Il l'a dit : petit, manger lui répugnait, il boudait la vie, il se jugeait raté.

L'AME du poète est plus insatiable que le corps, mais elle hérite de sa maladresse. Par horreur de la routine pétrifiante, elle se laisse envahir, traverser, dissoudre, métamorphoser, martyriser. Le *moi* devient ingérable. Même le *je* qui tient la plume doute de sa réalité, de son pouvoir.

Les malheurs de *Plume* mettent en comédie toute intériorité dans ce qu'elle a d'inassemblable, nostalgique, et inquiète d'une plénitude possible. L'Autre n'est pas plus rassurant, avec son visage sans cesse braqué, tonnant. Comme les voyages, le prochain a surtout le mérite de nous faire sentir étranger à nous-même.

Autres défenses dans la situation exposée où se hasarde le poète : les randonnées imaginaires qui amortissent les coups du réel ; le rythme, libérateur de l'asphyxie ; l'obscurité, où s'opèrent passages et repliements, interdits de jour... Changer de dimension ? Se faire infusoire ? Loger dans une pomme ? Aléatoire, tout ça ! Il n'y a ni demeure paisible ni mesure certaine de rien. Les choses remplissent des espaces vacants, les êtres triment, comme les insectes que Michaux enfant ne se lassait pas d'observer.

C'est encore la création qui offre le meilleur rapport lucidité-douleur, la moins mauvaise manière de se parcourir. Il y faut une ascèse sans faille. Gare au bourgeonnement ! Maulpoix le montre bien : *l'art poétique de Michaux veut tout,* saisir l'invention à la gorge, tirer de l'humour des percées abasourdissantes, plonger si loin que le style ne puisse suivre, cultiver le coq-à-l'âne, la cri, retrouver un langage non pollué par l'usage, faire que les mots, purs comme à leur sortie du dictionnaire, portent à conséquence, mènent à l'insubordination...

MAULPOIX revient sur les vides provoqués de la drogue et sur les « coups de théâtre » mentaux dus aux erreurs de dosage. Michaux ne fait pas *l'éloge* de la folie, mais celui du fou, qui se présente bravement face au phénomène destructeur au lieu de laisser ses fonctions subalternes s'en occuper. L'excès rend compte du manque, secoue l'ordonnancement coutumier, bouscule le savoir établi.

Spirituelle, l'aventure de Michaux ? Presque. Elle suppose un infini, celui dont vient chacun de nous. Le poète l'a proclamé : *« Je suis chrétien. »* Il ajoutait : *« Mais de caste brahme. »* Les religions, comme le reste, il les juge à leurs vertus expérimentales, opératoires. Les systèmes transcendantaux ou les éclairs de génie l'intéressent moins que les trouvailles pratiques pour rendre plus satisfaisant le monde tel *qu'il est. De l'Asie, il retient sa sagesse, sa sensualité.*

Cette morale de l'intervention fine sur le réel fait de Michaux le plus chinois des poètes français. Voulez-vous devenir asiate du dedans, barbare à vous-même ? Occasion unique.

★ **DÉPLACEMENTS DÉGAGEMENTS, d'Henri Michaux, Gallimard, 142 pages, 77 F.**

★ **MICHAUX, PASSAGER CLANDESTIN, de Jean-Michel Maulpoix, Champ poétique, Champ Vallon, diffusion Presses universitaires de France, 208 pages, 90 F.**

● A TRAVERS LE MONDE

VIENNE

Thomas Bernhard interdit la vente de toutes ses œuvres en Autriche

Thomas Bernhard passe à la riposte: En dépit de la levée, depuis Noël, de l'interdiction pesant en Autriche sur son dernier roman *Holzfällen (Abattage de bois)* (1), l'écrivain a décidé d'interdire à l'avenir, dans ce pays, la vente de ses œuvres et la création de ses pièces.

Thomas Bernhard, qui estime avoir été trahi par les médias, s'explique sur son attitude.

« De quoi vous plaignez-vous ? Depuis six mois, on ne parle que de vous.

— Oui, mais comme s'il s'agissait d'une histoire croustillante. Venant des Autrichiens, c'est une réaction normale, mais cela m'a étonné de la part des Allemands, qui, chacun le sait, ont apporté la *gravité et le sérieux au monde.* Moi aussi, notez bien, j'aime les bonnes histoires. Mais lorsqu'un critique littéraire se met à dénoncer un écrivain pour le faire traîner devant la justice (2), il n'y a plus de quoi rire, à mon avis. L'interdiction a été prise par un juge qui a disposé d'une heure pour lire le livre. Il y a eu des descentes de police dans toutes les librairies pour confisquer jusqu'au moindre exemplaire. En quinze jours, j'ai reçu quatorze assignations différentes. Pendant six semaines, le juge n'a même pas daigné me convoquer. Avez-vous vu cela ailleurs ?

» On a dit qu'il s'agissait d'une affaire privée. Sachant les mille et une manières dont une loi s'interprète, je soutiens, moi, que c'est l'Etat en personne qui m'a mis en accusation.

— Votre roman figure pourtant pour la première fois sur la liste des best-sellers.

— D'une façon totalement malsaine. On a acheté mon livre parce qu'on s'attendait à y trouver des révélations scandaleuses, alors qu'il ne s'agissait que de quelques noms anodins dont les lecteurs n'ont certainement jamais entendu parler. J'imagine leurs soupirs et leurs bâillements dès la troisième page. En voilà que j'aurai perdus à tout jamais.

» Je ne suis pas un auteur à scandale. Les exigences que je pose à mon lecteur sont de tout autre nature. Trois ou quatre mille personnes tout au plus sont susceptibles de s'intéresser vraiment à mon œuvre, sept mille, à la rigueur, capables de me suivre.

— Ne vous est-il pas venu à l'esprit, en écrivant, que vos modèles pourraient se reconnaître ?

— Le but d'un livre, c'est précisément que les gens puissent s'y reconnaître. J'écris pour provoquer. Où serait, sinon, le plaisir de l'écriture ? Evidemment, lorsqu'on tient à éviter tout contact avec la justice et le vulgaire, il vaut mieux faire des poèmes que personne ne comprend, pas même l'auteur lui-même, et se contenter de chercher les plus jolies sonorités musicales. Cela permet, de surcroît, d'empocher des récompenses. Mais ce n'est pas cela qui m'intéresse. Je suis un écrivain qui tient à nommer les choses par leur nom.

— Vous avez, semble-t-il, déclaré la guerre à l'univers tout entier.

— Pas du tout. Je ne me lasse pas, au contraire, d'admirer le monde tel qu'il est. L'autre jour, en me couchant, j'ai trouvé sur mon lit un papillon à moitié engourdi par le froid. Toute la nuit, j'ai évité de remuer pour ne pas le blesser.

» Mon enfance était merveilleuse et atroce (3). Même ce qu'il y a de plus beau devient affreux dès qu'on se met à y penser. Comparez les promesses qu'il y a dans un enfant de dix ans et ce qu'il devient vingt-cinq ans plus tard. Le monde n'est fait que d'échecs et se nourrit de ces échecs.

— Espérez-vous, à travers votre œuvre, contribuer à changer ce monde ?

— Le Ciel m'en préserve ! Ce serait me condamner au silence. La colère et le désespoir sont mes uniques stimulants et j'ai la chance d'avoir trouvé en Autriche le lieu idéal à cet égard. Connaissez-vous beaucoup de pays où un ministre se dérange spécialement pour saluer *le « retour au bercail » (sic)* d'un officier SS responsable du meurtre d'un millier de personnes (4) ? Tout s'explique quand on sait que ce ministre vient de Salzbourg et que toute sa famille (que je connais très bien) est musicienne de père en fils.

» Au premier étage, on fait du violon. *Au sous-sol,* on ouvre les robinets à gaz. Un mélange typiquement autrichien. Oui, vraiment, si ce pays venait à changer, il ne me resterait plus qu'à émigrer. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(1) Prenant prétexte d'un dîner d'artistes et d'écrivains, l'auteur fait une satire de l'« establishment » viennois. Il évoque — avec des pseudonymes transparents — l'échec et la déchéance des « espoirs » de sa génération — Cf. *le Monde* des 1er septembre et 28 décembre 1984.

(2) C'est le critique littéraire de *Die Presse* qui, ayant lu les épreuves de *Holzfällen,* a révélé les similitudes existant entre l'un des personnages et un musicien vivant à Vienne, incitant ce dernier à intenter une action en justice.

(3) Cf. les cinq volets autobiographiques *(l'Origine, la Cave, le Souffle, le Froid et Un enfant)* traduits chez Gallimard.

(4) L'accueil de l'ancien nazi SS Walter Reder par le ministre de la défense soulève actuellement une tempête dans les milieux politiques et les médias autrichiens (cf. *le Monde* du mardi 29 janvier).

LE CAIRE

Foire du livre : les éditeurs occidentaux protestent

La 17e Foire internationale du livre du Caire, qui s'achève le 3 février, aura attiré cette année non seulement les traditionnels éditeurs, étudiants, intellectuels et badauds, mais aussi les forces de l'ordre égyptiennes en état d'alerte à cause de la présence d'un stand israélien (1).

Record d'affluence. Plus de deux millions de personnes s'y sont déjà rendues depuis son inauguration le 22 janvier. En effet, Le Caire, avec douze millions d'habitants, son prestigieux passé culturel et sa position stratégique au centre du monde arabe, constitue non seulement un immense marché pour les éditeurs du Proche-Orient, mais surtout un tremplin qui favorise la diffusion. Réussir à percer au Caire est une garantie de succès, la capitale égyptienne demeurant, malgré certains signes d'essoufflement, le pôle de la culture arabe. De plus, l'adoption d'un titre en Egypte signifie sa diffusion rapide dans le monde arabe à travers les quelque quarante mille professeurs de la vallée du Nil enseignant dans les écoles et les universités du Moyen-Orient et d'Afrique.

Les éditeurs arabes, et notamment libanais, n'ont donc pas lésiné sur les moyens, et des réductions allant jusqu'à 50 % étaient couramment pratiquées dans la section exposition-vente de la Foire. Dictionnaires, littérature et livres d'histoire ont été les best-sellers des éditeurs de Beyrouth.

Pour les maisons égyptiennes, aujourd'hui plus que jamais, la Foire du livre est une aubaine culturelle et surtout commerciale, la majorité des maisons égyptiennes réalisant *en deux semaines plus du quart de* leurs chiffres d'affaires annuels. Le livre souffre en effet de maux multiples dans le pays des papyrus. Le commerce de la culture est de moins en moins rentable, et de nombreuses librairies, sur les quelques centaines existantes, se sont converties à la vente plus lucrative des chaussures ou des cassettes. Même l'enceinte du jardin de l'Ezbekiyeh, traditionnel et pittoresque marché du livre d'occasion, a disparu sous les coups conjugués des boutiques de vêtements importés et d'une nouvelle passerelle pour automobiles. De plus, le marché arabe, qui absorbait plus de 90 % de l'exportation de livres égyptiens, s'est fortement affaibli pour des raisons politiques (paix avec Israël) et économiques.

Contrairement à leurs confrères égyptiens, les éditeurs occidentaux n'ont pas considéré la Foire de cette année comme une bénédiction, bien au contraire. En effet, du fait des mesures de sécurité imposées autour du pavillon hébergeant le stand israélien, ils ont été souvent privés de public. Quelques milliers de personnes seulement, munies de cartons spéciaux, ont pu entrer dans le pavillon où les éditeurs anglais (136), américains (90) et français (80) exposaient plusieurs dizaines de milliers de titres. Nombre de ces derniers ont déposé une plainte devant l'organisme général du livre égyptien. Pour eux, il n'est peut-être pas question de participer, l'an prochain, à une foire où les visiteurs sont à peine plus nombreux que les éditeurs.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Voir *le Monde* du 26 janvier : « Egypte : les limites du « dégel » avec Jérusalem. »



هكذا من الأصل

culture

THÉATRE

HUGO A CHAILLOT

« Hernani » sans bataille

« Hernani » est le nom de combat, le nom de maquis, d'un garçon de grande famille, Juan d'Aragon, devenu terroriste – sa tête est mise à prix – parce qu'il en veut au roi, Charles Ier : le père d'Hernani a été mis à mort par le père du roi.

Et Hugo va au plus simple : le terroriste et le roi sont amoureux de la même jeune fille, Dona Sol de Silva. Laquelle est fiancée à un monsieur beaucoup plus âgé qu'elle, aristocrate et très riche, Don Gomez, chez qui elle habite dans l'attente des noces (Hugo a voulu ici saluer amicalement, de loin, Arnolphe et Agnès de Molière).

Dona Sol est donc à l'étroit entre trois hommes, mais elle a choisi le sien, c'est bien sûr le plus jeune, le mieux bâti, le plus romanesque : Hernani.

Assez vite, dès le premier acte, les trois hommes se trouvent nez à nez, la nuit, dans la maison de leur unique bien-aimée. Ils vont faire, jusqu'au dernier acte, la main à l'épée ou la main sur le cœur, assaut de jalousie, de passion et de grandeur d'âme (salut amical au *Cid* de Corneille).

Enfin, *Hernani* est une pièce historique (salut amical, le dernier, à Shakespeare) : le jeune roi Charles va devenir l'empereur germanique. Hugo avait pensé à appeler son œuvre : *la Jeunesse de Charles Quint*.

Bien construite, bien tendue, l'action associe donc nos trois hommes aux embuscades d'un proscrit et au destin d'un empereur, la jeune femme s'en tenant au rôle d'une aimante fidèle et n'interférant pas, en tant que femme, sur la marche de l'histoire (comme dans telles tragédies de Corneille). C'est que Victor Hugo a, sur le sujet, sa religion faite : *« Ah ! vénérons la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme, c'est l'humanité vue par son côté tranquille. »*

« Quelle heure est-il ? »

En quoi *Hernani* a-t-elle été, en 1830, un événement, une pièce de théâtre surprenante, nouvelle, alors que, nous l'avons dit, Hugo déclare nettement ce qu'il doit au *« Cid »*, à *« L'Ecole des femmes »*, et à l'idée que l'on se faisait alors de Shakespeare ?

Pièce nouvelle avant tout pour deux raisons.

La première est de nuance politique : Victor Hugo s'autorise à traiter un roi si l'on peut dire « à tu et à toi ». Il le montre dans des situations prosaïques, pas glorieuses, le moins du monde. Et il lui fait dire des choses terre-à-terre. Cela ne s'était pas encore fait, au théâtre. C'était comme un coup de tonnerre, une libération.

Pour bien mesurer ce sursaut de liberté, il faut se dire que lorsque, dans *Hernani*, un roi, que l'auteur situe plus de trois cents ans avant 1830, et de l'autre côté des Pyrénées, prononce les mots *« Quelle heure est-il ? »*, oui simplement ces mots, il y eut des gens, à l'orchestre de la Comédie-Française, qui en eurent presque une attaque.

Accessoirement, la liberté de pensée s'exprime aussi dans le combat très rapproché du terroriste et du souverain, et dan l'analyse intime, indiscrète, du cheminement de la conscience du jeune roi qui devient empereur. Mais c'est presque peu de chose en comparaison de l'approche familière du roi, du *« quelle heure est-il ? »*

La seconde raison de la nouveauté est d'ordre littéraire. Une phrase de Victor Hugo résume à merveille la chose : *« J'ai disloqué ce grand niais d'alexandrin. »*

Il s'agit ici de l'alexandrin de la tragédie historique, genre noble s'il en fût. Vers consacré, vers d'une allure protocolaire. « Disloquer » ce porte-parole solennel, c'était, en 1830, pour certaines oreilles bien élevées, briser les colonnes du temple. Pas moins.

Ce double défi insurrectionnel de Victor Hugo aurait peut-être fait chou blanc s'il n,avait été que cela, sans plus, d'une manière voulue, appliquée. Mais Hugo sut faire d'*Hernani*, écrite à toute vitesse du 29 août au 24 septembre 1829, une pièce très vivante, très nerveuse, très chaude, très émouvante, très drôle par à-coups. Hugo irriguait l'action de beaucoup d'élans personnels, vécus de souvenirs d'enfance en Espagne, de sentiments intimes actuels envers Adèle Foucher, de convictions politiques.

Hernani a été, en 1830, une pièce passionnante.

Aujourd'hui, en 1985, les cartes ont beaucoup changé. Se reporter à Saragosse ou dans les monts d'Aragon, près de cinq cents ans en arrière, c'est loin. Ressentir une correspondance entre le roi Charles-Ier d'Espagne ou l'Empereur Charles-Quint et un de nos dirigeants, non, cela nous ne le pouvons pas. Entendre un souverain demander *« Quelle heure est-il ? »*, ça nous laisse froids. Et « disloquer » l'alexandrin, par tous les enjambements, toutes les césures imaginables, vraiment peu nous chaut.

C'est pourquoi Antoine Vitez, présentant *Hernani* au Théâtre de Chaillot, a fait preuve, une fois de plus, d'une rare présence d'esprit.

Lui et ses acteurs disent les vers d'*Hernani* tels qu'ils se présentent aujourd'hui, comme des vers dont la « dislocation » n'est plus évidente, n'est même plus décelable après tous les tremblements qu'a connus notre poésie, après qu'Edmond Rostand ait fait de cette dislocation une charpente à toute épreuve.

Le vers d'Hugo, solfié par Vitez, est un vers vrai, respirant, sans dos d'âne, foncièrement différent de la prose malgré son absence de cérémonie, un vers lunaire, fiévreux mais pas trop, une petit peu téméraire pour la frime et assez neurasthénique, ou à tout le moins inquiet, on ne sait pourquoi au juste, et qui circule d'une voix à l'autre comme un sang léger, dilué et phosphorescent dans la nuit. C'est très étrange, c'est d'un charme peu résistible alors que c'est très retenu, presque sourd. Voilà en quoi s'est transmué, en cent cinquante ans, le vers d'*Hernani*, et Vitez ne triche pas.

Vitez évite d'autre part, résolument, l'aspect traditionnel néo-carolingien du décor. Les choses se passent plutôt la nuit, dans de grands espaces ouverts. Il y a des étoiles, des ciels lointains d'encre ou de sang, des lumières froides de pleine lune à travers de grandes croisées, des fragments d'escaliers qui mènent aux chambres ou au cryptes. La galerie des portraits est plutôt une forêt d'images.

Mais en fait tous ces décors de Yannis Kokkos, pourtant nettement dessinés, et parfois fantastiques, restent invisibles, ils ne pèsent en rien sur l'œil, ni sur l'esprit, ils sont très beaux parce qu'ils sont juste le pressentiment d'un lieu, juste le repère rapide d'un dedans ou d'un dehors où des rencontres ont lieu.

Triple super-prince charmant

Toutes ces aventures des idées et du cœur d'Hugo nous sont données par les acteurs, magnifiques. Aurélien Recoing (Hernani), alliance brusque, fraîche, de partisan, d'homme des bois un peu King-Kong, de para de gauche (s'il en est), de triple super-prince charmant étrangement angoissé, acteur athlétique, poétique, attachant dans tous ses rôles.

Jany Gastaldi (Dona Sol), ténébreuse, tremblée, souffrante, insecte électrique habité d'une charge poétique et affective incroyable, comme des coups de foudre de lucidité intuitive, artrice entièrement imaginative. Antoine Vitez (Don Gomez), vieil amoureux bouleversant, alterté, pointilleux sur la droiture, avec des moments d'absence sans fond, des sursauts de rapide jeunesse, des abîmes de mélancolie, mais une ligne droite aussi, comme si la mort d'avance avait tracé un sillon. Antoine Vitez dont la voix si sensible passe du murmure presque muet à des coups de chien de bourrasque. Redjep Mitrovitsa, Charles-Quint on ne peut plus bizarre, qui masque systématiquement ses réflexes, ses projets, sous une parade presque dansée, avec une finesse de scalpel, et qui tombe aussi dans une sorte d'hibernation somnambulique, lorsqu'il parle seul et longtemps.

Une musique sombre métallique de Georges Aperghis rôde par moments, très mystérieuse, dans le dos des protagonistes. Sans insistance. Ce qui est bien : Hugo n'aimait pas la musique. Rappelons-nous sa réflexion, lors des « Funérailles » de l'empereur aux Invalides : *« Le* Requiem *de Mozart a fait peu d'effet. Belle musique, déjà ridée. Hélas ! la musique se ride ; c'est à peine un art. »*



Hernani, dans les Œuvres illustrées de Victor Hugo, éditions Hetzel, 1855.

Un coup monté

Quelques mots de rappel sur « la bataille d'Hernani ». Elle n'a pas eu lieu. Ce fut un coup monté, et les coups bien montés, cela marche toujours. Mais il n'y eut aucune bataille.

Hugo était inquiet, et il ne voulait pas échouer. Ses amis non plus. Or venaient d'être jouées, au Théâtre-Français, en quelques semaines, deux pièces très « modernes », qui avaient plu, mais qui avaient donné l'alerte aux passéistes : *Henri III et sa cour*, d'Alexandre Dumas Père, et *le More de Venise*, de Vigny, d'après *Othello*.

Lorsque certains auteurs dramatiques de moindre envergure, et certaines critiques, tous plutôt vieux jeu, et aussi certains fonctionnaires de la censure, apprirent qu'une pièce de Victor Hugo, *Hernani*, allait être jouée, au Théâtre-Français également, ils firent courir, dans la presse et dans les salons, des méchancetés.

Hugo craignit une cabale, les soirs de premières, suivie d'un four. Alors il mit au point, avec l'aide de sa femme et de Théophile Gautier, une « claque » formidable, une claque comme jamais il n'y en avait eu.

Ce fut une organisation presque militaire, avec sections disciplinées, sous l'ordre de chefs. Les chefs s'appelaient Nerval, Berlioz (dix-sept ans), Balzac, des gens comme ça, rien de moins, et décidés.

Pour une raison qui n'a jamais été bien éclaircie, soit pour nuire à Hugo, soit pour l'aider, les portes du théâtre furent ouvertes à 3 heures, quatre heures avant le lever du rideau. Les commandos de choc occupèrent aussitôt tous les endroits stratégiques de la salle, qui restait plongée dans le noir. Mme Hugo, un bandeau sur la figure, car elle avait une fluxion, allait d'un coin à l'autre.

Bien plus tard, à l'heure normale, arrivèrent les spectateurs sans idée préconçue, et les vieilles badernes, l'œil froid.

Dès les premières répliques, et jusqu'à la fin du dernier acte, la super-claque d'Hugo fit à la pièce de tels applaudissements, un tel triomphe, que l'on n'entendit pratiquement pas les quelques rares protestations timides des « anti ». Jamais une première ne fut aussi enthousiaste, unanimement.

Soit dit en passant, la « claque » était chose courante. Même les acteurs avaient la leur, personnelle. Hugo écrit par exemple, à propos de Mlle Mars (qui jouait Dona Sol) : *« Chaque fois que Mlle Mars jouait, elle demandait deux places de parterre, qu'elle donnait à son claqueur particulier. Elle demandait ces deux places* « pour sa femme de chambre ». *C'était sa coutume. Si on les lui refusait, on s'exposait à ce qu'une indisposition subit fît manquer la représentation. »*

Le 7 mars 1830, à minuit, Victor Hugo écrit dans son journal : *« On joue* Hernani *au Théâtre-Français depuis le 28 février* (il se trompe, c'est depuis le 25). *Cela fait chaque fois 5 000 F de recette. »*

MICHEL COURNOT.

* Théâtre national de Chaillot, 20 heures.

PETITES NOUVELLES

■ **PRIX DOMINIQUE.** – Le trente-deuxième prix Dominique de la mise en scène a été remis, le 29 janvier, à Jacques Rosny pour son spectacle *Napoléon*, qui se joue actuellement au Théâtre Marigny. *Napoléon* est la quatre-vingt-cinquième mise en scène de Jacques Rosny, qui a servi des auteurs aussi divers qu'Audiberti (*Cavalier seul*), René Ehni (*Eugénie Kopronime*) ou Didier Van Cauwelaert (*l'Astronome*).

■ **PRIX BERNARD LECACHE.** – Gilbert Bécaud a reçu mardi 29 janvier le prix antiraciste Bernard Lecache (du nom du fondateur de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), pour sa chanson *Mustapha Dupont*. La récompense lui a été remise sur la scène de l'Olympia où le chanteur se produit actuellement.

■ **LE RETOUR DE « JOHNNY ».** – Johnny Hallyday est remonté sur la scène du Zénith jeudi 31 janvier. Le chanteur avait dû arrêter son spectacle le 8 janvier à la suite d'un malaise. Il doit commencer le 16 février une tournée qui le conduira dans trente-huit villes de France, jusqu'au 2 avril.

■ **MORT DU PHOTOGRAPHE FELIX MAN.** – Felix Man, un des pionniers du reportage photographique, est mort à Londres, le 30 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

[Né en Allemagne en 1893, Felix Man, – de son vrai nom Hans Baumann – découvre la photographie en Alsace pendant la première guerre mondiale. Il collabore ensuite à de nombreuses revues allemandes, puis, fuyant le nazisme, s'installe en 1934 en Angleterre et fonde, avec Edward Hulton et Stefan Lorant, un journal illustré très populaire, le *Picture Post*. Il était également l'auteur d'une importante histoire de la lithographie.]

VENTES

Hausse de 20 % du chiffre d'affaires des commissaires-priseurs de Paris

Avec une progression de plus de 20 % en un an du produit de leurs ventes, les commissaires-priseurs parisiens (87 au total) constatent avec satisfaction *« un renouveau de l'investissement français en matière artistique »*.

Le chiffre d'affaires total des ventes publiques à Paris, annoncé par Me Yannick Guilloux, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, atteint 1 247 787 425 F pour 1984 (au lieu d'un peu plus d'un milliard pour 1983).

Dans ce chiffre, la part du Nouveau Drouot est d'environ 80 %. Les ventes de voitures représentent 9 %, le reste se répartit entre Drouot-Nord (pour les meubles et objets d'occasion), les autres ventes en ville et en proche banlieue ainsi qu'au crédit municipal.

L'étude détaillée du chiffre d'affaires fait ressortir une hausse des prix unitaires des objets et un fléchissement du nombre d'objets mis en vente. Parmi les résultats les plus remarquables on retiendra les records obtenus pour un cheval en bronze du dix-septième siècle adjugé 9 200 000 F et un portrait signé de Mme Vigée-Lebrun à 6 900 000 F.

Parmi les tableaux ayant dépassé le million : une esquisse sépia de Rubens à 2 550 000 F, un portrait de Cranach à 1 550 000 F et une œuvre de Cézanne à 1 350 000 F. Le meuble le plus cher vendu à Drouot en 1984 est une commode estampillée BVRB (Bernard van Risen Burgh) à 2 200 000 F. Le record absolu pour un meuble avec une adjudication de 15 millions a bien été obtenu par des commissaires-priseurs parisiens, Mes Ader-Picard-Tajan, mais c'était à Monte-Carlo.

C'est surtout en cette fin d'année que les ventes ont connu de fortes poussées d'enchères. Les seuls mois de novembre et de décembre 1984 représentent près de 30 % du chiffre total. Dans le même temps, les ventes des concurrents britanniques et américains ont connu des progressions encore plus fortes – ce qui fait apparaître un lien entre la reprise économique aux États-Unis et l'activité du marché de l'art. Les bons résultats de fin d'année observés à Paris sont dus, en partie, aux grands acheteurs internationaux présents pour les plus belles ventes du Nouveau Drouot mais également au réveil des amateurs et collectionneurs français qui, sortis de leur attentisme, reprennent confiance dans les placements artistiques.

Les craintes d'une modification du statut des commissaires-priseurs tendant à l'abolition du monopole semblent pour l'instant écartées : la commission de concertation entre la direction des affaires civiles du ministère de la justice et les commissaires-priseurs n'a encore déposé aucune conclusion susceptible d'aboutir à un projet de loi.

L'arrivée de Minitel

Une innovation technique mérite d'être signalée : au cours de 1985 toutes les adjudications des ventes cataloguées au Nouveau Drouot seront mises en mémoire sur ordinateur et rendues éventuellement accessibles au public sur écran Minitel. Un accord vient d'être conclu entre la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris et la société IVP (Informations ventes publiques), service télématique qui recueille et diffuse, moyennant abonnement et tarification, les résultats des principales ventes publiques. Un service d'annonce des ventes par Minitel est aussi à l'étude (1).

J.-B. GERSAINT.

(1) Pour tous renseignements : IVP, 55, boulevard Lannes, 75016 Paris ; tél. : 504-99-66.

CINÉMA

« PALACE », d'Edouard Molinaro

Les surprises de L'Allemagne

Quelques souvenirs du *Caporal épinglé* de Jean Renoir passent dans ce *Palace* d'Edouard Molinaro, d'après un scénario d'Alain Godard. Mais les rapports difficiles de deux frères (l'un, Robert, prisonnier dans un stalag, l'autre, Lucien, engagé dans les Forces françaises libres) se rattachent à une représentation de l'Allemagne qu'on n'aurait pas pu voir au cinéma il y a vingt ans. Cette Allemagne de 1944 – du moins la région où se situe le film, – troublée par les défaites militaires et les bombardements, est fatiguée du nazisme, au point que le complot du 20 juillet contre Hitler devient un ressort dramatique de l'action.

Les prisonniers français entretiennent avec leurs geôliers et la population civile des relations plutôt cordiales. Cette attitude, qui a, chez Molinaro, des raisons psychologiques, supprime presque la notion d'ennemis. Daniel Auteuil, qui évoluait vers les rôles « sérieux », prend ici une dimension nouvelle dans le personnage de Lucien, l'homme qui veut aller jusqu'au bout d'une lutte où il est moralement, idéologiquement – au contraire de son frère, Robert (Claude Brasseur) – partie prenante.

Réalisé avec des moyens importants, le film de Molinaro reconstitue, d'une manière remarquable, les scènes de débarquement et de guerre, la vie allemande déjà crépusculaire à l'approche de la défaite, en un temps où toutes les valeurs sont en train de se brouiller. La mise en scène est à la hauteur des ambitions de cette œuvre qui remet en jeu des comportements humains ballottés par les secousses historiques. Et l'on aime beaucoup les interprètes. J. S.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOI ET TES NUAGES : Porte de Gentilly (580-20-20) 20 h 30.

CORNEILLE, la Place royale : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) 20 h 30.

HERNANI : Chaillot (727-81-15) 20 h.

LA MAISON DE BERNARDA : Cartoucherie de l'Epée de Bois (808-39-74) 20 h.

LES BONNES : Théâtre de Paris (280-09-30) 21 h.

VEILLÉE IRLANDAISE : Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30.

DU SANG DANS LE COU DU CHAT : Studio Bertrand (783-99-16) 20 h.

LA PERLE DE LA CANEBIÈRE : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) 20 h 30.

DERNIÈRE LETTRE D'UNE MÈRE JUIVE : Poche (548-92-97) 18 h 30.

LE RODEUR : Théâtre 13 (588-16-30) 20 h 30.

MAX GERICKE : Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30.

LA HOBERAUTE : Saint-Maur, Rond Point Liberté (899-99-10) 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 18 h 30 : Tristan et Isolde.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Convive de pierre.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 20 h : Hernani.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Temporale (Orage, en langue italienne).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ TEP (364-80-80) 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/Animations : 20 h 30 : concert de l'Itinéraire (S. Giraud, A. Louvier, C. Miereanu, T. Murail ; dir. F. Mechkat. Cinéma-Vidéo : 16 h : Dark Circle, de C. Beaver, J. Irvin, R. Landy ; 19 h : Hitler et consorts ; Frans Masereel : Aspects de son œuvre, de F. Buyens ; Cinéma chinois : 17 h 30 : la Forêt des neiges, de L. Peiran ; 20 h 30 : Reconnaissance à travers le Yangzi, de X. Tang ; le 1er février à 14 h 30 : Printemps précoce, de X. Tieli ; 17 h 30 : Lei Feng, de D. Zhaoqi ; 20 h 30 : Quinze ligatures de sapèques, de T. Jin ; 15 h : Donation Louise et Michel Leiris ; 18 h : Images morcelées.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 ; la Chauve-souris.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Herman Van Veen.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Moine noir.

☞ AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : D. Stein.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cassée de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 et 20 h 45 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Damné.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Chandelier ; 18 h 30 : Une heure avec Jammes.

ASTELLE-THÉÂTRE DU XIXe (238-35-53), 20 h 30 : Vae Soli.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

☞ CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), 21 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon ; Chant dans la nuit.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Prénoms effacés.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

Nom ______ Prénom ______
Ville ______ Rue ______
N° ______ Code postal ______ N° tél ______

☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale les spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».
INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37.
24 heures sur 24.

Vendredi 1er février

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : Jonas. – II. 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français nº 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love ; 20 h 30 : Hold up.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre ; 18 h 30 : Théâtre à la mode.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Loulotte.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils.

PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., M.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Evasion.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games. – Grande salle 21 h : les Bonnes.

☞ THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Exil.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE-TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 19 h : Cinq Nô modernes.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Le président.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Cie S. Rochon.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 18 h : Danses de Corée.

GRAND PALAIS (251-11-93), 20 h : L. Roquin, M. Vossen, S. Kessler, Lunel, L. Nykopp, AA. Corydon, J. Vegnez, Severo, J. Ménager.

18 THÉÂTRE (226-47-47), 20 h 30 : Miss Kaputt ; 22 h : First on Ritual.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

TH. NOIR (346-91-93), 19 h : T. Kressel.

☞ TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : A. Rumani, C. Dudan, Cie Le Pont des arts.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Chants liturgiques syriaques.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : M. Jonasz.

☞ THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Hollywood Paradise.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : M. Arbatz.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

Les concerts

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Quintette de cuivres G. Touvron (Monteverdi, Locke, Grieg...).

Lucernaire, 20 h : Trio d'Aix-en-Provence (Beethoven, Fauré).

Crypte Ste-Agnès, 21 h : Ch. Tardieu, J. Frisch (Bach, Haendel, Couperin...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : G. et B. Picavet (Poulenc, Schubert, Beethoven...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : J. Ardow ; 22 h 30 : G. Gil Umbellina.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Selli, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : La Maniguа.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : H. Beckett, D. Levallet, T. Marsh.

ÉGLISE AMÉRICAINE, 20 h 30 : Trio American Jazz (Clarence Peters, Steve Potts, Armistead).

FITZCARALDO (236-13-14), 24 h : F. Someday, R. Troadec.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Roy Legs.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h : D. Leloup, F. Lockwood, A. Callez, T. Rabeson.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Pastorius.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Preissac Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 22 h : La Velle.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Hommage à Herta Thiele : Ventres glacés, de S. Th. Dudow ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Corbeaux et moineaux, de Z. Junli ; 21 h : 70 ans d'Universal : les Forbans, de I. Hibbs.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Grève, de S.M. Eisenstein ; 17 h : Psaume rouge, de M. Jancso ; 19 h : Cinéma japonais - le documentaire : Minamata, les victimes et leur monde, de N. Tsuchimoto.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'APOCALYPSE DE L'OCEAN ROUGE (Fr.-it., v.o.) : Ermitage 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex 2e (236-83-93).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Parnassiens, 14e (320-10-19).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06) ; Normandie, 8e (563-16-16).

L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e, (742-56-31).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

BOLÉRO (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf 8e (561-94-95) ; V.f. : UGC Boulevard 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC-Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV (Fr.) George V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e, (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Champs-Elysées, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marylin, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

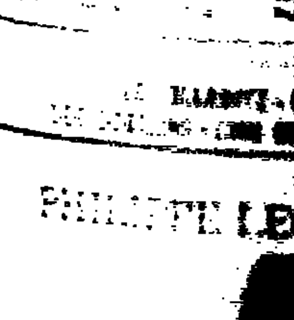
1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PALACE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e





SPECTACLES

(335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (247-49-07).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).

LES RUES DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (561-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI, film français de Francis Perrin : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DESPERATE LIVING, film américain de John Waters, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

EL NORTE, film américain de Gregory Navas, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

HORROR KID, film américain de Fritz Kiersch, v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NANAS, film français d'Annick Lanoë : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI, NI SANS TOI, film français d'Alain Maline : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES ORGIES DE CALIGULA (**), film italien de Lawrence Webber, v.o. : Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PROFESSION : MAGLIARI, film inédit de Francesco Rosi, v.o. : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

RAZORBACK (*), film américain de Russel Maulcahy, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Le Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SŒURS DE SCÈNE, film chinois de Xie Jin (1965), v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

THE ELEMENT OF CRIME, film danois de Lars von Trier, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Les 7 Parnassiens, 14e (335-21-21) – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

URGENCE, film français de Gilles Béhat : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramout-Orléans (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).



COMMUNICATION

SES RECETTES EN CHUTE LIBRE

Canal Plus renégocie avec le cinéma

Premières victimes de la campagne sur les télévisions privées, les recettes de Canal Plus sont en chute libre. Dans l'attente de nouveaux programmes gratuits, les téléspectateurs *hésitent à s'abonner à une* chaîne payante : les demandes sont tombées de 3 000 par jour à 3 000 par semaine... Dans ces conditions, on voit mal comment Canal Plus pourrait atteindre en novembre prochain le seuil des 700 000 abonnés. On parle pour 1985 d'un déficit atteignant le double des 200 millions de francs prévus.

Ce déficit pèse déjà sur les résultats du groupe Havas, principal actionnaire de la chaîne payante. Pour 1984, le bénéfice tomberait à 80 millions de francs contre 153 millions l'année précédente et les actionnaires privés d'Havas (49 % de son capital) pourraient bien ne pas recevoir de dividendes pour la première fois dans l'histoire du groupe. Les responsables d'Havas ont, en effet, décidé de provisionner dès cette année la plus grande partie des charges liées à Canal Plus (30 millions de francs pour 1984) au lieu de les étaler sur trois ans.

Canal Plus restera-t-il une télévision payante ? M. André Rousselet, son président, continue de le souhaiter (*le Monde* du 23 janvier). Il vient d'ouvrir des négociations avec les professionnels du cinéma avec deux objectifs. D'abord alléger les coûts de programmation de la chaîne en augmentant les rediffusions des films (en moyenne six actuellement). Ensuite et surtout, attirer des clients en offrant du cinéma, le mercredi, le vendredi et le samedi, lorsque les chaînes traditionnelles ne peuvent pas en faire autant.

Dans les rangs du Bureau de liaison des industriels cinématographiques (BLIC), on est partagé. Certains souhaitent faire des concessions pour sauver la quatrième chaîne. N'a-t-elle pas déjà apporté quelque 150 millions en achats de droits à la production cinématographique ? De ce point de vue, son échec ne serait pas compensé par la naissance de télévision privées. D'autres estiment qu'il est dangereux de remettre en cause le principe des « jours interdits » en créant un précédent pour un résultat très aléatoire : offrir des films le samedi suffira-t-il à sauver Canal Plus de la débâcle ?

M. Rousselet lui-même semble en douter puisqu'il ouvre un second front de négociations avec les pouvoirs publics : le financement de sa chaîne par la publicité, ce qui implique à terme la diffusion d'une grande partie des émissions sans codage. Au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, on indique qu'aucune modification du cahier des charges de Canal Plus n'est envisageable avant la fin de la mission confiée à M. Jean-Denis Bredin. Il paraît en effet de plus en plus évident que l'apparition de chaînes privées conduit à revoir l'ensemble des équilibres de l'audiovisuel français.

L'addition : 1 milliard de francs

Reste si tout cela n'est pas suffisant pour redresser la situation à abandonner purement et simplement décodeurs et abonnements pour se transformer en chaîne classique. Le montant de l'addition à payer rend la solution douloureuse. Remboursements des abonnés, indemnisation de la Radiotechnique, constructeur du décodeur, licenciements du personnel commercial, renégociations de tous droits sur les programmes pour un public beaucoup plus large : au total plus d'un milliard de francs, selon certaines estimations.

La mésaventure de M. Rousselet ne réjouira personne. Elle montre qu'il est bien difficile d'avoir une stratégie d'entreprise cohérente face aux hésitations et au volte-face du gouvernement en matière de communication.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

UN COMMUNIQUÉ DU LIVRE CGT DU « MONDE »

Le Syndicat du livre CGT du *Monde* regrette le communiqué commun de la Société des rédacteurs et de la Société des employés, qui lui paraît de nature à alourdir les tensions dans l'entreprise. A son avis, *la Société des rédacteurs* est mal qualifiée, compte tenu de ses responsabilités dans la crise récente, pour porter des jugements sur l'action du personnel ouvrier et des cadres techniques. Quant à la Société des employés, il rappelle qu'une partie seulement des salariés concernés en font partie, ce qui limite sa représentativité.

● *Echec des négociations entre le Livre CGT et la presse régionale.* – En dépit d'un rapprochement des thèses sur deux points (prime de transport et salaire minimum mensuel), les négociateurs de la Fédération française des travailleurs du Livre CGT et ceux du patronat de la presse régionale n'ont pu s'entendre, jeudi 31 janvier, sur la valorisation des salaires. « *Le patronat a pris la responsabilité de rompre la négociation et d'aller à l'affrontement* », déclare la FFTL-CGT dans un communiqué. Les secrétaires régionaux du syndicat se réuniront au début de la semaine prochaine.

LES PROGRAMMES DES STATIONS GRANDES ONDES

La chanson française en bonne place

Radio-Monte-Carlo (RMC) est la plus « musicale » des stations grandes ondes, Europe 1, la plus bavarde. RTL, la plus « publicitaire », réalise un certain équilibre entre les différents genres, et France-Inter, la plus « informative », n'hésite pas à privilégier, sur la chanson française, l'ouverture aux différentes formes de création musicale.

Tels sont les principaux enseignements d'une étude comparative des quatre « grandes » stations réalisée par la SECODIP pour le bureau des études de RMC, dirigé par M. Jacques Braun.

Elles font partie de ce petit club très fermé des radios « GO ». Amies, mais avant tout rivales, elles se surveillent beaucoup : comparent leur auditoire, scrutent leurs indices contenter de « cibler » un type précis d'auditeur et se voient donc contraiune semaine complète de programmes découpés en rubriques. Voilà alors qu'apparaît le profil des stations.

Avec 39 % de musique sur une programmation journalière (6 h-24 h), RMC se présente comme la plus « *musicale* » et la moins « *bavarde* » des radios, les tranches d'animation étant extrêmement réduites. Europe 1, dont le programme musical est inférieur de moitié (20 % de l'antenne) mise davantage sur l'information (20 %) et sur l'animation (31 %). RTL opte pour un équilibre entre les rubriques : 28 % de musique, 22 % d'animation, 17 % d'information, 11 % de jeux. C'est elle qui diffuse le plus de publicité : 22 % de l'antenne, contre 21 % pour Europe 1 et 17 % sur RMC. France-Inter, quant à elle, privilégie la parole avec 30 % pour l'information et 32 % pour l'animation (invités, magazines, récits...), l'absence de publicité lui permettant de maintenir un pourcentage raisonnable de musique (30 %).

La surprise, pourtant, vient de la bonne tenue de la chanson française par rapport à la chanson anglo-saxonne. Dans les trois stations commerciales, sa place est même en augmentation : 60 % du programme musical sur RMC (54 % en 1981), 61 % sur Europe 1 (45 % en 1981), 64 % sur RTL (50 % en 1981). Outre un regain général pour les chanteurs de l'Hexagone, la raison de ce score étonnant tient beaucoup à la nature même de ces radios, forcées de séduire tous les publics et de coller aux succès populaires des artistes français. La place de la chanson anglo-saxonne reste donc largement minoritaire : 28 % de la musique sur RTL, 32 % sur Europe 1, 38 % sur RMC. Encore faut-il observer les horaires de diffusion des différents types de musique pour s'apercevoir que, pendant les heures de grande écoute, la chanson française constitue plus des trois quartsdu volume total de musique, la musique américaine ne s'imposant majoritairement qu'après 18 heures, à la sortie des lycées.

Reste France-Inter et sa structure musicale plus déconcertante. La chanson française n'y réalise-t-elle pas, avec 42 % du programme musical, le taux le plus faible des grandes ondes ? L'explication réside, en fait, dans ses 26 % d'« autres musiques » dans lesquelles se cachent, notamment, le classique, le jazz. « *Toute une musique instrumentale française qui existe et que nous avons à cœur de défendre* », nous a expliqué M. Olivier Nanteau, directeur adjoint des programmes, qui affirme, de son côté, que la musique française représente entre 55 % et 60 % du programme musical de sa radio.

ANNICK COJEAN.

Vendredi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Porte-Bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Hervé Vilard, Sylvie Vartan, Catherine Lara, Petula Clark...

21 h 50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh, avec C. Auger, N. Kunz...
Suite des mésaventures d'une danseuse autour du monde. Ses prouesses en tutu et ses polissonneries amoureuses.

22 h 50 Histoires naturelles.
Daniel, François, le Blavet et les autres.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman, avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
L'enquête menée par André Travers met en cause, notamment, Philippe Berg... qui s'enfuit, laissant Emilie à Châteauvallon. Fournier ayant pris le chemin de l'Espagne, les deux tueurs engagés par lui, Machefer et Gamel, s'en prennent à Emilie. Mais la police a découvert leur planque...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A cette époque... », sont invités : Marie Chaix (Juliette, chemin des cerisiers), *Emile Copfermann* (Pêcheurs d'ombres), *Frédérique Hébrard* (la Citoyenne), *Patrick Modiano* (Quartier perdu), *Simone Signoret* (Adieu Volodia).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Leo McCarey) : la Brune brûlante.
Film américain de L. McCarey (1958), avec P. Newman, J. Woodward, J. Collins, J. Carson, T. Weld, D. Hickman (v.o. sous-titrée).
Une femme, toujours occupée de la défense des droits civiques, délaisse son mari, qui lorgne la voisine, une superbe brune. A la suite de l'achat d'un terrain par l'armée, l'époux frustré est envoyé en mission à Washington. Comédie de mœurs extrêmement satirique à l'égard de la bourgeoisie américaine et des militaires. Réalisation et interprétation étourdissantes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Il sera une fois « le Monde ».
Magazine d'information d'André Campana. Reportage de J.-C. Deniau et A. Léonard Maestrati.
Le Monde *de l'intérieur et de l'extérieur. L'aventure commencée le 19 décembre 1944 dure encore. Un document.*

21 h 35 Décibels de nuit.
Une nouvelle émission de rock de J.-L. Janeir.
Nouvelle émission qui parlera de rock, bien sûr, mais aussi de sujets périphériques, la mode, le cinéma, les arts, en bref tout ce qui touche aux jeunes et à leur vie.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Musique à Monaco. Sonate en ré majeur, *de Telemann, interprétée par J. See et R. Claire, flûte travestière, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Ding Dang Dong ; 17 h 11, Thalassa ; 17 h 37, Ecoute le vent sur la lande ; 17 h 54, Paris Clin d'œil ; 18 h 8, A l'enseigne de la Gasconette ; 18 h 19, Opérettes marseillaises ; 18 h 27, Magazine du jazz ; 18 h 53, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 6, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Ellis Island ; 21 h 50, Cinéma : la Chute de la maison Usher, de R. Corman ; 23 h 5, Cinéma : Emmanuelle IV, de F. Leroi ; 0 h 35 ; Cinéma : Une chambre en ville, de J. Demy ; 2 h 5, Documentaire : The Everly Brothers ; 3 h, Cinéma : Contamination ; 4 h 30, Série : Hill street blues ; 5 h 15, Documentaire : L'héritage des samouraïs ; 6 h 10, Série : Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Jean Ferry, du surréalisme à la pataphysique : La chaire de doxographie n'est pas triste.

21 h 30 Musique : Black and blue.

22 h 30 Nuits magnétiques.

24 h Le rendez-vous de minuit.

1 h Les nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy) : *Symphonie n° 13 en sol majeur*, deux airs de *l'Ambizione superata della virtu*, extraits de la tragédie *Menet, Symphonie n° 3 en ré majeur*, de Sammartini, par l'Ensemble 415, dir. et violon solo C. Banchini, sol. R. Jacobs.

23 h Les soirées de France-Musique : musique traditionnelle d'Inde du Nord.

Les programmes du samedi 2 et du dimanche 3 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *André Passeron président de l'Association des journalistes parlementaires.* – L'Association des journalistes parlementaires a procédé, mardi 29 janvier, au renouvellement partiel de son bureau. *Président :* André Passeron (*le Monde*) ; *vice-présidents :* Daniel Carton (*la Croix*) et Gilles Leclerc (RTL) ; *secrétaire général, trésorier :* Henri Paillard (*le Figaro*) ; *adjoint :* François Emica (RFO) ; *secrétaires :* Jean-Marie Boursier (*Minute*) ; François Jacquemont (*l'Est républicain*) ; *syndics :* Michel Cardoze (TF1), Jean Quérat (*le Figaro*), Emile Picy (ACP), Christiane Vettu (*Dernières nouvelles d'Alsace*) ; Micheline Basset (représentant les retraités).

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Le règne de la robe

C'est la robe qui domine les collections de couture de printemps, la robe de jour et du soir, ornée, brodée, pailletée, qui met les femmes en valeur. Elle a les mêmes caractéristiques que le tailleur : carrure confortable, *taille fine, jambes longues.* Ces jambes que l'on voit beaucoup, car le raccourcissement des ourlets couvre ou découvre le genou, ce qui n'a guère de sens en haute couture. Les modèles du soir, eux, oscillent entre le bas du mollet et le sol. Heureusement, les pantalons viennent corriger cette tendance... et se portent avec de délicieuses petites vestes ou boléros, la plus souvent en couleurs vives sur noir. *La liquette est surtaillée en manteaux, paletots, cache-poussière et sorties de bal.*

Les tissus restent le plus souvent souples, avec des laines poids *plume*, par exemple chez Hurel et Moreau. Taroni réussit des satins rayés en grisaille douce. *Abraham, Bucol* et Gandini proposent toutes les variantes d'imprimés fleuris, Saint-Gall des guipures très nouvelles *de Forster Willi et des pailletés de Jacob Schlaepfer, Marescot* et Darquer, les dentelles qu'ils marient aux crêpes et aux satins unis.

Cette mode élaborées, destinées aux dames qui « sortent » et reçoivent, se complète d'accessoires parfaitement choisis. Les chapeaux sont chiffonnés en bibis sur le front. Bérets basculés, faluches et turbans rivalisent avec les grandes pailles.

Les artisans de Millau et de *Saint-Junien*, ces centres de la ganterie française, apprécieront le retour des gants courts partout, des modèles à mi-bras, ou parfois qui couvrent le coude.

Si les colliers ras du cou remplissent les décolletés, les perles se portent aussi en baudrier, en fourragère, éclairant le visage. Le printemps et l'été appellent les jambes claires ou noires sur sandales et escarpins à talons de toutes les hauteurs, les chaussures étant indissociables des panoplies présentées.

LOUIS FERAUD mêle avec bonheur les tailleurs stricts rayés en noir et blanc, à de charmantes robes imprimées de fleurs et de fruits sur fond blanc, suggérant les peintures sur porcelaine, signées Caroline Field et Helga Bjornsson pour Jenast.

Pour sa Parisienne, CARVEN choisit l'évasion vers Bali dès le crépuscule, avec des robes enroulées tissées à la main dans des tons de feu. Cette tendance se retrouve jusque dans les coiffures de mariées, rappelant, avec grâce, celles des danseuses.

HANAE MORI adoucit les tailleurs de la femme d'affaires par des mouvements drapés, mais on peut *leur préférer* de délicieuses robes douces en soie noir et blanc à fleurs, blousant légèrement sur des jupes en forme. De magnifiques robes du soir droites sont perlées de grands rectangles encadrant des bouquets.

PEER SPOOK, excellent coloriste, fait appel aux palettes de Picabia, Braque et Matisse, se réservant le *noir* et le *blanc.* Cela donne des vestes perlées de toute beauté sur des bustiers-liquettes, pantalons à pinces et *jupes du soir profilées.*

Mme GRÈS reste toujours aussi jeune dans ses coupes et ses drapés. Les manteaux-capes tombent en souplesse sur de jolies robes d'après-midi resserrées au cou en collerette et à la taille par un jeu de coulissage. Elle pose un corsage en éventail ouvert sur une grande jupe de satin écossais rouge et bleu, tandis que ses inimitables jerseys, en beige cette saison, offrent des bustiers sur jupes à ampleur droite.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Dé d'or à Philippe Venet.* — M. Jacques Chirac a remis le 30 janvier à Philippe Venet le dix-huitième Dé d'or de la haute couture parisienne.

Philippe Venet, lyonnais d'origine, est un ancien collaborateur de Givenchy. Il a ouvert sa propre maison en 1962, rue François-Ier.

TOURISME

LA FRANCE NÉGOCIE LA CRÉATION D'UN DISNEYLAND A MARNE-LA-VALLÉE

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, qui installait le comité de décentralisation à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), a donné des précisions sur le projet de la société Disneyland de créer un grand parc d'attraction en Europe. M. Carl Bongirno, vice-président exécutif de la firme américaine, qui avait eu, la veille, un entretien avec M. Fabius, s'est déclaré *« très satisfait »* de sa conversation avec le premier ministre.

« La France est en concurrence avec l'Espagne pour ce projet, mais, si la France est choisie par les Américains, c'est le site de Marne-la-Vallée qui sera retenu », a précisé M. Defferre. Cette ville nouvelle de l'Est parisien dispose, en effet, de vastes terrains encore libres, dans sa partie la plus orientale. Elle est bien reliée à Paris par le RER et *l'autoroute, ainsi qu'à* Orly et à Roissy.

Les Américains estiment que, pour être rentable, ce parc de loisirs doit pouvoir accueillir quelque 30 millions de visiteurs par an. D'où l'intérêt que présente la France, au cœur de l'Europe, et particulièrement la région parisienne.

L'investissement représenterait environ 1 milliard de dollars et permettrait la création de quelque 10 000 emplois directs, mais les retombées, en termes d'emplois indirects et de flux commerciaux, seraient bien supérieures.

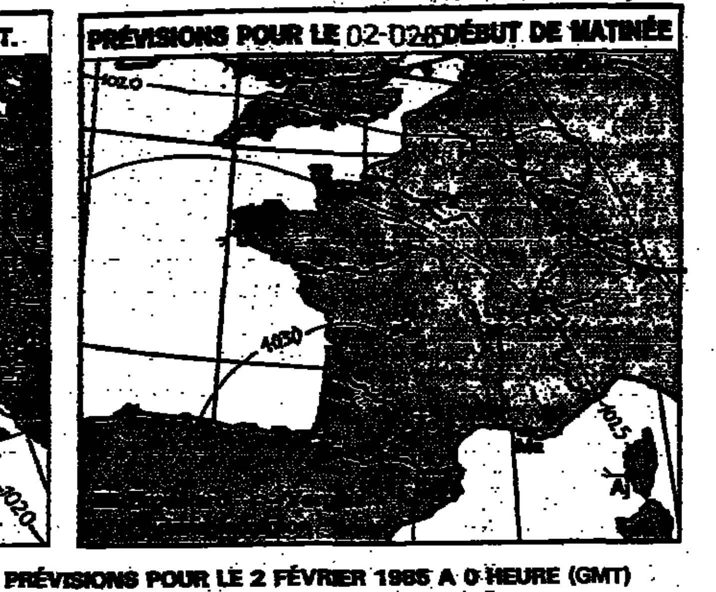
A un conseiller général qui s'inquiétait des *« conséquences traumatisantes »* d'un tel projet sur l'environnement, le cadre de vie et le marché foncier, M. Defferre a déclaré : *« Il est bien évident que, si le projet prend corps, les élus seront consultés et associés à l'opération. »*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 01.02.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 02-02-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévue en France entre le vendredi 1er février à 0 heure et le samedi 2 février à 24 heures.

Les conditions anticycloniques se maintiennent sur la majeure partie de la France, rejetant le flux perturbé qui circule dans un courant de nord-ouest sur les régions du nord et du nord-est.

Samedi, des régions de la Manche orientale aux Vosges et à la Franche-Comté, garderont un ciel très nuageux à couvert avec quelques petites pluies ou bruines. Sur ces régions le vent sera modéré et soufflera d'ouest-nord-ouest. Ailleurs, avec la baisse des températures minimales, les brumes et les brouillards seront fréquents le matin, surtout sur le Sud-Ouest où ils seront parfois tenaces. Ils seront suivis d'un ciel variable avec des éclaircies prédominantes sur la moitié sud.

Les températures seront toujours très élevées dans l'après-midi pour la saison (de 10 degrés à 18, du Nord au Sud), *tandis que le matin, les minimales* seront en baisse de 1 à 2 degrés.

Dimanche, le même type de temps que la veille régnera sur la France, le ciel restant toujours couvert sur les régions côtières et frontalières du nord et du nord-est avec des petites pluies en bruines, tandis qu'ailleurs les brumes et brouillards seront suivis l'après-midi de belles éclaircies. Les températures maximales seront sans grand changements, quant aux minimales, elles baisseront encore de 1 à 2 degrés, et s'étageront entre 2 et 7 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 31 janvier, à 7 heures, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er janvier ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 janvier) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 16 et 5 ; Bordeaux, 12 et 10 ; Bourges, 11 et 9 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 8 et 7 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 12 et 5 ; Lille, 10 et 9 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille-Marignane, 15 et 9 ; Nancy, 10 et 8 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Montsouris, 13 et 9 ; Paris-Orly, 13 et 8 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 9 et 7 ; Tours, 11 et 8 ; Toulouse, 14 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 11 et 2 ; Berlin, 7 et 5 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 10 et 8 ; Le Caire, 18 et 7 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 4 et 3 ; Dakar, 22 et 16 ; Djerba, 15 et 9 ; Genève, 10 et 4 ; Istanbul, 5 et 2 ; Jérusalem, 11 et 4 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 12 et 9 ; Luxembourg, 8 et 6 ; Madrid, 17 et 0 ; Montréal, −12 et −20 ; Moscou, −5 et −17 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, −1 et −4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 4 ; Rio-de-Janeiro, 29 (maxi) ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 1 et 0 ; Tozeur, 17 et 7 ; Tunis, 16 et 8.

PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 2 février

Nouveau Drouot, 14 h 30 : vins, tapis.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 3 février

Chartres, 13 h 30 : bibelots, objets de vitrine ; **Enghien**, 14 h 30 : fourrures, bijoux, linge, meubles, Extrême-Orient ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : fourrures ; 15 h 30 : argenterie, bijoux ; **Louviers**, 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes, objets d'art, meubles ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15 : meubles, céramiques, tableaux, bibelots.

PLUS LOIN

Samedi 2 février

Bourgoin-Jallieu (Isère), 14 heures : timbres ; **Joigny** (Yonne), 14 h 30 : timbres ; **Vendôme**, 10 heures et 14 h 30 : cartes postales.

Dimanche 3 février

Bourgoin-Jallieu, 14 heures : cartes postales ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, argenterie, objets d'art, meubles.

Foires et salons d'antiquité et de brocante du mois de février

Amiens, Challans (85), Parly-2.

Avignon, du 21 au 25 février ; **Bordeaux-lac**, du 8 au 17 février ; **Bourges**, du 16 au 18 février ; **Cognac**, du 9 au 11 février ; **Draguignan**, du 8 au 11 février ; **Paris** (Foire de l'occasion et Salon du vieux papier), du 8 au 17 février ; **Parly-2**, du 31 janvier au 9 février ; **Pau**, du 14 au 18 février ; **Provins**, du 9 et 10 février.

GASTRONOMIE

Trois étoiles sur Londres

Le Michelin Grande-Bretagne *vient d'attribuer* une *troisième* étoile au Waterside Inn, ouvert à Bray-on-Thames, dans la banlieue de Londres, par les frères Roux, qui sont déjà couronnés avec le Gavroche, dans le Mayfair. L'annonce de cette distinction risque de relancer la polémique ouverte il y a quelques mois par le *Sunday Telegraph* accusant le guide rouge de privilégier la cuisine française.

Il est vrai que les restaurants londoniens cités par le guide sont rarement de cuisine autochtone : *« Ce n'est pas notre faute si les meilleurs restaurants de chez vous cuisinent à la française »*, avait répondu un responsable du guide au *Sunday Telegraph.* Il existe pourtant une cuisine britannique intéressante, et les nouveaux restaurants italiens de Londres ont quelques représentants de *qualité*, ce qui avait conduit, à son tour, la *Stampa* à flairer dans le Michelin une odeur de chauvinisme.

Il est incontestable que les frères Roux, avec quelques autres Français de Londres (Raymond Martin, par exemple), sont de bons ambassadeurs de notre cuisine. Il n'empêche que le merveilleux train de côtes de bœuf rôties et le Yorkshire pudding, chez Simpson's, sur le Strand, vaudraient bien une étoile...

LA REYNIÈRE.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 1er février 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 31 janvier 1985 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants.

● Du 31 janvier 1985 portant modification et création de cantons dans le département des Alpes-Maritimes, du Calvados, de l'Eure, de l'Hérault, de la Marne, du Morbihan, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Saône, des Yvelines, du Vaucluse et du Val-d'Oise.

● Du 29 janvier 1985 relatif à la taxe parafiscale sur les spectacles.

DES ARRÊTÉS

● Du 10 janvier 1985 relatif à la confirmation des autorisations de plantations nouvelles de vignes destinées à l'élaboration des vins de qualité produits en régions déterminées pour les campagnes 1982-1983 et 1983-1984.

● Du 29 janvier 1985 relatif à la taxe parafiscale sur les spectacles.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 FÉVRIER

« Le musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Académia).

« Les frères Flandrin », 11 h 30, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« L'Opéra », 15 heures, hall (D. Bouchard).

« La Mosquée », 15 heures, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (Mme Hauller).

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Odilon Redon et son temps », 15 heures, 13, avenue du Président-Wilson (Paris Passion).

« Salons du ministère de la marine », 14 h 20, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 2 FÉVRIER

15 heures : Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. J. Raphaël-Leygues : « Georges Leygues, le père de la marine » ; Mme P. Bergouen Demeaux : « La princesse Europe » (Le nouveau Faubourg).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 31 janvier 1985. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 55-245 ; Arèches-Beaufort : 70-170 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-70 ; Bonneval-sur-Arc : 40-85 ; Carroz-d'Araches : 70-140 ; Chamonix : 35-300 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-100 ; Châtel : 50-120 ; La Clusaz : 40-150 ; Combloux : 50-150 ; Les Contamines-Montjoie : 50-300 ; Le Corbier : 40-65 ; Courchevel : 70-90 ; Crest-Voland : 65-110 ; Flaine : 80-230 ; Flumet : 40-80 ; Les Gets : 40-90 ; Le Grand-Bornand : 60-130 ; Megève : 65-120 ; Méribel : 45-95 ; Morzine-Avoriaz : 30-120 ; Peisey-Nancroix : 30-85 ; La Grande-Plagne : 100-160 ; Pralognan-La Vanoise : 40-60 ; Praz-sur-Arly : 50-110 ; La Rosière : 80-115 ; Saint-François-Longchamp : 60-100 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 70-130 ; Samoëns : 70-140 ; Thollon-les-Mémises : 100-150 ; Tignes : 80-110 ; La Toussuire : 40-70 ; Val-Cenis : 10-50 ; Val-d'Isère : 60-80 ; Valloire-Galibier : 30-90 ; Valmorel : 45-75 ; Val-Thorens : 120-220.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 55-230 ; Auris-en-Oisans : 30-70 ; Autrans : 40-80 ; Lans-en-Vercors : 30-50 ; Le Collet-d'Allevard : 50-70 ; Les Deux-Alpes : 45-195 ; Les Sept-Laux : 45-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-70 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 40-50.

ALPES-DU-SUD

Allos-le-Seignus : 100-150 ; Auron : 100-180 ; Beuil : 60-70 ; La Colmiane-Valdeblore : 60-70 ; La Foux-d'Allos : 80-120 ; Isola-2000 : 105-160 ; Montgenèvre : 90-160 ; Orcières-Merlette : 50-120 ; Pra-Loup : 50-160 ; Risoul 1850 : 50-130 ; Le Sauze : 70-140 ; Serre-Chevalier : 70-195 ; Superdévoluy : 40-130 ; Valberg : 65-80 ; Vars : 100-120.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 25-65 ; Les Angles : 10-50 ; Ax-les-Thermes : 30-55 ; Barèges : 20-140 ; Cauterets-Lys : 115-240 ; Gourette : 25-200 ; Luchon-Superbagnères : 30-70 ; La Mongie : 50-100 ; Saint-Lary-Soulan : 30-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-50 ; Super-Besse : 25-55 ; Super-Lioran : 60-100.

JURA

Métabief : 30-60 ; Les Rousses : 30-60.

VOSGES

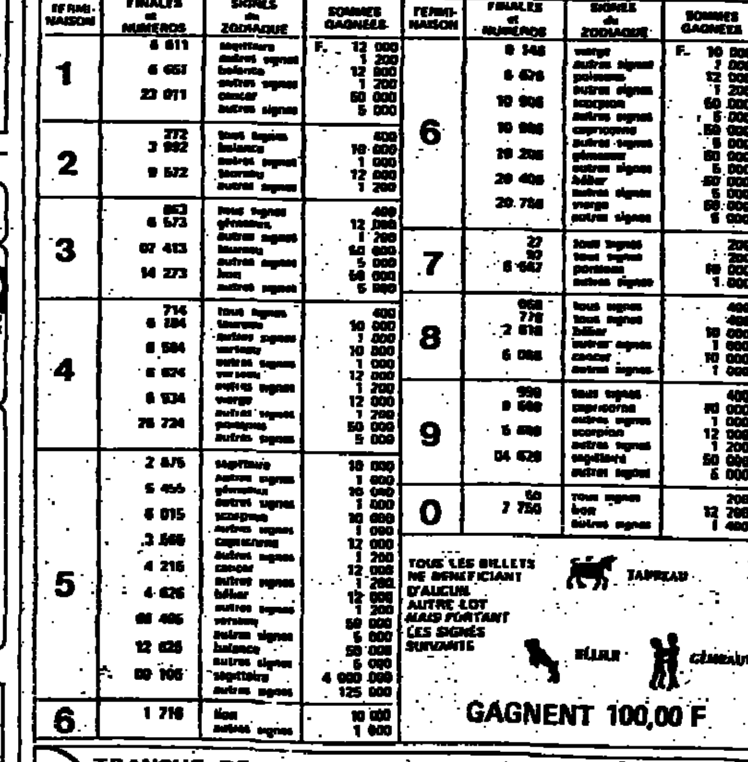
Le Bonhomme : 20-40 ; Gérardmer : 15-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 25-35.

LOTO NATIONAL — TIRAGE DU MERCREDI 30 JANVIER 1985

4 8 16 26 30 45 — 46 (numéro complémentaire)

6 bons numéros	12	938 620,00 F
5 bons numéros + complémentaire	38	146 005,00 F
5 bons numéros	[illegible]	4 955,00 F
4 bons numéros	[illegible]	105,00 F
3 bons numéros	[illegible]	9,00 F

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

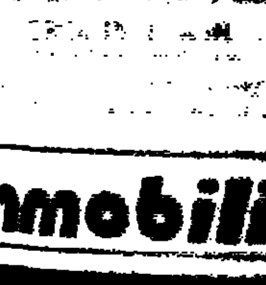


loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	6 611	sagittaire	F. 12 000
		autres signes	1 200
	6 651	balance	12 000
		autres signes	1 200
	22 071	cancer	60 000
		autres signes	5 000
2	272	tous signes	400
	3 982	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 572	taureau	12 000
		autres signes	1 200
3	863	tous signes	400
	6 573	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	07 413	taureau	60 000
		autres signes	5 000
	14 273	lion	60 000
		autres signes	5 000
4	714	tous signes	400
	6 184	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 584	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 674	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	6 934	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	76 724	poissons	50 000
		autres signes	5 000
5	2 875	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	5 455	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6 015	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3 565	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	4 216	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	4 626	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	06 406	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	12 626	balance	50 000
		autres signes	5 000
	00 106	sagittaire	4 000 000
		autres signes	125 000
6	1 716	lion	10 000
		autres signes	1 000
6	0 146	vierge	F. 10 000
		autres signes	1 000
	6 676	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	10 906	scorpion	60 000
		autres signes	5 000
	10 986	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	10 206	gémeaux	60 000
		autres signes	5 000
	20 406	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	20 786	vierge	60 000
		autres signes	5 000
7	27	tous signes	200
	97	tous signes	200
	6 647	poissons	10 000
		autres signes	1 000
8	068	tous signes	400
	778	tous signes	400
	2 818	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 088	cancer	10 000
		autres signes	1 000
9	990	tous signes	400
	9 690	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 690	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	04 620	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
0	60	tous signes	200
	7 750	lion	12 200
		autres signes	1 400

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : TAUREAU, BÉLIER, GÉMEAUX — GAGNENT 100,00 F

85 — TRANCHE DE JANVIER DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 30 JANVIER 1985 — 10e



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	208,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Bougez, Vivez...

Digital Equipment France vous rappelle les postes qu'il vous a proposé récemment dans le Monde et pour lesquels vous pouvez nous contacter.

Paris - Evry
- Juriste droit des affaires — Réf. MV 125
- Ingénieur logiciel principal — Réf. MV 127
- Ingénieur logiciel confirmé — Réf. MV 128
- Ingénieurs commerciaux expérimentés — Réf. MV 92

Annecy
- Responsable unité développement télécom réseaux — Réf. VM 126

Pour ces postes merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence du poste à Digital Equipment France, Ressources Humaines 2, rue Gaston-Crémieux, BP 136 91004 Evry Cedex.

Valbonne à Sophia Antipolis

APPROVISIONNEMENT
- Ingénieur qualité — Réf. VQ
- Ingénieur produit — Réf. VP

FABRICATION
- Support fabrication — Réf. VSF
- Evaluation de composants — Réf. VEC
- Qualité — Réf. VFQ
- Tests électroniques — Réf. VTE

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
- Chefs de produit — Réf. VCP
- Ingénieurs de développement — Réf. VID

CONSULTANTS PROJETS/MARKETING
- Communication — Réf. VCM
- Vax (VMS, CLUSTER) — Réf. VXM
- Intelligence artificielle — Réf. VIA
- Responsable système — Réf. VI 39
- Chefs de produits — Réf. VI 36

Pour ces postes merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence du poste à DIGITAL EQUIPMENT DIVISION DU PERSONNEL - Sophia Antipolis BP 29 - 06561 VALBONNE Cedex.

digital

Curriculum

Paris-2e. Société Financière recherche RÉDACTEUR (TRICE) étude de dossiers crédit petites entreprises, minim. 3 ans d'expérience contrat à durée déterminée un an Env. lettre manuscrite, C.V. ss nº 30.304, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SATEM ETT 851-08-72

1) REDACTEURS TECHNIQUES

2) BTS ÉLECTRONIQUE

3) INGÉNIEURS débutants ÉLECTRONIQUE

CIBLE recherche d'URGENCE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Référence AP 5
- I.U.T. + 3 ans expérience ; 1º T.P. + BATCH ; 2º transactions IMS ; 3º maintenance + évolution système.
- Ces postes (réf. AE5 et AP5) sont à pourvoir dans un environnement gros systèmes IBM ou MVS. Connaissance indispensable de PL 1 - DL 1 - IMS/DB-DC et TSO.
- Expérience minimum de 3 ans dans la fonction.

720-82-66

23, rue Vernet, 75008 Paris.

GROUPE IMPORTANT DE RESTAURATION

RECHERCHE :

DIRECTEUR HOTEL-RESTAURANT
SOUS-DIRECTEUR
CHEF DE CUISINE
CUISINIERS
MAITRE D'HOTEL
CHEF BARMAN
BARMAN
RÉCEPTIONNISTE CAISSIER (IÈRE)
RESPONSABLE DUTY FREE SHOP
BUREAU DE CHANGE

Les candidats devront être parfaitement bilingues anglais-français.

Expérience et références obligatoires.

Prendre R.-V. : les lundi 4, mardi 5, mercredi 6 février, de 8 heures à 12 heures, de 13 heures à 19 heures.

HOTEL SOFITEL BOURBON
Tél. : 555-91-80.



GROUPE **MATRA**
Rappelle aux lecteurs du
Monde
les postes proposes cette semaine:

Postes bases à VELIZY. Pour la division Espace Produits Techologies.

Ingénieur Confirmé en Propulsion — NK 1199/M

Ingénieur Electronicien
EXPERIMENTE EN COMPOSANTS — NK 1200/M

Ingénieurs Grandes Ecoles
(Sup Aéro - ESE - ECP - ENST - ENSI . . .) — NK 1201/M

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA ELECTRONIQUE

Situé en Grande Banlieue Parisienne (OISE)

Ingénieur
ELECTRONIQUE HYBRIDES

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1202 à Branche Militaire - rue Ferdinand Meunier - B.P. 2 - 60160 LA CROIX SAINT-OUEN

JAEGER

Pour ses services techniques de Levallois-Perret (H/P) :

Ingénieurs Electromécaniciens — Réf.D1

Contrôleur de Projets — Réf.D2

Ingénieur d'Etudes — Réf.D4

Envoyer CV et prétentions en rappelant référence indiquée à Pierre STOFATI – Gestion des Cadres JAEGER 2 rue Baudin – 92303 LEVALLOIS-PERRET

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- DIRECTEUR DU MARKETING — Réf. VM 4/1270 B

Rhône-Alpes
Electronique de puissance
- CHEF DE SERVICE TECHNIQUE — Réf. VM 15652 J
- CHEFS DE PROJETS — Réf. VM 15652 K
- INGENIEUR DEVELOPPEMENT PRODUITS EXISTANTS — Réf. VM 15652 L
- RESPONSABLE DIVERSIFICATION PRODUITS — Réf. VM 15652 M

Marlboro
PHILIP MORRIS FRANCE
- DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ESC option finances POUR DEVELOPPER NOS MOYENS D'INFORMATION — Réf. VM 9/1106 B

média-system

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO — egor — MONTREAL

LES EDITIONS BORDAS
recherchent pour le DEPARTEMENT SCOLAIRE

RESPONSABLE D'EDITION
des ouvrages de langues étrangères

Il (ou elle) aura :
- un niveau universitaire élevé,
- une expérience de l'enseignement des langues,
- le sens de l'animation d'une équipe.

Une expérience de la profession sera appréciée mais non obligatoire.

Adresser CV et prétentions à Denise HIRLEMANN 11, rue Gossin - 92543 MONTROUGE Cedex.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

Organisme professionnel Dans le domaine de la santé
recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Envoyer C.V., prétentions au Syndicat National des Maisons de Santé. M.C.O., 81, rue de Monceau, 75008 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiant en BTS Informatique possédant DEUG Gestion, cherche stage en entreprise pendant le mois de juillet. Tél. : 869-16-94, M. PESAVENTO, 5, rue Raphaël, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

INGÉNIEUR II
Nation. franç., 15 ans expér. électron., informat., électrotech., automat., microproces. Intel, Motorola, DPP11/RSX, Assembleur, Basic, Fortran, Pascal, Anglais, allem., espagn. Cherche poste petite société mi-temps ou temps complet. Etud. ttes prop. Libre actuel. Ecr. s/nº 1 896 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 09 PARIS.

Vous qui ENSEIGNEZ auprès des jeunes (12-18 ans) ou des adultes, venez rej. notre équipe de délégués départementaux. Activités à temps partiel. RÉMUNÉRATION MOTIVANTE Club A3, 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris. Tél. : (1) 236-22-54, stand C 14, Expolangues 85.

traduction demande

Traductions techniques, angl., franç., allem., par traductrice expérimentée. Tél. : 341-35-56.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre FIAT Ritmo 60, modèle 83, 44.000 km, autoradio FM, essuie-glace arrière. T.B. état. Prix : 29.000 F. Tél. : Bur. : 389-75-27 ; Dom. : 490-78-39.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
DS 21 injection électronique, avril 1972, intérieur cuir marron, freins neufs, sphères neuves. 140.000 kilomètres. Prix : 6.000 F. Tél. : 903-81-66.

plus de 16 C.V.

MERC. 280 SEL 83
40.000 km, bleu marine, cuir gris, toutes options. Tél. : (6) 084-42-98.

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84 et 85 peu roulé garantie Auto Paris XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, sympa. Duplex 100 m², sud, cuis. équipée, poutres, cheminée, hauteur plafond 3 m, calme, park. Visite sam. 2 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

MARAIS, pptaire vd appts de caractère. 2/3 pces, 83 m². 995.000 F. Tél. : 278-19-49.

6e arrdt

RASPAIL BEL IMM. PIERRE 5 PCES, 130 m², 5e asc. LITTRE - 544-44-45.

7e arrdt

Rue de Lille, pptaire vd studio refait neuf, kit., salle d'eau. Téléphone : 261-26-69 entre 19 h et 20 h.

7e - VUE UNIQUE. Récent, grd luxe, 3 pces, 108 m², box fermé. LITTRE, 544-44-45.

TOURVILLE 180 m²
Grand standing. 703-32-31.

8e arrdt

TURIN EUROPE
80 m². Rénové, sol. 703-32-44.

9e arrdt

TRÈS CALME 3e MÉTRO
Sé., chbre, s. de bains, cuis. équipée, chf. individuel, tt cft. Samedi de 14 hres à 18 hres, 189, rue du Fbg-Poissonnière.

10e arrdt

ÉCHIQUIER
5-6 P. EN DUPLEX, dans imm. XIXe, 4e ét., balcon, plein soleil. R.C.L., 758-12-21.

11e arrdt

Philippe-Auguste part. vd 2/3 P., 45 m², s/av., p. de t., 4e ét. sans asc., soleil, chauffage gaz. Visite s/rend.-vous. Téléphone : 371-73-34.

12e arrdt

SAINT-MANDÉ
Mº ST-MANDÉ-TOURELLE Bon imm., chf. centr. individuel, 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 27, rue Allard, 3e étage. Sam., dim., 13 h 30-16 h 30.

13e arrdt

- Petit imm. récent tt cft.

PRIX INTÉRESSANT
Sé., 1 gde chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., park. 16, rue Albert, bât. C. Mº Porte d'Ivry. Samedi, dim., 14 h à 17 h.

RUE TOLBIAC
dans imm. pierre de taille, 3 p. 65 m², entièrement refait neuf. STANDING, 2e étage. CLAIR. R.C.L., 758-12-21.

Petit imm. récent tt confort

PRIX INTÉRESSANT
Sé., 1 gde chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., parking 16, rue Albert, bâtiment C Mº PORTE-D'IVRY samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

15e arrdt

CAMBRONNE
BEAU LOFT EN DUPLEX 100 M2 A RÉNOVER. GARBI - 567-22-88.

325, RUE DE VAUGIRARD
Beau 3 p., cft, 60 m², 4e ét. sans asc. S/pl. sam. 10 h-12 h.

18e arrdt

MICHEL-ANGE-MOLITOR
2 P., balc. S/jard., soleil, récent, stand. Loyer libre 660.000 F. Tél. 660-83-67. Visite samedi 11 h à 13 h et dimanche 14 h à 16 h. 46, RUE BOILEAU.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

17e arrdt

A VENDRE studio de 1 pce, cuis., s. de bns, w.c., chauf. centr., au 6e ét. 4, rue Lebia, Paris. 17e. Libre de suite. Ecrire sous le nº 89.604 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
(PARC), bel imm., soleil, 2 p., tt cft. 7e ét., asc. 58, r. des Alouettes. Samedi, 14 h-17 h.

78-Yvelines

Part. vd 5 p., 3 chbres, cave, parking, terrasse, parfait état. Chatou centre. Prix : 1.020.000 F. 071-55-21 et 952-27-28.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD, GAL-LECLERC, 101 m², PLEIN SOLEIL, jard. 95 m². 1.020.000 F. Park. 877-98-95.

BOULOGNE SCHUMANN
Récent gd living, 2 ch., balcons, box. Tél. : 604-83-94.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, bois, lac, superbes 3 p., 64 et 72 m², état neuf, possibilité duplex. 730 et 750.000 F. Visite sur place dimanche 10 h/12 h. 14, bd de la Guyenne.

Province

DIEPPE

2 P. 325.000 F
Superficie 30 m² + balc. 4 m² dans résidence neuve en bord de mer avec solarium. Proche centre thalasso, golf, casino. Documentation gratuite sur demande à SOGI, 33, rue Orfila, Paris-20e. (16-1) 797-81-51, heures de bureau.

VANNES-56 (Morbihan)
« La Rabine », prox. port de plaisance à vdre libre dans pte résidence, calme, aérée, appart. type F 2 50 m² + loggias, 6e ét., asc., chauff. indiv., cave, parking. Px : 300.000. S'adr. Cab. Turpin, 2, r. J.-le-Brix, 56000 VANNES. Tél. : 16 (97) 47-46-61.

ANTIBES vd 3 pces, 1er ét., 55 m², expos. S.O., balcon, park., pisc., cuis. équip. Frais not. réduits. Prix : 430.000 F. Tél. : (93) 65-82-10.

LES MENUIRES (73) 3 Vallées, part. vd urgt plein centre station, bel appt 48 m², 10e et dern. ét., balc. pl. sud, meublé. Px inter. Tél. (74) 67-04-31, ou Bur. (7) 842-82-76.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris - Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STAND POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Mme de DIESBASCH Téléphone : 380-26-08.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle Française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paiement cpt chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

GROUPE DORESSAY
Rech. APPTS HOTEL PARTIC. à Paris 7e, 8e, 16e, Neuilly et Boulogne résidentiel. 624-93-33.

constructions neuves

GROUPE EN FORMATION POUR HABITAT AUTOGÉRÉ (appts individ. + locaux collect.), ch. familles avec enf. Terr. 2.800 m², 92370 CHAVILLE. Constr. neuve. Tél. : Sylvie Borel, 521-76-14 apr. 17 h ou 749-02-02 av. 17 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel cours mutation pour SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE, rech. Appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris, banlieue. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

« Location temporaire » MONTMARTRE grand séjour, cheminée, chbre, tt. cft. équip. et entretenu, verdure, calme, part. à part. 4.900 F/Mois + chambre Tél. 606-28-72.

locations meublées demandes

Paris

Cherchons Paris ou environs appartement meublé agréable 2 ou 3 pièces. Disponible 1er juillet. MINIMUM 6 mois. Tél. : 887-94-77.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e. Métro CENSIER.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER. 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

propriétés

En Agenais, beau manoir entretenu, 12 pces, dépendances, parc clos, 2 ha. Libre cause succession. 1.000.000 F Cabinet Jargeau, 47500 Libos Téléphone : (53) 71-01-28.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR Banlieue SUD Paris, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Brocantes

ACHAT, VENTE, DÉBARRAS gratuit par récupération. Meubles anciens, rustiques et de style, horlogeries, chandeliers, argenterie, cuivres, bronzes, étains, tableaux, armes anciennes, objets de vitrine, etc. Tél. : 783-26-09.

Canapé

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissus : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer.
En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables (sommiers à lattes). Par exemple : un ravissant canapé de 2 places tissu à partir de 3.650 F. 1 cossu 3 places en cuir véritable à 6.920 F en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.

CAP, 37, rue de Citeaux 75012 Paris. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 PARIS. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon (7) 860-02-54.

Manuscrits

Recherche manuscrits tous genres (sauf poésie) pour maisons d'éditions. Ecrire M. Gilles ALBERT, 10, rue de Touraine, 88140 CONTREXEVILLE.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT 100.000 m² laine synthétique. Toutes qualités. Créations

BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS. Tél. : 757-19-19.

Vacances Tourisme Loisirs

Part. loue appt été-hiver, La Plagne (Savoie) 2.100 m, pied des pistes (6-7 pers.) Téléphone : (76) 97-30-59.

Loue chalet conft 11 pers., pied des pistes CAMURAC (11). 3.000 F la sem. (61) 81-34-80 et 27-08-79.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Tél. : 01-703-4175.

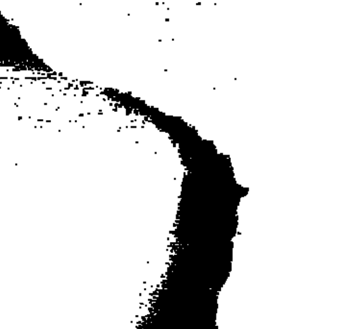
SAINT-CYPRIEN PLAGE (ROUSSILLON)
Grand choix d'appartements. Locations saisonnières. S'adr. : INTER IMMOBILIER, RÉSID. LES ONDINES A 66750 SAINT-CYPRIEN PLAGE. Tél. : (68) 50-79-22 ou 21-02-75.

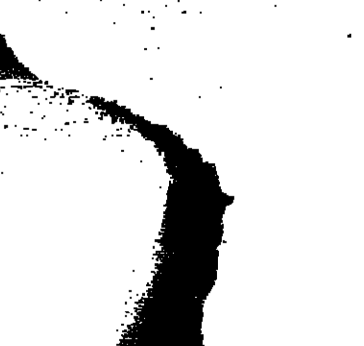
SPORT-MICRO-INFORMATIQUE
Enf., ado. (mixte), pts groupes, 16-24 février, Pâques et ts congés scolaires. Selon dates : SKI, TENNIS, ÉQUITATION, ESCRIME, TIR A L'ARC. LE CLUB VERT, (6) 903-50-80.

A louer aux MENUIRES studio 3 pers. du 16 au 23/2 et du 23/2 au 2 mars. Tél. : (78) 50-22-82.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers, tt cft, à louer à la semaine. Téléphone : 304-42-41.





économie

REPÈRES

Dollar : stable à 9,69 F

Sur des marchés des changes assez nerveux, le dollar est, finalement, resté stable, vendredi 1er février, aux alentours de 3,17 DM et 9,69 F. La veille au soir, à New-York, il avait fléchi à 3,1550 DM, après le relèvement du taux Lombard allemand, mais il s'est raffermi immédiatement sous l'effet d'un relèvement correspondant des taux américains et d'une demande persistante.

Indicateur global : baisse aux Etats-Unis

L'indice global des indicateurs, qui est censé indiquer la tendance de la conjoncture aux Etats-Unis, a baissé de 0,2 % en décembre, après une progression de 0,6 % en novembre (chiffre révisé) et une baisse de 0,6 % en octobre. Le fléchissement enregistré en *décembre a provoqué* quelque surprise dans les milieux économiques, qui comptaient sur une progression en raison de l'augmentation du PNB américain au cours du dernier trimestre de 1984 (+ 3,9 % en rythme annuel).

Véhicules industriels : 2 559 suppressions d'emplois chez RVI

Un comité central d'entreprises, convoqué le 7 février, sera consulté sur la suppression, cette année, de 2 559 emplois, soit plus de 10 % des effectifs. Le plan comporte 1 290 départs en préretraites, les autres départs étant obtenus par volontariat et reconversion.

MONNAIES

En Allemagne

Modeste relèvement du taux Lombard

Après plusieurs semaines d'hésitations, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a fini par réagir à la hausse du dollar et à la baisse du deutschemark en relevant d'un demi point son taux d'intervention (Lombard), porté de 5,5 % à 6 %, son taux d'escompte demeurant inchangé à 4,5 %. Ce relèvement, le premier depuis septembre 1983, date à laquelle le Lombard avait été porté de 5 % à 5,5 %, est modeste, ce qui traduit à la fois l'embarras et la prudence de la Bundesbank. Cette dernière a trois préoccupations.

La première est l'effet inflationniste que risque d'avoir une poursuite de la hausse du dollar, en majorant le coût des produits importés, notamment les matières premières ; on sait que la Banque centrale allemande tient, par dessus tout, à éviter toute augmentation des prix supérieure à 2 % ou 3 % au maximum.

La seconde est l'accélération des sorties de capitaux (29 milliards de marks en 1984 contre 16 milliards de marks en 1983), avec un doublement en décembre 1984 par rapport au mois précédent, en ce qui concerne les capitaux à court terme. Un tel phénomène est attribué à l'écart de taux d'intérêt qui subsiste toujours en faveur des États-Unis, bien que l'écart entre les taux américain et allemand se soit considérablement réduit depuis dix mois, revenant de 6,5 % à 2,5 %.

La troisième préoccupation est celle de ne pas compromettre la reprise de l'économie allemande en renchérissant le coût du crédit. C'est pourquoi le relèvement du Lombard a été si modeste, d'autant que la Bundesbank s'est empressée d'annoncer qu'elle alimenterait les banques au taux de 5,5 %, à mi-chemin entre l'ancien et le nouveau Lombard, soit pratiquement au même niveau que précédemment.

Cette prudence explique que les réactions des milieux bancaires, qui parlent de *« manipulation douce »*, aient été très modérées. En fait, la mesure prise est surtout d'ordre psychologique. Il s'agit de donner un avertissement aux marchés, et pas davantage.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,6800	9,6830	+ 130	+ 140	+ 265	+ 285	+ 620	+ 720
$ can.	7,2755	7,2832	+ 27	+ 45	+ 51	+ 83	+ 126	+ 217
Yen (100)	3,7894	3,7921	+ 122	+ 132	+ 259	+ 275	+ 739	+ 787
DM	3,0582	3,0596	+ 102	+ 110	+ 224	+ 235	+ 610	+ 652
Florin	2,7035	2,7051	+ 85	+ 91	+ 186	+ 195	+ 507	+ 540
F.B. (100)	15,2730	15,2813	− 60	− 20	− 100	− 20	− 416	− 165
F.S.	3,6099	3,6124	+ 132	+ 144	+ 304	+ 320	+ 849	+ 901
L (1 000)	4,9565	4,9599	− 180	− 160	− 374	− 346	−1 139	−1 055
£	10,9190	10,9321	− 241	− 181	− 468	− 387	− 840	− 631

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 15/16	9 1/16
DM	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Florin	6 1/8	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 5/16	6 7/16
F.B. (100)	11 3/8	11 7/8	10 11/16	11 1/8	10 11/16	11 1/8	10 11/16	11 1/8
F.S.	1 1/2	2	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	14 1/2	15	14 3/4	15 1/4	14 7/8	15 3/8	15	15 3/8
£	14 1/4	14 1/2	13 3/16	13 5/16	12 3/4	12 7/8	12	12 1/2
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 5/16	10 1/2	10 7/16	10 5/8	11	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Conflit entre l'État et les partenaires sociaux sur la revalorisation des préretraites

Une fois de plus, la revalorisation des préretraites, qui intéresse plus de sept cent mille personnes, risque de provoquer un conflit entre l'État et les partenaires sociaux. La question peut tourner à l'épreuve de force entre le bureau de l'UNEDIC et les pouvoirs publics avec, pour raison essentielle, un différend sur l'évolution du pouvoir d'achat de ceux qui, parmi les salariés, ont accepté de quitter leur emploi pour bénéficier de la garantie de ressources, des préretraités FNE ou des contrats de solidarité.

Dans le passé, le niveau d'indemnisation avait déjà pris du retard par rapport aux retraites (*le Monde* du 8 ami 1984). Aujourd'hui, le contentieux s'alourdit dans la mesure où les décisions ne font qu'accentuer un décalage et ajouter au *sentiment* d'injustice.

Ainsi, pour la garantie de ressources, financée par l'Association de la structure financière (ASF) et gérée par l'UNEDIC. En 1984, deux revalorisations étaient intervenues, l'une de 4 % au 1er avril, l'autre de 2 % au 1er octobre, la suivante devant être fixée pour le 1er janvier 1985 afin de faire coïncider à compter de cette date les augmentations de tous les régimes de retraites ou de préretraites avec des revalorisations en janvier et juillet de chaque année.

A cette occasion, donc, le conseil d'administration de l'ASF, où siègent paritairement des représentants patronaux et syndicaux, décidait de relever de 2 % le taux d'indemnisation et, surtout, révisait le montant minimum de la garantie de ressources. Celui-ci, qui était de 115,12 F par jour en octobre 1983, avait été à peine modifié en octobre 1984 (il était porté à 116 F) et n'avait pas été revalorisé depuis lors.

Fronde

En établissant le nouveau minimum à 119,40 F, soit une augmentation de 2,93 % par rapport à octobre 1984 et de 3,7 % par rapport à octobre 1983, les partenaires sociaux n'avaient pas le sentiment de se montrer déraisonnables. Ils reçurent pourtant une lettre du directeur du budget qui faisait connaître son opposition et exerçait ainsi le droit de veto du ministère des finances. Ce qui eut pour effet de mettre le feu aux poudres.

Pour répliquer, M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, adressa le 22 janvier une lettre de protestation à M. Bérégovoy, ministre des finances. Il lui demandait *« de lever dans les plus brefs délais l'opposition annoncée »* et s'interrogeait : *« Comment peut-on affirmer que cette évolution est incompatible avec les normes d'évolution fixées par le gouvernement ? »*

Le bureau de l'UNEDIC (lui aussi paritaire) entrait en sécession en prenant la décision d'appliquer la revalorisation fixée par l'ASF en expliquant que l'UNEDIC n'était pas destinataire de la lettre du directeur du budget et que, agissant en l'occurrence comme prestataire de services, elle se conformait aux ordres donnés par l'ASF. Son président, M. André Bergeron, devait confirmer, le 31 janvier, son intention de passer outre aux injonctions gouvernementales. On attend la riposte des pouvoirs publics.

Le conseil d'administration de l'ASF se réunira le 5 février et devra aborder un autre sujet de discorde avec le ministère des finances, l'autorisation de deux emprunts pour un montant de 11 milliards de francs (*le Monde* du 12 décembre 1984), à l'origine d'un geste de mauvaise humeur de la CGC qui, depuis le 5 décembre, ne siège plus au sein de l'ASF mais vient d'annoncer une modification possible de sa *délégation*.

Les ennuis ne s'arrêtent pas là, puisque, s'agissant du niveau d'indemnisation des préretraités au titre du FNE ou des contrats de solidarité, totalement pris en charge par l'Etat, la situation est tout aussi explosive.

Alors que les revalorisations semestrielles devaient intervenir aux mêmes dates et aux mêmes taux que pour les retraites de la Sécurité sociale, la décision a été retardée par le gouvernement, qui hésite à accorder deux augmentations indentiques de 3,4 % au 1er janvier, puis de 2,8 % au 1er juillet.

D'une certaine façon, la décision qui est finalement intervenue le 31 janvier vient confirmer les craintes syndicales. Les préretraités FNE ou contrats de solidarité verront leurs indemnisatioins réévaluées de 2,8 % au 1er janvier — avec effet rétroactif en raison du retard pris — et de 2,8 % au 1er juillet. Les explications techniques de cette moindre progression par rapport aux retraites, *selon lesquelles il existerait* un *« différentiel d'évolution »*, ne satisferont sans doute ni les intéressés ni les observateurs. En effet, tandis que les revalorisations des retraites sécurité sociale pour 1984 ont été de 1,8 % au 1er janvier et de 2,2 % au 1er juillet, celles des FNE et contrats de silidarité ont été de 1,8 % au 1er avril et 2,2 % en juillet, avec, il est vrai, une augmentation en octobre 1983.

Depuis l'instauration de ces systèmes de préretraites, des retards de revalorisation se sont donc accumulés qui se sont traduits par des pertes de pouvoir d'achat, variables selon les cas, et notamment à l'occasion de la mise en place d'une cotisation sociale de 5 % qui n'avait pas été prévue à l'origine et qui avait été instituée au nom de la solidarité comme de la rigueur.

ALAIN LEBAUBE.

Compromis salarial dans la fonction publique

(*Suite de la première page.*)

L'astuce qui a permis le compromis a consisté à présenter l'accord de telle façon qu'il ne fasse aucunement mention du GVT. Le mot *« masse »* n'apparaît même pas dans le texte alors même que M. Le Garrec avait clairement affirmé le 17 décembre que *« les négociations pour 1985 devront se dérouler en masse »*. M. Pommatau est donc fondé à dire qu'*« on n'a pas examiné la globalité de la masse salariale »*.

La clause de sauvegarde est moins alambiquée que dans l'accord du 22 novembre 1982 mais elle fait courir le même risque : rétablir *in fine* une indexation sur les prix. Toutefois la prise en compte — nouvelle — de la situation salariale générale peut aboutir à un alignement sur une éventuelle poursuite de la décélération des rémunérations dans le privé. Mais la discussion de la clause devant avoir lieu un mois avant les élections législatives de 1986, ce n'est pas une garantie de grande rigueur...

Quoi qu'il en soit M. Le Garrec devrait avoir au moins quatre et peut-être cinq signatures. M. Pommatau a parlé, à titre personnel, de *« compromis acceptable »*, mais il devra tenir compte à son congrès de l'opposition de la tendance Unité et action, proche du PC. Pour la CFDT, confrontée à des réticences dans les PTT, le positif l'emporte sur le négatif. La CFTC et les autonomes devraient aussi signer. La CGC et surtout la CGT, qui appelle déjà à la mobilisation, ne signeront pas. L'interrogation porte sur FO dont le chef M. Giauque a déclaré qu'il *« n'avait pas la certitude que le maintien du pouvoir d'achat sera effectué en 1985 »*, ce qui laisse planer un doute très sérieux sur sa signature.

MICHEL NOBLECOURT.

« Le projet de relevé de décisions »

Le projet de relevé de décisions (1) élaboré le 31 janvier à l'issue de plus de six heures de négociations entre M. Le Garrec et les sept fédérations de fonctionnaires sera soumis à la signature des parties le 13 février. Il *comporte dix points, comme* celui du 22 novembre 1982.

● Les traitements et soldes seront majorés en 1985 selon les taux prédéterminés et le calendrier suivants : 1,5 % au 1er février 1985 (au lieu du 1er mars proposé initialement par le gouvernement), 1,5 % au 1er juillet et 1,5 % au 1er novembre. Il s'agit d'augmentations en niveau, qui porteront la hausse générale pour 1985 à 4,5 % (contre 3 % en 1984), conformément au glissement des prix prévus pendant la même période (en 1984, le glissement avait été de 6,7 %).

● Des mesures ont été prises pour les bas salaires, qui, selon M. Le Garrec et la FEN, *« n'ont pas de précédent depuis dix ans »*. Le texte indique que, *« afin de réaliser une augmentation plus rapide des traitements les plus bas, il sera procédé à deux revalorisations du minimum de traitement »*. L'indice nouveau majoré le plus bas, qui est actuellement à 211, sera porté à 213 au 1er janvier et à 215 au 1er juillet. Une amélioration du bas de la grille indiciaire est prévue pour les catégories C et D. *Les agents de la catégorie C* appartenant au groupe III bénéficieront d'un reclassement indiciaire au 1er janvier, ceux de la catégorie D au 1er juillet. M. Le Garrec a précisé que 300 000 agents verront leur situation *« améliorée »* en 1985, ces mesures devant concerner 900 000 agents sur dix ans.

● La durée hebdomadaire moyenne du travail des agents de service sera ramenée de 41 h 30 à 40 h 30 *« au plus tard le 31 décembre 1985 »*. Le processus sera poursuivi en 1986.

● La mensualisation des pensions sera également poursuivie, mais d'une manière très modeste : après le Finistère en 1985, les départements du Var à compter du 1er janvier 1986 et du Nord à compter du 1er janvier 1987 *seront mensualisés*.

● Comme dans le relevé de conclusions du 22 novembre 1982, le futur accord comporte une clause de sauvegarde ainsi rédigée : *« Lorsque l'évolution des prix à la consommation, en moyenne, de l'année 1985 sera connue et si elle excède l'hypothèse retenue dans le rapport économique et financier pour 1985, les parties se réuniront pour examiner la situation économique et salariale générale, et définir les modalités de compensation par un ajustement de base hiérarchique. »* M. Le Garrec a précisé que cette clause *« permettra de garantir une évolution correcte de la situation en tenant compte de l'évolution réelle des prix. L'objectif en moyenne doit être de 5,2 %. »* Ainsi l'écart sera comblé si l'évolution en moyenne des prix est supérieure à celle de la masse à effectif constant (5,2 %), mais l'originalité de cette clause, qui n'a pas le même caractère conditionnel que dans l'accord de 1982, c'est qu'elle entraînera une remise à niveau de la base hiérarchique au 1er janvier, ce qui exclut tout versement de prime uniforme, solution retenue *pour combler l'écart apparu* en 1983. *« Ce sera une mesure en niveau avec un effet en masse en plus »*, dit-on à la FEN. Ainsi, par exemple, si l'écart entre la masse et la *moyenne* des prix est de 0,6 % pour 1985, la compensation pourra se faire par un ajustement en pourcentage de la base hiérarchique de 1,2 % au 1er juillet.

M. N.

(1) Il s'agit d'un « relevé de décisions » dans la mesure où la revalorisation de 1,5 % au 1er février interviendra avant la signature du 13.

AGRICULTURE

Les organisations professionnelles s'insurgent contre les propositions de la Commission européenne

Comme il fallait s'y attendre, les propositions de prix agricoles pour la campagne 1985-1986 lancées par la Commission européenne suscitent des réactions négatives, tant de la part de plusieurs gouvernements des États membres que des organisations professionnelles. En l'absence de M. Michel Rocard, en voyage à l'étranger, on insiste dans son entourage sur le caractère déraisonnable des propositions du commissaire européen, chargé de l'agriculture, M. Andriessen. Ces propositions traduisent effectivement les contraintes de rigueur budgétaires excessives que M. Rocard avait dénoncées. On estime, rue de Varenne, que, entre la rigueur et la désespérance des agriculteurs, il y a un pas à ne pas franchir.

Maintenant que la négociation est engagée sur ce terrain des prix, les partenaires de la France, partisans de la rigueur budgétaire, l'Allemagne fédérale notamment, vont devoir faire preuve de cohérence. Dès jeudi 31 janvier, le ministre allemand de l'agriculture a pourtant affirmé qu'il résisterait de toutes les manières possibles à la baisse des prix agricoles. Le gouvernement grec a également réagi en rejetant le projet de la Commission.

Du côté des professionnels, le CNJA a été la première organisation syndicale à condamner dès jeudi ce projet. M. Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, qui était par ailleurs reçu jeudi par le chef de l'Etat, a déclaré : *« Alors que les prix agricoles à la production viennent de connaître en France un record historique de baisse, les agriculteurs français ne peuvent que s'indigner des propositions de la Commission et de sa manière simpliste de chercher à contracter la production agricole par la baisse des prix, accentuée par une nouvelle dégradation des mesures de gestion. »*

Pour la FNSEA, la principale organisation française d'agriculteurs, la réduction prévue est *« d'autant plus scandaleuse qu'elle est liée à un plafonnement autoritaire de la production »*. La FNSEA exige du gouvernement français *« la plus grande fermeté dans les négociations à venir »* tant sur les prix que sur les mesures connexes.

DANS LE SECTEUR FRUITS ET LÉGUMES

Les professionnels ont rompu les négociations sur la préparation à l'élargissement de la CEE

Les professionnels de l'ensemble du secteur des fruits et des légumes ont rompu les négociations avec les pouvoirs publics au sein du conseil de direction de l'office spécialisé (ONIFLHOR) mardi 29 janvier. Ce n'est pas l'Office lui-même qui est en cause, mais l'approche faite par le gouvernement de la préparation de ce secteur aux contraintes de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Pour les professionnels, la modernisation nécessaire du secteur implique qu'on agisse sur les entreprises avec notamment un allégement des charges fiscales sur l'emploi saisonnier, un abaissement du coût du crédit et l'étalement du règlement des impôts sur plusieurs années.

Ils insistent également sur la généralisation de la facturation obligatoire et le renforcement de l'action économique, notamment dans le domaine de la normalisation. Surtout, les professionnels veulent faire comprendre aux pouvoirs publics que l'impact de l'élargissement ne se fera pas sur les seules régions méditerranéennes : elles ne représentent que 35 % de la production légumière française. Aussi, les enveloppes de crédits supplémentaires proposées par les pouvoirs publics dans le cadre de contrats de plan État-régions sont jugées insuffisantes. Elles devraient s'élever à 80 millions de francs pour le second semestre et à 150 millions de francs pour chacune des trois années suivantes.

Cette négociation dite du « volet interne » de l'élargissement embarrasse les pouvoirs publics. Le débat n'est pas tranché au plan interministériel. Si du côté du ministère de l'agriculture le point de vue des professionnels est dans une large mesure partagée, du côté des finances on rechigne à admettre l'intervention sur les entreprises, car ces mesures nationales auraient également un coût qui peut être évalué à 100 millions de francs par an. Mais le principal point d'accrochage concerne l'approche régionale ou nationale de ce dossier. Le ministère du plan et de l'aménagement du territoire plaide pour une vision méditerranéenne uniquement. Rue de Varenne, on estime que l'approche nationale voulue par les professionnels est *plus cohérente*.

Il semble que les professionnels ne reprendront les négociations que lorsque les pouvoirs publics auront modifié leur position.



AFFAIRES

Un entretien avec M. Jean-Marie Bockel

• *Le commerce résiste bien à la crise*
• *Les banques doivent soutenir les réseaux de franchise à l'étranger*

Le gouvernement a arrêté, le 30 janvier, un ensemble de mesures en faveur du secteur du commerce et de la distribution. Des dispositions vont être prises pour favoriser les exportations de cette branche de l'économie. M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat chargé du commerce nous explique dans l'interview ci-dessous le sens de ces mesures qui interviennent au moment où sont publiés les comptes commerciaux de la nation.

« Contrairement à beaucoup d'autres grands pays, la France n'a pas de grandes sociétés de commerce et de négoce international en nombre suffisant, *dit M. Bockel*. Mais nous disposons d'un appareil de distribution intérieur puissant, performant et diversifié que l'on peut mobiliser sur des objectifs à l'exportation et qui peut susciter des flux commerciaux permanents. Cela dit, les mesures que nous avons décidées sont les suivantes :

» Faciliter, pour toutes les sociétés de distribution, l'accès aux nombreux dispositifs d'aide à l'exportation et, notamment, le financement des investissements directement liés aux ventes à l'étranger par des prêts bonifiés à 9,25 % ;

» Mener une action d'information approfondie auprès des chaînes de distribution ;

» Accélérer la concertation avec nos partenaires européens pour déboucher sur une sorte d'« espace européen de la distribution » ;

» Favoriser la création d'une structure légère pour la promotion des enseignes françaises à l'étranger, en liaison avec le conseil national du commerce, les fédérations professionnelles, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de commerce françaises à l'étranger.

— Cette structure ne va-t-elle pas alourdir le dispositif actuel ?

— Non, cette cellule servira à centraliser les informations sur la réglementation en vigueur à l'étranger, à mettre en contact les différents organismes français et étrangers et les distributeurs, à créer un réseau de surveillance et de protection juridique de nos propres enseignes qui, parfois, au Japon par exemple, sont imitées ou reprises, ce qui leur cause un préjudice. Dernière mesure : inciter les banques à apporter à la distribution intérieure les moyens nécessaires à leur développement vers l'extérieur. Notre réseau de franchise, qui est le meilleur d'Europe, est un bon créneau d'exportation, mais il faut que les banques le soutiennent, notamment par des concours en fonds propres. J'ai demandé à certaines banques de faire un effort en ce sens et je sais déjà que j'ai été entendu.

Le « gisement » du temps partiel

— Comment développer l'emploi dans le secteur du commerce ?

— Le commerce contine à embaucher, même si le solde est légèrement négatif. C'est un secteur qui bouge, mais le développement de l'emploi dans ce domaine n'est pas dissociable des négociations qui reprennent entre partenaires sociaux sur la flexibilité. A cet égard, le recours au temps partiel est un « gisement » à creuser. Il représente 3 % des effectifs salariés pour l'ensemble de l'économie, mais parfois plus de 20 % dans certaines grandes chaînes. Il y a encore une capacité d'embauche de salariés à temps partiel, surtout dans le commerce spécialisé. Localement, et dans le cadre de la décentralisation, il faut inviter les partenaires sociaux à ouvrir des négociations. Je soutiendrai toute initiative qui ira dans ce sens, y compris les aménagements d'horaires d'ouverture des magasins.

— Quelles sont les grandes tendances qui apparaissent à la lecture des comptes commerciaux de la nation pour 1984 ?

— Les chiffres sont meilleurs que ce que certains l'avaient laissé entendre. Le commerce résiste bien à la crise même s'il subit le contrecoup de la baisse du pouvoir d'achat. Le taux de croissance du chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté en valeur de 7,1 % (8,4 % en 1983) et de 8,7 % (9,4 %) dans la branche alimentaire. Les effectifs salariés ont, globalement, baissé de 0,2 % (0,4 % en 1983) mais ont augmenté de 1,7 % dans le commerce de détail alimentaire (+ 1,2 % en 1983). Quant aux défaillances d'entreprises, elles ont augmenté de 10,4 % alors que la moyenne nationale est de 10,2 %. Dernier point significatif : la part des hypermarchés et des supermarchés dans les achats des ménages continue de s'accroître : 19,7 % en 1984 (33,9 % pour la seule catégorie des produits alimentaires) au lieu de 17,3 % (et 30 %) en 1981.

» Enfin une remarque : le commerce de gros, qui se porte mieux que le commerce de détail, a fait, en 1984, une bien meilleure année qu'en 1983.

— Vous avez été chargé par M. Fabius d'une mission d'étude sur les transmissions d'entreprise...

— C'est une question très importante, surtout pour les PME et les artisans. Chaque année, à cause du vieillissement ou de la mort de leurs patrons, plusieurs milliers d'entreprises disparaissent. L'introduction de la retraite à soixante ans dans le monde du commerce et de l'artisanat est une bonne mesure, mais elle pose la question de la relève des générations avec encore plus d'acuité.

» Certes, des mesures ont été prises ces dernières années qui concernent essentiellement la transmission des petites entreprises, notamment les plus performantes. Or, dans les toutes petites entreprises, le problème se pose différemment : il s'agit le plus souvent d'assurer la pérennité d'un tour de main, la survie des emplois salariés et la transmission d'une clientèle. Alors, ce qui est essentiel à mes yeux c'est la rapidité des démarches, la fiabilité des décisions, la continuité de la gestion.

» J'ai fait des propositions au premier ministre, dont certaines trouveront une concrétisation dans le projet de loi sur la société unipersonnelle que le gouvernement doit examiner prochainement. De même que l'on a réduit à un mois le temps nécessaire pour créer une entreprise, de même il faudrait que toutes les démarches relatives à la transmission d'entreprise puissent s'effectuer dans le même délai, et qu'elles ne puissent qu'exceptionnellement être remises en cause par les services fiscaux. »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Nominations

● **Chez ASUAG-SSIH, M. PIERRE ARNOLD**, soixante-quatre ans, va être nommé administrateur-délégué. A ce titre, il deviendra le véritable patron du numéro deux mondial de l'horlogerie. La nomination de M. Arnold sera entérinée à l'assemblée générale, qui aura lieu au mois de juin prochain. M. Arnold a fait carrière à la tête du groupe Migros, une puissante chaîne suisse de coopératives. Son arrivée chez ASUAG-SSIH (5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), intervient au moment où, après de lourds déficits (encore 313 millions de francs en 1983) les comptes de l'exercice écoulé apparaissent équilibrés.

● **Chez ICI, numéro cinq de la chimie mondiale, M. SHOICHY SABA**, PDG du groupe japonais Toshiba, entre au conseil d'administration en qualité de directeur conseiller. Cette nomination, sans précédent en Grande-Bretagne est interprétée comme la volonté des ICI de se développer dans la chimie à usage électronique et de disposer d'un tremplin sur le marché japonais.

● **A l'agence de l'informatique, M. ALAIN GESMAR**, quarante-cinq ans, est nommé directeur général adjoint. Ingénieur des mines, M. Geismar avait été l'un des chefs du mouvement étudiant en mai 1968. L'ADI est un établissement public destiné à promouvoir les applications de l'informatique.

● **A la société des champagnes Besserat de Bellefon, filiale de Pernod-Ricard, M. JEAN-JACQUES BOUFFARD** vient d'être nommé président-directeur général. Cette nomination sera effective à compter de mars prochain. M. Bouffard est également président de l'Institut de recherches scientifiques, économiques et sociales sur les boissons (IREB) et président des exportateurs de vins et spiritueux. Il succède à M. Régis-Olivier Sanson qui a demandé à être déchargé de ses fonctions pour des raisons de santé.

FAITS ET CHIFFRES

● **Grève peu suivie à la Sécurité sociale.** — La grève lancée par les syndicats FO de la Sécurité sociale pour obtenir une revalorisation des salaires (3 % au 1er janvier 1985), le maintien du régime de prévoyance et de retraite (naguère avantageux mais modifié en 1983), et un plan social pour l'informatisation des caisses, a été assez peu suivie le 31 janvier. Il y a eu 6 % de grévistes selon l'Union nationale des caisses de Sécurité sociale, 30 % selon les syndicats FO, chiffre inférieur aux résultats électoraux de cette organisation (36 %). A Paris, un millier de salariés des caisses de Paris et de province ont défilé jusqu'au ministère des affaires sociales.

● **Retrait d'agrément du directeur de la caisse de Sécurité sociale de Nice.** — Le ministre des affaires sociales a décidé, mercredi 30 janvier, de retirer son agrément au directeur de la caisse primaire de Sécurité sociale de Nice, M. Jean-Claude Thisse. Celui-ci, inculpé depuis juillet 1983 de faux et usages de faux, d'escroquerie et de corruption, est incarcéré depuis le 2 juin 1984. Le retrait d'agrément, mesure administrative, ne préjuge pas d'une mesure disciplinaire, qui pourrait être ouverte après la procédure judiciaire. M. Thisse a quinze jours pour formuler des observations : ensuite le conseil d'administration de la caisse devra déclarer son poste vacant.

ÉTRANGER

UN FONDS SPÉCIAL D'AIDE A L'AFRIQUE

La Banque mondiale voudrait mobiliser 1 milliard de dollars

Une réunion de vingt-trois pays donateurs potentiels s'est tenue à Paris, les 31 janvier et 1er février, pour tenter de mettre sur pied, sous l'égide de la Banque mondiale, un fonds spécial d'aide à l'Afrique au sud du Sahara. Ce fonds disposerait d'un milliard de dollars sur une période de trois ans au terme de laquelle il cesserait de fonctionner. Comme pour le Fonds international de développement agricole (FIDA), des pays industrialisés à économie de marché et des pays pétroliers du Golfe seraient associés à l'opération (1).

La création de ce fonds avait été proposée lors de la dernière assemblée générale du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale, en septembre 1984, à Washington (*le Monde* du 25 septembre 1984). La Banque mondiale se préoccupe plus particulièrement depuis quelques années de la situation en Afrique, non pour se prêter à des actions d'urgence répondant aux drames actuels, mais pour prévenir leur renouvellement. Elle propose d'agir sur les politiques de développement à plus long terme et d'accroître le courant d'aide publique. Dans un rapport — « Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara » — soumis à l'assemblée générale de l'année dernière, la Banque mondiale suggérait de réorienter les financements vers les pays africains entreprenant des réformes pouvant favoriser à la fois la croissance économique et réduire la pauvreté.

Dans un discours prononcé le 11 janvier à Atlanta, son président, M. A.W. Clausen, a assuré que l'élimination de la « pauvreté absolue » était possible en montrant que des progrès étaient sensibles en Asie, y compris en Chine. En revanche, déclarait-il : « *La situation est fort inquiétante en Afrique au sud du Sahara. Dans la quasi-totalité des pays africains, entre 50 % et 75 % de la population vit encore une situation de pauvreté absolue... Aujourd'hui, même si l'on répartissait de manière égale toute la nourriture disponible en Afrique, les aliments importés compris, cela ne suffirait pas à satisfaire aux exigences minimales en calories nécessaires à chaque habitant.* »

D'où l'idée de créer un mécanisme d'assistance spécial, souple, pour mettre en œuvre le « Programme d'action » de la Banque et de mobiliser ainsi une large partie des ressources, en principe disponibles, depuis qu'il a été décidé, l'année dernière, de ramener de 12 milliards à 9 milliards de dollars le montant des sommes de l'Association internationale de développement pour la période 1985-1987 (AID 7), à la suite de la diminution de la contribution américaine.

Un minimum

Plusieurs pays s'étaient engagés à contribuer à ce fonds d'aide à l'Afrique : les Pays-Bas, les pays scandinaves, l'Italie, et, bien entendu, la France, puisque le président Mitterrand avait déclaré, devant le conseil des gouverneurs du FIDA, en octobre dernier, qu'elle avait décidé de consacrer 500 millions de francs, en 1985, à ce fonds spécial. Mais le Canada et les pays pétroliers ne s'étaient pas fermement engagés, et le Japon, la RFA et la Grande-Bretagne, invoquant des raisons budgétaires, ne voulaient pas se désolidariser des Etats-Unis, qui ne sont pas favorables au lancement d'une nouvelle institution et préfèrent agir auprès des pays africains par des canaux bilatéraux.

A Atlanta, M. Clausen avait souligné que l'aide publique au profit de l'Afrique au sud du Sahara passerait de 11 milliards de dollars environ à 5 milliards de dollars au cours de la période 1985-1987. Selon la Banque mondiale, le fonds spécial devrait contribuer à réduire sensiblement cet écart. Une enveloppe de 1 milliard de dollars apparaît comme un minimum.

Il ne sera pas facile de réunir ce montant aussi parce que certains pays donateurs souhaitent obtenir plus de précisions sur le rôle — autrement dit la politique qu'entend promouvoir la Banque — du nouveau mécanisme et sur son fonctionnement. En particulier, quelles opérations, et dans quels pays, financera-t-il ? Pour stimuler le développement dans les pays de grande pauvreté la Banque propose de combiner aide publique accrue et apports de capitaux privés et de faire prévaloir des stratégies dites « pragmatiques ». Et les crédits du nouveau fonds iront aux pays acceptant de « restructurer » en conséquence leurs économies. Ses prêts seront accordés à des conditions voisines de celles — très faible taux d'intérêt et longs délais de remboursement — de l'AID, dont le nouveau fonds sera cependant distinct.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Arabie saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Emirats arabes unis, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CHOMAGE RECORD EN GRANDE-BRETAGNE

Débat houleux aux Communes

De notre correspondant

Londres. — La motion de censure *déposée par l'opposition travailliste* — la première depuis que M. Neal Kinnock a été élu à la tête du Labour en 1983 — a été aisément repoussée par la majorité à la Chambre des communes, avec plus de 170 voix d'écart au cours de la nuit du 31 janvier au 1er février. C'est dire que les conservateurs ont serré les rangs, bien qu'il s'agisse de critiquer la politique économique du gouvernement, souvent mise en cause ces derniers mois par la minorité modérée du parti au pouvoir. Mais, cette fois, les conservateurs contestataires — animés par l'ancien premier ministre M. Edward Heath — ne se sont pas livrés à l'une de ces «rébellions» dont ils sont désormais coutumiers.

La motion dénonce *« la mauvaise gestion flagrante »* du gouvernement, notamment à propos de la récente hausse des taux d'intérêt et de l'accroissement du chômage. Mais le premier point, qui était au début de la semaine la cause directe de l'organisation de ce débat, a été quelque peu désarmorcé dans la mesure où, depuis, la chute de la livre a été stoppée, au moins provisoirement, et que l'on parle dans la City d'annuler déjà le dernier relèvement des taux d'intérêt décidé le 28 janvier.

En revanche, sur le second point, la discussion a été particulièrement houleuse, parce que le gouvernement venait de publier quelques heures plus tôt les dernières statistiques portant sur le chômage. Les chiffres, même corrigés des variations saisonnières, sont particulièrement inquiétants. Le nombre des sans-emploi a augmenté de 122 000 en un mois, ce qui porte le total à 3 341 000 — soit plus d'un Britannique sur huit (1). Le gouvernement peut faire valoir que la quantité d'emplois nouveaux est en sensible hausse depuis deux ans, mais cela se révèle toujours très nettement insufffisant, d'autant que la différence de situation entre le sud et le nord de l'Angleterre ne cesse de s'aggraver.

Le taux de chômage s'élève dans le nord à près de 30 % par endroits, par exemple près de la frontière écossaise à Stockton, circonscription de l'ancien premier ministre conservateur, M. Harold Macmillan, devenu en 1984 lord Stockton. Ce dernier s'est récemment livré à la Chambre à une critique sévère de la politique de Mme Thatcher, et cette manifestation a obtenu un large écho tant les milieux conservateurs que dans l'ensemble de l'opinion publique.

Situation bloquée dans les charbonnages

Les pourparlers « exploratoires » qui ont eu lieu cette semaine entre la direction des charbonnages et le syndicat des mineurs ont échoué le 31 janvier. Le National Coal Board (NCB) — l'administration des houillères — a rejeté les dernières « propositions » faites par M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM). Le NCB, avec l'appui total du gouvernement, semble se montrer de plus en plus rigide dans son attitude, et la plupart des observateurs sont désormais convaincus que le pouvoir cherche à gagner du temps et spécule sur un « écroulement » du mouvement de grève. Cette semaine, le nombre des mineurs reprenant le travail a considérablement diminué par rapport aux semaines précédentes, mais tout indique que les grévistes « hésitants » espéraient une issue favorable aux discussions en cours. Il est probable qu'au début de la semaine prochaine les membres de la NUM se présentent en nombre à la porte des mines, dans la mesure où il s'avère qu'une grande partie des grévistes qui ont « tenu bon » depuis près de onze mois sont aujourd'hui « démoralisés », comme l'a reconnu un des leaders modérés du syndicat.

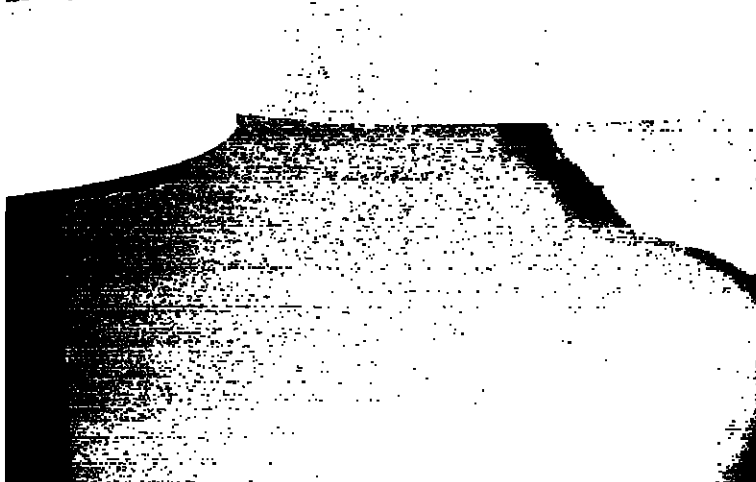
FRANCIS CORNU.

(1) Le taux de chômage, qui était de 13,4 % en décembre, est passé à 13,9 % en janvier. C'est le plus haut niveau atteint après celui de septembre 1984 (13,6 %).

TOURISME

AMERICAN EXPRESS RACHÈTE L'AGENCE DE VOYAGES DARO

La société American Express a racheté 99 % du capital de l'agence de voyages DARO qui réalise, en France, 600 millions de francs de chiffre d'affaires dans ses trente succursales. Le Crédit mutuel d'Alsace, Lorraine et Franche-Comté, ainsi que le Crédit mutuel de Bretagne ont accepté de se dessaisir de leur participation au sein de DARO au profit d'American Express. le montant de la transaction n'est pas connu. Cette prise de contrôle doit encore être autorisée par le Trésor. Le nouvel ensemble, qui comptera cinquante agences et réalisera 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, sera présidé par M. Philippe Bamberger, président du directoire de DARO, et dirigé par M. Geoffrey Marshall, président d'American Express voyages France. Il se classera parmi les cinq agences de voyages françaises les plus importantes.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue à la BIAO le 23 janvier 1985, le Fonds d'entraide et de garantie des emprunts du conseil de l'entente, institué par la convention signée entre :

– le gouvernement de la République populaire du Bénin,
– le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire,
– le gouvernement du Burkina,
– le gouvernement de la République du Niger,
– le gouvernement de la République togolaise,

a renouvelé une convention de dépôt de 236 millions de francs français avec un consortium composé des banques suivantes :

– la Banque internationale pour l'Afrique occidentale,
– la Banque de l'Indochine et de Suez,
– le Crédit lyonnais,
– la Banque Worms.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Paul Kaya, secrétaire administratif du Fonds, et de M. Gérard Larrera de Morel, directeur général adjoint de la BIAO.

Participaient à cette réunion :

Pour la Banque de l'Indochine et de Suez : MM. F. Ourbak, directeur général des services financiers, B. Patin, De Beco ;

Pour la Banque Worms : MM. Y. Bernard, directeur général adjoint (activité internationale et trésorerie, L. Guerrini, directeur adjoint ;

Pour le Crédit lyonnais : M. J.-F. Michel, directeur de l'agence internationale ;

Pour la BIAO : MM. G. Larrera de Morel, directeur général adjoint, H. Jarry, directeur adjoint.

Les banques se félicitent du développement et du renforcement de la coopération avec le Fonds d'entraide et de garantie des emprunts du conseil de l'entente.



groupe cic

CRÉDINTER

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 1985 sous la présidence de M. Jean Varda, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 11,20 F par action contre 9,40 F au titre de l'exercice 1983 ; ce dividende représenté par le coupon n° 22 sera assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,72 F.

Au 28 décembre 1984 avec un nombre de 1 362 161 actions en circulation contre 1 369 886 à fin 1983, le montant de l'actif net s'établissait à 483,18 millions de francs contre 540,08 millions de francs un an auparavant et la valeur liquidative ressortait à 354,72 F contre 394,25 F.

groupe cic

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

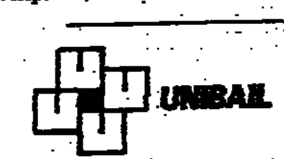
Les conseils d'administration du Groupe des assurances nationales « GAN », de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial et de la Compagnie financière de Suez ont approuvé, les 29 et 30 janvier 1985, le principe d'une augmentation de capital de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial qui serait réservée au GAN.

Cette augmentation de capital prendra la forme de deux émissions successives de 350 millions de francs d'actions et le GAN bénéficiera d'actions à dividendes privilégiés.

La première augmentation de capital interviendra avant le 30 juin 1985 et la seconde avant le 31 décembre 1985. A l'issue de ces souscriptions, le GAN détiendra 21,87 % du capital de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial.

En outre, le GAN est convenu avec la Compagnie financière de Suez qu'il lui achètera, au cours des quatre prochaines années, les actions nécessaires pour atteindre 34 % du capital de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial.

Au terme de ces opérations, l'État conservera la majorité du capital de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial. Le groupe CIC qui a entrepris depuis 1982 une importante réorganisation de ses structures devrait enregistrer en 1984 des résultats consolidés en progression par rapport à l'exercice précédent.



UNIBAIL

Conseil d'administration du 29 janvier 1985

	1983 en MF	1984 en MF	Evolution en %
Production de l'exercice			
Contrats de crédit-bail	164	199	+ 21,3 %
Immeubles en location	30	30	=
Patrimoine locatif			
Taux d'occupation au 31 décembre	97 %	97 %	–
Chiffre d'affaires	50,6 %	56,6	+ 11,8 %
Valeur nette comptable	329	340,5	+ 3,5 %
EVALUATION	545	620	+ 13,8 %
Augmentation du capital			
Par conversion d'obligations	0,8	0,5	

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

La Société navale Delmas-Vieljeux, dont les actions sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse de Paris, a demandé l'inscription de ses titres à la cote du second marché de la Bourse de Paris.

Sous réserve de l'accord des instances compétentes, l'introduction de ces titres devrait intervenir au début du mois de mars 1985, avec le concours de la banque Indosuez, du Crédit parisien, de la Banque de l'Union maritime et financière et de la charge de MM. François Dufour et J.-L. Kerven, agents de change.

Compte tenu de ce projet, la suspension des cotations de la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux a été décidée dès le 31 janvier 1985.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Prise de participation dans la Banque parisienne de crédit

Conformément aux accords récents, l'État vient de faire apport à la Compagnie financière de Suez de 34 % du capital de la Banque parisienne de crédit. L'assemblée générale extraordinaire de la CFS, tenue le 29 janvier 1985, a approuvé cet apport et a décidé, pour le rémunérer, de créer 159 763 actions Suez nouvelles, jouissance du 1er janvier *1984*. Le capital de la CFS est *désormais* de 1 746 450 750 F, divisé en 11 643 005 actions d'une valeur nominale de 150 F.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Prise de participation dans la Compagnie financière Delmas-Vieljeux

Dans le cadre du reclassement d'actions de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, le Groupe Suez vient de prendre une participation de 10 % dans cette société. La présence de Suez dans le capital de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux a essentiellement pour objet d'aider cette dernière à développer une politique de diversification.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la CFD-V, société holding du groupe Delmas-Vieljeux, réuni le 24 janvier 1985, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984.

Les produits d'exploitation, ressortant du compte de résultats, s'élèvent à 51 129 061 F contre 48 437 679 F pour l'exercice 1983. Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 30 543 633 F contre 42 835 496 F au titre de l'exercice précédent qui comportait une plus-value nette à long terme de 15 697 148 F provenant d'une cession de participations.

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire, convoquée pour le 14 mars 1985, à 15 heures, à Paris, de fixer le dividende à 38 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal (impôt payé au Trésor) de 19 F, donnant un total de 57 F par action. Au titre de l'exercice précédent, le dividende versé était de 35 F par action, auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 17,50 F, donnant un total de 52,50 F par action.

Par ailleurs, à la suite des modifications intervenues récemment dans la répartition du capital de la CFD-V et, notamment, de l'entrée du groupe Suez à hauteur de 10 % dans le capital de la société, les principaux actionnaires de la CFD-V sont les suivants :

Familles des fondateurs	49 %
Compagnie du Midi	13 %
Groupe Suez	10 %
Titres détenus par la société elle-même	5 %

le solde étant largement réparti.

Le conseil a coopté comme administrateur un représentant du groupe Suez en la personne de M. Patrick Ponsolle.



NATIO-OBLIGATIONS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 janvier 1985 sous la présidence de M. Prache, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes du premier exercice arrêté au 28 septembre 1984 qui dégagent un résultat net de 7 867 221,28 F. Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 9,94 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,62 F, soit un revenu global par action de 10,56 F.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 15 février 1985 et représenté par le coupon n° 1 se décomposant ainsi :

– revenus d'obligations françaises non indexées : 4,08 F + crédit d'impôt de 0,50 F ;
– produits de l'Emprunt d'État 8,80 % 1977 pour 0,33 F ;
– autres produits : 5,48 F + crédit d'impôt de 0,12 F ;
– revenus exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : 0,05 F.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale de droit d'entrée.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris, condamnation pénale.

Par jugement en date du 2 mars 1984 la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour tromperie sur la qualité substantielle d'un véhicule – courant mars 1983 – à la peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans pour avoir : trompé le contractant sur les qualités substantielles d'un véhicule automobile en vendant à Claude Magot une Ford Escort alors qu'il avait indiqué faussement qu'elle était « première main » et qu'il lui avait caché que la voiture avait été gravement accidentée, que le prévenu est également poursuivi pour avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu effectué une publicité comportant des allégations et indications fausses sur les qualités substantielles du bien objet de la publicité en faisant paraître dans le journal *la Centrale des particuliers* une annonce dans laquelle il proposait la vente d'un véhicule Ford Escort en indiquant faussement qu'il était de « première main », Sierra Jean-Luc, né le 29 avril 1955 à Pavillons-sous-Bois, demeurant 3, rue Degas, à Montfermeil (Seine-Saint-Denis).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans la revue *l'Auto-Journal* et le quotidien *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 12 juillet 1982, M. Athias Alexandre, né le 31 août 1934 à Alger (Algérie), demeurant à Paris (8e), 66, avenue des Champs-*Elysées*, a *été* condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis pour confiscation, amendes douanières, publication pour infraction à la législation sur les changes. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Monde, le Figaro*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition le greffier en chef.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris. Condamnation pénale.

Par jugement rendu le 15 juin 1984, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur, courant 1982 et 1983, à la peine de deux mille francs d'amende (2 000 F).

Etant gérant de fait de la société « Prestations conseil », effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les conditions de vente des services objets de la publicité et sur les résultats qui peuvent être attendus de leur utilisation ainsi que sur la portée des engagements pris par l'annonceur en indiquant dans une lettre circulaire adressée à la clientèle qu'ils étaient prêts à restituer la caution que celle-ci avait versée « par chèque à n'importe quel moment sur simple demande » alors qu'en réalité satisfaction n'était pas donnée à toute demande de restitution présentée régulièrement en conformité avec les termes de la lettre circulaire, Sayada Raymond, né le 18 mars 1956 à Tunis (Tunisie), gérant, demeurant, 15, rue de Lagny à Paris (20e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris, condamnation pénale.

Par jugement en date du 6 juillet 1984, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail (1), homicide involontaire (1, 2, 3).

1° Lavizzari étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité enfreint par une faute personnelle les dispositions du chapitre I, II, III du titre III du livre du code du travail et en particulier, les dispositions du décret du 10 juillet 1913 modifié par le décret du 23 avril 1945 concernant les mesures de protection et de salubrité applicables à tous établissements assujettis, en faisant utiliser par son personnel un appareil élévateur dont la plate-forme se déplaçait entre les glissières et qui était en réalité un monte-charge :

– Sans que, seule, en service normal s'ouvrît la porte du puits en face et au niveau de laquelle se trouvait la plate-forme ;

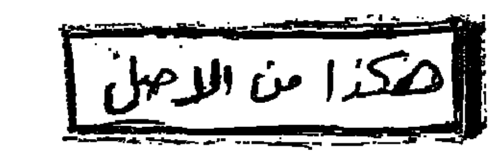
– Sans qu'il eût été interdit au personnel d'utiliser l'appareil alors qu'il était exclusivement destiné à transporter des objets ;

– Sans qu'un personnel spécialisé et qualifié eût été chargé de procéder à l'entretien régulier et à des vérifications de l'appareil tous les six ou douze mois, *vérification dont les résultats devaient* être consignés sur un registre spécial tenu à la disposition de l'inspection du travail.

2° Lavizzari-Bouveur-Fourmaux, par imprudence, négligence ou inobservation des règlements, été involontairement la cause de la mort de Mohamed Bakaoollah, Lavizzari Jacqueline Anne-Marie, née le 31 août 1943 à Paris (6e), gérante libre, demeurant 5 et 7, rue de la Comète, à Paris (7e), à la peine de cinq mille francs d'amende (5 000 francs), Bouveur Léon, né le 23 avril 1910 à Tournehem (Pas-de-Calais), restaurateur, demeurant 21, rue Surcouf, à Paris (7e), à la peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis et huit mille francs d'amende (8 000 francs).

3° Fourmaux Charles, né le 25 décembre 1914 à Flers-en-Escrebieux (Nord), retraité, demeurant 88, rue d'Aveluy, à Albert, dans la Somme, à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis et huit mille francs d'amende (8 000 francs).

Le tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 janvier

Coiffé

Parvenue à son plus haut niveau de toujours, la Bourse de Paris n'a pas réussi jeudi à s'y maintenir. Le marché a très légèrement décroché et à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,4 % au-dessous de son niveau de la veille.

L'écart est minime mais il témoigne des hésitations marquées par les opérateurs à prendre de nouvelles positions. Si l'argent reste abondant, les cours sont dans bien des cas jugés élevés.

Le phénomène n'est pas nouveau. Il s'était déjà manifesté à diverses reprises durant les trois derniers mois de l'année écoulée.

Après la nouvelle étape de hausse franchie la semaine passée et la très légère avance du mercredi qui avait permis à l'indice CAC de crever son plafond, il ne faut guère s'étonner de la pause observée, favorisée aussi par l'absence de toute nouvelle susceptible d'encourager vraiment les achats.

Pour l'essentiel, le marché est resté très sélectif mais cette fois, l'activité a un peu diminué. Les pétroles ont repris le chemin de la baisse.

La devise-titre a sensiblement baissé et s'est traitée entre 10,43 F et 10,52 F, contre 10,51 F-10,67 F. Les professionnels se perdaient en conjectures pour expliquer ce mouvement que la tenue du dollar ne justifie pas.

L'or, en revanche, s'est raffermi à Londres : 304,90 dollars l'once contre 302,90 dollars.

A Paris, le lingot a encore progressé de 600 F à 94 700 F (après 94 500 F). Mais le napoléon a reperdu le franc regagné la veille : 583 F contre 584 F. Le volume des transactions a augmenté : 12,73 millions de francs contre 8,41 millions.

NEW-YORK

Très résistant

D'importantes ventes bénéficiaires se sont encore produites, jeudi, à Wall Street. Durant la majeure partie de la séance, le marché s'est employé à les absorber. Cependant, les cours, qui avaient initialement reculé, ont progressivement regagné le terrain perdu. A la clôture, l'indice des industrielles, un moment revenu à 1 272,64, s'établissait à 1 286,76 (– 1,11 point). Illustration de la forte résistance à baisser : le bilan de la journée a été, une fois de plus, positif, mais de peu. Sur 2 039 valeurs traitées, 817 ont monté, 791 ont fléchi et 431 n'ont pas varié. Les pétrolières se sont montrées bien disposées pour la seconde journée consécutive. En revanche, les valeurs de haute technologie se sont affaiblies.

De l'avis général, les opérateurs sont à la recherche des valeurs susceptibles de faire un bon score au cours des prochaines semaines. « *Le marché va monter* », disait-on autour du Big Board. Mais beaucoup se demandaient quel cheval enfourcher. Selon certains, la reprise ne serait pas immédiate. Dans les quinze jours à venir, le Dow pourrait fluctuer entre 1 260 et 1 310 avant de décoller vraiment. Pour l'instant, les dernières statistiques économiques, pour le mois de décembre, sont assez divergentes. Le principal indicateur a fléchi de 0,2 %, mais les ventes de maisons individuelles ont augmenté de 3,1 %. Enfin, les commandes à l'industrie ont reculé de 0,70 %. L'activité a porté sur 132,47 millions de titres, contre 170 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 janv.	Cours du 31 janv.
Alcoa	38 5/8	38 1/4
A.T.T.	20 1/2	20 1/2
Boeing	62 5/8	62 3/8
Chase Manhattan Bank	51 1/8	50 3/4
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 5/8
Eastman Kodak	73 1/4	73 1/4
Exxon	47 3/4	48
Ford	48 7/8	48 3/4
General Electric	63 7/8	63 7/8
General Foods	55 1/4	55 1/2
General Motors	83 3/4	83 3/8
Goodyear	28 5/8	28 3/4
I.B.M.	136 1/2	136 3/8
I.T.T.	30 3/8	31
Mobil Oil	27 5/8	28
Pfizer	40	39 1/2
Schlumberger	39 3/8	39 7/8
Texaco	34 1/4	34 7/8
U.A.L. Inc.	45 5/8	45
Union Carbide	38 3/4	38 1/2
U.S. Steel	27 1/8	27 1/8
Westinghouse	30 5/8	30 7/8
Xerox Corp.	42 1/4	43 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – Le groupe annonce, pour 1984, un bénéfice total de 440 millions de francs (+ 31 %). La part lui revenant, soit 400 millions de francs, augmente de 20 % pour un chiffre d'affaires accru de 33 % à 24,1 milliards de francs. Les actionnaires recevront une action gratuite pour cinq, jouissance 1er janvier 1984. Cette action aura droit au dividende versé pour 1984, dont le montant net reste fixé à 25 F.

En France, malgré la récession, le chiffre d'affaires dans le bâtiment a continué de progresser à un rythme supérieur à l'inflation. A l'étranger, la construction s'est élevée à un niveau record, mais l'état du marché laisse prévoir une baisse pour 1985. L'implantation aux Etats-Unis donne des résultats satisfaisants. Enfin, Bouygues Offshore a doublé son activité avec la reprise d'Amrep.

GOODYEAR. – Les dirigeants du groupe s'attendent à une bonne année 1985 aux Etats-Unis. Selon eux, les ventes de voitures devraient être du même ordre de grandeur que l'an passé (10,4 millions, dont 2,6 millions importés). Première monte et rechange confondus, les ventes de pneus devraient atteindre 193 millions de pièces (200 millions en 1984).

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. – Les actions du groupe, jusqu'ici cotées au hors cote, devraient passer, début mars, sur le second marché. La demande en a été faite. Pour cette raison, la cotation a été suspendue le 31 janvier. Le groupe Suez vient de prendre une participation de 10 % dans le capital de la Financière Delmas Vieljeux, holding du groupe.

RHONE-POULENC PREND LE CONTROLE DE RIO RODANO. – Dans le cadre du plan de restructuration mis sur pied avec les banques créancières, le groupe espagnol Explosivos Rio Tinks (ERT) vient de revendre à Rhône-Poulenc la participation de 50 % qu'il détenait dans leur filiale commune Rio Rodano, affaire spécialisée dans la fabrication d'intermédiaires pour la chimie de base (1,08 milliard de francs de chiffres d'affaires). L'opération est soumise à l'autorisation des autorités espagnoles et françaises. ERT a, d'autre part, revendu à la Banque Worms l'Hôtel Las Salinas de Lanzarote (Canaries).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	30 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	106	105,6
Valeurs étrangères	109,5	108,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 janv.	31 janv.
Indice général	196,6	195,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1 février .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 janv.	1 fév.
1 dollar (en yens)	254,78	255,45

BOURSE DE PARIS Comptant 31 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27 46	1 011	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 %	43 40	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 % amort. 45-54	71	1 512	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ — **Hors-cote**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 31/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

•: Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....	516	Esso S.A.F.	506	490	490	– 3 1[illegible]
4100	C.N.E. 3 %	4086	4080	4080	– 0 14	1250	Eurafrance	1330	1345	1348	+ 1 3[illegible]
1480	Electricité T.P.	1462	1454	1454	– 0 54	920	Euromarché	930	930	930	....
1050	Renault T.P.	1030	1025	1020	– 0 97	925	Europe n° 1	1024	1000	991	– 3 2[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

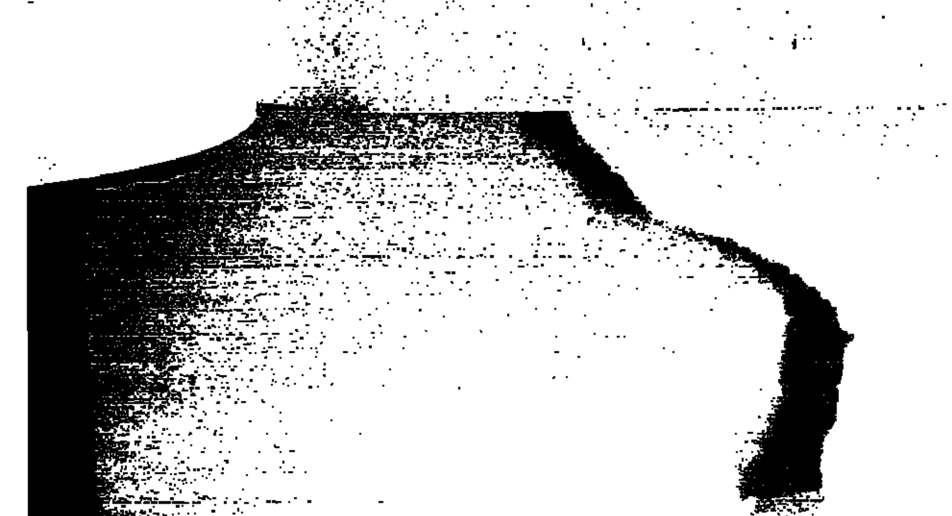
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
515	Exxon Corp.	482	484	484	+ 0 40	174	St Helena Co	183 80	183 80	185	+ 0 65
525	Ford Motors	521	509	506	– 2 87	410	Schlumberger	406	405 20	400	– 1 47
235	Free State	221	220 20	226	+ 2 26	83	Shell transp.	84 30	85	85	+ 0 83
117	Gencor	115 10	113 50	113 70	– 1 21	1690	Siemens A.G.	1695	1707	1700	+ 0 29
295	Gén. Belgique	285 50	295 50	295	+ 3 32	164	Sony	172 50	169 70	172	– 0 28
680	Gén. Electr.	692	679	675	– 2 45	220	T.D.K.	228	229 50	231	+ 1 31
885	Gen. Motors	897	868	868	– 3 23	18	Toshiba Corp.	17 55	17 30	17 35	– 1 13
59	Goldfields	59 90	58 20	58 20	– 2 83	1000	Unilever	986	987	986	– 1
37	Gd Metropolitain	35 90	35 10	35 20	– 1 94	420	Unit. Techn.	458	442 90	442 90	– 3 29
135	Harmony	139	140 90	144	+ 3 59	860	Vaal Reefs	860	893	900	+ 4 65
38	Hitachi	37 30	36 45	36 45	– 2 27	375	West Deep	367	376 30	380	+ 3 54
625	Hoechst Akt.	611	613	610	– 0 16	300	West Hold.	292 20	292	298	+ 1 98
99	Imp. Chemical	98 50	100	100	+ 1 52	460	Xerox Corp.	460	438 50	435	– 5 43
145	Inco. Limited	148 80	146 70	146 10	– 1 81	460	Zambia Corp.	2 28	2 30	2 29	+ 0 43
1380	IBM	1431	1412	1407	– 1 67	1 81					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	9 681	9 680	9 370	9 870
ECU	6 791	6 798	....	....
Allemagne (100 DM)	305 680	305 840	294	314
Belgique (100 F)	15 284	15 289	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 340	270 400	260	280
Danemark (100 krd)	85 640	85 680	80	88
Norvège (100 k)	105 680	105 670	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 873	10 909	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 480	7 478	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 966	4 957	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	382 170	381 250	355	378
Suède (100 krs)	107 050	107 070	103	110
Autriche (100 sch)	43 470	43 510	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 517	5 520	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 590	5 575	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 297	7 279	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 809	3 791	3 690	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	94600	94700
Or fin (en lingot)	94100	94700
Pièce française (20 fr)	584	583
Pièce française (10 fr)	440	415
Pièce suisse (20 fr)	560	558
Pièce latine (20 fr)	556	550
Souverain	691	696
Pièce de 20 dollars	4005	3995
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1290	1255
Pièce de 50 pesos	3515	3530
Pièce de 10 florins	575	575



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

Sur 89 FM

M. Jacques Pommatau « Face au *Monde* »

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, est, ce vendredi 1er février, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

LE LUXEMBOURG L'EUROPE AU CŒUR

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

ÉCONOMIE

APRÈS LE MEURTRE D'UN MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA CFR

Vive tension en Corse

Après le meurtre, le 31 janvier à Ajaccio, de Jean Dupuis, hôtelier à Sagone (Corse-du-Sud) et membre du comité directeur de la CFR (Association pour la Corse française et républicaine), une vive tension règne sur l'île. Des barrages de police – 800 hommes mobilisés – ont été dressés dans la nuit du 31 janvier au 1er février.

Au soir du 31 janvier, M. Jean-Paul de Rocca Serra, député RPR, président de l'Assemblée régionale de Corse, a, dans un télégramme à M. François Mitterrand, attiré l'attention du président de la République sur *« la gravité des événements qui se succèdent en Corse, sur l'émotion intense, la colère que provoque l'assassinat d'un militant de la « Corse française et républicaine ». « Seules des mesures urgentes garantissant le maintien de l'ordre public peuvent éviter à la Corse des affrontements sanglants dont nul ne peut prévoir les conséquences »*, ajoute M. de Rocca Serra.

A palais de justice d'Ajaccio, le 1er février, doit être jugée l'affaire Christian Mela – à l'origine des troubles survenus à l'université de Corte depuis une semaine, – et, le 2 février, la CFR appelle à une manifestation à Corte. Cette initiative, prise avant le meurtre de M. Dupuis, a été maintenue.

D'autre part, deux personnes sont gardées à vue à Ajaccio. Ces interpellations font suite à l'agression dont a été victime, le 25 janvier, M. Francis Pomponi, directeur de l'Institut d'études corses à l'université de Corte.

La hantise de l'affrontement

Ajaccio. – *Dans l'air doux qui baigne le boulevard Sampiero le jeudi 31 janvier vers 15 h 30, trois détonations claquent soudain. Un homme est mortellement blessé au volant de sa Volvo rouge en stationnement près du monument aux morts. Deux hommes en treillis et portant un passe-montagne, ont tiré sur le conducteur, à bout portant, par la portière dont la vitre était ouverte. Puis ils sont repartis sans hâte.*

Jean Dupuis, la victime, est atteint au cœur et dans la région du cou. Malgré l'arrivée rapide des secours, il meurt au cours de son transfert à l'hôpital.

Ainsi reconstitue-t-on le drame, sans certitude absolue. L'autopsie devait avoir lieu le 1er février.

« Les tueurs ne lui ont laissé aucune chance », souligne un des rares passants présents sur les lieux du crime. *« C'est un assassinat qui ressemble à une exécution »*, commente-t-on en ville. Les tueurs ont utilisé un 11,43. *« C'est une arme habituelle de truands ou de terroristes. Un 11,43 a frappé René Audran »*, rappelle-t-on aussitôt.

De notre envoyée spéciale

Vengeance de racketteurs ou crime politique ? Des deux hypothèses envisagées par les enquêteurs, la seconde apparaît la plus probable, car Jean Dupuis n'est *« pas n'importe qui »*.

Agé de quarante-cinq ans, Jean Dupuis est un « continental » installé dans l'île depuis une quinzaine d'années. Originaire de Lot-et-Garonne, il est marié et père de deux enfants. Il gérait à Sagone, près de Cargèse – le berceau de la CFR (1), – deux hôtels-restaurants.

L'homme, de taille et de carrure impressionnantes, est une figure de proue de la CFR, dont il dirige le service d'ordre. Visé par plusieurs attentats depuis six ans, il n'a cessé de riposter. *« Ils ne me feront pas partir »*, se rappelle-t-on l'avoir entendu dire. Il jouait même des poings à l'occasion avec certains de ses agresseurs nationalistes.

Dès 1979 – le 16 juin – une charge explose devant la Plage, le restaurant de Jean Dupuis. L'action est alors revendiquée par l'ex-FLNC. Quatre ans plus tard – le 6 février 1983, – une autre charge éclate dans le même établissement. Dégâts matériels. Mais l'acte, cette fois, est signé par les Brigades révolutionnaires corses. Enfin, le 28 janvier 1984, cinq coups de feu – au 11,43 – sont tirés contre le deuxième établissement appartenant à Jean Dupuis, l'hôtel U Tripozu, alors fermé. L'action est revendiquée par l'ex-FLNC.

La peur de la provocation

Jean Dupuis n'en rejoint pas moins les rangs de la CFR qui vient de se constituer à Cargèse, sur l'appel de M. Jean Dragacci et de ses amis. Ce n'est pas un homme de discours mais un responsable efficace de la sécurité dans les diverses manifestations organisées par la CFR.

Ainsi, tout récemment, le 29 janvier 1985, Jean Dupuis assiste à la conférence de presse réunie par l'association à Ajaccio, après l'agression de deux de ses dirigeants enseignants sur le campus universitaire de Corte.

Dans la soirée du 31 janvier, quelques heures après le meurtre de Jean Dupuis, on n'hésite guère en ville à affirmer : *« Ce crime est signé. »*

Le meurtre n'a semble-t-il été précédé d'aucune altercation. Les tueurs n'ont même pas cherché à récupérer les douilles retrouvées près de la voiture et à l'intérieur. L'opération paraît *« minutieusement préparée »* et *« sous-entend la préméditation »*. Selon certains, Jean Dupuis pourrait même avoir *été suivi depuis Cargèse, qu'il quitta le 31 vers 13 heures*, jusqu'au parking où il fut tué – *« son lieu favori de stationnement quand il venait à Ajaccio »*, tient-on à souligner.

Crime *« prémédité »* et même *« assassinat signé »*. Le porte-parole de la CFR lui-même – le colonel François Villanova – dénonce, au micro de Radio-Corse, l' *« escalade »*, l'*« intimidation »*. *« C'est une provocation,* accuse M. Villanova, *qui veut nous faire basculer dans la contre-violence. »* La CFR *« s'y refuse »* et en appelle aux autorités pour maintenir l'ordre public.

Au même moment, M. Pascal Arrighi, chef de file insulaire du Front national, dénonce lui aussi sur les ondes l'*« assassinat politique »*. *« Malheureusement,* fait-il remarquer, *M. Dupuis est un continental. »* Mais, *« quand un Corse sera touché, sa famille réagira... »*.

En ville, la remarque circulait déjà avant même d'être lancée par M. Arrighi. On a maintenant la hantise de l'affrontement entre Corses. Jeudi, *« un pas a été franchi, ils ont vraiment basculé dans le terrorisme »*. On évoque les événements de l'année écoulée. L'action de commando dans la prison d'Ajaccio en juin dernier *« pouvait passer pour une vendetta (...). Les nationalistes exécutant les auteurs supposés de l'assassinat d'un des leurs, Guy Orsoni »*.

Puis, en décembre dernier, un CRS est abattu par un commando à Bastia. Vingt-cinq mille personnes défilent à l'appel de la CFR pour protester dans les rues d'Ajaccio. Cette fois-ci, c'est un commerçant continental, *« un civil apparemment non impliqué »*, qui est assassiné. Ainsi va la rumeur et monte la crainte du lendemain, car le meurtre de Jean Dupuis n'était toujours pas revendiqué vendredi en fin de matinée.

DANIELLE ROUARD.

(1) *L'association pour la Corse française et républicaine* (CFR) est née en septembre 1983 à Cargèse, en Corse-du-Sud. Cette association s'est donné pour but de protester par des moyens pacifiques et légaux contre le terrorisme et l'indépendantisme.

Après avoir organisé plusieurs rassemblements dans plusieurs villes de Corse, la CFR a fini par réunir à Ajaccio, en décembre dernier, près de 25 000 manifestants, marquant, selon certains commentateurs, un isolement croissant des partisans du terrorisme. La CFR a joué un rôle important dans la campagne électorale pour l'assemblée régionale de Corse, l'été dernier.

● *Le procès de militants révolutionnaires en Guadeloupe.* – Le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre *s'est déclaré compétent* – malgré la demande des avocats de la défense – pour juger les sept militants présumés de l'Alliance révolutionnaire caraïbe accusés d'un attentat contre les studios de Radio Caraïbe International dans la nuit du 13 au 14 novembre 1983. Le procès a donc repris le jeudi 31 janvier. Pendant l'audience il n'y a pas eu d'incident entre quelque trois cents manifestants indépendantistes et les forces de l'ordre. En revanche dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 janvier des incendies, vraisemblablement d'origine criminelle selon les enquêteurs, ont entièrement détruit une villa appartenant à une « béké » et une autre propriété du *fantaisiste* Coluche, *située à* Deshaies à 50 kilomètres à l'ouest de Pointe-à-Pitre.

● *Un député européen du Front national contre « le Matin ». – Le Matin de Paris* publie, ce vendredi 1er février, une interview de l'ancien no 2 des services secrets roumains, le général Ion Mihai Pacepa, qui accuse un député européen du Front national, M. Gustav A. Pordea, d'être un *« agent de Ceausescu »*, chef de l'Etat et du Parti communiste roumains. Cet entretien est publié le jour même où s'ouvre le procès en diffamation *intenté par* M. Pordea, élu en quatrième position sur la liste de M. Jean-Marie Le Pen, au *Matin*, pour un article du *16 juin 1984 dans lequel* ce quotidien écrivait que le député du Front national *« reprend bon nombre de thèmes de la propagande de Ceausescu »*.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le président des Industries aérospatiales grièvement blessé dans un attentat près de Munich

Munich *(AFP)*. – Le président des *Industries aérospatiales de* RFA (BDLI) ainsi que de la Société aéronautique MTU (Motorend Und Turbinen-Union), M. Ernst Zimmermann, cinquante-cinq ans, a été grièvement blessé par des balles tirées par deux femmes, le vendredi 1er février dans son appatement de Gauting, près de Munich.

La firme MTU fabrique les réacteurs du chasseur-bombardier *Tornado*, produit par le consortium germano-anglo-italien Panavia, et, sous licence américaine, les réacteurs des chasseurs F-104 et F-4 Phantom. MTU *fabrique* également une partie du réacteur Larzac du chasseur d'entraînement franco-allemand Alpha-Jet et la turbine du char ouest-allemand Leopard.

Depuis le début du mois de *décembre, une soixantaine d'attentats*, ou tentatives d'attentats, ont eu lieu en République fédérale. Ils ont visé pour la plupart des installations américaines ou des firmes ayant un lien avec la fabrication ou le commerce d'armes. Mais ils n'avaient fait jusqu'à présent que des dégâts matériels, hormis la mort d'un terroriste, il y a quelques semaines à Stuttgart, au moment où il posait une bombe. C'est la première fois que les terroristes s'en prennent directement à une personne. La plupart de ces attentats étaient très clairement en rapport avec la grève de la faim que mènent depuis le début décembre dans diverses prisons une trentaine de terroristes de la fraction armée rouge.

Tenant son premier meeting depuis 1981

M. MITTERRAND A RENNES

M. François Mitterrand devait tenir vendredi 1er février au soir son premier meeting public depuis son élection à la présidence de la République en mai 1981. Le chef de l'Etat, en effet, profite d'un séjour à Rennes pour prononcer un discours dans le palais des sports de cette ville, qui peut accueillir près de dix mille personnes. Son intervention, qui devrait durer une heure, est qualifiée dans son entourage *« d'importante »*, d'autant que, toujours de même source, il devrait utiliser *« un ton mobilisateur et tonique »*.

Avant cette réunion publique, le chef de l'Etat doit être reçu au conseil régional, présidé par M. Raymond Marcellin, député UDF, et à l'hôtel de ville de Rennes, dont le maire est M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. Il visitera aussi une usine de matériel électronique et un quartier en rénovation de la ville. Il doit recevoir aussi des syndicalistes agricoles.

Lancé le 7 janvier

LE QUOTIDIEN « PARIS CE SOIR » CESSE DE PARAITRE

Le quotidien *Paris ce soir* – lancé *le 7 janvier par M. Pierre Plancher*, industriel savoyard, avec M. Michel Jobert (*le Monde* du 2 janvier) – n'aura « tenu » que vingt-deux numéros. M. Plancher espérait atteindre rapidement une diffusion d'au moins 30 000 exemplaires, l'équilibre pouvant, selon lui, être atteint avec 50 000 exemplaires. Mais l'absence de campagne de lancement n'a pas permis d'atteindre cet objectif. Selon le directeur de *Paris ce soir*, la diffusion était en moyenne, jusqu'au jeudi 31 janvier, date de la « suspension », de 15 000 exemplaires, avec un millier d'abonnements en plus.

Dans l'éditorial du dernier numéro, M. Plancher attaque le système de distribution (Nouvelles Messageries de la presse parisienne), *« qui nous apparaît*, écrit-il, *aussi mystérieux que difficile ou coûteux »*. Il se demande *« pour quelles raisons nous n'avons pas mieux été mis en vente. (...) Routine, désintérêt pour le titre, lourdeur d'une organisation, malveillance ou autre, que conclure ? »*

A la direction des NMPP, on rejette l'accusation de mauvaise distribution, en faisant remarquer que cette coopérative diffuse chaque jour huit à neuf millions d'exemplaires.

DIX ÉDITEURS INTRODUISENT UNE ACTION EN RÉFÉRÉ CONTRE DES CENTRES LECLERC DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Dix maisons d'édition (1), dont certains ouvrages ont fait l'objet d'une publicité de vente à moins *28 % dans des centres Leclerc* (*le Monde* du 26 janvier), alors que la loi sur le prix des livres limite les rabais à moins 5 %, ont introduit, jeudi *31* janvier, une action en référé auprès du tribunal de grande instance de Nanterre visant les trois de ces magasins, situés à Boulogne, Levallois et Nanterre.

Le Syndicat national de l'édition *indique qu'il se joindra à cette* action comme intervenant volontaire lors de l'audience prévue pour le lundi 4 février à 14 H 30.

(1) Albin-Michel, Denoël, Gallimard, Fayard, Flammarion, Grasset-Fasquelle, Laffont, Mazarine, Presses de la Cité, Le Seuil.

Le championnat du monde d'échecs

DÉMÉNAGEMENT ET REPORT

Cette fois, c'est officiel : le championnat du monde d'échecs quitte la salle des Colonnes de la Maison des syndicats, *située en plein centre* de Moscou, pour se dérouler désormais à l'hôtel Sport à la périphérie de la capitale. Ce déménagement, a *déclaré l'arbitre principal du match*, M. Svetozar Gligoric, a fait reporter la 48e partie au lundi 4 février, alors qu'elle aurait dû être jouée le vendredi 1er. C'est le cinquième report « technique » depuis le début du match, le 10 septembre 1984 (*le Monde* daté 26 janvier).

Ainsi Karpov et Kasparov auront occupé la prestigieuse salle des Colonnes pendant plus de cent quarante jours. Il y a un mois et demi (*le Monde* daté du 4 janvier) ; les organisateurs du match avaient déjà tenté l' « opération déménagement », mais s'étaient heurtés au refus catégorique de Karpov. La deuxième défaite du champion du monde, mercredi dernier, leur a sans doute permis, cette fois, d'imposer leurs vues.

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1985 a été tiré à 468 911 exemplaires

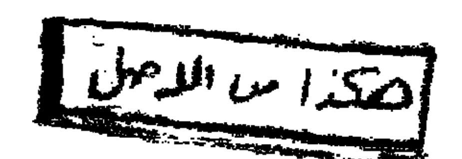








A B C D F G H I



Le Monde

Loisirs

MARTINE FRANCK/MAGNUM

Nice prend le masque, page II

Supplément au n° 12446. Ne peut être vendu séparément. Samedi 2 février 1985.

ÉRALE

érospatiales
près de Munich

le début du mois de
une soixantaine d'atten-
ntatives d'attentats, qui
République fédérale. Ils
er la plupart des instal-
éricaines ou des firmes
tion avec la fabrication
merce d'armes. Mais ils
ait jusqu'à présent que
s matériels, hormis la
terroriste, il y a quel-
aines à Stuttgart, au
à il posait une bombe.
mière fois que les terro-
prennent directement à
me. La plupart de ces
taient très clairement en
ec la grève de la faim
t depuis le début décem-
iverses prisons une tren-
rroristes de la fraction
e.

EURS INTRODUISENT
CTION EN RÉFÉRÉ
IE DES CENTRES
C DE LA BANLIEUE
NNE

sons d'édition (1), des
ouvrages ont fait l'objet
blicité de vente à moins
ns des centres Leclerc
de du 26 janvier), alors
i sur le prix des livres
rabais à moins 5 %, ont
jeudi 31 janvier, une
référé auprès du tribunal
le instance de Nanterre
s trois de ces magasins,
Boulogne, Levallois ...

licat national de l'édition
qu'il se joindra à cette
omme intervenant volon-
s de l'audience prévue
ndi 4 février à 14 h 30.

in-Michel, Denoël, Gallimard,
yard, Flammarion, Grasset,
Laffont, Mazarine, Presses
, Le Seuil.

mpionnat du monde
d'échecs

ÉMÉNAGEMENT
ET REPORT

is, c'est officiel : le cham-
monde d'échecs quitte la
Colonnes de la Maison des
située en plein centre de
our se dérouler désormais
port à la périphérie de la
Ce déménagement, a
rbitre principal du match,
ar Gligoric, a fait reporter
ie au lundi 4 février, alors
rait dû être jouée le ven-
C'est le cinquième report
e » depuis le début du
10 septembre 1984 (le
té 26 janvier).

arpov et Kasparov auront
a prestigieuse salle des
pendant plus de cent qua-
s. Il y a un mois et demi
e daté du 4 janvier), les
urs du match avaient déjà
« opération déménage-
ais s'étaient heurtés au
égorique de Karpov. La
défaite du champion du
ercredi dernier, leur a sans
mis, cette fois, d'imposer

uméro du « Monde »
té 1er février 1985
é à 468 911 exemplaires



Nice prend le masque

Trois semaines dans les confettis.

PENDANT trois semaines Nice va faire la fête. Le roi Carnaval est sur la ligne de départ et la place Masséna, au cœur de la ville, parée de kilomètres de guirlandes électriques, s'est habillée d'immenses panneaux multicolores (1).

Les tribunes sont en place pour ceux que la turbulence des corsos ravit ou affole et l'on n'attend plus que les coups de canon qui lanceront, à *travers* les rues, le cortège du sire de la folie : seize grands chars, six autres de dimensions plus modestes, huit cents grosses têtes – ces trognes enluminées qui font s'écarquiller les yeux des enfants et les effraient parfois – et l'entrelacs des farandoles de groupes étrangers venus du Japon, d'Indonésie, des Etats-Unis, d'Allemagne fédérale, de Hollande et de Belgique, portées par les musiques, martiales (la fanfare de la VI[e] flotte américaine sera de la partie) ou folkloriques, tous cuivres, fifres et tambours confondus (2)...

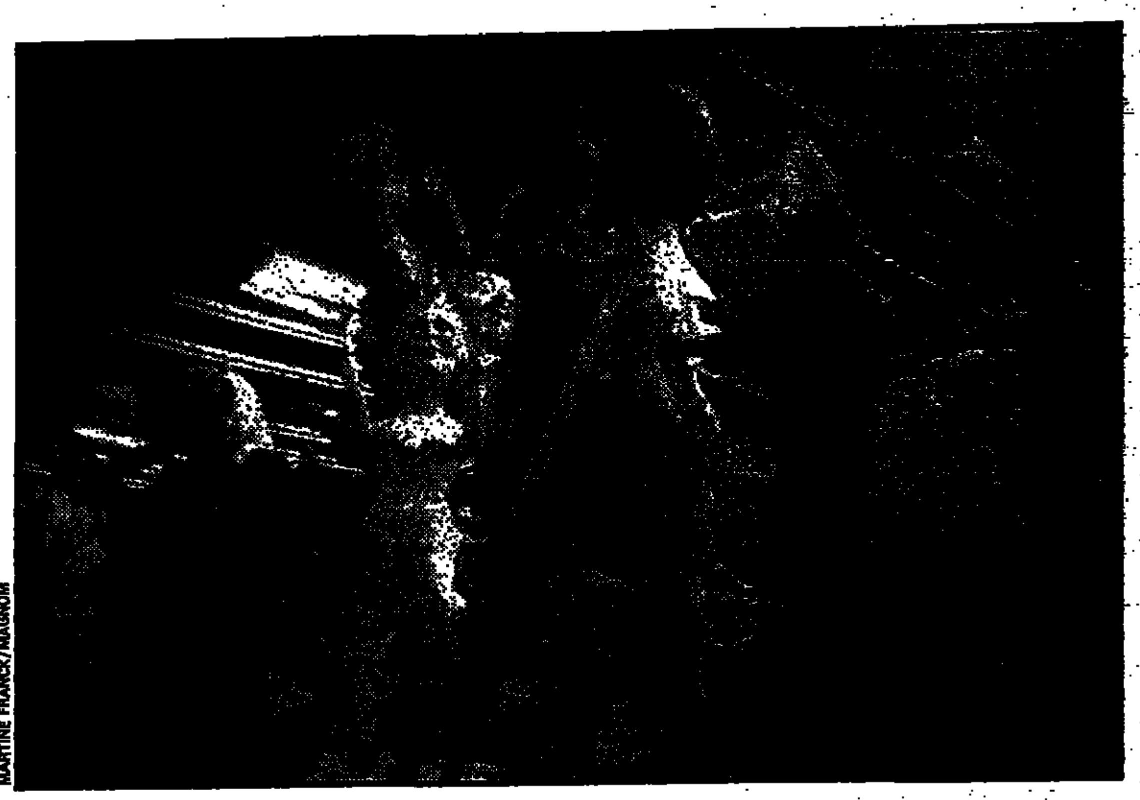
Jusqu'au 20 février – ce jour-là Carnaval, cent unième du nom, sera parti en fumée, immolé sur la grève, – la féerie de carton-pâte va occuper l'asphalte rendu moelleux par un épais tapis de confettis.

Il en coûtera de 15 à 55 francs (de 25 à 60 francs pour les batailles de fleurs) pour suivre, à l'abri des tumultes extravagants, le monarque et sa cour. Pour les autres, les déguisés de tout poil, les accès seront libres.

Carnaval, les Niçois, apparemment, aiment. La barre est haute qui situe le taux de satisfaction : près de 90 %, selon une estimation récente du comité des fêtes. On évalue à deux cent mille le nombre des personnes qui ont participé, activement ou passivement, à *chacun des corsos en 1984*, ce qui représente quelque deux millions de spectateurs et d'acteurs pour la durée du règne. Par rapport à 1983, l'année dernière a vu s'accroître de 46 % les entrées payantes. C'était, il est vrai, le centenaire. Cette année, le nombre des réservations est supérieur de 35 % à celui de 1984, mais les hôtels ne paraissent pas devoir bénéficier des retombées de cette hausse.

A en croire les chiffres, à côté des zélateurs, au nombre desquels figurent de nombreux étrangers (20 à 25 % des participants sont italiens, belges, hollandais), les contempteurs que ce cirque agace et qui tempêtent contre le bruit et les embarras de la circulation (les sens interdits se referment comme un piège sur les automobilistes), font pâle figure.

Reste, en tout cas, qu'au fil des générations et seulement interrompue par les guerres – de 1915 à 1920 puis de 1940 à 1945 – la déraison bouffonne a toujours été au rendez-vous du mardi gras. Sous des formes diverses sans doute, mais toujours présente.



MARTINE FRANCK/MAGNUM

De 1873 où, sous l'impulsion de Saetone, consul de Grèce à Nice, il prit sa forme actuelle jusqu'à nos jours, le Carnaval a toujours suivi l'histoire et illustré des thèmes empruntés à l'air du temps : cycliste quand Henri Desgrange donnait ses lettres de noblesse à la « petite reine » ; millionnaire, en 1937, avec la toute jeune Loterie nationale ; africain, lors de l'exposition coloniale, ou radjah quand la reine Victoria, hôte fidèle de Nice, était impératrice des Indes. Et puis cow-boy, toréador, cosmonaute...

Caricature, assurément, sur le monde comme il va et les gens comme ils sont. On parle encore à Nice (et on en rit) de l'incident né de la décision des dessinateurs du carnaval de faire figurer, sur l'un des panneaux de la place Masséna, l'iman Khomeiny. Les menaces, proférées par des tenants du prophète de la révolution islamique, avaient été prises très au sérieux et la figure insolente avait été remplacée par des effigies du maire, M. Jacques Médecin, qui, désamorçant ainsi la bombe, avait mis les rieurs de son côté.

Ainsi Carnaval se porte bien, fort d'une légitimité que ses sujets ne songent pas à contester. Et d'une longévité que lui envieraient beaucoup d'autres souverains...

Renouant inlassablement les fils de la tradition, le monarque ne lui a concédé qu'un zeste de modernisme. Encore ne s'agissait-il que de remplacer les chevaux par des chevaux vapeur et de s'allier les vertus de l'électronique et des mousses de polyester.

Le ton a changé, bien sûr, en même temps que les moyens. On est aussi loin des prestations du siècle dernier qu'elles l'étaient, elles-mêmes, des origines de la fête, vers les années 1300, et plus avant sans doute puisque les historiens accréditent volontiers l'idée selon laquelle Carnaval trouverait ses racines, son goût de la licence et sa turbulence chez Dionysos et dans les saturnales et autres lupercales des Romains.

Aujourd'hui, Carnaval, sans rien renier de son anticonformisme, se veut « branché » et « dans le coup » dans ses thèmes et son expression. Ainsi, en 1985, le souverain a-t-il troqué son manteau d'hermine contre un « nœud pap » et des lunettes punk. C'est la monarchie *new wave*... et l'argument choisi est la « pub ». Carnaval roi de la pub. Pourquoi ? Parce que c'est un thème porteur, explique-t-on au comité des fêtes. Les marques connues qui apparaîtront sur les chars n'ont pas pour autant commandité les carnavaliers ni le comité des fêtes. Pour renvoyer l'ascenseur, telles cigarettes ou tels pneumatiques ont offert des cadeaux d'entreprise et des gadgets qui seront largement distribués dans les corsos.

Pour battre en brèche les arguments de ceux qui observent qu'il y a plus de monde sur les trottoirs que dans les cortèges, les stratèges du comité des fêtes ont fait appel à des animateurs socio-culturels qui vont dans les écoles pour apprendre aux enfants comment on fabrique les chars et comment on se mascare (se grimer, en nissard).

Parallèlement, on sectorise la fête, quartier par quartier, on multiplie les orchestres et les chanteurs des rues, on essaime défilés et musiques en invitant les gens à y prendre part.

Réalisée par un groupe d'étudiants qui préparent un DES de tourisme, une étude a fait apparaître, l'année dernière, que si l'attitude de la population niçoise à l'égard du carnaval était largement favorable, l'aspect répétitif de la fête, plus spectaculaire que conviviale, était désormais dénoncé, en même temps que l'esprit commercial de la manifestation, son prix de revient et son incidence sur les impôts locaux. Sans doute Carnaval a-t-il perdu en spontanéité ce qu'il a gagné en faste. Mais à défaut d'un happening permanent, les organisateurs s'emploient à revitaliser le goût de la participation, de l'initiative et de l'improvisation.

On connaît dès aujourd'hui les thèmes autour desquels seront bâtis les carnavals 1986 et 1987. Ainsi, l'année prochaine, les villes jumelées seront-elles au cœur de la fête, comme les forains un an plus tard. Seize villes seront présentes (une pour chacun des seize chars qui composent traditionnellement le corso), et l'on ne cache pas, au comité des fêtes, que la rencontre de ces seize villes étrangères pourrait devenir une extraordinaire occasion de valoriser le label carnaval. Carnaval industrie ? Pourquoi pas ?

Le fait est qu'on s'intéresse déjà, hors des frontières du comté, au sire de la folie ! Le Japon, Singapour, Taiwan, la Californie, ont ainsi manifesté plus qu'une curiosité aimable pour cette dynastie qui renaît chaque année de ses cendres. Un des quatre ou cinq grands carnavaliers niçois est allé à Osaka, l'année dernière, pour y *« fabriquer » un carnaval* nippon. On s'y intéresse jusqu'au Zaïre d'où un envoyé spécial de M. Mobutu est venu s'enquérir de la manière dont on pourrait faire, là-bas, quelque chose qui y ressemblerait... Et il est fréquent de voir, en Italie ou en Allemagne, par exemple, des sujets, chars ou grosses têtes, qui ont connu le baptême du feu à Nice.

Voilà qui pourrait être un moyen de rentabiliser, à terme, une manifestation qui coûte cher. L'année dernière, pour l'ensemble des animations organisées autour de la place Masséna, les recettes se sont élevées à 3 millions de francs, et les dépenses à 12 millions. Le prix de la tradition et du folklore serait prohibitif s'il n'y avait, ici et là, grâce à l'hôtellerie, la restauration et les commerces, quelques retombées économiques qui profitent directement ou indirectement à la ville.

Il reste que, tel qu'il est après cent un ans de règne, et qu'on l'aime un peu, beaucoup ou pas du tout (comme Alphonse Karr, Maeterlinck ou Montherlant), Carnaval demeure, avec une notoriété que les modes n'ont pas écornée.

Pour les Niçois, dont il envahit l'espace trois semaines par an, le temps n'est pas près de venir où l'on n'entendrait plus les hérauts à cheval annoncer, à coups de trompette, à travers la ville, l'arrivée de Sa Majesté...

MICHEL VIVES.

(1) Pour réaliser le décor de la place Masséna, pas moins de 45 tonnes de matériaux ont été nécessaires. La surface totale des motifs en contre-plaqué est de 5 000 mètres carrés. La mise en place des illuminations a nécessité 32 kilomètres de fil électrique et cent vingt mille ampoules.

(2) Parallèlement aux festivités carnavalesques proprement dites, deux « nuits de la pub » ont été organisées. Elles se dérouleront à l'Acropolis (Palais des arts, du tourisme et des congrès) et auront pour thème, l'une (le 4 février) « les stars de la pub », l'autre (le 13 février) « le marketing politique ». Des films publicitaires et des « jingles » seront également présentés, ainsi qu'une rétrospective de la publicité à travers les affiches et les objets.

Partir

Haut les masques

Du 16 au 19 février, c'est carnaval au Brésil. La fête dans la rue à Rio, Bahia et Recife. Onze jours à Rio à cette époque de l'année. Prix : 11 000 F.

Défilé des écoles de samba garanti (catalogues Brasitour, El Condor, Jet Tours, Kuoni et Planète). Treize jours à Recife, Bahia et Rio. Prix : 14 000 F (Brasitour).

* **Office national du tourisme brésilien, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 261-50-30.**

Non loin du Brésil, au Mexique, le carnaval indien. La fête dans tous les villages indiens de la région de San-Cristobal-de-Las Casas. Circuit minibus de vingt-deux jours, du 9 février au 2 mars. Prix : 10 350 F (sans les repas).

A Trinidad, pas de samba pour le carnaval, mais du calypso. Départ de Pointe-à-Pitre en bateau de croisière. Pour les mordus de la voile. Trois semaines. Prix : 4 250 F depuis Pointe-à-Pitre (à ce prix, il faut ajouter le vol Bruxelles-Pointe-à-Pitre : 3 990 F).

Enfin, carnaval à Bahia : 11 820 F (quinze jours).

* **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 273-25-25.**

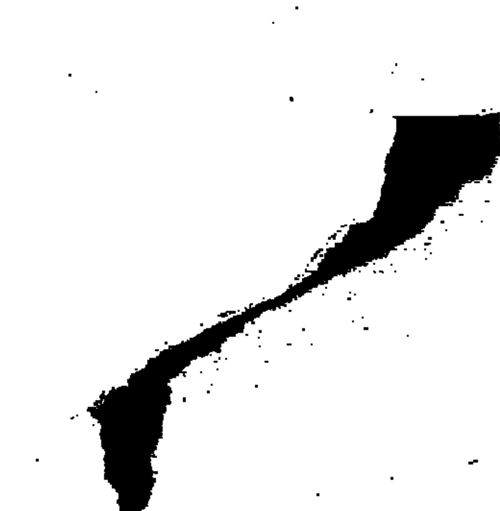
Carnaval aussi dans la vieille Europe. A Cologne et à Binche. Rondeau des gilles, bataille d'oranges et feu d'artifice. Départ de Lille le 17 février. Trois jours. Prix : 1 860 F. Voyage en autocar.

A Nice, enfin, du 9 au 16 février. Corso et bataille de fleurs. Au programme : excursions à San-Remo, Grasse, Cannes et Marseille. Prix : 3 675 F.

* **Le Tourisme français, 96, rue de la Victoire, 75429 Paris Cedex 09.**



هكذا من الأصل



Petite leçon de rugby

Pierre Albaladejo au tableau noir

PIERRE ALBALADEJO a porté trente-deux fois la maillot de l'équipe de France entre 1954 et 1964. Pendant cette décennie, il a tellement passé de buts aux formations anglo-saxonnes qu'il a été surnommé *« l'homme au pied d'or »*. Après quoi il a parlé d'or aux côtés de Roger Couderc, d'abord sur les ondes d'Europe 1, puis en commentant les grandes rencontres internationales sur Antenne 2.

Quand celui qui avait été surnommé le *« seizième homme du quinze de France »* a pris sa retraite, « Bala », comme on dit dans les milieux de l'ovale, a pris quelque distance avec la télévision. Mais, irrésistiblement, il y est revenu au début de la saison 1985, et, aux côtés de Pierre Salviac, il s'apprête désormais à rendre compte du seul événement rugbistique qui passionne vraiment tout l'Hexagone, c'est-à-dire le tournoi des Cinq Nations. Les quatre rencontres avec les nations britanniques – Angleterre, Pays de Galles, Irlande et Ecosse – qui ont lieu depuis 1910 sont, en effet, devenues un événement majeur du calendrier sportif. Mais si les Français se sont ralliés depuis longtemps au panache blond d'un Jean-Pierre Rives, c'est sur un coup de cœur pour un jeu dont la logique échappe toujours dans son ensemble au cartésianisme national.


BOCCON GIBOD/SIPA

Avant que le coup d'envoi du tournoi 1985 ne soit donné – à retardement, le 2 février – sur la pelouse de Twickenham, entre les « Blancs » anglais et les « Bleus » français, Pierre Albaladejo a utilement retracé pour nous les grandes lignes de ces étranges parties d'échecs où la place et le rôle de chaque joueur sont déterminés par une logique inéluctable. *« Dans mes commentaires à la télévision, j'emploie souvent l'expression « respect des fondamentaux ». Il existe une littérature très savante sur le sujet, mais, sans entrer dans le détail technique, cela signifie qu'une équipe ne peut pas éviter l'affrontement physique, le combat, pour se procurer le ballon. Cette capture de l'élément-clé du jeu se réalise soit dans des phases statiques, c'est-à-dire la mêlée et la touche, soit dans des phases mobiles, autrement dit les regroupements et les mêlées ouvertes. Dans les deux cas, les deux équipes se lancent un défi physique. Pour gagner ou bien protéger le ballon, les joueurs doivent donc être puissants et toniques. C'est un travail d'usure qui leur permet, de surcroît, de fixer le plus grand nombre possible de défenseurs adverses. Aussi il ne faut pas être utopiste : il n'y a pas de beau rugby sans conquête du ballon, c'est-à-dire sans respect des fondamentaux. »*

Cette pierre posée dans le jardin des partisans d'un rugby romantique, où le jeu déployé des attaquants serait l'élément essentiel, Pierre Albaladejo a repris pour nous, poste par poste, le rôle des joueurs :

● **LES PILIERS (n° 1 et 3)** : *« Il y a quelques années, certains stratèges avaient imaginé de faire jouer en première ligne des garçons au gabarit de troisième ligne, parce qu'ils estimaient que la vitesse devait l'emporter sur la masse. Cette théorie a fait long feu. Les piliers ont un rôle fondamental dans la mêlée. Ils tiennent sûrement le poste le plus dur, car ils doivent supporter la poussée adverse et celle de leur pack. C'est pour cela que morphologiquement un pilier ne peut pas mesurer 2 mètres. Un garçon de cette taille courberait inéluctablement l'échine dans cette épreuve de force. Or, le pilier doit garder le dos bien à plat pour ne pas être mis en difficulté et exprimer tout son potentiel. C'est important, car, dans la phase de conquête qu'est la mêlée, son rôle est de travailler au maximum de ses capacités pour dominer son vis-à-vis et l'user. Le pilier gauche a la tête à l'extérieur, ce qui lui permet de regarder l'introduction du ballon par son demi de mêlée et de commander la poussée. Il doit alors tenter de relever son vis-à-vis. En revanche, le pilier droit a la tête à l'intérieur. D'un gabarit généralement plus petit que le pilier gauche, il doit, lui, s'efforcer de faire baisser son vis-à-vis. C'est également le pilier droit qui sert d'axe lorsque la mêlée tourne (dans le sens des aiguilles d'une montre quand la balle a été gagnée, ou inversement quand elle a été perdue). Vraiment, ce travail obscur des piliers est une des choses très nobles et très belles du rugby. C'est un très grand combat. »*

● **LE TALONNEUR (n° 2)** : *« Coincé, si l'on peut dire, entre les deux piliers, il doit s'efforcer de faire sortir le ballon de la mêlée en faveur de son camp. Dix-neuf fois sur vingt, il a l'avantage quand il est dans le camp qui bénéficie de l'introduction. Toutefois, si son camp recule sous la poussée adverse, il est sérieusement en difficulté. C'est un poste qui demande incontestablement beaucoup de courage et d'engagement physique. »*

● **LES DEUXIÈME LIGNE (n° 4 et 5)** : *« Ce sont des garçons de grande taille qui doivent allier robustesse et détente. Ils ont en effet deux fonctions très différentes à remplir : dans la mêlée, ils doivent pousser, c'est un rôle de « tracteur » ; dans les touches, ils doivent attraper les ballons le plus précisément possible. Ils ont un rôle dur, mais moins pénible que celui des piliers. Toutefois, ils se retrouvent souvent à cette place dans les mêlées ouvertes, qui sont beaucoup plus nombreuses dans le jeu moderne. Après les touches notamment, le ballon n'est pas transmis directement aux arrières (ballon de première main), mais les deuxième ligne provoquent un regroupement qui va permettre de fixer des défenseurs adverses avant d'attaquer (ballon de deuxième main). C'est encore une manière de provoquer physiquement l'adversaire. Mais les deuxième ligne sont de ce fait plus souvent sollicités. »*

● **LES TROISIÈME LIGNE (n° 6, 7 et 8)** : *« Ce sont devenus des athlètes formidables, qui ont un rôle déterminant aussi bien à la poussée en mêlée qu'en défense et en touche. Le n° 8, troisième ligne centre, a le rôle le plus difficile à la mêlée car il prend sur les épaules toute la poussée. Actuellement, on a tendance à le décaler un peu pour qu'il intervienne tout de suite en soutien du demi de mêlée. Les troisième ligne aile, les n° 6 et 7, doivent avoir des jambes, du souffle et une bonne dose de courage, à l'image de Jean-Pierre Rives. Ce sont eux qui arrivent les premiers dans les regroupements et risquent ainsi de se retrouver sous le paquet. Mais le trait dominant des troisième ligne modernes est à tout moment de pouvoir être le soutien des attaquants et en tout lieu de pouvoir enrayer les offensives adverses. Cela a été un apport des Néo-Zélandais et actuellement des Australiens. »*

● **LES DEMIS (n° 9 et 10)** : *« Ils sont à la charnière du jeu. Ils ont un rôle de distribution. Ce sont les joueurs qui touchent le plus le ballon.*

» Le demi de mêlée (n° 9), qui introduit sous le pack et récupère derrière lui, doit transmettre le ballon le plus rapidement possible, mais il doit juger en même temps si l'opportunité de jouer est bonne ou mauvaise, en fonction du placement des adversaires. C'est le rôle le plus agréable, mais il demande des qualités différentes selon que le pack avance ou recule. Il y a très peu de demis de mêlée bons dans toutes les situations.

» Le demi d'ouverture (n° 10) – mon ancien poste de prédilection – a une plus grande vision du jeu, car il est un peu en retrait par rapport à ceux qui ont conquis le ballon. Il doit distribuer les balles en fonction du placement adverse. Dans les commentaires télévisés, il y a d'ailleurs là une difficulté. Le champ de la caméra est rarement à ce moment du jeu assez large. Quand je me fie seulement à l'écran de contrôle, je suis souvent comme les téléspectateurs et je ne comprends pas pourquoi l'ouvreur ne transmet pas aux attaquants et botte à suivre pour provoquer une touche ou bien un regroupement. En fait, à moins d'avoir affaire à un ouvreur borné, c'est souvent que celui-ci a constaté une infériorité numérique de ses attaquants sur les défenseurs adverses et qu'il est dès lors plus prudent de renvoyer l'affrontement devant, ou simplement de gagner du terrain. Pour commenter, il faut donc avoir un œil sur le terrain et un autre sur l'écran, afin d'expliquer aux téléspectateurs ce qu'ils ne peuvent pas voir. Cela dit, l'ouvreur est aussi idéalement placé pour taper les drops. C'est encore à lui qu'échoit le plus souvent le rôle de butteur pour les pénalités et les transformations. »

● **LES TROIS-QUARTS (n° 11 à 14)**. *Ils sont à la fois attaquants et défenseurs. Leur atout est la rapidité et le courage.*

» Les centres (n° 12 et 13) doivent être techniquement très complets, c'est-à-dire pouvoir passer la balle à droite ou bien à gauche tout en crochetant dans les deux sens. Ils occupent aussi une position assez dangereuse, car ils doivent plaquer des joueurs qui arrivent de loin en pleine course.

» Les ailiers (n° 11 et 14) sont moins sollicités. Ce sont des finisseurs. Ils doivent être « crocheteurs » pour passer leur vis-à-vis tout en évitant de sortir en touche. Leurs armes sont le « raffût » et la pointe de vitesse.

» Le placement des trois-quarts a un rôle important dans la conduite du jeu. Pour déployer des attaques à la main, il ne faut pas qu'ils soient trop « à plat », c'est-à-dire parallèles à la ligne d'avantage. En revanche, si les trois-quarts se mettent très en profondeur, ils donnent l'occasion à l'adversaire de franchir plus facilement cette ligne d'avantage, et donc de se faire contrer dans leur propre terrain. Tactiquement, il faut combiner tous ces paramètres. »

● **L'ARRIÈRE (n° 15)** : *« C'est le joueur dont le rôle a le plus évolué, à l'initiative de la France, où l'on compte huit ou dix des meilleurs mondiaux à ce poste. D'ultime défenseur, il est devenu un attaquant en s'intercalant dans la ligne des trois-quarts. Cela permet de multiplier les combinaisons. Il doit être rapide et adroit, offensif. De plus, un certain courage est nécessaire pour intercepter de volée les chandelles en faisant front à la meute adverse qui déferle. Son coup de pied ne doit pas être négligeable. C'est vraiment un très grand rôle. »*

● **L'ARBITRE** : *« Jadis, il n'y avait pas d'arbitre sur le terrain. Aujourd'hui, il en faut un pour appliquer la règle et l'esprit du jeu. Il est donc nécessaire qu'il ait eu un contact à quelque niveau que ce soit avec le jeu pour le comprendre en profondeur, car les règles sont très complexes. »*

Enfin, Pierre Albaladejo pense que si, depuis toujours, les arrières sont tributaires des avants, et vice-versa, dans le déroulement d'un match, désormais, 30 % du jeu part de l'arrière alors que ce pourcentage n'était que de 1 % il y a une trentaine d'années. *« La relance des trois-quarts est de plus en plus importante. C'est un gros apport des joueurs des antipodes, qui pratiquent des passes ultra-rapides, comme si le ballon était une boule de feu. »*

ALAIN GIRAUDO.

En suivant le coq

Pour suivre le XV de France on peut s'adresser à :

● *Les Voyages* l'Equipe-*Wagons-Lits tourisme*, agence officielle de la FFR, 29, bd Malesherbes, 75008 Paris, tél. : (1) 742-58-66, et 10, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris, tél. : 770-35-45. Contact : Paul Noble, Michel Olry.

– Pour Dublin, trois formules similaires de 2 210 F à 5 175 F. Départ de Paris.

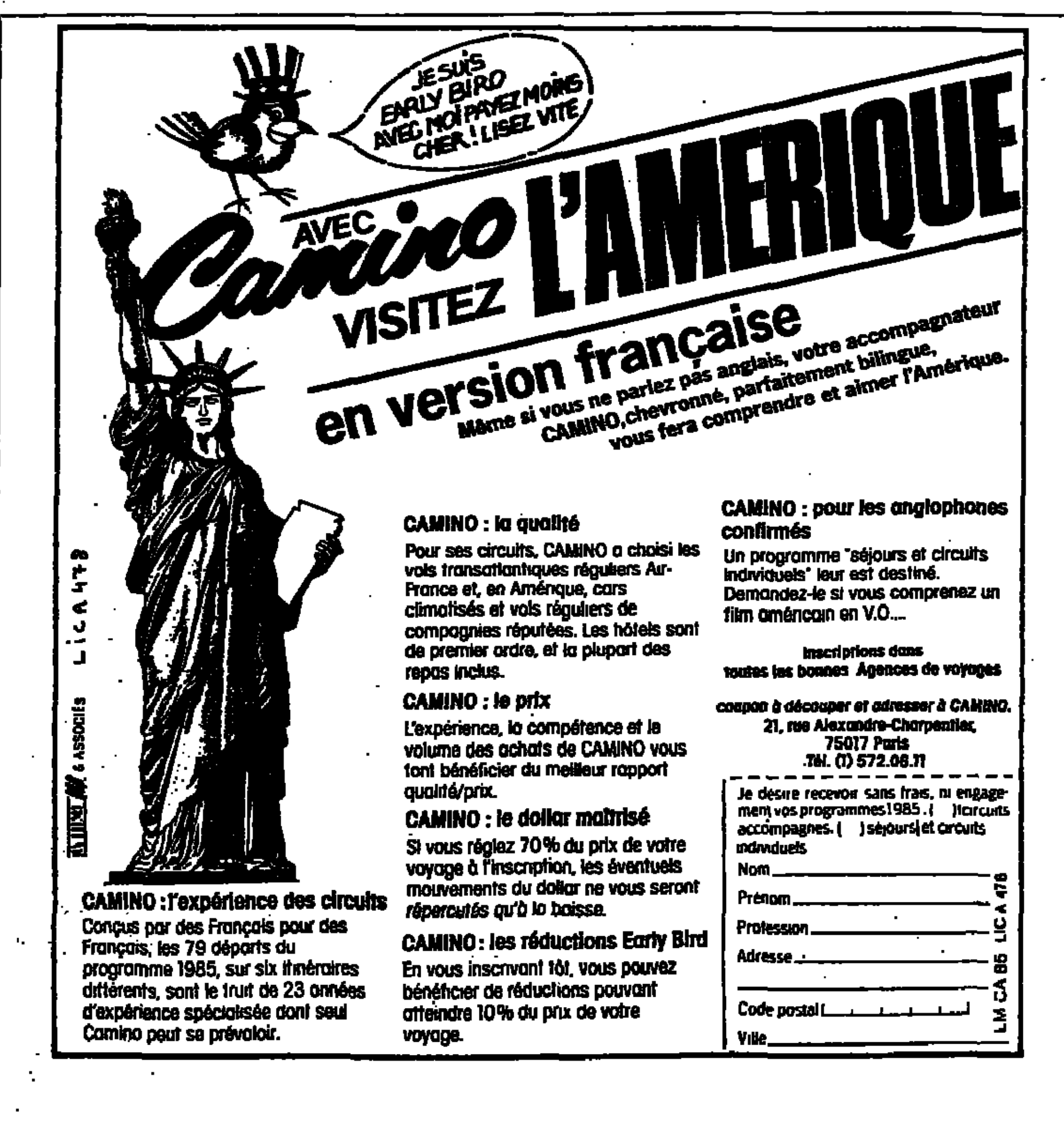
● *CAT Sports*, 59, rue de Billancourt, 92100 Boulogne, tél. : (1) 604-81-85. Contact : François Laniès.

● *Midi Olympique Voyages - Wagons-Lits Tourisme*, 2, rue Dessoles, 32000 Auch, tél. : (62) 05-65-34 et 05-66-21. Contact : Txumi Ruiz.

– Pour Dublin : voyages et départs similaires, de 3 900 F à 4 400 F.

● *Nouvelles Frontières*, tél. : (1) 273-25-25 ou (1) 306-41-10. Contact : Pierre Lumbroso.

Une formule « Trois jours à Dublin », avec hôtel (le centre ville n'est pas garanti) et place de stade debout (2 990 F).



L'estomac dans les crampons

Tous au studio pour la « troisième mi-temps ».



TOUT est prêt, fin prêt. Les bouteilles de madiran, alignées comme un régiment prêt à marcher à la bataille, les hauts pots de grès où dorment des confits sous leur bel édredon de graisse, les magrets, les sacs emplis de ces haricots blancs qui finiront fondant dans de somptueux cassoulets... Chaque année à pareille époque, la même impatience, la même fièvre, les mêmes passions s'emparent de ce restaurant parisien qui resterait banalement baptisé *Chez nous* s'il ne portait, en manière de fier sous-titre, le nom, autrement parlant à l'oreille des initiés, de *Stado* – entendez par-là l'abréviation de celui de la très fameuse équipe du Stadoceste tarbais.

Il suffit de franchir la porte du *Stado* – un vantail poli par les centaines de mains, larges comme des battoirs, ou même poussées, les jours d'affluence, par les épaules à culbuter un bœuf des colosses du ballon ovale – pour savoir où l'on a mis ses pieds. Partout, sur tous les murs de la petite salle du rez-de-chaussée, dont la rusticité rappelle les chaleureuses auberges du Béarn et de la Bigorre, des photos par centaines, les dessins de Jacky Redon, superbe galerie de portraits des idoles du jeu à XV. Et, au-dessus du bar, épinglés comme les uniformes des grognards de l'Empire au musée de l'Armée, des maillots, tous les maillots des équipes glorieuses...

Outre un savoir-faire acquis jadis aux fourneaux du *George-V*, du *Maurice* et du *Prince-de-Galles*, Gilbert Ghirardi, quarante ans, Tarbais pur-sang et pas peu fier de l'être, a mis au menu, en s'installant ici voici quinze ans entre la garbure et le foie gras, son inconditionnelle passion pour le rugby. Le monde, c'est bien connu, « est tout petit », et le monde parisien peut-être plus encore, fait comme il l'est de tant de provinces accolées. Bientôt, tout ce que compte le ballon ovale de joueurs – les anciens, les nouveaux, les futurs, – de sympathisants de tout poil, de journalistes capables de réciter de mémoire la composition exacte de telle équipe en telle lointaine année, d'écrivains, de poètes, de doux dingues pouvant décrire sans se tromper les stades de Twickenham, de Murrayfield, d'Arm's Park ou de Lansdowne Road, tout ce monde à part allait prendre l'habitude de venir au *Stado*, avant, pendant et après les grandes batailles de titans du tournoi des Cinq Nations.

« Quand il y a un match au Parc, « ça » commence dès le mardi qui précède, le mercredi au plus tard », raconte Gilbert Ghirardi. Les joueurs, d'abord, qui, sitôt leur valise déposée au Grand Hôtel, viennent retrouver l'air du pays dans une solide assiette de garbure ou une fricassée de cèpes. Suivent les journalistes de « là-bas », les anciens qui ne manqueraient pas une rencontre pour un empire, et tous les autres. *« C'est pendant le Tournoi, quand on joue à Paris, qu'il faut voir ça ! Les gars rappliquent sur le coup de 2 heures et demie, 3 heures du matin : forcément, ils ont eu, avant, le dîner offert par la fédération, et, après, ils sont allés faire un tour dans une boîte ou un music-hall... Alors, tout commence... »*

Ce *« tout commence »* signifie que le *Stado* est bourré à craquer. Une centaine de places assises tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Et vingt, trente, quarante personnes qui attendent sagement dehors, sur le trottoir, avec le mince espoir de se voir proposer une place si, d'aventure, l'un des bienheureux attablés vient à flancher et tente de s'en retourner chez lui sur des jambes mal assurées.

Au nombre des fidèles, Patrick Sébastien, qui n'a jamais eu le moindre engagement pour ces grands soirs-là. Gilbert Ghirardi fait mettre un micro dans un coin de la salle du bas, pour que ceux d'en haut en profitent, et un accordéoniste tire de son étui l'instrument de service. Après l'imitateur patenté, chacun vient pousser sa romance, débiter son monologue, raconter ses blagues. *« Ces soirs-là, pas question de présenter la carte*, dit Gilbert Ghirardi, *ce serait impossible. Je propose un menu du genre : terrine landaise, gigot d'agneau aux haricots tarbais, plus une autre viande rouge avec pommes sarladaises et garniture de champignons à la crème, et, croyez-moi, il n'y a pas beaucoup de restes ! »*

Le premier café bu, le premier armagnac lentement dégusté, le *Stado* va se changer peu à peu en une sorte de temple du jeu à XV, où de grands prêtres bruyants au teint fortement coloré entonnent leurs litanies. D'interminables récits où reviennent encore et toujours les noms – et la légende – d'apôtres qui s'appellent Guy Boniface, Amédée Domenech, dit « le Duc », les deux Camberabero, les quatre Spanghero, Jean Gachassin, Benoît Dauga, Christian Darrouy, Lucien Mias ; plus près de nous, Jean Trillo, Gérard Cholley, Alain Estève, Jean-Michel Palmier, le « grand » Jean-Pierre Rives et son jeune successeur à la tête du XV tricolore, Philippe Dintrans...

Souvenirs, évocations, passions. On croirait lire telle page de Kléber Haedens quand il raconte la foule de Cardiff entrant *« dans ces invocations aux ancêtres qui sanctifiaient le terrain sous la pluie et faisaient monter de la ville entière une prière mélancolique, déchirée par le cri des mouettes curieuses »*.

Sur le livre d'or, Robert Doisneau a dessiné une chambre à soufflet piquée sur un lourd trépied de bois. Louis Nucera – *« un fidèle entre les fidèles »*, précise Ghirardi – a jeté quelques mots à la gloire des lieux, des vaillants trois-quarts centre et autres talonneurs. Renaud, le chanteur, avoue *« avoir boivé »* ici les meilleurs coups de sa vie... Il est vrai que cet « ici » est unique en son genre. Un « ailleurs », si l'on veut. A cela, le patron ne voit qu'une explication : *« Le rugby, cher monsieur, c'est quelque chose d'unique ! C'est le sport des non-professionnels, celui qui crée une ambiance exceptionnelle que tous – vous entendez : tous, j'ai bien dit TOUS – les autres sportifs jalousent ! »*

Le seul, en tout cas, qui puisse se flatter d'avoir inventé cette « troisième mi-temps », si chère au regretté Roger Couderc, moment sans égal qu'il fait, assurément, bien bon jouer au *Stado*.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

• LE STADO, 150, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. 260-29-75. Ouvert tous les jours.

Les Tables de la Semaine

PARIS
La corbeille

L'original ici est, avec le menu dégustation du dîner (190 F, s.c.), comportant quatre plats, fromage et dessert, une « dégustation de caves » (55 F, s.c.) de quatre vins et un champagne en accompagnement.

Mais la carte, richement fournie, n'en est pas moins originale et je vous recommande (selon arrivages) la salade de Trévise à la friture de bouffis, la daube de brebis des Demoiselles d'Avignon, les profiteroles au chocolat amer. Vins originaux de propriétaires. Accueil aimable de Mme Cario en accord avec la cuisine de Jean-Pierre.

● 154, rue Montmartre (2e), tél. 261-30-87. Fermé samedi, dimanche.

PROVINCE
Le Passage (Nice)

Entrez par la rue Masséna, piétonne, et choisissez le menu : deux plats, fromage et dessert (120 F net). Avec un joli choix très Côte d'Azur (soupe de poissons, terrine de la mer, pâtes Alfredo) mais aussi fricassée de volaille aux petits oignons, escalope cordon bleu, truite saumonée au gros sel !

● 27, rue Masséna à Nice (06000), tél. 87-81-15.

Le Provençal (Saint-Jean-Cap-Ferrat)

M. Pierre Migliori sait traiter le poisson de plus fraîche origine et l'on aimera sa soupe de poissons, sa bourride, sa bouillabaisse classique mais aussi les moules gratinées beurre d'ail, le blanc de loup étuvé julienne de truffes, le saint-pierre aux pleurotes, etc. Quelques viandes. Un menu 145 F (s.c.) et les vins de Provence qui vont avec (Domaine Ott et domaine de la Bernarde).

● 2, avenue Denis-Semeria à Saint-Jean-Cap-Ferrat (06230), tél. 01-30-15.

L. R.



Collaro et ses boys

Comment fonctionne l'« usine du rire »

Il faudra s'y faire, à 20 heures pile, samedi 9 mars, ces déjà vieux amis, les « Cocoricocoboys », tireront leur révérence. Ils avaient failli nous quitter deux fois : à la fin de décembre dernier et le 16 février. Ils doivent revenir en septembre.

« *RITA, dépêche-toi. Tu sais combien ça coûte la seconde de tournage* » ? Imperturbable, massif, le surnommé Rita – baptisé, ainsi, une fois pour toutes, dans l'équipe – laisse tomber, de toute de sa hauteur, un sourire, sans accélérer plus que cela son train de sénateur. Lancée d'un ton mi-rigolard, mi-affectueux, l'interpellation vaut au deuxième degré... pour les initiés. Elle s'inscrit, parmi d'autres, parfois plus vertes, au répertoire de travail des comédiens de « Cocoricocoboy ».

12 h 15. Là-haut, près des Buttes-Chaumont, au studio 17 de la Société française de production (SFP), l'usine Collaro, celle dont le produit « plie en deux » une bonne partie de la France, vient de commencer à tourner. Une véritable machinerie mise en branle quatre fois par semaine, huit heures par jour. Trois mille costumes au total, à raison de trois cents utilisés tous les huit jours. Huit décors transformables. C'est bien d'une usine qu'il faut parler, où dominent maîtrise, rigueur et rythme. « *On est des forçats du rire* », confie, hilare, Rick, l'un des deux « motards ».

L'« *usine* » ne se contente pas de fabriquer, elle invente, elle est son propre laboratoire. Le jour de « *grande création* » est le vendredi : ce jour-là, se dessine le contenu du programme à venir.

Ce n'est pas sur place que se tient cette réunion, mais au domicile personnel du « *chef* ». On se demande comment il pourrait en être autrement : le bureau qui a été attribué à l'équipe de « Cocoricocoboy » dans les locaux de la SFP est une pièce plutôt petite aux installations sommaires. Un peu bizarre, pour une émission qui coûte la bagatelle de 230 000 F par jour de diffusion. Tout le monde se retrouve donc chez Collaro pour cette séance de cogitation drôlatique : les comédiens, le responsable de la programmation, Francis Cadot, la coproductrice, Catherine Corbineau et les deux réalisateurs, Gilles Amado et Gérard Espinasse.


D.R.

Le pari donne le vertige : semaine après semaine, Collaro et ses boys – mais pas ses girls – doivent sortir de leur crâne entre quinze et dix-sept séquences par émission quotidienne et en mettre minutieusement au point le déroulement. Le tout, cela va de soi, dans l'humour et sous le signe de la gentillesse, de la tolérance propres à Collaro. Dans la foulée, on sélectionne les invités d'honneur, vedettes ou jeunes artistes. L'équipe s'arrange pour ne pas favoriser systématiquement les « *locomotives* ».

La mise au point du programme terminée, les tâches sont réparties. A chacun selon son goût, son tempérament, sa verve. Il ne reste plus aux intéressés qu'à consacrer leur samedi et leur dimanche à concocter les textes et les dialogues de gags tout juste nés. Encore n'est-il pas rare qu'ils aient à reprendre leur plume en cours de semaine.

« *Tout va si vite qu'il nous arrive d'improviser en dernière minute* », dit Philippe Boureau, l'illustre présentateur d'« Astropophes » mais aussi l'auteur de presque tous les feuilletons. Et d'ajouter placide : « *Tout, ici, commence dans le calme et finit dans la folie* ». Pas question de s'affoler pour autant. Bien qu'encore jeunes, les comédiens de « Cocoricocoboy » sont tous de vieux routiers du spectacle. Pour la plupart, ils ont fait leurs premières armes sur les planches des cafés-théâtres. Ils possèdent si bien les ficelles du métier qu'il leur suffit d'une ou deux répétitions, juste avant le fameux « *on tourne* », pour satisfaire le réalisateur. Une prouesse dont l'un des secrets réside dans la solidité d'une équipe soudée par l'amitié et où chacun, aujourd'hui, connaît ses « *meilleurs créneaux* » mais aussi ses « *limites* ». « *Au début*, dit un comédien, *existait une sorte de concurrence entre nous, comme c'est souvent le cas dans ce métier. Elle n'a plus cours.* »

Ainsi, le talent de Jean Roucas, pilier du *Bébête Show* et inventeur des dialogues, est-il unanimement admiré. Avec une virtuosité saisissante, il interprète d'un même souffle Barzy l'ourson, Black Jack l'aigle, Marchy la cochonne, Kermitterrand et Gaston. Enchaîner sur Valy, Pencassine, Ronnie et Maggie ne lui ferait pas peur. De nouvelles bébêtes vont-elles apparaître ? Pas pour le moment, dit Roucas. Les habitués du zinc de Collaro découvriront-ils en septembre de nouveaux comparses ? En attendant, l'absence de *Cocoricocoboy* créera un sacré vide dans les chaumières. « *Tant mieux* », rétorque Collaro qui redoute de devenir un « *fonctionnaire du rire* ». Il vaut mieux que les téléspectateurs regardent une émission « *par plaisir que par habitude* ». Bref aparté.

Dans le studio 17, la fièvre monte au fil des heures. Les bébêtes vont entrer en lice. Alain Duverne en est le dessinateur et le caricaturiste. Sept personnes travaillent avec lui pour donner vie à ces célébrités politiques. Dur, dur, de rester pelotonner sous le bar, et de maintenir les bras en l'air tout en animant les personnages. L'astuce d'Alain Duverne est d'avoir su trouver des marionnettes de mousse particulièrement mobiles. Leur expressivité en est accrue d'autant. Il lui a fallu environ deux semaines pour réaliser chaque personnage, sauf Mitterrand qui lui a donné du fil à retordre. Il a dû recommencer trois fois la, désormais célèbre, grenouille. « *Il s'agissait*, dit-il, *d'une caricature très transposée, et puis contrairement aux autres*, ajoute-t-il, *le président de la République est inclassable* ». Il ne porte pas, selon le marionnettiste, « *de symbole simples du genre rondouillard sécurisant, méchant râleur ou vieille noblesse française.* »

Et les Cocogirls ? Elles sont toujours présentes sur le plateau, discrètes, réservées. Les appels téléphoniques affluent pour elles. Les lettres aussi. La majorité de leurs admirateurs ont entre 15 et 25 ans. Le plus enthousiaste a proposé, récemment, de les épouser toutes les quatre...

ANITA RIND.

Vu pour Vous

La paresse de l'air

● **Série : *le Sarcophage de l'amour,*** **A 2, dimanche 3 février, 21 h 45.**

La caméra est comme imbibée par l'humeur, le climat, l'heure orientale... cette paresse de l'air, ces mille bruits de la rue du Caire : conversations, klaxons, cris, la musique qui traîne d'une fenêtre à l'autre. Omar Amiralay est un peintre. Il voit mais il entend aussi. Chaque scène est un petit tableau, très composé : le cadre de la fenêtre est celui où la mère coiffe sa fille. Il se dégage des lignes droites, des couleurs buvard, des gestes, un éblouissement, qui mène à l'écoute intime. En même temps qu'un témoignage, on découvre une civilisation.

Deuxième de la série « Pour le meilleur et pour le pire » – sur la situation des femmes dans le monde, – *le Sarcophage de l'amour* sur celle des Egyptiennes, est peut-être le meilleur, le plus chargé d'atmosphère. Omar Amiralay, qui est égyptien, a eu l'idée après tout normale d'interroger les deux camps. Les hommes, les femmes. Filmés dans leur quotidien, dans une lumière tamisée, ils expriment les deux versants d'une relation destinée depuis longtemps, figée par l'habitude, devenue certitude, mais qu'un certain nombre de femmes commencent à refuser. Omar Amiralay a rencontré une avocate, une femme de ménage, l'actrice la plus populaire d'Egypte, Nadia Gondi, des femmes qui ont le risque de vivre seule, de divorcer... Il faut du courage pour le faire : la pression de la famille, des voisins, est incessante.

Le Sarcophage de l'amour, une peinture sensitive sur les mœurs en Egypte, en mouvement.

CATHERINE HUMBLOT.

Etre jeune juif en 1940

● **Série : *Au nom de tous les miens,*** **TF 1, chaque jeudi à partir du 7 février, 20 h 30 (60 min).**

« Je suis né avec la guerre, à quatorze ans... avec l'arrivée des bourreaux. Des années de paix qui ont précédé, je ne sais presque plus rien. » A eux seuls, ces mots, écho de centaines de milliers de vies broyées, perdues dans l'horreur absurde de la haine raciste, suffisent à justifier la série que présente TF 1. Adaptée du livre mondialement connu de Martin Gray, elle en porte, aussi le titre : *Au nom de tous les miens.*

Il y a près d'un an et demi, un film – toujours sous le même nom – était déjà sorti dans les salles. Il était la réduction de ce feuilleton de huit heures, aujourd'hui diffusé en huit épisodes. Robert Enrico en est le réalisateur, comme il l'avait été pour le long métrage, et l'on y retrouve, naturellement, les mêmes acteurs puisque ces deux productions ont été réalisées simultanément. S'agit-il, cette fois-ci, et compte tenu de sa longueur, d'un film-document ?

Robert Enrico s'en défend, estimant *« qu'au même titre que le film cette série doit être considérée comme une œuvre de fiction »*. Il n'empêche que la longue histoire de Martin Gray, contée ici, est la trajectoire d'une vie dont l'adolescence a connu les pires moments du nazisme. En ce sens, on peut l'accepter comme un témoignage. L'insoutenable y est montré : l'antisémitisme forcené – on oublie trop souvent cette vérité historique – qui a régné en Pologne dans les années 40 ; Treblinka, l'un des camps de concentration les plus atroces qui aient existé.

On est pourtant gêné – du moins à travers quatre épisodes visionnés – par le décalage trop brutal que provoque la collusion de situations, d'événements, qui, tantôt, touchent strictement à la vie personnelle de l'auteur, tantôt font partager le destin tragique de millions d'êtres humains.

A. Rd.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 3 FÉVRIER

Le crime était presque parfait ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1954), avec R. Milland, G. Kelly.
TF 1, 20 h 35. – (88 mn).

Un homme veut faire tuer sa femme qui lui est infidèle, et recueillir son héritage. Le film est tiré d'une pièce de théâtre, ce qui a permis à Hitchcock une démonstration de virtuosité technique dans le décor d'un appartement londonien. Certains effets de mise en scène étaient conçus pour le relief 3 D, dont on peut bien se passer. Le suspense tient le coup, même si l'œuvre est mineure. Dirigée par Hitchcock, Grace Kelly porte une robe rouge d'épouse adultère et devient une touchante victime.

Nuits de feu ■

Film français de Marcel L'Herbier (1937), avec V. Francen, G. Morlay (N).
FR 3, 22 h 30. – (94 mn).

Au début du siècle, en Russie. Un procureur impérial, dont la femme aime un autre homme, disparaît. On le croit mort et il en résulte une étrange affaire. En une période où le cinéma français avait un faible pour les films d'atmosphère russe, Marcel L'Herbier réalise cette adaptation du Cadavre vivant *de Tolstoï. L'atmosphère historique est bien reconstituée, le drame psychologique attachant, bien que les interprètes n'aient rien de particulièrement slave.*

LUNDI 4 FÉVRIER

Deux hommes dans la ville ■

Film français de J. Giovanni (1973), avec J. Gabin, A. Delon.
TF 1, 20 h 35. – (100 mn).

Un éducateur de prison veille sur la réinsertion d'un ancien détenu qu'un inspecteur de police s'acharne à faire rechuter. Réquisitoire contre les défauts du système pénitentiaire et contre la mort. C'est très démonstratif, un peu genre Cayatte, pétri de bonnes intentions, mais à voir pour les acteurs : Gabin, Delon surtout, et aussi Michel Bouquet.

Police Python 357 ■

Film français d'Alain Corneau (1975), avec Y. Montand, S. Signoret.
FR 3, 20 h 35. – (120 mn).

A Orléans, un policier enquête sur le meurtre d'une jeune femme qui était sa maîtresse mais avait un autre homme dans sa vie. Toutes les preuves se retournent contre lui. Cette intrigue criminelle, avec scénario sans bavures et mise en scène parfaitement construite, devient une tragédie où les forces sociales dominantes s'emploient à faire d'un innocent un coupable pour étouffer un scandale en milieu bourgeois. Superbement joué.

MARDI 5 FÉVRIER

Malevil ■

Film français de Christian de Chalonge (1980), avec M. Serrault, J. Dutronc.
A 2, 20 h 45 (105 mn).

Dans les ruines d'un château du Sud-Ouest, un groupe d'hommes et de femmes, rescapés de ce qui semble être une catastrophe atomique, tentent de survivre, de reformer une société. Librement inspiré d'un roman de Robert Merle, ce film français de science-fiction, réalisé avec des moyens importants, soutient, du point de vue spectaculaire, la comparaison avec certaines productions américaines. Mais son propos est de montrer le recommencement inévitable du cycle historique, des maux de civilisation dûs à la nature humaine. D'où une fable désenchantée.

Capitaine sans peur ■

Film américain de Raoul Walsh (1951), avec G. Peck, V. Mayo.
FR3, 20 h 50. – (105 mn).

Il s'appelle Hornblower, il vient des romans d'aventures de C.S. Forester et, de 1807 à 1809, il sillonne les mers sur un navire britannique et se bat contre Napoléon Ier. Même si notre orgueil national en prend un coup, on ne résiste pas à la figure d'exception qu'incarne Gregory Peck et aux péripéties d'un lyrisme parfois exalté, qu'a mises en scène Raoul Walsh, à l'aise dans les expéditions maritimes et les abordages.

La Fille du désert ■ ■

Film américain de Raoul Walsh (1949), avec J. McCrea, V. Mayo. (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 23 h 20. – (90 mn).

C'est la même histoire que La Grande Evasion *(film tourné par Walsh en 1941 avec Bogart et Ida Lupino), mais transposée dans l'Ouest américain de 1870. Un western, donc, et un des plus beaux qui soient. Un bandit évadé tente un dernier coup, est trahi par ses complices et s'enfuit avec une métisse. Le réalisateur s'est débarrassé des poncifs du genre, au profit d'un climat tragique. La violence appelle la violence, le bandit qui veut vivre en homme n'échappe pas à son destin, et y entraîne celle qui s'est prise de passion pour lui. Là-haut, là-haut dans la montagne, les séquences finales sont sublimes.*

JEUDI 7 FÉVRIER

Trois frères ■ ■

Film italien de Francesco Rosi (1980), avec C. Vanel, M. Placido.
FR 3, 22 h 05. – (107 mn).

Un vieux paysan des Pouilles fait venir ses trois fils, pour les obsèques de leur mère. L'un est juge à Rome, l'autre éducateur pour jeunes délinquants à Naples, et l'autre ouvrier à Turin. D'une réunion de famille provoquée par un deuil, Rosi a fait un tableau de l'Italie contemporaine (terrorisme pour le juge, idéalisme pour l'éducateur, luttes syndicales et ménage brisé pour l'ouvrier) surgissant dans un univers bucolique. Et il a traité, avec une extraordinaire sensibilité, la peine du vieil homme, les retrouvailles des trois frères évoquant le passé, faisant le bilan de leurs vies, des sentiments enfouis. Les aspects politiques sont étroitement liés aux aspects psychologiques. L'interprétation est admirable.

VENDREDI 8 FÉVRIER

Place aux jeunes ■

Film américain de Leo McCarey (1937), avec V. Moore, B. Bondi (v.o. sous-titrée. N.).
A 2, 23 heures. – (88 mn).

Deux vieillards, obligés de quitter leur maison hypothéquée, demandent asile à leurs enfants qui les hébergent – séparément – à contre-cœur. Resté inédit en France jusqu'en 1966, ce film mélancolique et tout en demi-teintes révèle un ton inhabituel chez un cinéaste qui passait, facilement, de la comédie au drame, au mélodrame même. Ici, la simplicité du style, la justesse des situations et des sentiments ramènent à la vie réelle un amour qui a tenu pendant cinquante ans de mariage.



Le Japon n'adopte pas, il adapte

Il y a plusieurs manières de parler de la réalité à la télévision et plus précisément deux (on ne voit pas pourquoi l'une exclut l'autre, mais c'est ainsi). Coïncidences ? C'est justement autour du même sujet, le Japon, qu'on voit les deux méthodes appliquées. Le 27 janvier, Antenne 2 inaugurait une série sur la situation de la femme dans différents pays du monde, en commençant par la japonaise. Pas de commentaire, le témoignage simple, direct, de cinq, six femmes.

Cette semaine Canal Plus présente une série documentaire sur le Japon, un document de la BBC réalisé par Michael Macintyre. Pour le réalisateur anglais, une chose est sûre, si les derniers samouraïs ont disparu avec la féodalité, il y a plus d'un siècle, l'esprit «samouraï» continue d'habiter bon nombre de Japonais, industriels et hommes d'affaires surtout, mais pas seulement. Si le Japon a été ravagé pendant la deuxième guerre mondiale, il est la troisième puissance mondiale aujourd'hui. Les Japonais, bien que très marqués par l'Occident, le récupèrent, si l'on peut dire : ils n'adoptent pas, ils adaptent, parce qu'ils n'ont pas coupé avec le passé. *« C'est l'application des valeurs traditionnelles à l'économie moderne qui fonde le succès de ce pays »,* affirme M. Matsushita, le grand industriel. Qu'on parle de l'industrie, du théâtre, des loisirs, du sexe, de la femme, on remonte l'histoire.

Travail sérieux, dans la mesure où il explique l'origine des choses et de l'esprit, mais commentaire omniprésent qui finit par être savant, austère, un peu globalisant. Exemple : *«Les femmes acceptent assez bien, semble-t-il, que les hommes aillent chercher leur plaisir ailleurs»,* est une analyse qui n'intègre pas les refus justement entendus sur Antenne 2.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Japon : l'Héritage des samouraïs,* trois fois cinquante-deux minutes. Premier épisode, le 3, à 7 h 40; deuxième épisode, le 2, à 18 h 15, le 4, à 15 h 40, la nuit du 4 au 5, à 2 h; troisième épisode la semaine suivante.

Sélection

MUSIQUE VARIÉTÉS

Everly Brothers (l'histoire de la musique pop aux Etats-Unis), le 2 à 7 h 25.

Tap dancin' (le retour des claquettes aux Etats-Unis dans les années 80) le 4 à 14 h, le 6 à 11 h 15, la nuit du 8 au 9 à 2 h 40.

FEUILLETONS SÉRIES

Hill street blues 10ᵉ épisode, le 2 à 15 h 10, le 4 à 16 h 35, 11ᵉ épisode le 6 à 20 h 30, le 8 à 11 h 30, la nuit du 8 au 9 à 5 h.

DOCUMENTAIRES

Les Ateliers du rêve (série sur les grands studios de cinéma dans le monde présentée par Jeanne Moreau, l'Egypte le 2 à 14 h 15, le France, le 3 à 9 h 50, la nuit du 8 au 9 à 5 h 50.

Les films

LES BIJOUX DE FAMILLE ■. – Film français de J.-C. Laureux (1974), avec F. Brion, M. Fortin. Diff. dans la nuit du 8 au 9 à 3 h 30.

Jeux érotiques dans une famille bourgeoise sous l'impulsion des domestiques. En fait, le réalisateur a donné une parodie des films pornos du début des années 70, avec des « citations » de *Théorème* (Pasolini) et de Bunuel.

VIVRE VITE ■. – Film espagnol de C. Saura (1980), avec J.-A. Valdelomar, B. Socuellamos Arco. Diff. le 4 à 20 h 30, le 5 à 10 h 45, dans la nuit du 7 au 8 à 0 h 30.

Une jeune serveuse de bar se joint à trois garçons qui ont choisi de vivre de cambriole. Réalité sociale des faubourgs de Madrid, mécanismes de la marginalité et de la délinquance dans l'Espagne contemporaine. Un tournant chez Saura, mais sa mise en scène scrute aussi le mystère de la féminité.

L'AMI DE VINCENT ■. – Film français de P. Granier-Deferre (1983), avec P. Noiret, J. Rochefort. Diff. le 5 à 20 h 30, le 7 à 9 h.

Un musicien est blessé par une jeune fille inconnue, qui l'accuse d'avoir « détruit » sa sœur. Son ami mène une enquête auprès de ses anciennes maîtresses. Le scénario, tiré d'un roman de J.-M. Roberts, est construit sur une suite de sketches où apparaissent diverses actrices. La mise en scène classique, psychologique, donne à Noiret et à Rochefort des rôles sur mesure.

TROCADERO BLEU CITRON ■. – Film français de Michaël Schock (1978), avec A. Duperey, L. Melet. Diff. le 7 à 20 h 30.

Un gamin de dix ans s'éprend d'une fillette de son âge en faisant du « skate-board » au Trocadéro. Sa mère l'aide à la rencontrer. La stratégie des amours enfantines vue avec une fausse innocence, une fausse poésie.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS ■. – Film anglais de P. Greenaway (1982), avec A. Higgins, J. Suzman. Diff. le 7 à 20 h 30, dans la nuit du 8 au 9 à 0 h 55.

A la fin du dix-septième siècle, un peintre-paysagiste réputé, reçu dans une famille aristocratique où il se montre insolent, accepte un curieux contrat pour des dessins du château et du jardin. Jeu esthétique de la mise en scène, énigme pimentée par l'argent, l'érotisme, le scandale, les rapports sociaux truqués. A l'actif d'une renaissance du cinéma anglais.

JE SUIS UN CRIMINEL ■. – Film américain de B. Berkeley (1939), avec J. Garfield, A. Sheridan (N.). Diff. le 8 à 21 h 50.

Un jeune boxeur, soupçonné d'un meurtre qu'il n'a pas commis, passe pour mort. Il se réfugie chez une brave femme qui s'occupe du redressement de gosses abandonnés. Œuvre dramatique, annonçant le « film noir » des années 40, et surprenante de la part d'un spécialiste de la chorégraphie et des comédies musicales. Avec John Garfield, acteur à redécouvrir.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

UNE CHAMBRE EN VILLE ■ ■. Film français de J. Demy (1982), avec D. Darrieux, F. Guyon. Diff. le 2 à 8 h 50, le 7 à 15 H 35.

FLICS DE CHOC ■. Film français de J.-P Desagnat (1983), avec C. Nobel, P. Massimi. Diff. le 2 à 11 h 25, le 4 à 11 h 15.

LE DERNIER NABAB ■ ■. Film américain d'E. Kazan (1976), avec R. De Niro, R. Mitchum. Diff. dans la nuit du 2 au 3 à 0 h 30.

CONTAMINATION ■. Film italien de Lewis Coates (1980), avec I. Mac Culloch, L. Marleau. Diff. dans la nuit du 2 au 3 à 3 h 30, le 6 à 21 h 50, le 8 à 23 h 25.

LA CHUTE DE LA MAISON USHER. Film américain de R. Corman (1960) avec V. Price, M. Damon. Diff. dans la nuit du 2 au 3 à 5 h 40, dans la nuit du 5 au 6 à 0 h 20, le 8 à 15 h 50.

1941 ■ ■. Film américain de S. Spielberg (1979), avec J. Belushi, L. Garry. Diff. le 3 à 11 h, le 8 à 14 h.

JE SAIS QUE TU SAIS ■. Film italien d'A. Sordi (1982), avec A. Sordi, M. Vitti. Diff. dans la nuit du 2 au 3 à 0 h 30 le 5 à 15 h 50, dans la nuit du 6 au 7 à 0 h 05.

HORIZONS PERDUS ■ ■. Film américain de F. Capra (1937), avec R. Colman, E. Everet Horton. Diff. le 5 à 14 h, le 7 à 10 h 25.

LA SCARLATINE ■. Film français de G. Aghion (1983). Diff. le 5 à 22 h, le 7 à 14 h, le 8 à 9 h.

LE GRAND PARDON ■. Film français d'A. Arcady (1981), avec R. Hanin, B. Giraudeau. Diff. le 3 à 22 h 20, le 4 à 9 h.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 2 février

- **8.00 Journal.**
- **9.00 Reprise : les jeudis de l'information** (diffusé le 31 janvier).
- **10.15 Challenges 85,** présentés par Y. Mourousi.
- **10.45 Cinq jours en Bourse.**
- **11.00 Concert :** *Symphonie nᵒ 3* de R. Schumann, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Ferdinand Leitner.
- **11.40 Les couleurs de la musique : l'opéra, mais où ?**
- **11.55 Pic et Poke : Aujourd'hui on dessine.**
- **12.10 Accroche-cœur :** les nouvelles mères.
- **12.30 Bonjour, bon appétit :** les crêpes.
- **13.00 Journal.**
- **13.35 La séquence du spectateur.**
- **14.05 Dessin animé.**
- **14.20 Série : Pour l'amour du risque.**
- **15.15 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.**
- **15.40 Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval et du tiercé.
- **16.15 Temps X.**
- **17.05 Série : Merci Sylvestre.**
- **18.05 Trente millions d'amis.**
- **18.35 Magazine auto-moto.**
- **19.00 D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Cocoricocoboy.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Tirage du Loto.**
- **20.40 Téléfilm : Julien Fontanes.** La dixième plaie d'Egypte, de J. Cosmos, réal. P. Jamain. *La fille d'un haut fonctionnaire est interpelée à la suite d'une bagarre organisée par un groupe de jeunes.*
- **22.20 Droit de réponse : Au secours.** Emission de Michel Polac. Mᵐᵉ H. Bouchardeau, ministre de l'environnement ; H. Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs ; le docteur M. Joly, directeur du cabinet d'H. Tazieff ; le colonel Notto, médecin-chef des pompiers de Paris ; le docteur Selme, directeur du Samu d'Evreux ; le professeur Lareng, directeur du Samu de Toulouse ; le colonel Pia, chef des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ; F. Gleize, président des syndicats d'ambulantiers privés.
- **0.00 Journal.**
- **0.20 Ouvert la nuit.** Alfred Hitchcock présente. *Un vieux professionnel ;* Extérieur nuit *: une nuit à Roissy,* Elektra, *exposition sur* l'électricité.

Dimanche 3 février

- **8.00 Journal.**
- **9.00 Emission islamique.**
- **9.15 A Bible ouverte.**
- **9.30 Source de vie.**
- **10.00 Présence protestante.**
- **10.30 Le Jour du Seigneur.**
- **11.00 Messe** célébrée en la paroisse Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône.
- **11.52 Votre vérité.** Maurice Deleforge, professeur à l'Ecole sup. de journalisme de Lille.
- **11.55 Championnat du monde de ski alpin.**
- **12.30 Midi presse,** de P.-L. Séguillon. *Invité : M. Alain Jupé, député RPR, adjoint au maire de Paris, chargé des finances.*
- **13.00 Journal.**
- **13.25 Série : Starsky et Hutch.**
- **14.20 Sports dimanche** et tiercé.
- **16.30 Variétés : La belle vie,** de Sacha Distel. *Autour de l'acteur Claude Brasseur : Roger Planchon, Michel Fugain, Alice Dona...*
- **17.30 Les animaux du monde.** *Les Hippos d'Hischasha.*
- **18.00 Série : Le vent d'Australie.**
- **19.00 Sept sur sept.** Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair. Avec Simone Signoret, grande actrice, romancière auteur de « Adieu Volodia ».
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Cinéma : Le crime était presque parfait.** Film d'Alfred Hitchcock.
- **22.20 Sports dimanche soir.** *L'actualité sportive du week-end.*
- **23.05 Journal.**
- **23.25 C'est à lire.**

ANTENNE 2

Samedi 2 février

- **10.00 Journal des sourds et des malentendants.**
- **10.20 Vidéomaton.**
- **10.35 Platine 45.**
- **11.05 Les carnets de l'aventure.**
- **12.00 A nous deux.**
- **12.45 Journal.**
- **13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.**
- **14.15 Top 50.**
- **14.55 Récré A 2.** *Les Schtroumpfs, Téléchat.*
- **15.25 Les jeux du stade.** *Tournoi des cinq nations : Angleterre-France; en direct de Twickenham : à 17 h 5, Numéro 10 : championnats du monde de ski.*
- **17.55 Le magazine.** Magazine d'information de la rédaction. *Le Nicaragua ; le procès Gantois et portrait du chanteur Michel Jonasz.*
- **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.10 D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Finale des chiffres et des lettres.** En direct de Monte-Carlo. *Grand tournoi : la phase finale d'un jeu devenu une institution nationale.*
- **22.05 Magazine : Les enfants du rock.** *Spécial Jacksons : Marlon, Jackie, Tito, Randy, Michael.*
- **23.20 Journal.**
- **23.45 Rugby** En différé de Murrayfield, tournoi des cinq nations : Ecosse-Irlande.

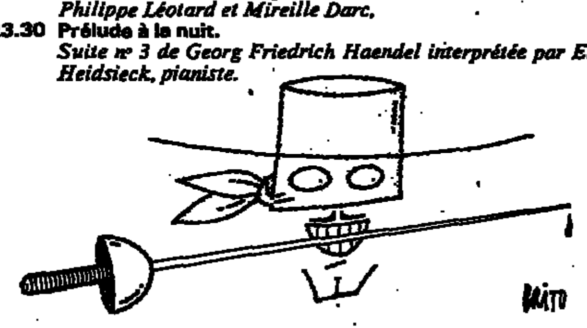
Dimanche 3 février

- **9.38 Journal et météo.**
- **9.40 Les chevaux du tiercé.**
- **10.05 Récré A 2.**
- **10.40 Gym tonic.**
- **11.15 Dimanche Martin.** Entrez les artistes.
- **12.45 Journal.**
- **13.15 Dimanche Martin (suite).** Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00 Série : les Brigades du Tigre.**
- **18.00 Stade 2** (et à 20 h 20).
- **19.00 Feuilleton : Clémence Aletti.** Réal. : P. Kassovitz et J. Kirsner, avec D. Labourier, J.-M. Thibault, B. Le Coq. Clémence Aletti suit la piste des assassins de son frère et se retrouve en Italie. Elle y rencontre le juge Silone, bientôt victime du même réseau terroriste que commandite Alberto Sardi (le S du schéma laissé par Charles Aletti).
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Jeu : Le grand raid.**
- **21.35 Série : Pour le meilleur ou pour le pire.** Egypte : le Sarcophage de l'amour. *(Lire notre article.)*
- **22.25 Désirs des arts : Comment Picasso est devenu Picasso.** Réal. P. Collin et P.-A. Boutang, présenté par P. Daix. *Pour la première fois, une exposition au Kunstmuseum de Berne (Suisse) réunit les œuvres de l'enfant, de l'adolescent et du jeune homme Picasso. Une promenade qui offre un nouveau regard sur ce géant de la peinture.*
- **22.55 Journal.**
- **23.20 Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 2 février

- **12.30 Les pieds sur terre.** Magazine de la mutualité agricole.
- **13.30 Horizon.** Le magazine des armées. *La présence militaire française à Berlin.*
- **14.00 Entrée libre.** Emission du centre de documentation pédagogique.
- **16.15 Liberté 3.** Emission des associations.
- **17.30 Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.*
- **20.05 Disney Channel.** Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel. La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés, les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
- **21.50 Journal.**
- **22.15 Feuilleton : Dynastie.** *Jeff, est irascible, Adam l'accuse d'être à l'origine du litige qui l'oppose à Logan.*
- **23.00 La vie de château.** *Jean-Claude Brialy reçoit trois invités : Patrick Chesnais, Philippe Léotard et Mireille Darc,*
- **23.30 Prélude à la nuit.** *Suite nᵒ 3 de Georg Friedrich Haendel interprétée par Eric Heidsieck, pianiste.*



Dimanche 3 février

- **9.00 Emission pour les jeunes.**
- **9.35 Le Disney Channel.** Winnie l'ourson (rediff.).
- **10.00 Mosaïque.** Emission de l'ADRI.
- **12.00 La vie en tête.** Magazine de la Fédération nationale de la mutualité française.
- **13.00 Magazine 85.** Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
- **15.00 Musique pour un dimanche (et à 16.55).**
- **15.15 Théâtre : Kean.** De Jean-Paul Sartre d'après Alexandre Dumas (1ʳᵉ partie), réal. L. Godevais, avec J.-C. Drouot, A. Barthélémy, P. Pelloquet... Une évocation grandiose du tragédien anglais Edmond Kean, célèbre au XVIIIᵉ siècle pour ses interprétations de Shakespeare.
- **18.00 Emission pour les jeunes.**
- **19.00 Au nom de l'amour.** Emission de Pierre Bellemare.
- **20.00 RFO Hebdo.**
- **20.35 Architecture et géographie sacrées.** Le serpent à plumes, et les peuples du Cinquième Soleil. Série de P. Barba-Negra. La pierre du soleil, pièce centrale du musée d'anthropologie de Mexico, découverte au XVIIIᵉ siècle en plein centre de Mexico. Ce monument illustre.
- **21.30 Aspects du court métrage français.** *La Vieille Dame,* d'A. Magrou ; *Double jeu,* de S. Cohen ; *Instants damnés, de M. Alfieri.*
- **22.00 Journal.**
- **22.30 Cinéma de minuit : Nuits de feu.** Film de Marcel L'Herbier.
- **0.05 Prélude à la nuit.** *Musique baroque à Monaco, « Sérénade espagnole » d'A. Glazounov, interprétée par M. Dedieu-Vidal, piano, J. Delgay-Troise, violoncelle.*

PÉRIPHÉRIE

Samedi 2 février

● **RTL,** 20 h. A vous de choisir ; *Pétrole, pétrole,* de Christian Gion ou *les Fous du stade,* de Claude Zidi ; 21 h 25, Feuilleton : Châteauvallon ; 22 h 25, Ciné-Club : *le Mépris,* de Jean-Luc Godard.

● **TMC,** 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Sa majesté le flic,* de Jean-Pierre Decourt ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, Clip'n roll.

● **RTB,** 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, téléfilm : Mariage blues ; 22 h 5, Inédits.

● **TSR,** 20 h 5, Starsky et Hutch ; 21 h 05, Jardins divers ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Sport ; 23 h 35, *Espion, lève-toi,* film d'Yves Boisset.

Dimanche 3 février

● **RTL,** 20 h, *Avec les compliments de Charlie,* de Stuart Rosenberg ; 21 h 45, Soap ; 22 h 15, Grand Jury RTL-Le Monde ; 22 h 25, Autour d'un événement : Corne de l'Afrique.

● **TMC,** 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé : Woody Woodpecker ; 21 h, *Etranges compagnons de lit,* de Melvin Franck ; 22 h 50, Clip'n roll.

● **RTB,** 20 h 15, Zygomaticorama ; 21 h 30, *Viens chez moi, j'habite chez une copine,* de Patrice Leconte.

● **TSR,** 20 h, Le grand raid ; 21 h 50, Regards ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, *Crime légal,* film de Cédric Herbez.

هكذا من الاصل

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 4 février

11.15 ANTIOPE 1
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.25 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Line Renaud.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Sloane, agent spécial ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi : Petite histoire de la locomotion ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 3 février) ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.10 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
19.40 Cocoricocoboy.
(Lire notre article).
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Deux hommes dans la ville.**
Film de José Giovanni.
22.15 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
« Caraïbes Transit ». Les journées cinématographiques d'Amiens où ont été diffusés des films sur les Caraïbes ; Ciné-reggae, l'influence de cette musique sur le cinéma.
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire.

Mardi 5 février

9.55 Championnat du monde de ski alpin (et à 12 h 10).
11.00 ANTIOPE 1.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Sloane, agent spécial ; 14.40, La maison de TF 1 ; 15.15, Santé sans nuages ; 16.15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16.30, Reprise : Contre-enquête (diff. le 16 janvier) ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
19.40 Emission d'expression directe, CGT et UDF.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Enigmes en vingt-six épisodes. Un jeu « remake » de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor »...
21.40 Championnats d'Europe de patinage artistique à Goteborg.
Figures libres couples.
22.35 Tintam'arts.
Emission d'Antoine Gallien.
1985 : centenaire de la mort du « plus grand poète, hélas ! », Hugo, qu'Antoine Vitez monte au théâtre. Un dossier sur l'auteur d'« Hernani », avec la participation d'Alain Decaux, Jean-François Kahn. Et les actualités de la semaine.
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.
0.05 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

Mercredi 6 février

11.15 ANTIOPE.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.25 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Variétés, feuilletons, dessins animés.
16.10 Infos-jeune (et à 18 h 25).
16.45 L'année de A à Zèbre.
Nouveau magazine du rock, du cinéma, de la mode, de la photo, du graphisme, proposé par C. Fay-Keller et C. Malaval.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
Pour remplacer les actualités régionales : un nouveau jeu Anagram, animé par l'acteur Michel Constantin.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
J.R. et Jessica découvrent qu'ils partagent les mêmes sentiments à propos du « mariage » d'Ellie et Clayton. Tant mieux !
21.30 Documentaire : dialogue pour un portrait : Roger Hanin.
Réal. D. Varenne.
Origines, formation, culture, de l'acteur Roger Hanin, metteur en scène et réalisateur du film Train d'enfer, *qui vient de sortir sur les écrans. Un portrait constitué d'interviews, de reportages, d'extraits de films et de pièces de théâtre.*
22.45 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Touitou, présentée par Sidney.
Variétés en direct de la salle Wagram, Axel Bauer, Alain Bashung ; vidéo, etc.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.55 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

ANTENNE 2

Lundi 4 février

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
9.55 Ski : championnat du monde.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
L'invité de la semaine : la célèbre et populaire chanteuse populaire portugaise : Linda de Suza.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie : *Ces stars étaient des hommes.*
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Apostrophes (diff. le 1er février).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Pac Man ; Tchaou et Grodo ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Fille de Madame Angot.
Opérette de Ch. Lecoq. Mise en scène J.-C. Brialy. Avec Ch. Château, F. Le Roux, E. Guillaume...
Cette opérette en trois actes a été jouée : pour la première fois à Bruxelles, en 1872. Cette œuvre guillerette connut, un an plus tard, un vif succès à Paris. Un classique du genre, d'un des plus brillants successeurs du divin Offenbach.
22.45 Plaisir du théâtre.
Magazine de P. Laville.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture ; Mishima *de Maurice Béjart : l'Orage de Giorgo Strehler ; Victor Hugo : Cent ans après : Fernand Lumbroso : entrepreneur.*
23.35 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

Mardi 5 février

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie : Si on se réincarnait.
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Le grand raid (diff. le 3 février).
16.35 Le journal d'un siècle.
Edition 1899 : Dreyfus condamné, puis gracié.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Les quat'z'amis ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Les dossiers de l'écran.
Émission d'Armand Jammot.
20.45 **Cinéma : Malevil.**
Film de Christian de Chalonge.
22.35 Débat : Demain la bombe, et après ?
Avec Mme Fl. d'Harcourt, député non-inscrit des Hauts-de-Seine ; M. H. Tazieff (sous réserve), secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs ; le général P. Gallois, spécialiste des affaires stratégiques ; M. M. Felden, professeur de physique nucléaire à l'université de Nancy ; le docteur F. Feulhade, cancérologue ; M. Y. Laulan, économiste et M. J. Audouze, astrophysicien.
23.35 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Mercredi 6 février

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
9.55 Ski : championnat du monde.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : les Amours des années 50.
13.45 Dessins animés : l'Empire des 5.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Pac Man...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Platine 45.
Prince, Platine Sixties, Michel Polnareff, Clip, Clip, Mourra...
18.00 Les carnets de l'aventure.
Nanga Parbat : premières images, premières pratiques de cette pratique intimiste qu'est l'ascension par un couple d'un sommet de l'Himalaya.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Le seul témoin.
De Dominique Fabre, réal. J.-P. Desagnat. Avec D. Carrel, J.-F. Garreaud, N. Calfan...
Après une fausse couche, Catherine apprend qu'elle n'aura pas d'enfants. Au bord de la dépression, elle accepte d'emmener à la campagne un petit garçon souffrant d'un manque affectif. Commence, alors, un cauchemar, un complot, dont Catherine sera la victime.
22.10 Cinéma-Cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu, C. Ventura.
Au sommaire : Arthur Penn ; Emile Couzinet ; Clint Eastwood ; Niklos Rozsa ; Jean-Luc Godard pour la sortie de son dernier film ; Greta Garbo.
23.05 Patinage artistique.
Championnat d'Europe à Goteborg en Suède.
23.40 Journal.
00.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 4 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : Police Python 357.**
Film d'Alain Corneau (cycle « Le grand frisson »).
22.40 Journal.
23.00 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Gibraltar : to be or not to be... English, un reportage de R. Gutierrez et G. Nevers.
23.50 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Contes salaces d'un écrivain américain.
23.55 Prélude à la nuit.
Etude transcendante nº 10 en fa mineur, de F. Liszt, par Myriam Birger, pianiste.

Mardi 5 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance : soirée Virginia Mayo.
d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités (1950) ; Bugs Bunny ; Eddy Mitchell annonce le premier film : à 22 h 35 Tex Avery ; réclames de l'époque ; entracte ; attraction ; Eddy Mitchell annonce le deuxième film.
20.50 **Premier film : Capitaine sans peur.**
Film de Raoul Walsh.
23.00 Journal.
23.20 **Deuxième film : la Fille du désert.**
Film de Raoul Walsh.
0.55 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk en gros plan.

Mercredi 6 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Autour de Michel Delpech.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : Fanchette.
D'O. Gaupmann et R. Martial. Avec V. Bordelet, A. Foures, A. Van Molder.
1843 dans le Berry : le médecin d'un hospice rencontre une enfant, une pauvre fillette qu'on appellera Fauchette. L'évocation d'un fait divers qui vit intervenir George Sand. Emouvant.
23.15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
La vie d'un écrivain marginal.
23.20 Prélude à la nuit.
Musique au château de Lascours : « Symphonie nº 63 en ut majeur » dite « la Roxelane », de Haydn, par l'Ensemble Alternance.

PÉRIPHÉRIE

Lundi 4 février

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, Série : Le maître du jeu ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire ; 23 h, Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 21 h, *la Ville des silences*, film de Jean Marbeuf.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Capricorne one*, de Peter Hyams.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé : jeu opéra-opérette ; 20 h 30, Théâtre wallon : On treuzinme fi.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, l'Antenne est à vous ; 23 h 30, *Pour Bonnie*, de Paule Muret.

Mardi 5 février

- RTL, 20 h, Série : V ; 21 h, Série : Le maître du jeu ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Grands cirques ; 21 h, *Sarah*, film de Brian Forbes.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, Grand écran : *1900* (1re partie), de Bernardo Bertolucci ; 0 h, Tribune économique et sociale.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Culture club.
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 15, Yalta ou le monde écartelé ; 22 h 45, Journal.

Mercredi 6 février

- RTL, 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, Série : Le maître du jeu ; 21 h 50, Journal ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 10, Concert : Rossini et Sibélius, par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 21 h, *le Jeune homme et le lion*, film de Jean Delannoy (1re partie).
- RTB, 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Propos et confidences : Marguerite Yourcenar ; 22 h 35, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Le défi ; 21 h 45, Patinage artistique ; 23 h, Journal.

Jeudi
7 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.55 Championnat du monde de ski alpin (et à 13.25).
11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.25 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14.40, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Vincennes ; 15.55, Images d'histoire.
16.25 Croque-vacances.
17.30 LA chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Série : Au nom de tous les miens.**
D'après Martin Gray et Max Gallo. Réal. R. Enrico. Avec J. Penot, M. Méril, B. Fossey...
(Lire notre article).
21.30 Les jeudis de l'information.
Emission d'information d' A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Parmi les sujets proposés cette semaine un reportage sur la pauvreté en Suisse, un mal qu'on montre du doigt.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
Pendant tout le mois de février, l'émission propose des courts métrages. Ce soir : Panique au montage, *d'Olivier Esmein, qui a obtenu le Prix TF 1 au festival d'Avoriaz en 1984.*

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie : Les aventuriers d'aujourd'hui.
14.50 Téléfilm : Willa
De C. Culver, réal. J. Darling, C. Cuzman. Avec D. Raffin, C. Gulager, D. Ladd...
Willa, serveuse d'un restaurant, mère de trois enfants, veut devenir conductrice de camion. Comment s'y prendra-t-elle ?
16.25 Magazine : Un temps pour tout. De M. Cara et A. Valentini.
Les DOM-TOM à Paris.
17.30 Dessin animé : Album.
17.45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : L'amour en héritage.
Réal. K. Connor. Avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Teddy, fille de Maggy, se destine au métier de mannequin, et devient mère. Suite de la saga sur les années folles. Une caverne d'Ali-Baba, des décors baroques un scénario bien mis en scène, des personnages stéréotypés...
21.35 **Résistances :**
Magazine de Bernard Langlois.
Au sommaire : Dossier, Sean Macbride, avec, pour illustrer les divers aspects de son action, deux reportages : Où va l'Irlande du Nord ? Amnesty International ; Les réfugiés vietnamiens à Hongkong. Avec la chanteuse Brenda Wooton.
22.55 Patinage artistique.
Championnat d'Europe à Göteborg (Suède).
23.40 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Le polar du soir : Le locataire d'en haut.
D'après W. Irish ; réal. G. Grangier ; avec B. Fresson, Juliette Mills...
Anne, propriétaire d'un petit pavillon de banlieue, abrite, chez elle un monsieur âgé faisant le commerce de livres rares. Anne cache aussi son beau-frère en cavale. Un assassinat. Une nuit de cauchemar commence pour Anne.
21.35 Journal.
22.05 **Cinéma : Trois frères**
Film de Francesco Rosi.
0.00 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk en gros plan.
0.05 Prélude à la nuit.
Musique baroque à Monaco : Sonate en sol majeur *de J.-S. Bach interprétée par J. See, R. Claire, flûtes, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Dallas ; 21 h, *Les vécés étaient fermés de l'intérieur*, de Patrice Leconte ; 22 h 25, Journal ; 22 h 35, La joie de lire.
- **TMC**, 20 h, Série : le Souffle de la guerre ; 21 h, *Contre une poignée de diamants*, film de Don Siegel.
- **RTB**, 20 h, Autant savoir : les rythmes scolaires ; 20 h 25, *la Revanche*, de Pierre Lary ; 22 h, Carrousel aux images ; 23 h 5, Emission politique.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Téléémoires ; 21 h, Portrait : Alban Berg ; 22 h, Vidéographie.
- **TSR**, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 5, Patinage artistique ; 23 h 10, Journal.

Vendredi
8 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14.45, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libres... au tourisme.
16.30 Croque-vacances.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeux : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Enrico Macias répond aux questions des téléspectateurs et de Patrick Sabatier. Autour de lui, Yves Duteil, Céline Dion, Francis Cabrel et Kim Wilde.
22.09 Championnat d'Europe de patinage artistique.
A Goteborg en Suède. Figures libres messieurs.
22.50 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le plomb et l'acier.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie : Vive les vacances.
14.50 Série : Magnum.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.10 Championnat d'Europe de patinage artistique.
16.45 Itinéraires, de Sophie Richard.
Soudan : les Shilluks.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; les Maîtres de l'Univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : Châteauvallon**
De J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman.
Tandis que l'enquête sur l'assassinat de Paul Bossis se poursuit et que Travers cherche à faire toute la lumière sur « les Sablons », Florence Berg décide de prendre la direction de *la Dépêche républicaine*. Le vieil Antonin est ravi et peut mourir tranquille...
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : l'argent et le pouvoir. Avec Rupert Cornwell (le Banquier du Vatican), *Daniel Dessert* (Argent, pouvoir et société au Grand Siècle), *Jack Dion (coauteur de* Sur la piste des grandes fortunes), *Valérie Fert* (le Pingouin), *Michel Tardieu* (l'Argent).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Place aux jeunes.**
Film de Leo McCarey (cycle Léo McCarey.)

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord.
20.35 **Vendredi : Face à la 3 : Pierre Joxe.**
Magazine d'information d'André Campana et I. Barrère.
Portrait et interview de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, député de Saône-et-Loire depuis 1973. Ce vendredi est animé par Geneviève Guicheney, Robert Nahmias et A. Campana.
21.50 **Rock : Décibels de nuit.**
La nouvelle émission de rock, concoctée à partir de reportages réalisées dans les régions : Serge Gainsbourg en tournage à Caen ; le rock à Poitiers. Une séquence sur les musiciens noirs dans la musique rock, avec Prince, Jimi Hendrix et le groupe antillais Zekle.
22.35 Journal.
23.00 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Contes et légendes d'un écrivain américain.
23.05 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : Trio pour piano, violon, violoncelle en si bémol majeur, *de F. Schubert interprété par B. Riguetto, piano, J.-J. Kantorow, violon, Arto Noras, violoncelle.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Chronique des années 30 ; 21 h, Hôtel ; 22 h, Actualité du football ; 22 h 40, Journal ; 22 h 45, *Résurrection*, de Daniel Petrie.
- **TMC**, 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *la Communion solennelle*, film de René Féret.
- **RTB**, 20 h, Au nom de la loi ; 21 h, Ciné-club de minuit : *les Cinq Derniers Jours*, de Percy Adlon.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Contacts ; 20 h 5, Billet de faveur : Madame Sans-gêne.
- **TSR**, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, Mariages blues ; 22 h 10, Patinage artistique ; 23 h 20, Journal.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 9 février

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (dif. le 7 fév.) : 10.45 Challenges ; 10.45 Cinq jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.45 Couleurs de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; tiercé ; 16.15 Temps X : 17.05 Série : Merci Sylvestre ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Louloute.
(En direct du théâtre des Nouveautés.)
de Jean Barbier, mise en scène F. Joffo, avec J. M. Proslier, Y. Clech, M. Modo...
22.35 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
0.10 Journal.
0.30 Ouvert la nuit.
A. Hitchcock présente : *Instinct de survie* ; Extérieur nuit.

Dimanche 10 février

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi presse (avec Pierre Bérégovoy) ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche et tiercé ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : le vent d'Australie ; 19.00 7 sur 7, magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Danton.
Film d'Andrzej Wajda.
22.50 Sports dimanche soir.
Actualité sportive du week-end, par Jean-Michel Leulliot.
23.40 Journal.
24.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

Samedi 9 février

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Terre des bêtes : le retour du loup. 15.25 Les jeux du stade ; 17.30 Récré A 2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
de Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 10 février

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Simon et Simon ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les brigades du Tigre ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Clémence Aletti ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : Le grand raid.
21.35 Série : Pour le meilleur ou pour le pire.
(Lire notre article.)
22.30 Concert magazine *(en simultané sur France Musique).*
Emission d'Eve Ruggieri.
Le 2e concerto pour piano et orchestre de Saint-Saens, interprété par la jeune et brillante pianiste française Brigitte Engerer, accompagnée par l'orchestre de Paris, placé sous la direction de Riccardo Chailly.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

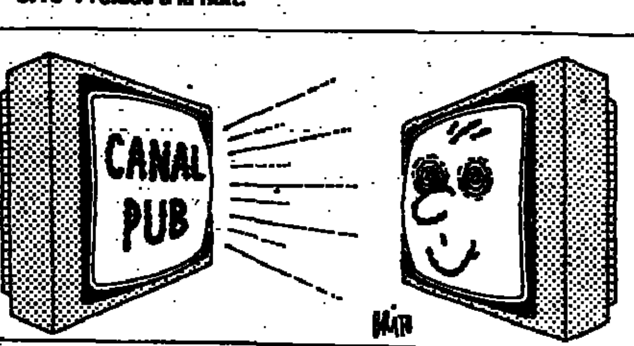
FRANCE RÉGIONS 3

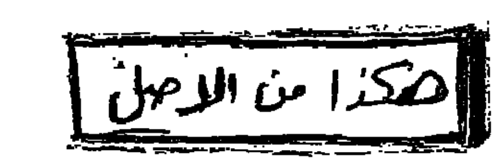
Samedi 9 février

12.30 Les pieds sur terre ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Libertés 3 ; 17.30 Emissions régionales.
20.04 Le Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.30 Prélude à la nuit.

Dimanche 10 février

9.00 Inspecteur Gadget ; 9.35 Disney Channel ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 16.40) ; 15.15 Théâtre : Kean (II), de J.-P. Sartre ; 18.00 Emissions pour la jeunesse ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Architecture et géographie sacrée.
Delphes, nombril du monde grec. Série de Paul Barba-Negra.
21.30 Aspect du court-métrage français.
Le diable au cœur, de Laurent Louchet ; *Chagrin d'amour*, de Guy Pinon.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Citadelle du silence.
Film de Marcel l'Herbier (cycle Marcel L'Herbier).
0.10 Prélude à la nuit.







A Écouter

Stravinski, toujours

Après une semaine débordante d'actualité – MIDEM cannois ayant une fois de plus obligé, – France-Musique retrouve ses studios parisiens (et le train-train si l'on ose dire). Mais la routine du « Matin des musiciens » se fait de moins en moins routinière depuis que les responsables de la chaîne ont décidé de confier ces longues tranches quotidiennes à des musicologues pour le moins costauds. C'est ainsi qu'André Boucourechliev, qui propose les « Miroirs de Stravinski » : si l'on a lu la somme que ce compositeur a publiée chez Fayard fin 1982, on devine qu'il est l'un des mieux placés pour évoquer au micro l'ensemble de l'œuvre du génie qui annonça toutes les recherches contemporaines. Ayant plus qu'analysé l'énigme Stravinski, Boucourechliev met à plat et tente de saisir, à travers les mutations de style, les constantes stravinskiennes, les correspondances entre des morceaux que tout semble à première écoute opposer. Confrontation loin de tout respect thuriféraire, telle « mise en tranches » du monument permettra aussi de réentendre comment Igor s'inspirait de Machaut, de Gesualdo, de Mozart, etc. Et pourquoi aujourd'hui des gens comme Luciano Berio transmettant l'héritage du plus grand renverseur de certitudes du vingtième siècle. Etant bien entendu que nous sommes déjà passés au vingt et unième siècle.

M. L. B.

● Le Matin des musiciens : *Miroirs de Stravinski* du lundi 4 au vendredi 8 février, 9 h à 12 h.

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre

De tout un peu et un peu de tout en commençant par le « Goût du jour » où, chaque petit matin de la semaine, Eve Couturier et Pierre-Charles Dominique, spécialiste d'écologie au CNRS, proposeront un « Vol au-dessus de la forêt tropicale » (celle de la Guyane française) soit une étude de « l'interaction des chauves-souris disséminatrices de graines et des arbres de la forêt guyanaise » (sic). Au même programme Hubert Juin raconte la vie de Louise Michel, la vierge rouge des communards, qui fut l'une des premières à prendre fait et cause pour les Canaques, du fait de sa déportation en Nouvelle-Calédonie en 1871.

Marie-Berthe Servier, de son côté, pour les « Chemins de la connaissance » parle de l'aventure de l'acquisition du langage : où l'on saura que le cerveau humain façonné par la parole n'est mature qu'à l'âge de quarante-deux ans – et d'où viennent certaines anomalies comme la dyslexie, le bégaiement, la schizophrénie. Du bouche à oreille vraiment. « Les Nuits magnétiques » se mettent à l'heure des journées de musique arabe à Nanterre où Didier Cahen et Jean Couturier baladent leurs micros de curieux patentés. « La Voix du silence » du samedi sera celle de l'Iran d'aujourd'hui décrit par Antoine Spire en compagnie de témoins pour le moins échaudés par le khomeinisme et de comédiens qui liront des textes persans classiques et contemporains. On se rendra juste ensuite en Afghanistan sur les pas de l'ethnologue Bernard Dupaigne qui a traversé le pays (2 000 kilomètres à pied, à moto, en camion et surtout à cheval) pour distribuer des aides : « Un éventail sous les bombes. » Mais l'événement, ou du moins ce qui s'annonce comme tel c'est que France-Culture émet désormais 24 heures sur 24 comme sa sœur France-Musique. A cette occasion et pour lancer la machine, l'irremplaçable Philippe Caloni propose une visite de nuit de la Bibliothèque nationale en direct de l'auguste institution de la rue de Richelieu.

M. LA BARDONNIE.

● « Le Goût du jour », du 4 au 8 février, 7 heures ; « les Chemins de la connaissance », du 4 au 8, 10 h 50 ; « les Nuits magnétiques », lundi 4 et mardi 5, 22 h 30 ; « la Voix du silence », l'Iran samedi 2, 8 h 30 ; « Un éventail sous les bombes », samedi 2, 10 h 50 ; « Nuit exceptionnelle en direct de la Bibliothèque nationale », vendredi 8 février 20 h 30. *France-Culture.*

RMC

Après RTL, Radio bleue et Europe 1, nous publions cette semaine la grille des programmes de RMC.

DU LUNDI AU VENDREDI :

Informations toutes les demi-heures de 5 h à 8 h.
5 h José Sacré ; 5 h 15 Courses (et à 6 h 45) ; 5 h 35 Enigme ; 6 h 10 l'Air du temps (et à 6 h 50 et 7 h 50) ; 6 h 25 Campagne ; 6 h 57 Horoscope (et à 8 h 55) ; 7 h 20 Jeu : Télé-cinéma ; 8 h Journal : revue de presse et invité ; 8 h 30 Jean-Pierre Foucault : jeux, musique, cuisine ; 9 h Journal ; 11 h Carole Chabrier : puzzle et super-puzzle ; 12 h Hubert : les champions ; 13 h Journal : 13 h 15 Bourse ; 13 h 25 Georges Walter : 13 h 30 Larsen : musique, jeux, conseils ; 16 h, Jacques Pessis : le Salon extraordinaire ; 17 h Patrick Roy : hit-parade ; 18 h P. Roy et Dick Rivers : l'âge d'or des tubes ; 18 h 30 Journal ; 18 h 45 (le vendredi uniquement) : Forum sports ; 19 h Marie-Pierre Beaud : Juke-Box, Travelling, initiation à l'informatique ; 21 h Billie Bravo : Flic et voyous ; 22 h 30 Journal ; 22 h 40 Les premiers de RMC ; 23 h (les mardis et vendredis) Sports.

SAMEDI : Informations toutes les demi-heures de 5 h à 8 h.
5 h Christian Poncet ; 6 h 50 L'air du temps (et à 7 h 50) ; 6 h 57 Horoscope (et à 8 h 55) ; 8 h 15 Gilles Brinon : Positif ; 8 h 30 Revue de presse hebdomadaire ; 8 h 35 Sportez-vous bien ; 9 h Michel Cotet : Double chance, Mieux-vivre avec RMC, Puzzle et super-puzzle ; 12 h L'actualité cinématographique de la semaine ; 13 h Journal ; 13 h 30 Frédéric Gérard : Cherchez le disque, Service compris, La boule au plafond ; 16 h Françoise Hardy : Entre les lignes, entre les signes ; 17 h Yves Carra : Nouveautés du disque ; 18 h RMC santé ; 18 h 30 Journal ; 18 h 50 Tiercé ; 19 h Brigitte Poncin : Musiques, Gens, Idées ; 21 h Gabriel Boudane : Hit des clubs (à 22 h 30 Journal).

DIMANCHE : Informations toutes les demi-heures de 5 h à 8 h.
5 h Christian Poncet ; 6 h 57 Horoscope (et à 8 h 55) ; 8 h 15 Eglise d'aujourd'hui ; 8 h 30 Sportez-vous bien ; 9 h Michel Cotet : Disco-crochet, Le million, L'âge d'or des tubes ; 12 h 30 Forum ; 13 h Journal ; 13 h 15 L'invité du Forum répond aux auditeurs ; 13 h 30 Frédéric Gérard : Cherchez le disque, La boule au plafond ; 16 h Gabriel Boudena : Hit-Parade ; 18 h 30 Journal et Sports ; 19 h Points forts du Forum ; 19 h 15 Collections ; 20 h Psycho-test ; 21 h Michel Pado : Le monde du jazz ; 22 h 30 Liliane Rose : Musique.

Radio France Internationale

Parmi les magazines signalons :

● **Carrefour** (magazine de l'actualité politique et culturelle à 14 h 15), lundi 4 février : la bionique, sur l'exposition du jardin des Plantes ; mercredi 6 : la Thaïlande, 300e anniversaire des relations franco-thaïlandaises ; jeudi 7 : carrefour économique (mensuel économique) ; vendredi 8 : médecine.

● **Interlignes** (magazine littéraire), samedi 9 février à 10 h : informations littéraires, Max Gallo pour son livre sur Jean Jaurès ; portrait de Jeanne Bourin : Jean-Claude Brialy parle de Sacha Guitry et François Truffaut ; les éditions Pierre Horay par Sylvie Horay.

● **Arc en ciel**, vendredi 8 février à 20 h 45 : la mode « Chébran ».

● **Hexagone**, du lundi au vendredi à 13 h 45 ; mardi 5 février : avec Vivien Sauvage ; mercredi 6 : portrait de Julien Clerc ; jeudi 7 : avec Popeck ; vendredi 8 : les maisons qui chantent ou les cabarets parisiens.

France-Culture

SAMEDI 2 FÉVRIER

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : L'histoire de l'armée allemande de J. Benoist-Mechin.
8.30 Voix du silence : L'Iran.
9.05 Matinée du monde contemporain : La France en 2015.
10.30 Musique : La mémoire en chantant.
10.50 Grand angle : Un éventail sous les bombes, itinéraire de B. Dupaigne en Afghanistan.
12.00 Panorama. Littérature à l'ombre du polar ; les films de la semaine ; Tombé dans le Pano ; la musique classique arabe.
14.00 Joseph L. Mankiewicz... ou la parole et l'image.
15.30 Le bon plaisir de... Michel Tournier.
19.20 Passage du témoin, Maxwell Stern conseiller d'entreprises reçoit Michel Perez.
20.00 Musique : Musique fatale, les femmes peintres, musiciennes, écrivains... La création par rapport à l'accouchement et à la naissance.
20.30 Série noire : Saccage à Cannes, de R. Vallet avec A. Falcon, V. Grass Martin...
22.10 Démarches. Avec F. Dupuigrenet que présente « Baron-Bagge ».
22.30 Musique : Dhruped en duo, les Frères Dagar.
0.00 Le rendez-vous de minuit.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous.
7.45 Dits et récits : Voyage au pays des arbres.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à Neuilly.
11.00 Histoire du futur.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Les jeunes Canadiens.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Série noire : « le pigeon du faubourg », de J. Amila.
16.24 La tasse de thé : rencontre avec C. Rochefort ; à 17 h 45, Histoire-actualité : pourquoi la violence en Corse.
19.10 Le cinéma des cinéastes : Comment produire des films aujourd'hui.
20.00 Musique : « Passions opus 9 » par N. Simsolo.
20.30 Atelier de création radiophonique : Roger Blin.
22.30 Musique : Les tournois du royaume de la musique.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 4 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Les humanistes rhénans (à 10 h 50 : Le vrai père, c'est le langage).
9.05 Les lundis de l'histoire : le Moyen Age et la Bible.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : L'aménagement du temps scolaire.
11.30 Feuilleton : Tristan et Iseut.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « la Mémoire du fleuve », de Ch. Dedet.
14.30 Les horizons du possible.
15.30 Les arts et les gens : Mises au point ; à 16 heures, Périscope ; à 16 h 20, Enquête : le peintre Gérard Schneider.
17.10 Ile-de-France : Chef-lieu Paris.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : La dynamique de la Terre.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ch. Ivaldi.
20.30 Série noire : Pour venger pépère, de ADG, avec A. Courseaux, B. Fresson, H. Virlojeux...
21.45 Musique : Latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours. Festival des musiques arabes au Théâtre des Amandiers à Nanterre.

MARDI 5 FÉVRIER

6.00 Du côté de Manosque.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les humanistes rhénans (et à 10 h 50 : le vrai père, c'est le langage).
9.05 La matinée des autres : Les femmes de Molène.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : adolescence, rupture, devenir ; 11 h 30 Feuilleton : « Tristan et Iseut ».
12.00 Panorama.
12.45 Club de la presse.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « la Création du monde », de Miguel Torga.
14.30 Les cabines de bain, de Monique Lange.
15.30 Les mardis du théâtre : Panoplie panoptique.
17.10 Le pays d'ici. En direct de Nantes.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : Profession spationaute.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ch. Ivaldi.
20.30 Pour ainsi dire : Poésie.
21.00 Entretiens avec Tapiès.
21.30 Musique : Diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques : Oum Kalsoum.
0.00 Le rendez-vous de minuit.

MERCREDI 6 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les humanistes rhénans (et à 10 h 50 : le vrai père, c'est le langage).
9.05 Matinée : La science et les hommes. La physique des transitions et les différents états de la matière.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : A propos des nouvelles collections aux éditions Ecole des loisirs et Flammarion Père Castor.
11.30 Feuilleton : Tristan et Iseut.
12.00 Panorama.
12.45 Avant-première : Farid Paya et « l'Opéra nomade ».
14.00 Un livre, des voix : « Quartier perdu », de Patrick Modiano.
14.30 Passage du témoin, Maxwell Stern par Thomas Ferenczi (rediff.).
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire, spécial Victor Hugo.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Nantes.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : Génétique, vieillissement et perspective de la génétique.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ch. Ivaldi.
20.30 Antipodes : Rencontres avec Roberto Juarroz à Paris.
21.30 Musique : Pulsations, Antigma, Antidogma.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps.
0.00 Le rendez-vous de minuit.

JEUDI 7 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les humanistes rhénans (et à 10 h 50 : le vinaigre c'est le langage).
9.05 Les Matinées : une vie, une œuvre : Bachelard, ou une enfance parmi les eaux.
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : L'informatique à l'école.
11.30 Feuilleton : Tristan et Iseut.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : M. Milshtein.
14.00 Un livre, des voix : La passion indonésienne.
14.30 Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions : avec le linguiste R. Jakobson.
15.00 Dérives : La Jérusalem céleste et la Jérusalem terrestre.
15.30 Musique : Balzac et Massimilla Doni.
17.00 Textes.
17.10 Le pays d'ici.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine, par les professeurs Jean Bernard et J.-Louis Binnet.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ch. Ivaldi.
20.30 Maisons, de Jürgen Becker.
21.30 Musique : Libre, parcours, voix.
22.30 Nuits magnétiques : Plastique.
0.00 Le rendez-vous de minuit.

VENDREDI 8 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les humanistes rhénans (et à 10 h 50, le vrai père c'est le langage).
9.05 Matinée du temps qui change : Faut-il réformer le système monétaire international ?
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : Tristan et Iseut.
12.00 Panorama.
13.40 On commence : Les classiques relus.
14.00 Un livre, des voix : « Chez Louise », de Pierre Charras.
14.30 Sélection prix Italia : La composition de calcul.
15.30 L'échappée belle : Des médecins au long cours.
17.10 Le pays d'ici : En direct de Nantes.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ch. Ivaldi.
20.30 Emission spéciale, en direct de la Bibliothèque nationale.

France-Musique

SAMEDI 2 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Dittersdorf, A. Gabrieli, Bruch, Massenet, Rosenberg.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Manifestes médiévaux.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « Demophon », de L. Cherubini.
16.00 Désaccord parfait : débat autour de Robert Schumann ; à 17 h, concert : œuvres de Schumann, interprétées par C. Lavoix, piano, J. Di Donato, clarinette, B. Pasquier, alto.
19.05 Les cinglés du music-hall fêtent leur huit centième émission.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Métaphonie », de Casanova, Concerto pour deux pianos et orchestre, de Poulenc, Symphonie en ut majeur, de P. Dukas, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard, sol. E. Exerjean, P. Corre, pianos.
23.00 Les soirées de France-Musique : Club des archives ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Haendel, Strauss, Ketelbey, Gelzner, Rossini...
9.05 Cantate : de Johann Ludwig Bach.
10.00 Gustav Mahler à Vienne : la saison 1903-1904.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme proposé en disques compacts : Stravinski, Chopin, Debussy, Mozart, Ravel.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Musique et Espace, chant grégoriens.
19.05 Jazz vivant : le grand orchestre de Gil Evans.
20.04 Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Agrippina, ouverture de Haendel, « Symphonie nº 45 en fa dièse mineur », de Haydn, « Danse sacrée et danse profane pour harpe et orchestre », de Debussy, « Livre pour orchestre », de Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. J. Krenz, soliste D. Kehlenbach, harpe.
22.20 Les soirées de France-Musique : à 23 h 5, Ex Libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 4 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : miroirs de Stravinski.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton le Jazz en France.
12.30 Concert : œuvres de Onslow, Strauss, Tchaïkovski, par le Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France.
14.02 Repères contemporain : Jacques Chailley.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'art de la méthode, œuvres de Hotteterre, D. Gaultier, Purcell, Couperin, Haendel, Rameau, J.-S. Bach, J.-P. Bach...
18.02 Musique légère.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.15 Le temple de la gloire.
20.04 Avant concert.
20.30 Concert (en direct de l'Auditorium de la RAI de Turin) : « Sinfonias nº 1 en la majeur, nº 2 en sol majeur, nº 3 en la mineur, nº 4 en ré majeur, nº 11 en ut majeur, nº 16 en la majeur, nº 14 en sol majeur » et « Serenata, contesa delle stagioni, pour solistes, chœurs et orchestre », de Scarlatti, par les Chœurs et l'Orchestre de chambre de la RAI de Turin, dir. B. Martinotti, sol. P. Pace, soprano, M. Matsumoto, soprano, H. Mueller-Molinari, mezzo, et K. Zennaro, ténor.
23.00 Les soirées de France-Musique : les chanteurs de demain, œuvres de Bellini, Donizetti, Berlioz, Gounod.

MARDI 5 FÉVRIER

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Miroirs de Stravinsky.
12.05 Le temps du jazz : le jazz en France (1942).
12.30 Concert (donné le 23 mars à la Philharmonie de Berlin) : œuvres de Brahms, Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Berlin.
14.02 Repères contemporains : J. Schwarz.
14.30 Les enfants d'Orphée : espace pour un appel.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'Art de la méthode, œuvres de Clémenti, Kuhlau, Cramer, Mozart, Beethoven...
18.02 Acousmathèque : œuvres de Dubedout, Messiaen.
20.04 Avant-concert : Schubert.
20.30 Concert (donné au Grand Auditorium le 31 janvier 1985) : « Consolations », « Etudes d'exécution transcendante », de Liszt, « Fantaisie en ut majeur », de Schubert et « Six Lieder », de Schubert et Liszt, par Jorge Bolet, au piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 6 FÉVRIER

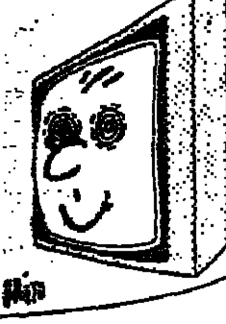
2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Miroirs de Stravinsky.
12.05 Le temps du jazz : Le jazz en France (1942).
12.30 Concert (échanges internationaux) : Rossini, Martinu, Paganini, Liszt, par le duo de la Philharmonie de Berlin.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 Les après-midi de France-Musique : L'art de la méthode. Œuvres de Czerny, Weber, Mendelssohn, Hiller, Schumann...
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales. Magazine de la musique contemporaine.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct des Champs-Elysées) : « le Tricorne », extraits : trois danses ; « Nuits dans les jardins d'Espagne » pour piano et orchestre, de Manuel de Falla ; « Iberia », de Debussy ; Rhapsodie espagnole de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. N. Freire, au piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Nocturnes, œuvres de Mozart, Boccherini, Mozart, Schubert.

JEUDI 7 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Miroirs de Stravinski.
12.05 Le temps du jazz : le jazz en France (1942).
12.30 Concert : (donné le 5 mai en l'église Saint-Matthieu) : œuvres de Mendelssohn, Brahms, Nicolai, Thomas, Martin par le Kolner Kantorei.
14.02 Repères contemporains : œuvres d'Almuro, Ferreya, Khaledji.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'art de la méthode, œuvres de Rossini, Liszt, Brahms, Reger.
18.02 Côté jardin.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.00 Concert (en direct du Grand Théâtre de Genève) : « Tristan et Isolde », de Richard Wagner, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein, sol. J. Blinkhof, Tristan, H. Tschammer, le roi Marke, J. Martin, Isolde, H. Becht, Kurwenal, I. Remanyi, Melot, H. Schwarz, Brangane.
0.00 Les soirées de France-Musique : Nocturnes, œuvres de Mozart.

VENDREDI 8 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Miroirs de Stravinski.
12.05 Le temps du jazz : le jazz en France (1942).
12.30 Concert (donné le 7 octobre à la Friedenkirche) : œuvres de Mozart, Verdi, par l'Orchestre du Festival de Ludwigsburg et le Madrigalchor de Stuttgart.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Verveine-scotch, devant Monsieur le maire, œuvres de Mozart, Stravinski, Rameau...
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre. Magazine des musiques traditionnelles.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue. Magazine de musique ancienne.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 16 décembre 1983 au Grand Auditorium) : Symphonie nº 3, op. 11, d'Albéric Magnard, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche et le « Boléro », de Maurice Ravel.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles, œuvres de Mozart, Duparc, Chabrier, Roussel, Koechlin ; à 0 h, musique traditionnelle : la vraie musique des tziganes de Hongrie.





échecs

N° 1110

Trafalgar square

(XXVIe Olympiades de Thessalonique, 1984)

Blancs : M. SUBA (Roumanie)
Noirs : L. PORTISCH (Hongrie)

Début anglais

1. ç4	é5	12. Fg5 (i)	Dç7
2. Cf3	Cf6	13. é3	Fé6
3. Cç3	Cç6	14. Dd2	Da5! (j)
4. d4 (a)	éxd4	15. Fh4	g5!
5. Cxd4 (b)	é6 (c)	16. Fg3	Tf-d8 (k)
6. Cd-b5 (d)	d5 (é)	17. Dç2	Fxç3+! (l)
7. çxd5 (f)	Cxd5	18. bxç3 (m)	Cb4! (n)
8. Cxd5	éxd5	19. Db4 (o)	Cxa2 (p)
9. Dxd5	Fb4+ (g)	20. Db4 (q)	Td1+!! (r)
10. Fd2	Dé7	21. abandon (s)	
11. Cç3 (h)	0-0)		

NOTES

a) Le « système des 4 C » de la « Partie anglaise » dans lequel les Blancs peuvent essayer d'exploiter leur temps de plus par 4. d4 ou par 4. g3 ou 4. é4 ou 4. b3.

b) Les Blancs ont déjà un avantage d'espace qui peut augmenter après l'avance é2-é4.

c) Après 5..., d5 ; 6. çxd5, Cxd5 ; 7. Cxç6, bxç6 ; 8. Fd2, Cxç3 ; 9. Fxç3, Dxd1+ ; 10. Txd1 les Blancs ont une meilleure fin de partie (Portisch-Donner, Amsterdam, 1969) ; après 5..., g6 ; 6. é4, Cxd4 ; 7. Dxd4, d6 ; 8. Fé3, Fg7 ; 9. f3, 0-0 ; 10. Dd2 les Blancs sont entrés dans une bonne variante du « schéma Maroczy » de la « Défense sicilienne » ; après 5..., Cxd4 ; 6. Dxd4, g6 ; 7. Fg5, Fg7 ; 8. Cd5, 0-0 ; 9. Fxf6, éxf6 ; 10. Dd2 les Blancs ont un net avantage de position (Gheorghiu-Matulovic, Skopje, 1968). Le but de 5..., é6 est de mettre en jeu F-R en b4 et d'obtenir ainsi du contre jeu au centre.

d) ou 6. g3 ; 6. é3. A noter la partie amusante Eingorn-Georgiev (Lvov, 1984) après 6. g3, Db6 ; 7. Cb3, Fb4 ; 8. Fg2, Da6 ; 9. ç5, b6 ; 10. 0-0, bxç5 ; 11. Fé3, d5 ; 12. Cxç5, Da5 ; 13. Cç3-a4, Db5 ; 14. a3, Fa5 ; 15. b4, Fd8 ; 16. Cç3, Db8 ; 17. Da4!, Fd7 ; 18. Cxd7, Rxd7 ; 19. b5, Ca5 ; 20. b6+, Cç6 ; 21. bxa7, Txa7 ; 22. Fxa7, Dxa7 ; 23. Dxa7, Cxa7 ; 24. Tf-b1, Fç7 ; 25. Tb7, Ta8 ; 26. Tç1, Cç6 ; 27. Cb5, Tç8 ; 28. é4!, dxé4 ; 29. Td1+, Cd5 ; 30. Txd5+, éxd5 ; 31 Fh3+, abandon. Le coup du texte empêche en principe l'avance d7-d5 tout en essayant d'utiliser la faiblesse de la case d6.

é) Mais Portisch qui a, depuis sa partie contre Korchnoi en 1983 à Bad Kissingen, analysé les conséquences de l'avance 6..., d5, longtemps considérée par les théoriciens comme faible et douteuse en raison de la réplique 7. Ff4, *n'hésite pas à rejouer cette suite.* La variante classique 6..., Fb4 ; 7. Ff4, 0-0 ; 8. Fd6, Fxd6 ; 9. Cxd6, Da5 ; 10. é3, a6 ; 11. Fé2 donne sans aucun doute aux Blancs un avantage positionnel.

f) Ff4 a perdu de sa force de réfutation depuis les parties Timman-Gligoric (1984) et Karpov-Polugaievsky (1984), après 7..., é5 ; 8. çxd5, éxf4 ; 9. dxç6, bxç6 ; 10. Dxd8+, *Rxd8 ; 11. Cd4,* Fd7 ; 12. g3, fxg3! ; 13. hxg3, Fb4 ou 11. Td1+, Fd7 ; 12. Cd6, Fxd6 ; 13. Txd6, Tb8! avec égalité. Aussi les Blancs décident-ils d'accepter le sacrifice de pion, continuation qui passe cependant pour donner un jeu actif aux Noirs.

g) Naturellement si 9..., *Dxd5?* ; 10. Cç7+. La suite 9..., Fb4+ semble plus forte que 9..., Fé6.

h) Une retraite nécessaire. Si 11. é3, Fé6 et la D doit quitter la surveillance du Fd2 ; 12. Df3, Fxd2+ ; 13. Rxd2 et les Blancs sont perdus (13..., Db4+).

i) Si *12. g3, Td8 ; 13. Dh5,* Cd4 ; 14. Tç1, g6! menaçant 15..., Cf3+.

j) Les Noirs gagneraient rapidement s'ils pouvaient jouer Tf-d8 ; d'où cette attaque précise par la D du Fg5.

k) Et maintenant le dispositif des forces noires est en place.

l) Bien des joueurs auraient renforcé la pression par des coups comme Ta-ç8 ou Ff5.

m) Si 18. Dxç3, Cb4! (une pointe terrible) ; 19. Fç7 (ou 19. Tç1, Ta-ç8). Cç2+ ; 20. Ré2, Db5+ ; 21. Rf3, Df5+ et les Noirs gagnent.

n) Une entrée décisive.

o) Que faire ? Si 19. çxb4, Dxb4+ ; 20. *Ré2,* Fç4+ ; 21. Rf3, g4+, etc.

p) Et maintenant les Noirs ont récupéré leur pion sacrifié au sixième coup et menacent de gagner en un coup par 20..., Dxç3+.

q) Si 20. Dç2, Ta-ç8 ; si 20. Fé5, Cxç3! ; 21. Txa5, Td1 mat. Les Blancs *défendent* maintenant leur pion ç3 comme ils le peuvent, spéculant sur le clouage : si 20..., Cxb4 ; 21. Txa5 avec la suite 21..., Cç2+ ; 22. Ré2, g4 ; 23. Tç5 qui les laisse encore respirer quelque temps.

r) Mais surgit ce coup de Trafalgar extrêmement brillant.

s) Si 21. Rxd1, Cxç3+ avec gain de la D ; si 21. Ré2, Dxb4 ; 22. çxb4, Txa1 avec gain de la T ; si 21. Txd1, Cxb4.

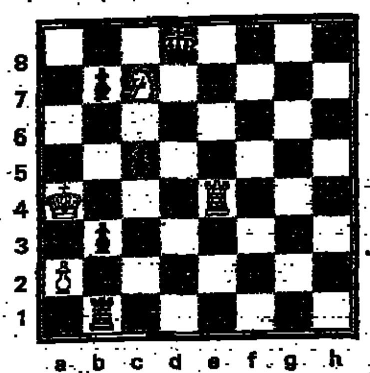
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1109
S. Kaminer, 1925

(Blancs : Rf2, Tç1, Fb7, Pg2 et h3. Noirs : Rg8, Td4, Cd5, Ph6, h7.)

Tç4!, Td2+ ; 2. Ré1, Td3 ; 3. Ré2, Té3+ ; 4. Rd2, Té5 ; 5. Té4!, Txé4 ; 6. Fxd5+ ou bien 5..., Tg5 ; 6. Tg4, Txg4 ; 7. Fxd5+ et 8. hxg4 ou encore 5..., Tf5 ; 6. g4, Tg5 ; 7. h4. Si 1..., Tf4+ ; 2. Rg1, Tf5 ; 3. g4, Tg5 ; 4. h4, Té5 ; 5. Té4!

ÉTUDE

I. KRALIN
(1983)



BLANCS (4) : Ra4, Té4, Cç7, Pa2.

NOIRS (5) : Rd8, Tb1, Pb3, b7, ç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1108

L'éclatement du mort

Même sans regarder les quatre jeux, un expert (en Est) doit trouver ici la défense mortelle :

♠ V 5
♡ R D V 8 7
◇ D V 4 2
♣ A R

Ouest		Est
♠ R 9 8 6 4 3 ♡ 10 3 2 ◇ 5 3 ♣ 7 6	N / O E / S	♠ A 10 ♡ 9 6 5 ◇ A R 10 8 ♣ 5 4 3 2

♠ D 7 2
♡ A 4
◇ 9 7 6
♣ D V 10 9 8

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ♡	passe	1 SA
passe	2 SA	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique, Est a pris avec l'As de Pique, sur lequel Sud a fourni le 2. Est a continué avec le 10 de Pique et Sud a fourni le 7. Ouest a pris avec le Roi et il a contre-attaqué le 5 de Carreau pour le Valet du mort. *Comment Est a-t-il fait chuter* TROIS SANS ATOUT?

Réponse :

En répondant 1 SA au premier tour, puis 3 SA sur 2 SA au deuxième tour, Sud a montré une main d'environ 9 points. Or on sait qu'il a la Dame de Pique puisque Ouest a pris avec le Roi de Pique ; d'autre part il a nécessairement l'As de Cœur, la Dame de Trèfle et aussi le Valet de Trèfle. Avec un Pique, cinq Cœurs et au moins trois Trèfles, le déclarant a donc largement le nombre de levées requises pour son contrat sauf si... *son As de Cœur est second !* En effet, il suffit alors de jouer Cœur pour faire éclater ses communications et l'empêcher d'utiliser à la fois les Cœurs et les Trèfles !

Après avoir pris le Valet de Carreau avec le Roi, Est a contre-attaqué *le 5 de Cœur.* Le déclarant a pris avec le Valet de Cœur, puis il a tiré l'As et le Roi de Trèfle, et il a pris la main avec l'As de Cœur pour faire ses trois Trèfles maîtres ; enfin, il a joué Carreau en espérant que Ouest aurait l'As, mais il n'a pu empêcher la défense de faire deux Piques et trois Carreaux...

Astucieuse précaution

Comment se protéger contre une coupe adverse ? Un peu d'astuce *peut compléter* la meilleure des techniques.

♠ 10 5
♡ A D 10
◇ R V 8 7 6
♣ D 9 5

Ouest		Est
♠ A V 7 4 ♡ R 7 3 ◇ D 10 4 3 2 ♣ 4	N / O E / S	♠ R 8 6 3 2 ♡ 4 ◇ A 9 5 ♣ 10 8 7 3

♠ *D 9*
♡ V 9 8 6 5 2
◇ – – –
♣ A R V 6 2

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Girard	Manfield	Cohen	Woolsey
–	–	Passe	1 ♡
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle (singleton), *comment Woolsey, en Sud, a-t-il joué* pour essayer de gagner QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

Il peut paraître étonnant que Sud n'annonce pas les Trèfles au second tour. Mais un changement de couleur au palier de trois (« 3 Trèfles » sur « 2 Carreaux ») aurait montré une main plus forte, car l'enchère serait forcing.

COURRIER DES LECTEURS

« Qu'appelle-t-on un splinter ? » demande J. Dulac. C'est une convention qui est aujourd'hui courante, surtout en Amérique. Elle consiste à faire un saut anormal au palier de quatre dans une nouvelle couleur pour indiquer un fort soutien dans la couleur du partenaire et *un singleton dans la couleur du saut.*

Ex. : N : Pique – S : 4 Trèfles (fit à Pique et singleton Trèfle) ou N : 1 Trèfle – S : 1 Cœur – N : 4 Carreaux (belle ouverture avec fit à Cœur et singleton à Carreau).

Cette convention, qui donne un renseignement précis sur la distribution, est sans danger, car le partenaire ne risque pas de passer étant donné le caractère insolite de l'enchère, et il lui est alors facile de se rappeler la convention.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 208

Au pied du mur

LA ROCHELLE, 1er décembre 1984. Tournois à la maison de quartier du Prieuré le jeudi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les *rangées horizontales sont désignées* par une lettre de A à *0 ; les colonnes* par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ANORSTU			
2	AALMQU ?	TOURNAS	H 4	66
3	EEFGINN	LAQUAM(E)S	10 A	71
4	DEIISSU	FEIGNENT	4 A	82
5	AADEEFL	RÉDUISIS	7 H	61
6	ADE+CELU	FELA	8 L	52
7	D+EEINOS	CALQUÉE	C 7	40
8	DGINOS?	INONDÉES (a)	E 1	68
9	EIIRSTV	G(U)IDIONS	1 A	149
10	ACLLPUX	VISITER	14 A	91
11	CLP+EHOT	AULX	15 G	41
12	O+AAMORR	CHEPTEL (b)	12 A	34
13	AOR+IMTY	FORMA	A 4	27
14	IOTR+AER	MAYA (c)	9 G	30
15	EENORTU	EROTISERA (d)	M 2	70
16	EHPTVWZ	ENROUENT	2 D	73
17	TVWZ+BEK	HEP	N 10	29
18	EBVWZ+BJ	TEK	G D	32
		ZEBU	K 4	30
				1 046

C'est un lieu commun de prétendre que les scrabbleurs sont experts en orthographe, que les doublements de consonnes, les accords, les transitivités n'ont pas de secret pour eux. Ils vont maintenant pouvoir le prouver en participant au Championnat de France d'orthographe organisé par Bernard Pivot (la Fédération française de Scrabble offrira, de son côté, un séjour au Festival de Vichy 1986 au licencié FFSc qui aura obtenu le meilleur résultat). Voici une petite dictée d'entraînement composée naguère pour le lancement du dictionnaire Toute l'orthographe pratique *(Nathan).*

Un vieux ménage

Elle est dentellière et, tout heureuse, aime travailler sous les lauriers-tins du jardin où piaillent les oiseaux. Autour de ses cheveux frisottants, tout rubanés et enrubannés de dentelles entrouvertes en Fibranne et en Nylon, volettent les jolis élytres de hannetons brun-jaune irascibles.

Tout émue, elle nous raconte qu'elle a connu son mari alors qu'elle allait dans un tilbury tiré par deux juments baies croisant son break aux deux chevaux pie. Elle rapportait des campanules amarante fanées et lui, des girolles et des cèpes marron cueillis sous des chênes-lièges attaqués par des termites affamés. Tout de suite ils s'étaient plu et, dans l'automne ensoleillé, ce fut un grand mariage dont les journaux se sont fait l'écho. Ils s'étaient même vu décerner le Prix du couple le plus réussi. Son mari, grand voyageur, avait rapporté des chisteras décorés, des ébènes sculptées, des écritoires polies par l'usage, des abat-jour cramoisis, que nous apercevons dans l'antre quasi obscur d'un placard.

Le règlement et les tests éliminatoires de ce championnat sont disponibles dans les agences du Crédit agricole.

(a) DOMINEES, F 8, 62 (b) ou l'anagramme CLEPHTE. (c) coup améliorable : ORYX, J 12, 42. (d) ORATOIRE, 5 H, 66.

1. Molle Marie-Pierre, 949 ; 2. Guinut Serge, 916.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96 bd, Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

N° 339

Horizontalement

I. Peut-il être dans tous ses états ? – II. Le bonheur lui réussit. Il connaît tous les coins. – III. Ça sent déjà l'ail. Supprimeraient. – IV. N'ont aucune douceur. Passe, en principe, les frontières. – V. Le I l'a souvent utilisé jadis. Le I se doit de les unir. – VI. Tout le monde en veut. Tout pour la télé. – VII. Vieux compagnon de l'artiste. Si elle a permis de passer au travers, on l'a pris de travers. – VIII. En Roumanie. Il ne faut pas les tordre. Dans le mouvement. – IX. Plus elle est légère, *plus ça paraît souple et* aérien. Tranquille, en un sens. – X. Il fut bien vu, pour un pédagogue. A pris un petit coup. – XI. Belles colorées.

Verticalement

1. Si elles viennent du *Monde,* vous pouvez y croire. – 2. On ne s'en lasse plus de nouveau. Elle a pris de la douceur ou une bonne dose d'ennui. – 3. Symbole. Avec lui point de salut. – 4. Contraire à l'intérêt général. – 5. Traîne plutôt du côté de l'ANPE. En style télégraphique. – 6. Bras de fer. Pour l'intérêt général. – 7. S'ils sont fous, tant mieux. Julien ou Cécile. – 8. Saura faire briller. – 9. Bonne pomme. Fait une sortie. Dans l'auxiliaire. – 10. Préparai une intervention. Taillés ou non, ils font partie de certains décors. – 11. Tranche de temps. Vibre ou offense gravement. – 12. Rayonnements.

SOLUTION DU N° 338

Horizontalement

I. Valétudinaire. – II. Eliminer. Doux. – III. Rempli. Amenic. – IV. Griotte. Opine. – V. Eter. Excitées. – VI. Tarte. Carènes. – VII. Us. Eclusés. Si. – VIII. Graisse. – IX. Essartée. Roué. – X. Saisissements.

Verticalement

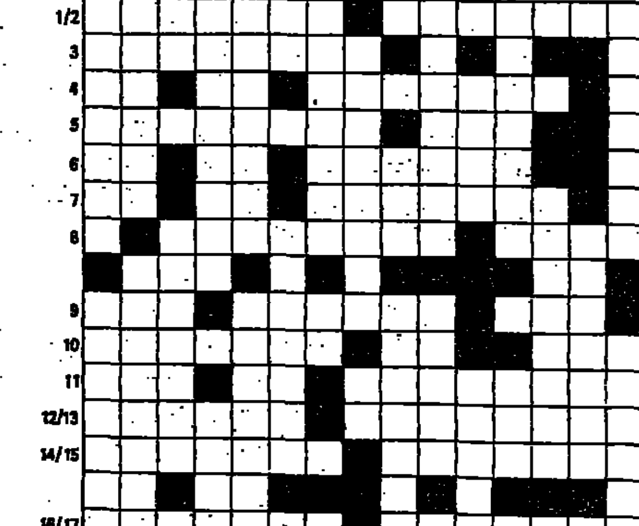
1. Vergetures. – 2. Alertas. Sa. – 3. Limier. Gsi. – 4. Emporteras. – 5. Tilt. Ecari. – 6. Unité. Lits. – 7. Dé. Excuses. – 8. Ira. Cassée. – 9. Moirée. – 10. Adeptes. Ré. – 11. Ionien. Ton. – 12. Ruinées. Ut. – 13. Excessives.

FRANÇOIS DORLET.



ANACROISÉS®

N° 339



Horizontalement

1. ACIMPST. – 2. ABILNOR – 3. BDELORUU (+ 1). – 4. BEEEGRR. – 5. IINRSTTU. – 6. ACILNT. – 7. EEEIMNS. – 8. AEMSSSSU. – 9. ACEEPR (+ 1). – 10. EEINSUX. – 11. ACHINOPR. – 12. ACEEIM. – 13. EEIINNNO. – 14. EELRSSU. – 15. BDEERTU. – 16. EEINUVX (+ 1). – 17. AEEEGLV.

Verticalement

18. DEIINOS. – 19. BEEPRTU. – 20. EMNORS (+ 3). – 21. AAEEMNNP. – 22. ACILMSU (+ 1). – 23. ABEENSTU. – 24. ACELRST (+ 1). – 25. EEEIMRS (+ 1). – 26. AEEILSX. – 27. BEISSTU. – 28. EEINRSST (+ 3). – 29. ADEIOPR (+ 2). – 30. CEEGNOS (+ 1). – 31. BEEELRU (+ 1). – 32. AALNOSTU. – 33. ABEINRU. – 34. EGRUUUX. – 35. EEIMNR.

SOLUTION DU N° 338

Horizontalement

1. AUTOMNAL. – 2. APOTRE (OPERAT TOPERA OPTERA). – 3. CURSIVE (CUVIERS CUIVRES). – 4. GAVROCHE. – 5. DENIGRA (DAIGNER DEGARNI GARDIEN GEINDRA GRANDIE). – 6. RELIENT (LIERENT). – 7. GUELTE. – 8. DEREELS. – 9. ECHOTIER (COHÉRITE). – 10. INEXAUCE. – 11. GINKGO, arbre de Chine. – 12. NOTABLE. – 13. VESTALE (LEVATES TAVELES VELATES). – 14. INUSABLE (NEBULISA). – 15. APPAIRE (APPARIE). – 16. ETETEE.

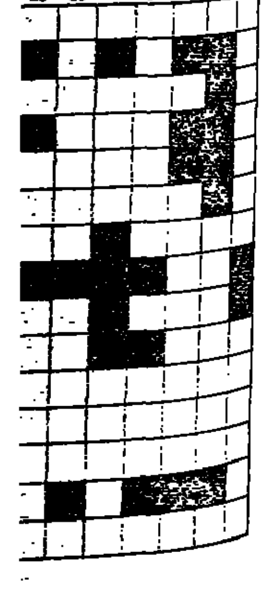
Verticalement

17. ALGARADE. – 18. IONISA. – 19. ETANÇON (ENONCAT CANETON). – 20. TAVELURE. – 21. EXTASIA (ATAXIES). – 22. MIOCENE. – 23. HURLEUR. – 24. ACHETAS. – 25. ASPERGE (ARPEGES PRESAGE). – 26. EGUEULE (GUEULEE). – 27. UTERINS (SUINTER RUTINES RUSTINE INTRUSE). – 28. OVOIDE. – 29. TERGALS (LARGETS). – 30. AKVAVIT. – 31. ETHANE (HANTEE). – 32. AVOCETTE, échassier.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



هكذا من الأصل



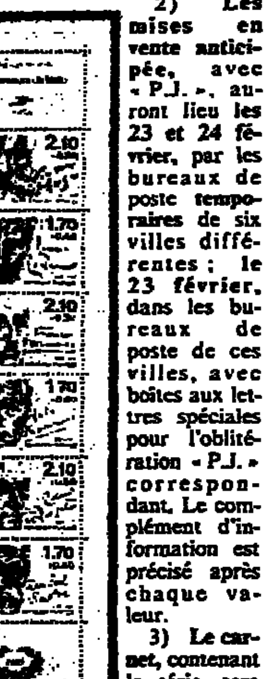
Philatélie n° 1881

« Personnages célèbres »...

...série de six valeurs, avec surtaxe, paraîtra de nouveau – comme ce fut dans le temps – le même jour. Mais c'est pour la première fois que ces mêmes timbres feront l'objet d'un seul carnet. Vente générale le 25 février (9 à 14e/85).

Voici les renseignements, identiques, concernant les six timbres :

1) Formats 36×22 mm. Maquettes et gravures par Jacques Jubert. Tirages : 2.500.000 ; carnet 500.000. Taille-douce, Périgueux.



2) Les mises en vente anticipée, avec « P.J. », auront lieu les 23 et 24 février, par les bureaux de poste temporaires de six villes différentes ; le 23 février, dans les bureaux de poste de ces villes, avec boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. » correspondant. Le complément d'information est précisé après chaque valeur.

3) Le carnet, contenant la série, sera également en vente anticipée mais l'oblitération « P.J. » sera assurée par un cachet spécial, identique pour l'ensemble des villes.

Deux possibilités de « P.J. », l'un pour les timbres provenant des feuilles de 50, et l'autre, avec marges de chaque côté, provenant des carnets.

Victor Hugo (1802-1885)

2,10 + 0,50 F, violet cl., rouge violacé, à Besançon (Doubs), de 9 à 18 h, au palais Granvelle « P.J. », au bureau de **Besançon R.P. et Besançon Prud'hon**, de 8 à 12 h, avec boîte aux lettres pour « P.J. ».

Romain Rolland (1866-1944)

1,70 + 0,40 F, rouge violet, violet foncé, à Clamecy (Nièvre), de 9 à 19 h, au centre culturel Romain Rolland «P.J.» ; bureau de **Clamecy**, de 8 à 12 h., boîte «P.J.».

François Mauriac (1885-1970)

2,10 + 0,50 F, violet clair, violet foncé, à Bordeaux (Gironde), de 9 à 18 h, dans le hall des expositions de la DG des postes d'Aquitaine, rue du Palais-Gallien, « P.J. » ; à la R.P. de **Bordeaux**, de 8 à 12 h, boîte pour « P. J ».

Jules Romain (1885-1972)

1,70 + 0,40 F, violet clair, violet foncé, à St-Julien Chapteuil (Haute-Loire), de 9 à 18 h., à la mairie «P.J.» ; au bureau de **St-Julien Chapteuil**, de 8 h 30 à 11 h 30, avec boîte pour «P.J.».

Roland Dorgeles (1885-1973)

2,10 + 0,50 F, rouge violacé, violet foncé, à Amiens (Somme), de 9 à 18 h., à la Bibliothèque municipale, 50 rue de la République, «P.J.» ; au bureau d'**Amiens RP**, de 8 à 12 h., boîte pour «P.J.».

Jean-Paul Sartre (1905-1980)

1,70 + 0,40 F, violet foncé, rouge violacé, à Paris-VIe, de 9 à 18 h., à la mairie, salle des fêtes, «P.J.» ; de 8 à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, **Paris-1er**, et Paris 41, 5, av. de Saxe, **Paris-VIIe** ainsi que de 10 à 17 h., au Musée de la Poste, 34 Bd de Vaugirard, **Paris-XVe**, avec boîtes pour «P.J.».

ADALBERT VITALYOS.

Musique contemporaine : Miroglio, Monnet, Taïra

Des disques de musique contemporaine continuent heureusement de paraître, et trois des plus récents d'entre eux, sous le label officiel « Musique française d'aujourd'hui », méritent d'attirer l'attention.

Voici d'abord, de Francis Miroglio (né en 1924), actuel directeur des Semaines musicales internationales d'Orléans, *Magnétiques* pour violon et orchestre (1979-1980), joué par Christiane Edinger et le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par Yves Prin, et *Tremplins* (1969), par Diego Masson et son Ensemble musique vivante. Les deux œuvres, dont l'une – sans pour autant renoncer à un langage d'aujourd'hui – s'inscrit dans la descendance du grand concerto romantique et dont l'autre témoigne d'une expression plus rude, plus concentrée, font appel notamment aux principes aléatoires, ceux-ci devant néanmoins *« rester sous le strict contrôle du compositeur et constituer un enrichissement, non une démission »* (Miroglio).

Fort différente apparaît la démarche de Marc Monnet (né en 1947), en ses débuts sorte d'enfant terrible de la musique d'aujourd'hui (il ne fut pas pour rien disciple de Kagel). A la violence à la fois échevelée et très stricte de *Musique(s) et boîte(s) à retour à* (1977), pour voix de haute-contre, deux pianos et deux percussions, s'opposent la subtilité et la fragilité apparente de *Magari !* pour trio à cordes (1983), une très belle page. Le disque contient également *la Scène* pour quinze instruments (1982), *l'Autre Scène* pour treize instruments (1983) et *Fantasia semplice* pour violoncelle seul (1980). Parmi les interprètes, Alain Meunier, Paul Méfano, le Trio à cordes de Paris, l'Ensemble intercontemporain et l'Ensemble 2e2m.

Fixé à Paris depuis 1966, le compositeur japonais Yoshihisa Taïra (né en 1937) a donné à ce jour plusieurs partitions d'orchestre, dont *Méditations* (1977) est la quatrième et la plus vaste. Il y a quatre mouvements, dont les deux du milieu fort brefs et le dernier plus long que les trois précédents réunis. On passe de la plus extrême violence (déchaînements de percussion) à de délicats dosages de timbres, et la fin, très émouvante, est pour cordes seules. Cette grande œuvre nous est offerte par l'Orchestre national de France dirigé par Marc Soustrot. Sur le même disque, *Maya* pour flûte basse (1972), interprété par Pierre-Yves Artaud.

MARC VIGNAL.

● **Miroglio : Harmonia Mundi, HMC 5144.**

● **Monnet : Harmonia Mundi, HMC 5143.**

● **Taïra : Stil 1312 S 78.**

Récital d'Yvonne Kenny

Belle versatilité et solide technique que celles qui permettent de passer ainsi de la fantaisie baroque à l'humour de Poulenc, du romantisme schubertien aux sortilèges rythmiques de Rodrigo, en passant par les idiomatiques « songs » de Copland.

La voix est d'émission franche, subtilement conduite, avec un aigu facile et clair et une sensibilité tour à tour rêveuse et enjouée nimbe ces mélodies dont le choix offre un vaste panorama du genre.

ALAIN ARNAUD.

● **Etcetera, 1029. (Au piano, Lawrence Skrobacs.)**

« Le Voyage d'hiver » par Jon Vickers

Enregistré à l'occasion du récital du chanteur à Paris en 1983, voici ce *Winterreise* de Schubert qui laissa alors perplexe tant on peut dire qu'il ne tient que... de Jon Vickers ! On cherchera en vain dans ce chant à la limite d'un continuel *parlando*, dans cette émission à la limite d'un continuel *falsetto*, les sombres opulences vocales d'un Hotter, la projection sculpturale d'un Theo Adam. Même l'articulation de la langue allemande y est curieusement estompée. Et les aridités d'un timbre qui ne fut jamais d'une réelle beauté naturelle et que le temps a durci sont impitoyablement mises à nu par le dialogue avec le seul piano.

Mais cette nudité, cette aridité sont transfigurées par la vision d'un artiste d'exception. Ce *Wanderer* est un *Sprecher* revenu d'un voyage plus intérieur que réel et qui en raconte, en énonce, en murmure les illusions et les déceptions. Vision unique, au-delà du verbe et du son, à part de tout et de Schubert lui-même, habitée du seul génie d'un interprète à qui le disque devait de conserver cette « expérience » qui échappe à tout critère et à toute comparaison.

A. A.

● **Deux disques EMI, 173.1973. (Au piano ; Geoffrey Parsons).**

Nous avons remarqué

● **DUPRÉ** : *Trois Préludes et Fugues op. 7 ; Cortège et litanie ; Variations sur un Noël ; Symphonie-Passion ; Évocation*, par Pierre Cochereau. – Hommage à Marcel Dupré et à un de ses grands interprètes, récemment disparu, cette réédition est opportune ; la virtuosité étourdissante de Cochereau exalte le prodigieux symphoniste dans l'exultation de toutes les puissances de l'orgue de Notre-Dame. Un art prestigieux, avec ces vastes coulées de lumière en crescendos irrésistibles, qui, à distance, paraît se dégager d'un environnement pesant d'épigones, pour retrouver, dans ses meilleures pages, malgré quelque rhétorique, son invention, son charme parfois et son lyrisme (FY 020, distr. RCA).

● **LISZT** : *Concertos nos 1 et 2*, par Samson François et l'Orchestre *Philharmonia*, direction Constantin Silvestri. – Un Samson François au sommet de son art, celui dont nous voulons conserver le souvenir, avec sa force et sa poésie, un art infaillible du rubato, une technique déliée et subtile, puissante, arrachée à la terre humaine, un esprit très lisztien, jamais superficiel. Un grand document (EMI, 1103.501).

J. L.

Classique

Schumann par Maria Pires

Maria-Joao Pires nous apparaît une nouvelle fois comme une petite fée du piano dans les *Scènes d'enfants*, les *Scènes de la forêt* et quelques « feuilles multicolores » *(Bunte Blätter)* de Schumann. Dans les premières, que de tendresse, d'affection maternelle, les rêves que l'on fait pour l'enfant, les promesses mystérieuses de son avenir ! L'ingénuité d'un cœur resté jeune et frais s'y allie au regard embrumé de qui a traversé tant d'épreuves et, quand « le poète parle », on est aux confins du sublime, de la plus profonde intuition de la condition humaine.

Rêves aussi que cette promenade dans la forêt, où l'on foule d'un pied léger parfois des ombres inquiétantes. Grâce et mélancolie à la surface du temps qui passe ; mais si l'instant s'enfuit, il laisse derrière lui une trace ineffaçable de poésie, comme aussi dans ces « feuillets d'album », quelques plumes laissées sur le gazon par un oiseau-prophète. Un disque miroir d'une âme.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Erato, 75.178 (microsillon et cassette), 88.092 (compact).**

« Manon Lescaut » par Giuseppe Sinopoli

Une *Manon Lescaut* traitée en drame de la passion et du destin (ce qui est tout à fait conforme au dessein de Puccini, qui voulait à tout prix se démarquer de Massenet), dans un climat orchestral touffu et contrasté, avec un Sinopoli dont les intuitions comme les excès sont bien plus à l'aise dans cette écriture que chez Verdi, étirant voluptueusement les tempos, soulignant les transitions de rythme qui scandent l'évolution psychologique des personnages ou celle de l'action et donnant ainsi toute sa mesure de sensualité et de pathétique à l'ouvrage.

Distribution tirée du « jet set » lyrique : Placido Domingo, viril sans outrance, sentimental sans honte, magnifique de phrasé et le son conquérant ; Mirella Freni, dont on oublie vite qu'elle n'a pas vraiment le format vocal du rôle, tant elle y met la sensibilité et la sincérité d'une grande artiste ; Renato Bruson, truculent Lescaut, préférant la nuance à l'éclat. On redécouvre l'œuvre. (Avec le Philharmonia Orchestra et les chœurs de Covent Garden.)

A. A.

● **Trois disques, DG, 413893.**

Rock

Malcolm McLaren Fans

Ancien manager des Sex Pistols, mentor du film de Julian Temple *(la Grande Escroquerie du rock'n roll)*, et, par le fait, escroc notoire, publicitaire de génie, homme de goût et de dégoût, styliste farfelu et propriétaire de la boutique World End sur King's Road, Malcolm McLaren, celui par qui le scandale ne vient plus, persiste et signe. Il va, sur la pochette de son disque, plus loin que Serge Gainsbourg : côté pile il montre le bas. Travesti en Madame Butterfly, on n'est pas sûr de gagner au change de ces apparats d'opérette même si la cause a ses besoins puisque, ici, c'est d'opéra qu'il s'agit. Opéras grimmés, opéras transfigurés, opéras dénaturés, métamorphosés, mais opéra tout de même.

Qu'on en juge, en face 1 : *Madame Butterfly (Un bel di vedremo)* de Puccini, *Fans (Nessun dorma)* Turandot de Puccini, *Carmen (l'Oiseau rebelle)* de Bizet. En face 2 : *Boys Chorus (la Sui Monti Dell'Est)* Turandot de Puccini, *Lauretta (O mio bambino caro)* Gianni Schicchi de Puccini, *Death of Butterfly (Tu tu piccolo)* de Puccini. Réadaptations techno-pop ou électro-funk selon les cas des œuvres précitées, Puccini revu par les synthétiseurs, Bizet corrigé par les boîtes à rythmes, superposition et mixage des genres, on rape sur *Carmen*, on rolle sur *Butterfly*.

GAMMA

Comme à l'habitude de McLaren, l'idée vaut plus que son exécution encore que, en la présente, le résultat ne soit pas dénué d'humour, d'allant et de réussite à la fois mélodique et rythmique. C'est juste qu'au-delà du « coup » commercial on n'en retiendra pas grand-chose passé l'hiver. Calculateur ingénieux, partant du principe que dans les milieux chics et branchés (particulièrement celui de la pub) on aime soit le rock, soit l'opéra, McLaren a ciblé large. Sans compter que, pour ce mégalo hystérique, avoir sa signature auprès de noms aussi prestigieux, le pied de nez en valait bien la chandelle. Le disque a fait un tabac en Angleterre.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70304.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	G. F. HAENDEL *Scipion* V. Masterson P. Esswood Ch. Farncombe RAPPEL 5 (FNAC)	TABOU COMBO *Super Combo* (SONODISC)	NOVELLI *Cancoes Brasileiras* (DAM)	SERGE GAINSBOURG *Love on the Beat* (PHONOGRAM)	H. F. THIEFAINE *Alambic* (DISC'AZ)	PRINCE *Purple Rain* (WEA)	LLOYD COLE AND THE COMMOTIONS *Rattlesnake* (POLYDOR)
2	VERDI *Il Trovatore* C.M. Giulini (DGG)	FAMILLE BACH *Cantates* H. Ledroit (RICERCAR)	TOURE KUNDA *Live* (CELLULOID)	TURQUIE *Musique tzigane* (OCORA)	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	ANTOINE TOME *Dans les murs de la ville* (WEA)	SADE *Diamond Life* (CBS)	EVERYTHING BUT THE GIRL *Eden* (WEA)
3	LES INTROUVABLES DU CHANT WAGNERIEN (EMI-PATHE)	F. J. HAYDN *Symphonies* D. Solomon (CBS)	ZAO *Ancien Combattant* (SAFARI AMBIANCE)	PEROU *Tacuile île du ciel* (OCORA)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	WHAM *Make It Big* (CBS)	RED GUITARS *Slow to Face* (VIRGIN)
4	MOZART *Concertos Piano* Vol. III M. Perahia (CBS)	E. LAMANDIER *Chants araméens* (ALIENOR)	SOU KOVECO *Disco Deal*	CHANTS DE MARINS (KELTIA)	BOF *Paroles et Musiques* Musique de Michel Legrand (WEA)	CHARLES DE GOAL *Hop Hop* (NEW ROSE)	FOREIGNER *Agent Provocator* (WEA)	THE SMITH *Hatful of Hollow* (WEA)
5	HAENDEL *Scipion* Esswood - Masterson Ch. Farncombe RAPPEL 5 (FNAC)	DE FALLA *El Corregidor y la Molinera* T. Berganza J. Lopez - Cobos (CLAVES)	LA COMPAGNIE CRÉOLE *Le Bal masqué* (CARRERE)	INDIAN TALES *Musical Atlas* (PATHÉ MARCONI)	CATHERINE LARA *Flamenrock* (TREMA)	YVES MARTIN *Alboum* (POLYDOR)	DEPECHE MODE *Some Great Reward* (VOGUE)	DON HENLEY *Building the Perfect Beast* (CBS)
6	PURCELL *Roi Arthur* J. E. Gardiner (ERATO)	MOZART Vol. III *Concerto Piano* M. Perahia (CBS)	MILVA ET ASTOR PIAZZOLA Aux Bouffes du Nord (POLYDOR)	XALAM *Corée* (CELLULOID)	CHARLELIE COUTURE *Art et Scalp* (PHONOGRAM)	P. ELIANE *Littéraire* (CBS)	BRONSKI BEAT *The Age of Consent* (BARCLAY)	SNOWY WHITE *Land of Freedom* (VOGUE)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	MOZART *Symphonies 39-40* Concertgebow Orchestra N. Harnoncourt (TELDEC)	XTC *The Big Express* (VIRGIN)	SADE *Diamond Life* (CBS)
2	CHOPIN *Polonaises* M. Pollini (DGG)	VERDI *Il Trovatore* Tulini (DGG)	JESSE GARON *L'Age d'or* (POLYDOR)	SERGE GAINSBOURG *Love on the Beat* (PHONOGRAM)

Les Orres : un site et des espoirs

Qui n'avance plus recule.

LE croiriez-vous ? Même pour des spécialistes, il reste des zones inexplorées sur la carte de France des sports d'hiver. Après une nuit de chemin de fer, nous débarquions l'autre matin sur le quai de la gare d'Embrun, dans les Hautes-Alpes. *« Où sommes-nous donc ? Où allons-nous ? »* demandions-nous aux responsables de l'UCPA (Union des centres de plein air) qui nous avaient accompagnés là. Trois heures plus tard, dans le blizzard glacé soufflant sur le Grand Vallon, à 2 800 mètres d'altitude, on s'étonnait encore. Au bout de nos spatules, tout en bas, les immeubles-tours de la station des Orres pointaient leur tête parmi les mélèzes. Au loin, on distinguait l'étendue glacée du lac de Serre-Ponçon, l'un des plus grands réservoirs de France. En fond de décor, montaient dans le soleil les splendeurs du massif de l'Oisans. A l'horizon, on apercevait même – phénomène rare – le mont Blanc, seigneur des Alpes.



PATRICE COTTEAU/ATLAS PHOTO.

Chaque hiver, des milliers de jeunes stagiaires défilent dans la station.

Les Orres, c'est d'abord cela : un balcon sur la vallée de la Durance, l'un des coins les plus ensoleillés des Alpes du Sud. Un beau site incontestablement. Sous le Grand Vallon, les pistes dégringolent sur 1 200 mètres de dénivelé, d'abord dans les alpages puis à travers la forêt. Des « noires » et des « rouges » surtout, pour skieurs confirmés. Après s'en être mis plein les yeux, on s'en met plein les jarrets. Vers le bas quelques « vertes » et quelques « bleues » permettent tout de même de flâner sous les arbres.

Une dernière glissade et voici Pramouton, le centre de la station, un hémicycle de grands immeubles au travers desquels courent les habituelles galeries marchandes. Alentour, sous les frondaisons, essaiment des collectifs plus modestes et des chalets. Béton discret caché sous des bardages de bois, balcons et recoins, il est évident qu'ici un architecte a imposé son style. D'où le slogan *« Les Orres, une station qu'on aménage dans un site que l'on ménage. »*

Le tour en est vite fait : trois hôtels, trois mille lits en résidence secondaire, trois mille autres en location, trois hôtels modestes, trois centres de vacances, une discothèque, un cinéma et quelques crêperies. Pas de quoi faire des folies.

Avec un pareil site, de la pente, du soleil, de la neige (jusqu'en avril paraît-il) et ces immeubles BCBG, on pouvait offrir à une clientèle régionale une station moyenne, agréable à vivre, pratique et sportive. Mais lorsqu'elle a été lancée par le département, vers les années 70, le mirage de l'or blanc enfiévrait les imaginations. On rêva alors d'y attirer une clientèle étrangère que l'audace d'un cœur de station monumental et le luxe des installations devaient séduire.

Ni l'administration, qui ne voulait plus d'un entassement *de béton dans un site forestier*, ni les promoteurs ne suivirent. Il fallut éclater le cœur en hémicycle, en rabattre sur les hauteurs et renoncer à quelques milliers de mètres carrés bâtis. Ce premier échec a coûté une poignée de millions. Les vingt remontées mécaniques étaient-elles trop importantes pour les capacités d'hébergement ? La régie exploitant les « tire-fesses » s'est retrouvée elle aussi avec un paquet de millions de déficit. Et les belles étrangères ne sont jamais venues. Pour une bonne raison au moins : Les Orres sont à dix heures de train de Paris et à trois heures de voiture du premier aérodrome fréquentable en hiver. De l'autoroute qui devait remonter la Durance vers Briançon et défiler au pied de la station, on n'a pas vu le premier kilomètre.

Alors il a bien fallu revenir sur terre. Le seul hôtel trois étoiles a été vendu à l'OCCAJ, un organisme de vacances populaires. On a été bien content d'accueillir aussi l'UCPA, qui a construit un centre de 240 lits où défilent pendant la saison d'hiver des milliers de jeunes stagiaires. Tous les appartements de la station ne sont pas vendus, et déjà plusieurs dizaines de logements parmi les premiers bâtis cherchent un second propriétaire. Sur les surfaces à construire, il reste 4 000 mètres carrés qui ne trouvent toujours pas preneur. La clientèle de la station est bien différente de celle que l'on escomptait : ce sont en réalité des familles marseillaises qui montent pour le week-end en quelques heures de voiture.

Le maire lui-même, M. René Estampes, cinquante-neuf ans, deux fois réélu depuis 1971, est un « estranger » comme disent les Orrians. Il est fonctionnaire à l'équipement et habite Aix-en-Provence.

« La fréquentation de la station augmente de 10 % par an, dit-il, *et je crois que ma commune a un bel avenir devant elle. »* Mais, pour l'heure, près des deux tiers des recettes des remontées mécaniques sont apportées par des skieurs venant pour la journée. Le forfait journalier donnant droit à toutes les remontées mécaniques n'est que de 68 F, ce qui est raisonnable. Pourtant les skieurs débutants ne peuvent l'utiliser en raison de la difficulté d'une bonne partie des pistes. Il a donc fallu imaginer un mini-forfait pour les clients dont les capacités techniques et les moyens financiers sont modestes.

Quinze ans après la première coulée de béton, les Orres sont une station adolescente, fort peu connue et pour le moins balbutiante.

En vertu du principe « qui n'avance plus recule », le maire a décidé de tenter une relance. La concession de la société d'aménagement arrivant à son terme, le conseil municipal a repris le contrôle de son avenir. Deux hauts responsables ont été engagés. L'un, M. Martino, règne sur les remontées mécaniques ; l'autre, Mme Aline Kauffmann, se charge de la promotion. Et l'on repart à l'assaut de la clientèle étrangère. Cette fois, on va la prospecter au Portugal, en Espagne et en Italie. Une heure d'avion pour l'amener à Marseille-Marignane, deux heures et demie de voiture pour la monter jusqu'aux Orres : on pense que la partie est jouable.

Nouveaux pouvoirs, nouvelle équipe, peut-être nouveaux clients. Il fallait aussi de nouveaux projets. M. Estampes a déposé auprès du comité des unités touristiques nouvelles, le jury d'examen des nouvelles stations de sports d'hiver, un ambitieux projet de développement. Le 5 février prochain, il saura s'il est reçu ou recalé !

Il s'agit de conquérir un vaste domaine skiable pratiquement vierge situé à proximité des Orres, mais séparé de la station par une crête aux pentes accentuées. Douze remontées mécaniques seront lancées à l'assaut de la montagne. Devis : 40 millions de francs. Pour financer cet investissement considérable, on compte sur la vente de droits à construire sur 30 000 mètres carrés. L'opération ajouterait 2 000 lits aux hébergements existants. Et l'on ambitionne d'en créer encore 2 000 autres, un peu plus tard.

Mais, en ces temps de crise, quels promoteurs trouvera-t-on pour se lancer dans une telle aventure ? Le maire des Orres a son idée sur la question. Plus question de vendre de la copropriété, comme au début. Il faut à présent trouver de grosses sociétés qui réaliseront les aménagements et amèneront leur clientèle. Un groupe anglo-américain comme Miller-Buckley, qui gère des super-golfs en plusieurs pays du monde, est intéressé. Cette firme construirait un green de dix-huit trous, un club-house, des chambres d'hôtel, et, au moins en été, drainerait vers la station une clientèle internationale. On pense aussi à un centre de revitalisation pour PDG fatigués.

Dédaignant le fait que les échecs passés ont lourdement endetté la commune, les Orrians rêvent de nouveaux investissements, de riches Américains et de télécabines à grand rendement. Dans ce joli coin des Alpes du Sud, comme dans les puissantes stations du Nord, les plans de développement ressemblent à une fuite en avant. Toujours plus haut, toujours plus grand, toujours plus vite, c'est le grand numéro de voltige du cirque blanc.

MARC AMBROISE-RENDU.

En piste



Les Orres (1550 m) offrent 50 km de pistes balisées entre 1500 et 2770 m d'altitude. Les vingt remontées mécaniques sont capables de hisser 14 900 skieurs à l'heure vers le sommet des pistes, qui sont au nombre de trente : trois vertes, quatre bleues, dix-neuf rouges et quatre noires. Deux formules de forfait : complet à 68 francs par jour ou mini (1 télésiège et 4 téléskis) à 52 francs par jour. Dix kilomètres de pistes entretenues et 40 km d'itinéraires balisés sont ouverts aux skieurs de fond.

Accès : Par la route nationale 94 Gap-Briançon. Embranchement pour Les Orres 2 km avant Embrun. Par le chemin de fer : gare d'Embrum, à 15 km de la station. A l'arrivée des trains, service de bus toute l'année entre Embrun et Les Orres. Par avion : aérodrome de Grenoble-Saint-Geoirs à 150 km de la station, aérodrome de Marseille-Marignane à 250 km.

Accueil : à proximité des pistes, comité de station, 05200. Les Orres, Tél. (92) 44-01-61 (9 h – 18 h). Au bas des pistes bureau des forfaits (92) 44-00-39. Foyer de ski de fond (92) 44-00-74. A Paris, maison des Hautes-Alpes, 4, avenue de l'Opéra, 75001, Tél. 296-05-08 et 296-04-47.



Hébergement : La station est équipée de 7400 lits, trois hôtels (une et deux étoiles), 3000 lits en appartement ou chalets (5 agences immobilières), un centre UCPA, deux centres OCCAJ, un club-hôtel.

A titre d'exemple, une semaine tout compris (Paris-Paris) en demi-pension avec le forfait complet revient de 1800 à 2800 francs par personne suivant la saison et l'hébergement.

Ski : L'Ecole de ski français (ESF), tél. (92) 44-01-30, groupe de 50 à 100 moniteurs selon la saison ; Ski école internationale (SEI), tél. (92) 44-03-87, en rassemble de 15 à 22. L'UCPA a ses propres moniteurs diplômés (une vingtaine). Pour les tout-petits : halte garderie (6 mois à 4 ans) et jardin des neiges (3 à 7 ans), équipé d'un mini-téléski et d'un chalet chauffé.

La station organise un challenge des vétérans, des descentes aux flambeaux, la coupe de la Portette (descente avec classement régional), un challenge ski-planche à voile (en avril), des slaloms parallèles et des rencontres amicales.

Après ski : deux galeries marchandes avec dix-sept commerces (attention certains ferment le dimanche), sept restaurants, deux crêperies, un night-club, un cinéma, un centre médical, un bureau de poste, une banque, une station-service, un garage. Baptême de l'air en aile delta bi-place.

Le vieux village, avec quelques chalets aux greniers de bois, l'église, la mairie et un hôtel, se trouve à 5 kilomètres.

هكذا من الاصل